LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 234

MONTRÉAL, LUNDI 5 OCTOBRE 1964



Série mondiale

New York vs St-Louis

(Lire en pages 22 et 23)



Aujourd'hui élections partielles

L'attention générale se portera probablement, au cours des quatre élections complémentaires d'aujourd'hui dans la province, sur la tentative du nouveau solliciteur général de s'assurer un siège à l'Assemblée législative et sur les efforts du parti libéral pour enlever un siège actuellement en possession de l'Union nationale.

En tout, 125,495 électeurs se rendront aux urnes lundi dans quatre circonscriptions, laissées sans représentants après la mort de trois députés et la nomination d'un quatrième au Conseil législatif.

Les libéraux tiennent actuellement 59 des 95 sièges de la Chambre, tandis que l'Union nationale en occupe 30. Il n'y a qu'un seul député indépendant actuellement à Québec. Le mois dernier un autre siège est devenu libre avec la démission de M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles, qui a pris la décision d'abandonner la politique.

La candidature de M. Claude Wagner dans Verdun a suscité de violentes harangues, surtout de la part du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui a attaqué sans relâche l'ancien juge de 39 ans. M. Wagner, qui a promis de mettre au jour les organisations criminelles dans la province, a comme adversaires M. Arthur Therrien, de l'Union nationale, et M. Henri Paquet, indépendant. M. George O'Reilly, libéral, représentait la circonscription de Montréal-Verdun auparavant.

DERNIERES ELECTIONS

M. O'Reilly, qui fait maintenant partie du Conseil législatif, était sorti vainqueur de la dernière élection en 1962 par une majorité de 10,274 voix. Cette fois-ci, 46,915 électeurs sont appelés à déposer leur vote à 228 bureaux de scrutin.

M. Johnson a critiqué vivement M. Wagner pour ne pas avoir réussi à éclaircir l'affaire des faux certificats et encore plus récemment a déclaré que celui-là ne pouvait pas accéder au poste de solliciteur général parce qu'auparavant il n'a pas pratiqué le droit durant un nombre d'années suffisant.

Voir page 16 : Aujourd'hui



Au centre de la conférence : Favreau

Conférence, aujourd'hui et demain, des procureurs généraux sur la constitution

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Conformément au désir exprimé par la conférence fédérale-provinciale de Charlottetown le mois dernier, les procureurs généraux des 10 provinces se réunissent dans la capitale aujourd'hui et demain afin d'arrêter une procédure d'amendement de la constitution. S'ils se mettent d'accord et que leur décision soit entérinée par le parlement fédéral et les gouvernements provinciaux, l'Acte de l'Amérique du nord britannique, depuis 1867 en possession du parlement anglais, sera rapatrié.

L'espoir d'une entente, est cependant, assez mince. Les ministres vont tenter d'élaborer une procédure d'amendement à partir de la "formule Fulton" que leurs supérieurs ont admise en principe à la conférence de Charlottetown.

Quatre fois déjà, les tentatives de définir une procédure d'amendement de la constitution ont conduit à des échecs. En 1935 et en 1936, un comité spécial de la Chambre des Communes a délibéré durant deux ans sans résultat. En 1949, après que le parlement fédéral eut inscrit dans la constitution l'article 91 (1) l'autorisant à modifier seul l'AANB dans certains cas, les procureurs généraux se sont chargés de mettre au point une procédure d'amendement. Ils n'ont pas eu plus de succès. Les pourparlers ont repris en 1960. Ils ont été interrompus 11 mois plus tard, en septembre 1961, quand la "formule "Fulton" précisément eut failli à ménager un accord.

Même si les premiers ministres provinciaux ont jugé, à Charlottetown, que la "formule Fulton" pouvait constituer une base utile de discussion, il est peu probable qu'elle soit finalement adoptée, du moins, sans être considérablement remaniée. La province de Québec, sans doute, n'a pas surmonté les objections qu'elle avait élevées en 1961 contre le projet. D'autre part, on doute que le Québec veuille même se prêter à un examen plus approfondi de la "formule Fulton" avant d'avoir obtenu l'assurance que l'article 91 (1) sera révoqué. La "Formule Fulton", dans son texte actuel, laisse intact l'article 91 (1).

D'autres aspects de la "formule Fulton" ont été — et le seront vraisemblablement encore une fois — jugés inadmissibles par le Québec. La formule requiert le consentement unanime des provinces pour tout amendement aux articles de la constitution relatifs à leurs pouvoirs de faire des lois, de réglementer l'éducation, de sauvegarder l'usage du français ou de l'anglais, de disposer de leurs biens, mais elle se contente d'une majorité des deux tiers — c'est-à-dire de l'adhésion de sept provinces sur 10 — pour toute autre modification.

Puisqu'une seule province est en mesure d'assurer la défense légitime des droits du Canada français, ceux-ci seraient absolument sans défense chaque fois qu'un amendement ne requérant qu'une majorité des deux tiers les mettrait en cause.

La seconde partie de la "formule Fulton" est de même hautement contestable. Elle tend à autoriser la délégation des pouvoirs législatifs du provincial au fédéral dans un certain nombre de secteurs, en particulier pour ce qui touche le régime pénal, ainsi que la propriété et les droits civils.

La formule Fulton

En raison de l'importance des débats qui se poursuivent à propos de la constitution du Canada (objet de nouveau de la réunion des procureurs généraux, aujourd'hui et demain, puis des premiers ministres provinciaux, la semaine prochaine), nous avons cru utile de dégager à l'intention de nos lecteurs les principes de base de ce qu'on appelle "la formule Fulton" (dont le lecteur trouvera un long résumé à la page 16).

Nommée ainsi à cause de l'ancien ministre de la justice qui en fut le principal auteur, cette formule sert de document de travail depuis 1961 à toutes les conférences convoquées au sujet du "rapatriement" de la constitution et de l'adoption d'une formule de modification à la constitution.

On notera que le Québec s'oppose notamment au principe no. 3 mais fait aussi de sérieuses réserves en ce qui concerne la forme prévue de délégation de pouvoir et le caractère à la fois imprécis et rigide du no. 1.

* * *

A la dernière conférence fédérale-provinciale de Charlottetown, la formule examinée en 1961 pour le "rapatriement" de la constitution a fait l'objet d'un accord de principe.

Cette formule servira donc de point de départ des travaux de la prochaine conférence des procureurs généraux qui étudiera plus particulièrement les améliorations susceptibles d'y être apportées.

Cette formule repose sur les 8 principes suivants :

1—Le consentement unanime du parlement fédéral et de toutes les législatures sera requis pour modifier les aspects les plus fondamentaux de la constitution notamment l'article 92 et les dispositions relatives à l'usage de l'anglais et du français.

2—Pour les autres aspects, la formule requiert le consentement du parlement fédéral et des législatures des 2/3 des provinces représentant au moins 50% de la population.

3—Un amendement touchant une disposition de la constitution relative à une ou plusieurs provinces, mais non à toutes, entrera en vigueur avec le concours du parlement fédéral et de la législature de chaque province à laquelle la disposition se rapporte.

4—Terre-Neuve mise à part, tout amendement relatif à une disposition concernant l'éducation dans une province n'entrera en vigueur qu'avec le concours du parlement fédéral et de toutes les provinces autres que Terre-Neuve. Le concours du parlement fédéral et de la législature de Terre-Neuve seule est requis pour les amendements similaires concernant l'éducation à Terre-Neuve.

5—Les pouvoirs d'amendement déjà dévolus au parlement fédéral (91 a) et à la législature d'une province (BNAA) ne sont pas restreints par la formule.

6—Après l'entrée en vigueur de la formule proposée, aucune loi du Royaume-Uni ne s'appliquera au Canada.

7—La délégation du pouvoir d'édicter "une loi" normalement de compétence provinciale de la législature d'une province au parlement fédéral et d'une loi normalement de la compétence fédérale du parlement fédéral à des législatures de provinces deviendront possibles aux conditions suivantes :

A) de l'ordre provincial à l'ordre fédéral

a) dans le cas d'une loi intéressant moins de 4 provinces avec le consentement des législatures concernées et du parlement fédéral sur déclaration par celui-ci que cette loi intéresse moins de 4 provinces.

b) dans tous les autres cas avec le consentement antérieur d'au moins 4 législatures à la fois consentant à cette délégation et du parlement fédéral.

B) de l'ordre fédéral à l'ordre provincial

a) avec le consentement du parlement fédéral et d'au moins 4 législatures à la fois.

Le Parlement fédéral et les législatures pourront édicter des lois pénales pour la mise en oeuvre de toute loi établie en vertu du principe de la délégation de pouvoir.

Mais... qu'en pense M. Pearson ?

(par Jean-Pierre Fournier)

OTTAWA. — Le gouvernement Pearson s'est bien gardé de faire connaître sa position concernant la procédure d'amendement de la constitution qu'il conviendrait d'adopter. Si on le soupçonne d'avoir un penchant pour la "formule Fulton", c'est simplement qu'il ne s'est pas donné la peine d'offrir aux provinces une alternative et qu'il a proposé la suggestion de l'ancien ministre de la justice comme base de discussion.

Le ministre de la justice, M. Guy Favreau, a cependant invité les partis d'opposition représentés à la Chambre des Communes à lui faire part de leurs vues et de leurs suggestions, ce qu'ils ont fait mercredi.

Si les procureurs généraux des provinces se reposaient sur ce débat pour leur inspirer une solution, ils ont sans doute déjà constaté qu'il ne leur sera guère utile. Tout au plus a-t-il servi à éclairer le gouvernement sur l'opinion ou l'absence d'opinion, des partis d'opposition et à démontrer, d'une part, que les conservateurs et les néo-démocrates souhaitent que le rapatriement de la constitution sera l'occasion d'un renforcement des pouvoirs du fédéral, d'autre part, que les créditistes — autant ceux de la fraction Thompson que ceux de la fraction Caouette — n'entendent rien à toute la question.

M. Favreau lui-même s'est abstenu de participer au débat, conformément à la politique de prudence de son gouvernement. Il a simplement souligné les difficultés d'arrêter une procédure satisfaisante.

"La formule modificatrice de toute constitution satisfaisante, a-t-il dit, exige l'équilibre soigneusement établi entre l'avantage de la sécurité, les sauvegardes constitutionnelles et la souplesse nécessaire pour l'adapter à l'évolution des circonstances. Une constitution fédérale doit évidemment réaliser cet équilibre dans le cadre des juridictions fédérales et provinciales qui constituent la base de la constitution."

Ces paroles indéchiffrables sont peut-être l'indice le plus éloquent de la complexité du problème auquel vont s'attaquer aujourd'hui et demain les procureurs généraux.

M. Gordon Fairweather, exprocureur général du Nouveau-Brunswick et porte-parole du parti conservateur, a fait de son discours un long interrogatoire qui tendait à percer la politique du gouvernement, en particulier à l'égard de l'article 91 de la constitution. Ses questions, bien entendu, sont demeurées sans réponse.

M. Fairweather a fait néanmoins deux suggestions qui, on est forcé de l'imaginer, résument la pensée tory au sujet de la constitution.

Il a suggéré, d'une part, de dépouiller les provinces de leur pouvoir législatif en matière de propriété :

"J'estime, pour ma part, que les 10 provinces devraient déléguer leurs pouvoirs pour ce qui est du transfert des valeurs, des obligations et ainsi de suite. En d'autres termes, le pays devrait avoir la possibilité de constituer, par l'entremise du gouvernement fédéral, une commission des titres et du change semblable à celle des Etats-Unis". (La commission royale d'enquête sur les institutions bancaires a fait, en substance, la même proposition).

Et, d'autre part, d'intégrer la déclaration des droits de l'homme à la constitution :

"Lorsque les procureurs généraux se réuniront, ils devraient, je crois, chercher une formule en vertu de laquelle la déclaration canadienne des droits, document de la plus haute importance actuellement, deviendrait une partie intégrante de la constitution. Elle devrait être incorporée à la constitution et, de telle façon qu'aucune modification ne saurait y être apportée sans l'assentiment de chacune des assemblées législatives des provinces et du parlement du Canada".

M. Andrew Brewin (NPD, Toronto), de loin le plus fûté de tous les députés qui ont participé au débat, a commencé par mettre le gouvernement en garde contre les périls de la "formule Fulton, disant :

"Le thème de mes remarques est d'insister avec la dernière énergie sur le fait que le gouvernement du Canada, représentant tous les Canadiens, a le devoir d'éviter ce désastre total et d'écarter toute disposition rigide dans l'amendement de notre constitution".

M. Brewin s'oppose surtout au droit de veto que la "formule Fulton" conférerait à cha-

Voir page 16 : Mais qu'en

La reine arrive aujourd'hui à Charlottetown

CHARLOTTETOWN — L'Ile - du - Prince - Edouard termine ses derniers préparatifs en vue d'accueillir aujourd'hui la reine Elisabeth et le prince Philipp.

Le premier ministre, M. Walter Shaw, a manifesté son contentement hier après avoir visité divers chantiers de construction ou de réparations. "Tout va bien", a-t-il annoncé en souriant largement.

Le yacht royal Britannia se dirige vers Summerside, à 45 milles de Charlottetown, où il prendra à son bord le couple royal à son arrivée par avion de Grande-Bretagne à 5 h. 35 p. m. heure de l'Atlantique.

Si tout se déroule comme prévu, le Britannia déposera la reine demain matin. L'arrivée de la souveraine constituera le clou des célébrations qui marquent depuis le début de l'année le centenaire de la réunion pré-confédérale tenue à Charlottetown en 1864.

La reine inaugurera officiellement le Mémorial des Pères de la Confédération avant d'entreprendre une visite de huit jours en terre canadienne, qui la conduira à Québec et à Ottawa.

Des précautions

Les autorités, qui se rappellent fort bien les sautes d'humeur du temps lors des visites royales de 1951 et de 1959, n'ont voulu cette fois-ci laisser absolument rien au hasard. Ainsi, elles ont prévu que des comités de réception attendront la reine en trois autres endroits — Halifax, Sydney et Gander, à Terre-Neuve. Des mesures de sécurité ont été prises à ces aéroports et des étages complets ont été réservés pour la suite royale.

Par ailleurs, si le détroit de Northumberland était trop agité, la reine et le prince Philipp, au lieu d'emprunter le Britannia, se rendront en voiture de Summerside à Charlottetown.

Si le premier ministre Shaw a manifesté quelque inquiétude au sujet du temps, il n'en a aucune au sujet de la sécurité du couple royal. "En ce qui concerne l'Ile - du - Prince-Edouard, dit-il, le couple royal est aussi en sécurité ici que chez lui. Les insulaires aiment profondément la Couronne, en particulier la reine, qui nous a déjà démontré qu'elle aimait nous rendre visite".

Attentat?

LONDRES — Un attentat sera perpétré contre l'un des membres de la suite de la reine Elisabeth pendant son voyage au Canada, affirme dans un article publié hier en première page un correspondant particulier au Canada du **Sunday Telegraph.**

Le correspondant Peter Gladstone-Smith, qui cite comme source le chef d'un mouvement terroriste québécois, affirme toutefois qu'aucun attentat dirigé contre la souveraine elle-même n'aura lieu.

Il ajoute que les terroristes canadiens-français ont "des chefs sans pitié ailleurs qu'au Canada" et que la police croit que certains d'entre eux "ont été formés aux méthodes de la guérilla à Cuba."

Le chef terroriste a précisé au correspondant que l'attentat serait dirigé contre l'un des Canadiens "responsables de la venue de la reine au Canada".

Menace de grève chez les ingénieurs du gouvernement

A l'unanimité, moins une dissidence, les 148 ingénieurs présents du gouvernement provincial, ont autorisé leur exécutif, lors d'une assemblée extraordinaire, qu'ils ont tenue samedi le 3 octobre, à décréter, si besoin est, des journées d'étude (grève) si, d'ici le 15 octobre, le gouvernement provincial n'accorde pas au syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec (CSN), son incorporation.

Les 148 ingénieurs présents à cette assemblée ont adopté la résolution suivante:

"Si d'ici le 15 octobre, le syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec, n'a pas obtenu son incorporation, l'assemblée générale autorise son exécutif à prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires, y compris les journées d'étude (grèves), pour faire valoir les droits du syndicat".

Les ingénieurs ont donné toute autorité à leur exécutif pour que celui-ci rencontre, après le 15 novembre 1964, le premier ministre Jean Lesage, ou son représentant autorisé, afin de discuter avec lui des problèmes graves qui se posent aux ingénieurs du gouvernement, ainsi que des solutions à être trouvées pour y remédier.

Ces problèmes prioritaires seront d'abord formulés par les sections locales et leurs exécutifs, et après étude par le bureau de direction du Syndicat, ils seront présentés aux autorités gouvernementales.

Présentement, le syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec, comprend 227 membres sur 325 syndicables.

Ecoles normales: pas de "grève générale" ce matin

Par Jules LeBLANC

Il n'y aura pas de "grève générale" à travers les principales écoles normales de garçons du Québec pour protester contre la "décision d'autorité" que le cabinet Lesage a imposée vendredi à l'Association professionnelle des professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec (APPLENC).

Au cours du week-end, l'exécutif de l'APPLENC a décidé de convoquer une assemblée générale spéciale des membres de l'organisme pour étudier la décision du cabinet et ses implications, et pour envisager les mesures à prendre. Elle aura lieu samedi prochain à 10h., à Montréal et, si nécessaire se continuera le lendemain. L'endroit précis sera fixé plus tard.

La possibilité d'une "grève générale" d'ici une semaine, dans ces circonstances, paraît écartée. Toutefois, la possibilité d'un tel geste dans quelques semaines ou au plus quelques mois subsiste encore, d'après les renseignements que LE DEVOIR a recueillis.

Les professeurs d'écoles normales auraient réagi de façon très vive en apprenant la décision ministérielle. Bon nombre d'entre eux seraient furieux de l'attitude du ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, qui a modifié leurs conditions de travail de façon substantielle sans même avoir consulté au préalable les dirigeants de l'APPLENC.

Le fait que l'échelle des salaires s'applique rétroactivement au 1er avril 1964 n'aide pas à calmer les esprits, les professeurs exigeaient que la rétroactivité remonte au mois de septembre 1963.

La décision du cabinet mettra-t-elle fin à la série de "grèves" d'une journée qui a été déclenchée mardi dernier dans trois écoles normales de garçons (Jacques - Cartier, à Montréal; Mgr Desmarais, à Amos; Maurice Duplessis, à Trois-Rivières), qui s'est continuée jeudi à Rimouski, puis à Québec vendredi (Laval et de Mérici) ?

C'est la grande question que les observateurs se posent. Dans le climat qui règne présentement, il n'est pas impossible que les quatre écoles normales de garçons qui doivent tenir cette semaine, à tour de rôle, une "journée d'information pédagogique et professionnelle" maintiennent leur décision et déclenchent une "grève" en dépit des efforts que les dirigeants de l'APPLENC auraient faits en fin de semaine pour mettre un terme à ce mouvement. La grève étant interdite aux enseignants québécois, c'est une décision qui relève des professeurs de chaque institution et non plus de l'association.

En vertu du programme d'action, des "grèves" devraient avoir lieu aujourd'hui à Hull; demain, à Montréal, à l'école normale Ville-Marie; mercredi, à Arvida; et vendredi, à Sherbrooke.

De source sûre, LE DEVOIR a appris hier que le comité clandestin qui s'est constitué en vue de coordonner et de synchroniser les "grèves" dans les institutions où les professeurs acceptent d'y recourir, a accepté en fin de semaine de se dissoudre.

Ce serait à la suite de pressions exercées par certains membres de l'exécutif de l'APPLENC que les membres du comité clandestin auraient accepté de "déposer les armes". Il semble qu'on leur ait servi des "arguments très convaincants", peut-être même l'assurance que les dirigeants de l'APPLENC songent à recourir à des moyens qui permettraient de régler plus efficacement le litige en cours.

Le silence le plus absolu entoure la nature de ces arguments et de ces moyens.

Le communiqué de l'APPLENC, annonçant une assemblée générale spéciale explique que cette réunion est devenue nécessaire "à la suite de la "décision d'autorité" du ministre de l'éducation, décision qui va à l'encontre du mandat de l'exécutif, et devant le sérieux de la situation créée par certaines données de la "décision d'autorité" : semaine de travail de 35 heures, un mois de vacances, nombre de périodes d'enseignement par semaine, etc.

Le communiqué ajoute qu'"à la suite de cette assemblée générale spéciale, des décision seront prises par les membres". Interrogé à ce sujet, M. Jacques Lévesque, le président général de l'APPLENC, a employé l'expression "décisions définitives", mais a refusé d'en préciser le sens. Il a refusé également de dire quelle recommandation l'exécutif présentera à l'assemblée générale.

BUENOS-AIRES : ACCUEIL DELIRANT A DE GAULLE, MAIS

Les péronistes transforment l'événement en une bruyante manifestation politique

BUENOS-AIRES. — Après l'importante étape du Chili où les conversations d'ordre économique et politique ont apparemment été plus poussées que partout ailleurs, le général de Gaulle a sans doute connu avec son arrivée en Argentine la phase la plus délicate de sa vaste tournée sud-américaine. Si l'accueil y fut plus chaleureux qu'ailleurs, si possible, il ne fut pas sans mélange car le puissant mouvement péroniste avait entrepris de transformer la réception de Buenos-Aires au général de Gaulle en une importante manoeuvre politique et il y a presque réussi.

Accueilli à sa descente d'avion par le président Arturo Illia, le président de la République française avait marqué dès ce moment la satisfaction qu'il éprouvait de se trouver "en une terre très chère et familière". Acclamé tout le long du parcours, le cortège officiel déboucha sur la Place de France où le chef d'Etat français devait recevoir du maire les clés d'or de la ville (l'une des plus populeuses du monde, avec six millions d'habitants). C'est là que l'accueil délirant fut aussi largement politisé. Dans la foule évaluée à plus de 100,000 personnes, se trouvaient de 10 à 20,000 péronistes, qui brandissaient d'énormes pancartes et banderoles où on pouvait lire: "De Gaulle et Péron, troisième force".

Féerie et frénésie

Trépignant, sautant sur place au rythme de "De Gaulle - Péron, De Gaulle - Péron", cent mille hommes et femmes, surtout des jeunes, en maillot de corps car il faisait chaud, ont fait au général de Gaulle, place de France, un accueil frénétique. C'était une forêt de banderoles et de pancartes brandies au bout de linteaux de bois, portraits de Péron, slogans tels que "De Gaulle - Péron troisième force", "De Gaulle chef du troisième monde". Dans l'air, une nuée de ballons bleu et blanc couleurs de l'Argentine et une pluie de tracts rouges de la C.G.T.

Lorsque le cortège est arrivé sur la place, la scène fut délirante, la cérémonie irréelle. Les hauts parleurs clamaient le discours traditionnel du maire, mais la houle sonore de la foule qu'ils auraient dû couvrir était telle que cette immense clameur passait les microphones et envahissait la place.

Au moment où le général de Gaulle s'apprêta à répondre, une ruée meurtrière, hystérique, faillit se produire. Un policier, énervé par ce déferlement de poings tendus, de cris, de trépignements, franchit une barrière, la matraque levée. La foule le happa et les pancartes se retournèrent pour servir de piques. Une brève bagarre s'ensuivit avec le service d'ordre, puis le policier fut rendu à ses camarades, le pire avait été évité. Pendant ce temps, le général de Gaulle avait prononcé son allocution, personne ne l'avait entendu.

Les manifestations péronistes et les incidents qui se sont poursuivis jusque bien avant dans la nuit, ont entraîné l'arrestation d'une trentaine de personnes.

Voir page 16 : Les péronistes

Tshombé se présentera-t-il à la conférence des pays non-engagés?

LE CAIRE. — Les présidents Nasser et Tito ainsi que Mme Bandaranaike (Ceylan), ont adressé hier, en leur qualité de chefs de puissances invitantes de la conférence des pays non engagés, un télégramme au président Kasavubu lui demandant de ne pas déléguer M. Tshombé à la conférence au sommet du Caire, annonce la radio égyptienne.

Dans leur télégramme, les trois chefs d'Etat demandent au président congolais de représenter personnellement son pays à la conférence du Caire.

Les trois chefs des puissances invitantes de la conférence du Caire, soulignent que leur demande de ne pas voir M. Tshombé prendre part à la conférence "ne doit en aucune façon d'être interprété comme une intervention dans les affaires intérieures du Congo".

Cette demande, poursuit le télégramme, "constitue avant tout un désir sincère d'éviter à la conférence des difficultés inutiles risquant d'entraver sa marche naturelle".

"Nous espérons, ajoute le télégramme, que vous comprendrez les véritables motifs qui ont dicté notre message et nous pensons qu'il vous incombe à vous personnellement de représenter votre pays à la conférence afin d'en assurer le succès".

RESOLUTION DU COMITE POLITIQUE

Une résolution demandant au président Nasser d'envoyer, au nom de la conférence des pays non-engagés, une dépêche à Léopoldville pour prier M. Kasavubu de venir au Caire à la place de M. Tshombé, a été adoptée hier après une très longue délibération, par le comité politique de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-engagés réuni dans la capitale égyptienne pour préparer la conférence plénière qui s'ouvre aujourd'hui.

On précise, de source officielle, que cette résolution— qui fait suite à l'initiative déjà prise dans ce sens par les présidents Nasser et Tito ainsi que par le premier ministre Bandaranaike — a été présentée par le Cameroun et par l'Algérie. Trois pays s'y sont opposés : le Liberia, le Sénégal et le Nigeria.

TSHOMBE IRA-T-IL OU NON?

LEOPOLDVILLE. — M. Moïse Tshombé, chef du gouvernement congolais, devait quitter Léopoldville hier soir pour Le Caire, où il se présentera, aujourd'hui, devant la conférence au sommet des pays non-engagés, apprend-on de bonne source à Léopoldville.

M. Tshombé prendra un avion d'une ligne régulière qui sera détourné vers Le Caire pour la circonstance.

On précise de même source que M. Joseph Kasavubu, président de la République, a décidé de ne pas participer aux travaux de la conférence et a délégué ses pouvoirs à M. Tshombé, qui sera accompagné par un certain nombre de hauts fonctionnaires et de personnalités représentant les diverses tendances politiques, mais dont aucune ne fait partie du gouvernement.

48 chefs d'Etat à la réunion

LE CAIRE. — 48 pays représentés par leurs rois, leurs présidents ou leurs premiers ministres participent à la deuxième conférence des pays non-engagés qui s'ouvre aujourd'hui au Caire.

Dix autres pays enverront des observateurs à cette conférence au sommet, la plus grande réunion de chefs d'Etat et de gouvernement encore jamais vue.

Un certain nombre sont déjà arrivés au Caire et parmi eux le président Ben Bella, Algérie, le président Tito, Yougaslavie, le prince Norodom Sihanouk du Cambodge, M. Lal Bahadur Shastri (Inde), le président Dorticos (Cuba), le roi Hussein de Jordanie, le président Soekarno d'Indonésie, le général Hamin al Hafez, chef de l'Etat syrien et le président Makarios, de la République cypriote.

LUTTE AU "COLONIALISME"

Etant donné la prédominance des pays africains, les observateurs pensent que la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme passera au premier plan des travaux de la conférence, avant même les questions touchant à la coexistence pacifique et les problèmes économiques.

VOIR PAGE 16 : 48 CHEFS D'ETAT

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux. Plus frais.
Min : 35 — Max. : 45
Maximum hier : 51

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

SAINT PLACIDE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU



Voici les 'Rand' de Savage Souliers ultra-légers, souples, flexibles, cuir Arctan, semelles et talons de matière synthétique, talons mexicains. Modèles masculins pointus, traités au procédé "Sanitized"

12.95 LA PAIRE

A, B ou D pointures : 8-12, largeur C; 7-12, largeurs D,E.
C. Pointures 7-12, largeur D

CHAUSSURES POUR HOMMES (rayon 237), au deuxième étage, chez EATON



A. Balmoral habillé, noir seulement. Pointures 8-12 C; 7-12 D, E.

B. Lacé à 2 oeillets et bout rapporté, noir seulement. Pointures 8-12 C; 7-12, D, E.

C. Bout pointu, noir, pointures 7 à 12, D.

D. Loafer noir. Pointures 8-12 C; 7-12 D, E.

Bienvenue aux délégués à **LA FOIRE CANADIENNE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE** *à Montréal, du 4 au 7 octobre*

SELBY présente sa collection AUTOMNALE 1964! Raffinée, équilibrée! Tous ses modèles sont dotés de support plantaire pour votre confort... partout!

21.95 la paire

A. MAIZE, escarpin mettant en vedette le talon haut européen. Cuir de veau noir ou brun rehaussé de piqûres de fantaisie et d'une boucle. Incrustation d'élastique. Pointures 3½ à 10AAA à C.

B. COSY-L, escarpin à talon cubain orné de perforations. Cuir de veau noir ou brun. Pointures 3½ à 10AAA à C.

C. TRENT, escarpin lacé 4-oeillets à talon cubain. Cuir craquelé noir ou brun. Pointures 3½ à 10AAA à D. Aussi disponible en suède noir garni de cuir veau; pointures 3½ à 10AA à D. Brun, pointures 3½ à 10. Largeurs AA à D.



Voyez les autres modèles de la collection automnale "SELBY"

COMPOSEZ 842-9211

ou visitez "LE SALON" au deuxième étage (rayon 335) chez EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9h.30 à 6h., samedi compris — JEUDI et VENDREDI : 9h.30 à 9h. — Le standard des commandes téléphoniques ouvre à 8h.30 tous les matins — 842-9211 — Pour un rayon déterminé : 842-9331

T. EATON Co OF MONTREAL

L'ouragan "Hilda" a fait 31 morts et 160 blessés en Louisiane

LE DEVOIR
MONTRÉAL LUNDI 5 OCTOBRE 1964

Aucun survivant dans la tragédie de l'Alcazaba

TREVELEZ, Espagne — Les restes des 80 passagers de l'aérobus français qui s'est écrasé vendredi sur le mont Alcazaba, ont été redescendus à dos de mulet dans la vallée de Trevelez. Les corps ont été transportés dans l'église Saint-Antoine de Trevelez d'où ils doivent être transférés à Grenade. Le consul de France à Grenade, M. Meersmans, a déclaré qu'il ne sait pas encore si les victimes seront enterrées à Brenade ou ramenées en France par avion. Tous les passagers du DC-6 de l'Union des transports aériens étaient de nationalité française, sauf un, qui était Mauritanien.

L'accident, dont on ignore la cause, s'est produit au cours d'un vol entre Paris et Nouakchott, capitale de la Mauritanie, en Afrique occidentale. Un policier a déclaré que l'identification des restes des victimes sera à peu près impossible. Il a ajouté qu'il y avait "plusieurs petits corps" qui pourraient être des corps d'enfants. Selon la liste officielle des passagers, publiée par l'UTA, il y avait 21 enfants à bord de l'appareil.

L'épave du DC-6 a été repérée plusieurs heures après le désastre, par un avion Constellation sur les premières pentes du pic de Mulhacen, dans la Sierra Nevada. L'appareil s'était écrasé à une altitude d'environ 7,000 pieds.

Pendant les longues heures qui avaient précédé la découverte de l'épave, des informations contradictoires mais toutes également erronées n'ont cessé de faire alterner l'espoir et la consternation. C'est ainsi qu'on crut tout d'abord que la catastrophe s'était produite en mer, au large de Carthagène. Un destroyer espagnol faisait savoir qu'il n'y avait aucun survivant, tandis que le ministère espagnol de l'air annonçait qu'une vingtaine de survivants avaient été recueillis à bord d'un pétrolier britannique. Ce n'est qu'en fin de matinée d'hier qu'on annonçait, de Paris et de Madrid, que l'épave du Paris-Nouakchott avait été découverte dans la Sierra Nevada.

Razzias dans les chalets

SAINT-JEROME —Les chefs de police de 50 municipalités se sont rencontrés jeudi à Saint-Jérôme pour établir les différents moyens de régler un problème qui se pose à l'automne de chaque année, celui des bandes de voleurs qui font des razzias dans les chalets d'été des Laurentides. Le chef de police de Mont-Rolland, M. Pierre Bélair, a déclaré que les voleurs s'infiltraient dans les chalets avec une telle effronterie que la situation devenait alarmante. Ces voleurs attendent l'arrivée de l'automne, lorsque personne n'habite plus les chalets, et vident ceux-ci de tout leur contenu depuis les grille-pain jusqu'aux meubles des diverses pièces.

Faits divers

Plusieurs morts accidentelles au cours de la fin de semaine

Plusieurs morts accidentelles ont assombri une magnifique fin de semaine de début d'automne au Québec. Voici la nomenclature de quelques-uns de ces accidents mortels.

Noyades

Le corps d'un des deux étudiants, qui s'étaient noyés dans la rivière Deschênes lorsque leur canot avait chaviré, a été retrouvé hier à Aylmer. Après avoir retrouvé le corps de Daniel Coutu, 16 ans, la police continuait ses recherches pour retracer celui de Richard Granger, 18 ans. Les deux garçons étaient étudiants au collège Saint-Alexandre de Limbourg, près de Hull.

Accidents de la route

Hubert Dauray, 20 ans, de Pointe-Gatineau a été tué quand son automobile a capoté, près de Hawkesbury, Ontario.

Mme Mignonne Garceau, 52 ans, de Hull, a perdu la vie vendredi soir, lors de la collision de trois voitures, à deux milles à l'est de Hull.

Sylvie Corbeil, six ans, de Ste-Sophie de Lévrard, a été heurtée à mort par une voiture, près de la maison de ses parents. Ste-Sophie est à 75 milles au nord-est de Montréal.

Robert Hébert, 13 ans, a été renversé de sa bicyclette par une voiture dans le village qu'il habitait à 95 milles au nord-est de Montréal, St-Célestin.

Jacques Racette, dix ans, a été fauché par une voiture à Donnacona, 18 milles au sud-ouest de Québec.

VIOLATION DES DROITS CIVIQUES DES NOIRS

Un shérif du Mississippi a été arrêté

WASHINGTON. — Le département de la justice a annoncé samedi l'arrestation du shérif du comté de Neshoba, Mississippi, de son adjoint, de l'ancien shérif et de deux agents de police à Philadelphie, Mississippi. Ils sont accusés d'avoir violé les droits civiques de citoyens noirs.

Les arrestations ont été opérées à la suite de deux inculpations prononcées vendredi soir par un grand jury fédéral qui avait enquêté à huis clos sur le meurtre de trois intégrationnistes dont les corps avaient été trouvés près de Philadelphie le 4 août dernier.

Les cinq hommes ont été arrêtés par des agents du FBI, incarcérés à la prison de Meridian, Mississippi, puis remis en liberté provisoire sous caution de $1,000 chacun après avoir passé trois heures en prison.

Il s'agit du shérif Lawrence Rainey, 41 ans, du shérif adjoint Cicil Price, 26 ans, de M. Neal Burkes, 71 ans, agent de police de Philadelphie, Mississippi, et ancien shérif adjoint du comité de Neshoba dont fait partie Philadelphie, de M. Ethel Barnett, 42 ans, ancien shérif du comté et de l'agent de police Richard Willis, 40 ans, de Philadelphie.

LE GRAND JURY

Les cinq hommes sont accusés d'avoir violé les droits d'un Noir, Sam Germany "en l'arrêtant, l'incarcérant et le détenant" et "en le frappant, le battant et le fouettant". Ils sont également accusés d'avoir forcé Germany à s'incriminer et à confesser des crimes dans l'intention de le priver de ses droits civiques. L'acte d'accusation déclare que quatre autres Noirs du Mississippi ont été privés de leurs droits par les mêmes accusés.

Une deuxième inculpation accuse le shérif Rainey et son adjoint Price d'avoir privé un autre Noir de Philadelphie, Kirk Kulberson "de ses droits garantis par la constitution et les lois des Etats-Unis".

Le grand jury qui a prononcé ces inculpations s'est réuni pendant 15 jours à huis clos à Biloxi, Mississippi. Il est composé de 23 membres. Il a entendu les dépositions de 125 témoins. Il n'a pas été dissous et son président, le juge Sidney Mize a annoncé qu'il se réunirait à nouveau à Jackson, Mississippi, le 21 octobre. Ses membres sont tenus de garder le secret le plus absolu sur les dépositions entendues et sur les délibérations.

Le grand jury avait été convoqué pour enquêter sur le meurtre de trois militants intégrationnistes, Michael Schwerner, 24 ans et Andrew Goodman, 21 ans, deux Blancs venant de New York et James Chaney, 21 ans, Noir de Meridian, Mississippi.

LA NOUVELLE-ORLEANS. — Le bilan du passage du cyclone tropical "Hilda" sur les côtes de la Louisiane, samedi, s'élève à 31 morts et environ 160 blessés, annonce le Bureau météorologique américain.

Le bulletin publié par le bureau fédéral précise qu'"Hilda" perd de sa force et ne peut plus être considéré comme un cyclone mais comme un simple ouragan tropical. L'ouragan souffle actuellement sur les forêts du sud du Mississippi.

La Nouvelle-Orléans n'a que peu souffert du passage du cyclone. Les inondations que l'on redoutait — la plupart des quartiers de la ville étant situés au-dessous du niveau de la mer — n'ont pas eu lieu. Plus de 150,000 personnes ont fui leurs habitations situées le long de la mer.

Les vents sont les plus forts qui aient jamais été enregistrés dans cette région qui, a pourtant déjà été ravagée par un typhon qui fit, en 1957, 500 morts.

Le président Johnson a exprimé ses condoléances à la suite des pertes en vies humaines entraînées par l'ouragan Hilda qui vient de frapper durement l'Etat de la Louisiane. Dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche, il a souligné que les dégâts seraient considérables et que cet Etat bénéficierait d'une assistance fédérale prévue pour les régions dévastées ; les secours coûteraient $1,000,000.

Banks est sommé de comparaître devant un tribunal américain d'ici 2 semaines

TORONTO. — Un représentant officiel de la Upper Lakes Shipping Limited, de Toronto, a confirmé en fin de semaine qu'un subpoena avait été remis à Hal C. Banks sur un yacht dans le port de Brooklyn vendredi soir par suite d'une poursuite en dommages au montant de $5,000,000 qui a été intentée par cette compagnie contre trois syndicats.

Il a affirmé qu'un agent fédéral est monté à bord du yacht appartenant au Syndicat international des gens de mer et a obtenu la signature de M. Banks attestant de la réception du subpoena.

En vertu de ce subpoena, Banks doit se présenter d'ici deux semaines devant un tribunal de New York pour faire une déposition relativement à cette poursuite judiciaire.

La Upper Lakes intente une poursuite au SIGM, à l'Association internationale des débardeurs et à la Marine Engineers Beneficial Association avec lesquels la compagnie est en conflit depuis longtemps.

Des gardes-côtes américains sont montés hier à bord d'un yacht dans le port de Brooklyn après avoir été informés de la présence de Banks.

Un porte-parole de la garde côtière a déclaré que Banks n'était plus à bord et que les autorités de l'Immigration ont été alertées.

Banks, recherché par la Justice canadienne mais non par les autorités judiciaires américaines avait été aperçu jeudi à bord de ce yacht par un journaliste canadien.

L'ancien président des marins canadiens est disparu du Canada en juillet, deux mois après avoir été condamné à Montréal à cinq ans de pénitencier pour avoir conspiré en vue de faire battre le représentant d'un syndical rival.

Le porte-parole de la garde côtière a refusé de dire qui avait demandé à ce groupe d'intervenir dans l'affaire Banks. Il s'est contenté de déclarer que la garde côtière aidait tout simplement "d'autres agences" qu'il n'avait pas l'autorisation d'identifier.

Pas de détails

De son côté, le FBI a affirmé qu'il ne possédait aucun renseignement à ce sujet. Quant à l'Immigration, ses bureaux sont fermés pour la fin de semaine. La police de New York, pour sa part, s'est refusée à tout commentaire.

Le porte-parole de la garde côtière a relaté qu'un officier est tout d'abord monté sur le yacht et qu'il a éprouvé quelque difficulté, les occupants ne se montrant pas trop enclins à la coopération.

L'officier avertit alors ses supérieurs et un groupe de gardes-côtes fit alors irruption sur le navire. A partir de ce moment, les difficultés furent aplanies. Les gardes-côtes empêchèrent les occupants de quitter le yacht en attendant l'arrivée des officiers de l'immigration et de la douane. Le porte-parole a dit ignorer quelles étaient les directives de ces officiers.

Il a ajouté que les gardes-côtes ont relevé "une légère infraction" concernant la disposition des plaques d'enregistrement du yacht. Il a refusé de divulguer le numéro d'immatriculation du navire et a affirmé qu'il ignorait même quel nom il portait.

LE CHERRIER
Rue Cherrier - Parc Lafontaine
EDIFICE DE PRESTIGE DE L'EST CENTRAL



Médecins - assureurs
notaires - ingénieurs, etc.
Air climatisé
Entretien impeccable
Ascenseur rapide
Stationnement intérieur
Service de planification gratuit
Loyer raisonnable.
ARMAND DESROSIERS INC.
845-1144
Occupation 1er mai 1965

COLLOQUE LE 7 OCTOBRE
par le Club Fleur-de-Lys de Montréal
sujet : 2 ETATS ASSOCIES OU INDEPENDANCE
Conférenciers :
Gilles Grégoire, leader parlementaire créditiste
Yvon Groulx, co-auteur du mémoire de la S.S.J.B. (2 états associés)
Me Guy Pouliot, ex-président du R.I.N.
Endroit : Le Réveillon, 5000 est, rue Sherbrooke
Heure : 8 heures p.m.
Tous sont admis — Admission : $1.00

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS.
IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.
CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
VICHY CÉLESTINS FRANCE
Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours
CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

BIENVENUE A BYRRH
le premier apéritif de France



REMINGTON
Maison canadienne-française établie depuis un quart de siècle
Appareils auditifs
Invisibles, modernes !
EXAMENS AUDIOMÉTRIQUES GRATUITS
Pour consultations : tél.: 866-0770
EDIFICE MEDICO DENTAL
1396 ouest Ste-Catherine, suite 412
Gilbert JOBIN, consultant



"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER président
CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
AUSSI LOCATION à long et court terme
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR. 4-1571

à prix populaires
marabout
en vente partout
L'HISTOIRE VECUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
marabout université
en 4 volumes illustrés de plus de 500 photos saisissantes
UN DOCUMENT CAPITAL DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE
en vente partout
$1.75 le volume
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
EDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST, CHRISTOPHE COLOMB, QUEBEC P. Q.

Portes • Fenêtres • Moustiquaires
"ALUMINIUM"
SPECIALITES : Rénovation de maisons-appartements
Institutions et constructions neuves
AERO aluminium inc.
maison essentiellement canadienne-française
10,330 Pelletier, Montréal-Nord Tél. : 321-1222

LE CHAMBORD
3510, De La Montagne, Coin McGregor
sous une nouvelle administration française vous offre de luxueux appartements
1 CHAMBRE A COUCHER $150
2 CHAMBRES A COUCHER $200
AGENT DE LOCATION: VI. 4-7444

Un régal en "TOUTE SAISON"
UN REPAS AU BIFTECK
chez
Moishe's STEAK HOUSE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Les meilleurs biftecks cuits au charcoal à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

C'est le temps de faire installer
les GOUTTIÈRES ho-do
45 pieds de longueurs SANS JOINTS
COULEURS AU CHOIX
Galvanisé • Cuivre • Aluminium • Inoxydable
AUSSI RÉPARATIONS
EXCLUSIVITÉ
PRIMEAU MÉTAL "INCORPORÉ"
ESTIMÉS GRATUITS

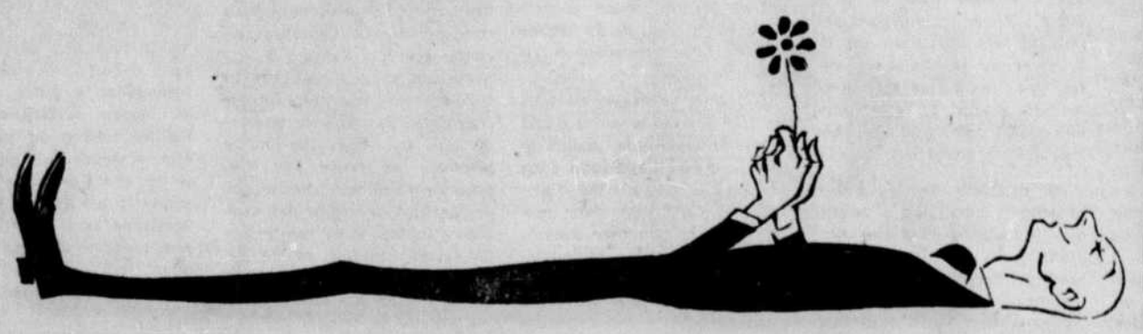


TELEPHONES
MONTRÉAL 322-4160 • QUÉBEC 872-9244



A la fête, à l'école ou au travail
Votre famille doit porter des vêtements propres en toutes circonstances. Les experts Jolicoeur sont tout désignés pour donner aux vôtres une tenue impeccable.
Composez
LA. 1-2161
ROCKLAND
Jolicoeur
Fondé en 1907

VIENT DE PARAÎTRE
JOLIS DEUILS
PETITES TRAGÉDIES POUR ADULTES
Un recueil de contes de Roch Carrier
• Enfin, du neuf : un feu d'artifice dans le ciel gris de notre littérature ! • un livre tendre et féroce...
En vente partout à $1.50
(Distribué par "La Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal — UN. 1-2701



VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

EDITORIAL

De Gaulle, l'Amérique latine et la "troisième force"

La tournée extraordinaire que le président de Gaulle poursuit depuis deux semaines en Amérique latine (et qui va durer huit jours encore) a déjà suscité tellement de commentaires et des plus divers dans le monde entier qu'il semblerait que tout a été dit. Ce voyage, dont on a pu écrire qu'à certains égards il avait quelque chose de la "performance" sportive, n'est pas seulement affaire de prestige français: ses implications multiples et la conjoncture dans laquelle il survient en font un événement politique considérable, de dimension internationale.

Cet événement commande chez nous un intérêt particulier non pas seulement parce que l'évolution de l'influence française dans le monde est une donnée de notre propre situation mais au moins autant parce que nous est ainsi rappelée avec éclat l'importance croissante de l'Amérique latine, relativement voisine et pourtant si lointaine.

●

Outre son caractère original (jamais encore un chef d'Etat n'avait ainsi visité d'affilée les dix pays de l'Amérique du Sud continentale) et, au meilleur sens du terme, spectaculaire, le voyage du général de Gaulle comporte deux aspects liés l'un à l'autre mais très distincts: l'aspect proprement français et l'aspect international. Dans le premier cas, il s'agit pour la France de faire ce que l'on a appelé sa "rentrée" en Amérique latine, plus justement de consolider sa présence culturelle et économique et d'accroître ses échanges de toutes sortes avec l'ensemble latino-américain; dans le second, il y a une tentative, extrêmement prudente et discrète d'ailleurs, pour encourager les aspirations des pays latins à échapper au dialogue avec les seuls Etats-Unis et pour amorcer à long terme un nouvel équilibre des forces.

●

Depuis la première guerre mondiale et surtout à partir de la seconde, la France a vu décroître constamment son influence culturelle et économique en Amérique latine — comme l'Europe en général — cependant que les Etats-Unis y accroissaient la leur dans d'énormes proportions. A l'endroit de Washington, les Latino-Américains éprouvent généralement le sentiment ambivalent que l'on porte envers un allié et protecteur tout-puissant, parfois transformé en tuteur exigeant et gênant: l'irritation qu'il provoque est à la mesure du besoin qu'on en a ou qu'on en croit avoir. Au cours de la dernière décennie, l'Europe occidentale a fait sa rentrée en Amérique latine, notamment dans le domaine économique: ainsi, la langue française et les produits français ont pu reprendre un peu du terrain perdu. Mais la liquidation progressive de l'Ex-Union française, les vastes obligations contractées envers l'Afrique, les difficultés intérieures, interdisaient à Paris une action en profondeur et une politique à long terme en Amérique latine.

La levée définitive de l'hypothèque coloniale, la stabilité des institutions, le redressement économique et financier et le prestige international du général de Gaulle permettent aujourd'hui à la France de se tourner vers l'Amérique latine avec des atouts infiniment supérieurs, dans tous les ordres, à ceux qu'elle détenait jusqu'à ces dernières années. Elle n'a certes pas des moyens matériels égaux à ceux des Etats-Unis, elle en a néanmoins de considérables et elle peut amener ses partenaires de la Communauté économique européenne à accorder aux pays latino-américains un traitement préférentiel. A Santiago (où les entretiens furent apparemment les plus poussés en cette matière), de Gaulle a notamment déclaré: "La France est désormais à même, pour autant que le lui permettent ses charges et ses moyens, de faire de la coopération organisée avec les peuples qui le désirent". Cette coopération prendra d'ailleurs moins la forme d'investissements directs que d'ouverture de crédits à long terme (pour l'acquisition de biens d'équipement), de facilités d'accès des produits sud-américains au marché européen et d'assistance technique (services de spécialistes et experts français, augmentation massive des bourses d'étude et de stage en France).

●

Dès les premiers jours de la tournée latino-américaine, le ministre français des Affaires étrangères a tenu à réaffirmer que Paris n'envisageait aucunement la constitution d'une quelconque alliance latine pas plus que d'un nouveau "bloc" entre l'Est et l'Ouest. Et plusieurs des chefs d'Etat qui ont accueilli de Gaulle ont cru nécessaire de souligner leur volonté de maintenir des liens étroits et amicaux avec les Etats-Unis. Pourtant, derrière ces déclarations officielles et prévisibles, il est impossible de ne pas enregistrer les aspirations, confuses mais certaines, d'une grande partie des masses et surtout de la jeunesse latino-américaine à échapper à une sorte de diktat américain et à rechercher le contact avec l'ensemble du tiers monde, voire à contribuer à l'édification d'une troisième force internationale (pour la première fois pendant la tournée, le mot a été prononcé par le nouveau président du Chili, Eduardo Frei, premier démocrate-chrétien à accéder à la tête d'un Etat latino-américain et dont l'expérience sera suivie avec un intérêt passionné en Amérique et dans le monde entier).

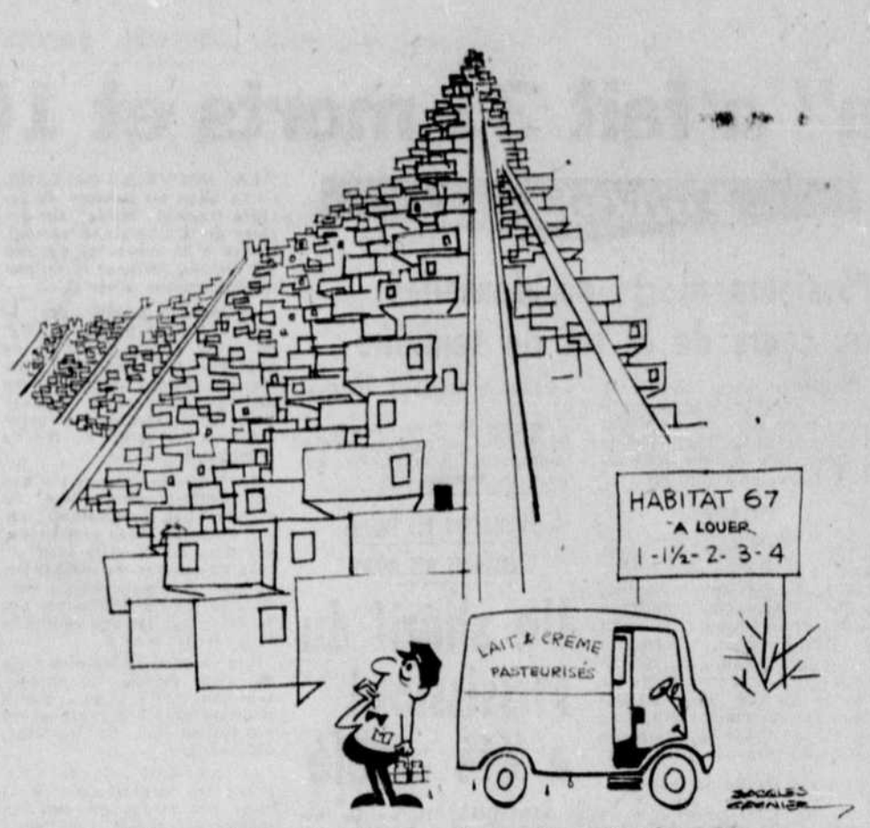
Il n'entre certainement pas dans les intentions du Quai d'Orsay de poursuivre systématiquement un vaste effort de regroupement des non-engagés en vue d'arriver à une troisième force clairement définie et organisée. Mais les dominantes de la politique mondiale du général de Gaulle, les thèmes majeurs de ses interventions des dernières années, les gestes qu'il a faits en Asie (notamment envers la Chine et l'ex-Indochine) comme l'intérêt primordial qu'il attache au tiers monde, autorisent à penser qu'en définitive l'idée d'une sorte de troisième force est un élément-clé de son grand dessein. *"Par-dessus les idéologies essoufflées et les hégémonies lassées, le droit des peuples à disposer entièrement d'eux-mêmes et le devoir des Etats bien pourvus à apporter leur aide désintéressée au développement de ceux qui le sont moins"*: cette formule gaulliste a déjà des résonances profondes en Afrique et en Orient, on le sait; l'Amérique latine pourrait en être la prochaine terre d'élection.

●

Sept pays ont déjà réservé au président de Gaulle un accueil toujours enthousiaste, souvent triomphal. Au-delà de l'affection pour la France et de l'admiration pour son actuel chef d'Etat, cette ferveur exprime indiscutablement le désir du monde latino-américain de n'être plus une sorte de chasse gardée pour les E. U. et le sentiment que le "grand dessein" gaulliste correspond à l'intérêt profond de l'Amérique latine.

Le succès psychologique de cette tournée sans précédent est déjà acquis, et au-delà sans doute de ce que Paris attendait. Les bénéfices d'ordre culturel et économique et le renforcement de l'influence française sont probables. Il restera à voir si, à long terme, les conséquences politiques de l'entreprise seront assez durables pour accroître les chances de ce que, faute d'un terme meilleur, il faut bien appeler une "troisième force".

Jean-Marc LEGER



Deux pintes de lait pour l'appartement 437-2ZP

LETTRE DE ROME

"Nous ne nous laisserons pas embouteiller dans un centre-gauche modéré"

de notre correspondant Georges HUBER

Après le déroulement paisible du congrès national de la démocratie chrétienne, on pouvait espérer que l'Italie connaîtrait quelques semaines d'accalmie, dans l'attente des élections municipales et provinciales de novembre.

Il n'en est rien. Les milieux politiques s'agitent de nouveau. Une crise menace. "Le gouvernement est suspendu à un fil", écrit un hebdomadaire romain.

Trois facteurs notamment ont contribué à créer cet état de malaise: des déclarations péremptoires de M. Giuseppe Saragat, leader du parti social-démocrate, ministre des affaires étrangères; la mise en minorité du gouvernement au sénat, lors du vote d'un décret-loi; enfin, le problème de la présidence de la république.

"Nous ne nous laisserons pas embouteiller"

M. Saragat s'est déclaré déçu du congrès national de la démocratie chrétienne. Il le juge trop modéré. Aussi bien refusera-t-il sa collaboration à une politique de centre-gauche telle que la conçoit M. Rumor, secrétaire de la démocratie chrétienne: "Nous ne nous laisserons pas embouteiller dans un centre-gauche modéré."

Précisant ses conditions, M. Saragat exige que l'aile gauche du parti démocrate chrétien, *les forces nouvelles*, minoritaires, entre dans le nouveau comité directeur de la démocratie chrétienne: "Si vous ne les laissez pas entrer dans le comité directeur de votre parti, nous, sociaux-démocrates, nous nous retirerons de la coalition gouvernementale. Et ce sera la crise."

Ce ton impérieux a heurté les démocrates chrétiens. D'autres déclarations de M. Saragat les ont même inquiétés. Comme s'il oubliait la lutte qu'il a menée pendant de longues années contre le communisme, avec courage et cohérence, M. Saragat entrevoit aujourd'hui la possibilité de quelque collaboration avec eux. Cette "ouverture sur l'extrême-gauche" a surpris les milieux politiques. Les réactions furent vives, jusque dans le camp social-démocrate, où un des leaders, M. E. Rossi, observa que cette volonté d'ouverture n'était pas partagée par l'ensemble des sociaux-démocrates.

Les francs-tireurs

Un incident au sénat a ajouté au malaise créé par les propos de M. Saragat. Incident technique disent les uns; incident politique, prétendent les autres. Lors du vote d'une loi concernant l'augmentation de "l'impôt général sur les entrées", nouvelle ressource de l'Etat pour affronter la conjoncture économique, le gouvernement se trouva mis en minorité, à 15 voix près. Le vote avait été secret. Un examen des résultats révèle toutefois que des sénateurs de la majorité gouvernementale ont dû voter contre la loi. La presse les a qualifiés de francs-tireurs.

Comment expliquer leur geste? Le président de la fraction démocrate chrétienne du sénat estime qu'il y a là un "incident technique", des sénateurs ayant voté contre la loi par pure inadvertance ... Cette explication ne convainc guère. Des observateurs estiment que le geste des francs-tireurs est une protestation, soit contre ce qui est considéré comme une intrusion de M. Saragat dans les affaires internes de la démocratie chrétienne, soit contre la politique actuelle de centre-gauche. Ce serait là, après la volte-face de M. Fanfani et le déclin du groupe des "dorothéens", supporters du président Moro, un nouveau symptôme d'une crise latente.

La vacance du Quirinal

Qu'adviendrait-il dans le cas où, tombé l'actuel cabinet de M. Moro, on ne trouve pas de solution viable à la crise politique? Il faudrait dissoudre les chambres, en vue de nouvelles élections. Or la chose est aujourd'hui juridiquement impossible. La constitution reconnaît ce pouvoir au chef de l'Etat, mais non pas à son remplaçant. Il semble que dans la meilleure des hypothèses, plusieurs semaines devront encore passer avant que le président Segni, actuellement en convalescence, puisse recouvrer la plénitude de ses forces et reprendre toute son activité. D'où la nécessité de trouver d'urgence une solution au problème de la présidence de l'Etat.

Telle est la thèse des socialistes. Ils reprochent aux démocrates chrétiens de s'intéresser plus à la santé du président Segni qu'à la santé de l'Etat. Les républicains soutiennent la même thèse: "Sommes-nous dans un Etat démocratique occidental, ou dans un clan patriarcal, où les sentiments l'emportent sur l'ordre juridique et constitutionnel?"

A peine élus, les membres du nouveau comité directeur de la démocratie chrétienne se trouvent donc affrontés à deux problèmes lourds de conséquences pour l'avenir temporel et, par contre-coup, pour l'avenir spirituel du pays: la tournure à donner à la politique d'ouverture à gauche et l'élection éventuelle d'un nouveau président de la république.

Georges HUBER

L'OPINION DU LECTEUR

La femme dans l'Église

Par Michèle STANTON JEAN

Je voudrais féliciter M. Claude Ryan du vif intérêt qu'il manifeste à l'égard des assemblées conciliaires. Cela contraste étrangement avec les propos que me tenait récemment un clerc résidant à Rome et qui s'exprimait à peu près comme suit: "Je ne lis, ni n'écoute tout ce qui s'écrit et se dit au cours des sessions conciliaires. Seuls ce qui en sortira m'intéresse et je sais que c'est Ottaviani qui remportera la dernière manche, à l'anglaise ..."

Dans une seule semaine, j'ai lu deux intéressants **blocs notes** à ce sujet (23 et 25 septembre). On sent dans ces propos toute l'espérance suscitée par les vues d'un cardinal Cushing sur la liberté religieuse ou d'un cardinal Léger sur ce même problème ou encore sur le "langage ecclésiastique". Mais y perce aussi une certaine angoisse quant à ce qui sera voté en dernier ressort.

Les femmes

Ainsi en ce qui a trait à l'admission d'une femme au Concile, je trouve aussi que c'est "un geste plutôt tardif et timide" que cette nomination de Mlle Monnet. Bien sûr, les laïcs n'ont pas, eux non plus, été admis en grand nombre à ce jour, mais les supérieures des grands ordres religieux n'auraient-elles pas pu se voir ouvrir les portes avant?

Les canonistes

De toute façon, je ne connais pas tous les aspects de la question, mais si on se réfère à l'opinion des canonistes vis-à-vis les femmes, au cours des âges, on est moins surpris et même assez heureux de ce geste. Car comme l'écrivait le cardinal Suenens: "Les canonistes sont, eux aussi, des hommes tributaires de leur temps. Ils ont, au cours des âges, codifié la vie religieuse en se basant sur le type de religion cloîtrée, et dans l'esprit d'une époque qui traitait la femme en mineure en la défendant contre elle-même. Le droit canon porte encore la marque de cette mentalité masculine qui n'a pas encore complètement disparu. On sait qu'une tradition, qu'il faut bien appeler antiféministe a fait long feu.

Elle remonte à Tertullien, dont l'influence a été forte sur ce point. Au souvenir du paradis perdu à cause d'Ève, il accable toutes les femmes, qu'il voudrait voir vêtues d'habit de deuil et de pénitence. S'adressant à la femme de tous les temps, Tertullien s'écrie: "Ne sais-tu pas que tu es une Ève? Tu es la porte du diable. C'est toi qui as profané l'arbre de vie, c'est toi qui as entraîné celui que le démon lui-même n'osait attaquer en face. C'est toi qui as ainsi défiguré l'image de Dieu qu'est l'homme".

Mentalité antiféministe

Le droit canon ancien se ressent de ce préjugé défavorable.

Dans le décret de Gratien on lit une affirmation non équivoque en ce sens:

"La femme n'a pas été faite à l'image de Dieu... D'où l'on comprend pourquoi la loi a voulu que les femmes soient soumises aux hommes et que les épouses soient presque les servantes de leurs maris".

Et ailleurs:

"Il est évident que la femme est sous la domination de l'homme et qu'elle n'a aucune autorité, qu'elle ne peut enseigner, ni être témoin, ni engager sa parole, ni juger".

Certains théologiens, tout comme des orateurs sacrés, ont emboîté le pas pour faire de la femme une sorte de mineure à perpétuité. Saint Thomas lui-même a suivi trop servilement en ce domaine son maître Aristote ...

L'éminent canoniste romain que fut le R.P. van Biervliet, consulteur de la Congregation des Religieux, après avoir souligné l'antiféminisme des canonistes anciens, concluait par ces mots: Il ne faut pas s'étonner que le droit canon ait longtemps reflété la conviction commune de la faiblesse de la femme, de son impéritie en bien des domaines. De là, le souci dominant de la protéger et de suppléer par le ministère des hommes à des carences personnelles..." (Dans "Promotion apostolique de la religieuse", pages 63 et suivantes).

Il ajoute plus loin: "Il serait facile de relever les multiples traces d'une mentalité antiféministe inconsciente, qui se traduit par des jugements sommaires portés par des canonistes et des auteurs spirituels sur la psychologie féminine."

Hier

Dans la même ligne, le chanoine Leclercq écrivait: "Il n'est pas douteux que la situation de la femme telle que l'établissaient la loi et les moeurs du XIXème siècle, n'était pas en tout conforme aux droits et à la mission de la femme. Mais il faut regretter que, dans le féminisme, les catholiques s'inspirant de la tradition de l'Eglise aient été trop peu nombreux. Les milieux intellectuels catholiques ont adopté en général une attitude défensive consistant à défendre, comme s'il représentait la tradition catholique, un code civil inspiré d'un masculinisme paganisant ...

Ainsi s'expliquent que les pays à tradition catholique... soient les pays où l'évolution de la femme est la moins avancée et que les milieux catholiques, influents dans la bourgeoisie, y montrent souvent si peu d'intelligence des besoins de la femme d'aujourd'hui. (Au terme d'un chapitre consacré au mouvement féministe du XIXème siècle, cité par le cardinal Suenens).

Et aujourd'hui

Cette liberté d'intervenir et d'agir au sein de la communauté chrétienne, la femme la réclame à l'heure actuelle car elle se sent en mesure d'y apporter une contribution efficace. Etre reléguée au Cercle féminin de la paroisse ou aux Dames de Ste-Anne ne lui suffit plus. La formation générale que reçoivent les femmes à l'heure actuelle et les études qu'elles font leur permettent, je crois, d'envisager autre chose que l'organisation des bingos paroissiaux et des tirages de dindes!

Alors que tant d'entreprises et d'organismes gouvernementaux manifestent leur désir de lui accorder sa juste place, il serait attristant que l'Eglise n'emboîte pas le pas. Il ne s'agit pas là de récriminations féministes, mais purement de réflexions nées d'un besoin de prendre une part plus que passive au cheminement du laïcat chrétien.

D'ailleurs le bel article de Réjean Plamondon paru dans votre journal, le 24 septembre, résumait très lucidement la question. Comme il le disait si bien: "Il n'est affirmé nulle part dans l'Ecriture que les sacrements de baptême et de confirmation agissent différemment sur les hommes et les femmes et que les uns et les autres doivent avoir un statut différent dans l'Eglise."

Lénine, cité par le cardinal Suenens, a pu écrire: "L'expérience de tous les mouvements libérateurs atteste que le succès d'une révolution dépend du degré de participation des femmes."

Le cardinal ajoute: "Cette parole est à retenir: le christianisme est la révolution libératrice la plus radicale de l'histoire." (Ouvrage cité plus haut, page 28).

lettres au DEVOIR

Bilinguisme officiel

Il me fait plaisir de vous faire parvenir une copie d'un projet de loi concernant la dénomination bilingue de certaines corporations de la Couronne.

Comme vous le constaterez, il s'agit tout simplement de faire respecter les principes énoncés par l'acte constitutionnel de 1867 dans le domaine de l'entreprise publique canadienne.

Vous remerciant pour l'attention que votre journal portera à la présente, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Votre tout dévoué,
Raoul BARBE,
Professeur de Droit à l'Université d'Ottawa et stagiaire à la Faculté de Droit de l'Université de Paris

BILL

Loi concernant la dénomination bilingue de certaines corporations de la Couronne.

Préambule: Considérant qu'en vertu de l'acte constitutionnel de 1867, l'anglais et le français sont les deux langues officielles au Canada; considérant qu'il est opportun que cette règle soit respectée par les entreprises publiques canadiennes; considérant que plusieurs corporations de la Couronne n'ont pas de nom officiel en français; à ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

Titre abrégé:

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi sur la dénomination bilingue des corporations de la Couronne.

Application:

2. La présente loi s'applique aux entreprises canadiennes suivantes:

a) Atomic Energy of Canada Limited;
b) Canadian Arsenals Limited
c) Canadian National (West Indies) Steamship Company Limited;
d) Canadian Patents and Development Limited
e) Defense Construction Limited
f) Eldorado Aviation Limited
g) Eldorado Mining and Refining Limited;
h) Northern Ontario Pipeline
i) Northern Transportation Company Limited;
j) Park Steamship Company Limited
k) Polymer Corporation Limited;
l) The Seaway International Badge Corporation Limited

3. Désormais, les corporations énumérées à l'article 2 portent les noms suivants:

a) Atomic Energy of Canada Limited — Société canadienne de l'énergie atomique limitée;
b) Canadian Arsenals Limited — Société canadienne des arsenaux;
c) Canadian National (West Indies) Steamship Company Limited — Société canadienne de navigation;
d) Canadian Patents and Development Limited — Société canadienne de développement;
e) Defense Construction Limited — Société des constructeurs de défense;
f) Eldorado Aviation Limited — Société aérienne Eldorado;
g) Eldorado Mining and Refining — Société minière Eldorado;
h) Northern Ontario Pipeline — Société des pipelines de l'Ontario;
i) Northern Transportation Company Limited — Société de navigation du Nord-Ouest;
j) Park Steamship Company — Société de navigation Park;
k) Polymer Corporation Limited — Société Polymer limitée;
l) The Seaway International Badge Corporation Limited — Société d'exploitation du pont international.

L'attitude de M. Lévesque

Votre editorial d'hier concernant certaines déclarations récentes de M. René Lévesque ne m'a pas plu; aussi bien vous le dire franchement.

Quand un Canadien français a le coeur à la bonne place, il ne s'en prend pas de la façon que vous le faites aux hommes qui représentent vraiment quelque chose dans la politique de leur patrie.

N'oubliez pas que M. Lévesque a fait plus pour le Québec, en quelques mois de politique, que tous les "Pépins" que nous avons expédiés à Ottawa depuis des générations. Vous devriez songer à cela quand il vous vient à l'esprit de le critiquer.

Au fait, pourquoi vous en prenez-vous à M. Lévesque? Parce qu'il dit ce qu'il pense? Mais, c'est justement pour cela que tant de Canadiens français l'aiment. Il a le courage, lui, d'exprimer tout haut ce que nous gardons péniblement dans notre coeur. Pour une fois que nous avons un politicien courageux, pour l'amour du ciel, laissez-lui la paix.

Depuis quelques années, Québec s'est mis résolument en marche vers son avenir. Il serait temps, il me semble, que les journalistes se décident à appuyer les hommes qui font cet avenir au lieu de les décourager.

R. Hudon, Québec.

BLOCS NOTES

Les provinces atlantiques

Lors de leur réunion à Halifax, la semaine dernière, les premiers ministres des quatre provinces atlantiques ont examiné la proposition de M. Robichaud d'une fusion de ces provinces en une seule. Ils ont décidé d'attendre que le sujet intéresse davantage la population de ces provinces avant d'entreprendre une étude conjointe d'une telle union politique.

Toutefois, on a décidé de faire un premier pas, en favorisant une plus grande coopération sur le plan économique: les ministres de l'industrie et du commerce de ces provinces vont tenir une conférence pour étudier les moyens de promouvoir l'essor économique de cette région, et pour éviter en particulier de se disputer les industries. M. Stanfield a précisé que cette coopération devait d'abord mettre fin "au coupage de gorge entre nous".

C'est en somme une première étape dans l'organisation d'une solidarité régionale; les difficultés économiques de ces provinces ont des points communs; une association économique même très souple pourrait déjà faciliter des progrès. M. Robichaud estime que la coopération dans plusieurs champs d'action sera non seulement avantageuse pour les quatre provinces mais qu'elle conduira à leur union politique.

C'est fort possible, et même probable dans la mesure où les besoins particuliers des diverses régions économiques naturelles du Canada vont jouer un rôle plus accentué dans leur développement industriel et leur progrès social.

Protectionnisme provincial

Cette décision des provinces atlantiques de coopérer pour attirer collectivement des industries rejoint une question discutée au récent congrès de la Chambre de commerce du Canada, à Winnipeg, celle de la préférence que diverses provinces accordent à leurs producteurs, et qui se traduit par le mot d'ordre: "Achetez dans la province". Plusieurs délégués ont critiqué des initiatives de la province de Québec à ce sujet, mais les autres provinces en font autant, de façon plus dissimulée, tandis que le Québec agit au grand jour.

Sur ce sujet un délégué des provinces maritimes a admis que le soutien continue des produits locaux ou régionaux peut coûter cher aux consommateurs et conduire à une fragmentation qui risquerait de nuire à l'unité du pays; mais il a soutenu que dans certains cas la préférence doit être donnée aux produits locaux, lorsqu'il s'agit d'établir une économie locale ou régionale viable, parce que les achats effectués dans une région entraînent de la part du producteur des dépenses qui profitent à cette région.

Si l'on rapproche cet argument de la décision prise à Halifax, cela signifie que les quatre provinces atlantiques vont éviter de se disputer les industries, mais leur nouvelle solidarité peut transposer dans une certaine mesure la notion de préférence provinciale sur le plan de la région atlantique, par opposition au reste du pays.

Une telle politique est plus justifiable dans le cadre d'une région économique naturelle que lorsqu'on l'applique dans les limites artificielles d'une province, sauf que dans certains cas la province correspond à une division régionale. Sur ce plan il existe une solidarité normale des provinces atlantiques et le même phénomène vaut pour les provinces des prairies, où le premier ministre de la Saskatchewan a aussi proposé une fusion des trois provinces. On voit par là que les réalités économiques jouent un rôle plus grand qu'autrefois et tendent à prendre le pas sur des divisions politiques artificielles.

Dans plusieurs régions du pays, l'industrialisation est en retard, au moins quant à l'industrie secondaire, et cela pourrait justifier des préférences provinciales ou régionales provisoires; il n'y a probablement que l'Ontario qui serait moins justifié d'utiliser cette méthode, mais c'est là qu'on a pu l'appliquer depuis plus longtemps par suite de la concentration industrielle dont cette province a bénéficié.

Le cas du Québec

Le premier ministre du Manitoba, M. Roblin, dans un discours qu'il a prononcé au congrès de la Chambre de commerce du Canada, a apporté son appui à l'attitude du Québec sur les programmes conjoints. Il a affirmé que les options par lesquelles notre province se retire des programmes fédéraux-provinciaux permettent de régler des conflits d'intérêt et de juridiction de façon pratique, et de répondre aux réclamations du Québec sans lui accorder de traitement de faveur.

Cette prise de position de M. Roblin est d'une grande importance car elle apporte l'appui d'un chef conservateur à une pièce maîtresse du fédéralisme coopératif, et elle réfute les critiques de ceux qui prétendent que ce droit d'option menace la cohésion du pays et l'autorité nécessaire du gouvernement central.

L'avantage de l'option, c'est qu'on l'offre à toutes les provinces et non seulement au Québec; et en même temps l'usage qu'en fait le Québec n'empêche pas les autres provinces de maintenir leur association plus étroite avec Ottawa dans ces programmes et de prendre une orientation différente de celle du Québec.

Sans doute il y a le danger que par ces voies divergentes le Québec et le reste du Canada s'engagent dans des directions opposées et s'éloignent de plus en plus. Il faut bien accepter ce risque, au moins dans une certaine mesure, si l'on veut sincèrement reconnaître à notre province un statut particulier. Mais l'unité relative du pays peut être protégée quand même, si les chefs politiques savent respecter les exigences du fédéralisme tant pour l'autonomie efficace du Québec que pour les conditions essentielles du lien canadien.

P. S.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: Edition quotidienne, livraison par porteur Montréal, Québec Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $23. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: Victor 4-3361

En juin, le tiers des étudiants du secondaire ont échoué

25% en 9e et 10e années 57% en 11e et 62% en 12e

par Jules LeBLANC

Le tiers des étudiants du cours secondaire ont échoué aux examens officiels de juin dernier dans les écoles catholiques de langue française du Québec, et ce tant dans les institutions indépendantes que dans les écoles publiques. Dans le secteur public, sur les 136,436 étudiants des classes de 9e à 12e années qui se sont présentés aux examens, 44,336 ou 32.5 p.c. ont échoué; 42.2 p.c. des garçons et 23 p.c. des filles ont échoué. Les examens de reprise ont permis de réduire le pourcentage d'échecs à 28 p.c. Dans le secteur privé, le pourcentage des échecs a été légèrement plus élevé : 5,182 des 15,087 candidats, soit 34.3 p.c., ont échoué; on ne connaît pas encore les résultats des examens de reprise.

En 9e année, 25 p.c. des étudiants du secteur public et 22 p.c. de ceux du secteur privé ont échoué. En 10e année, les proportions d'échecs sont respectivement de 23.7 et 19.3 p.c. En 11e année, ils sont de 57 et 56 p.c., tandis qu'en 12e année, ils atteignent 62.1 et 74.8 p.c.

Ces chiffres se dégagent d'un rapport statistique sur les résultats des examens officiels de juin 1964 que la direction générale des programmes et des examens du ministère de l'éducation a terminé jeudi dernier et qu'elle a rendu public samedi, à l'issue du 17e congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Il s'agit de données préliminaires et il semble que les résultats définitifs indiqueront un nombre d'échecs légèrement inférieur précise le rapport. Celui-ci a été distribué aux quelque 1,300 commissaires d'écoles qui ont participé à ses assises, à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal. Il ne contient aucune donnée concernant la 8e année et l'ensemble du cours secondaire classique.

UNE CAUSE : LES EXAMENS

Le rapport souligne les trois points suivants : "1) à tous les niveaux et dans tous les secteurs ou presque, les filles réussissent substantiellement mieux que les garçons; 2) les premiers élèves issus du nouveau cours scientifique ont connu des échecs extrêmement nombreux, la moitié des garçons et 65 p.c. des filles ont obtenu leur certificat cette année; 3) en 11e et 12e année, les résultats des élèves des écoles indépendantes sont faibles, surtout chez les garçons."

Le rapport ajoute que, parmi les causes de ces nombreux échecs à tous les niveaux, "il faut probablement inclure les examens eux-mêmes". A cet égard, le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, a expliqué aux commissaires d'écoles que le nouveau programme d'études (qui s'étend sur quatre ans au lieu de cinq ans) n'est pas encore rodé, ce qui a mené les professeurs à insister sur des aspects différents du programme; nombre d'étudiants ont ainsi été pris au dépourvu par certaines questions d'examens.

Le rapport souligne que "ce problème des examens est une des préoccupations premières du ministère" et rappelle qu'"un nouveau type d'examens expérimentaux sera mis à l'essai au mois de décembre auprès de quelque 150,000 élèves du cours secondaire".

Enfin, il note que "cette expérimentation n'est pas une conséquence immédiate des échecs subis au mois de juin par un grand nombre d'élèves, puisque ce projet était déjà ébauché avant que les résultats de juin ne fussent connus. Ces résultats, cependant, lui donnent toute son actualité et ne laissent aucun doute quant à sa nécessité."

ACTION RAPIDE, ENERGIQUE

Commentant ces résultats, M. Jean-Marie Joly, le directeur général des programmes et examens au ministère de l'éducation, a affirmé aux commissaires d'écoles que le ministère devra "agir très rapidement et très énergiquement pour résoudre ce problème".

La réforme, a-t-il souligné, devra porter sur la forme des examens, sur le type d'aptitudes intellectuelles que les examens sondent et non plus sur la quantité de connaissances), ainsi que sur la correction.

Sur ce dernier point, il a précisé que les nouveaux examens tenteront de réduire la part d'arbitraire et de subjectivité qui est laissée aux correcteurs et qui est amenée par les questionnaires eux-mêmes. Il a indiqué, à titre d'exemple, qu'une même copie de géométrie a été corrigée par des dizaines de professeurs et que la note accordée par chacun a varié entre 32 et 92 p.c.

M. Joly a souligné la nécessité d'avoir des examens qui, dans une même matière, présentent des difficultés égales d'une année à l'autre et qui, dans toutes les matières, présentent des difficultés égales à l'intérieur d'une même session d'examen. Cela ne peut pas être fait tout de suite, mais il faudra y tendre, a-t-il ajouté. "L'obtention d'un certificat ne doit pas dépendre de l'année à laquelle on se présente", a-t-il affirmé.

De son côté, M. Tremblay, s'est dit d'avis que si, chaque année, un grand nombre d'étudiants ne sont pas admis dans les universités françaises du Québec, c'est beaucoup plus à cause de la mauvaise formation qu'ils ont reçue qu'à cause du manque de places.

Interrogé à ce sujet, M. Tremblay a déclaré : "Je ne pense pas que ce soit en raison du manque de places que les étudiants sont refusés. Dans l'ensemble des facultés la grande masse des étudiants refusés le sont parce qu'ils ne rencontrent pas les exigences des facultés où ils veulent s'inscrire."

Soulignant que, dans certaines facultés, il arrive que 40 à 50 p.c. des candidats échouent à l'examen d'entrée, il a ajouté : "Le problème réside dans la formation des étudiants du secondaire et en particulier dans les examens qui sont donnés au secondaire."

A propos des nouveaux examens expérimentaux, M. Tremblay a déclaré que l'un des buts de l'expérience qui sera tentée sera d'habituer les étudiants à un nouveau type de questionnaire de façon qu'ils ne soient pas pris au dépourvu lors des examens officiels.

LE RAPPORT STATISTIQUE

Le rapport statistique sur les examens officiels de juin 1964 indique ce qui suit en ce qui a trait aux écoles publiques :

En 9e année, 25 p.c. des candidats ont échoué, soit 35 p.c. des garçons et 15.6 p.c. des filles. Dans la section générale, 32.5 p.c. des candidats ont échoué (41.2 p.c. des garçons et 22 p.c. des filles), tandis que dans la section scientifique, 17.7 p.c. des candidats ont échoué (26.5 p.c. des garçons et 10.5 p.c. des filles).

En 10e année, 23.7 p.c. des candidats (33.6 p.c. des garçons et 14 p.c. des filles) ont échoué. Dans la section générale, la proportion a été de 26.8 p.c. (33.9 et 17 p.c.); dans la section scientifique, elle a été de 21.1 p.c. (31.7 et 12.8 p.c.); dans la section commerciale, elle a été de 21 p.c. (44.1 et 12.3 p.c.).

En 11e année, 57 p.c. des candidats (61.9 et 46.1 p.c.) ont échoué. Dans la section générale, la proportion des échecs a été de 45.5 p.c. (52.7 et 32.9 p.c.); dans la section scientifique, elle a été de 59.3 p.c. (67.6 et 52.4 p.c.); dans la section commerciale, elle a été de 55 p.c. (81.9 et 42.4 p.c.). Après la reprise du mois d'août, la proportion d'échecs est tombée à 36.5 p.c.; dans chacune des sections, elle est tombée respectivement à 31, 41 et 27 p.c.

En 12e année, 62.1 p.c. des candidats (70 et 50 p.c.) ont échoué. Dans la section scientifique, option A, la proportion a été de 67.4 p.c.

(Suite à la page 12)

FCSCQ : Lévis Sauvé devient le nouveau président général

M. Lévis Sauvé, de La Salle, en banlieue de Montréal, a été élu en fin de semaine président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Le président de l'Association diocésaine de Montréal succède à M. Jean Leduc, de Forestville, qui a démissionné.

M. Paul Desrochers, du diocèse de St-Jérôme, a été réélu président de la section rurale, tandis que MM. Simon Carrière, du diocèse de Valleyfield, et Albert T. Viel, du diocèse de Rimouski, ont été réélus respectivement 1er et 2e vice-présidents de cette section.

Les trois représentants de la section urbaine au sein de l'exécutif de la FCSCQ, sont nouveaux : Me Jacques Riverin, du diocèse de Chicoutimi, succède à M. Sauvé, à la présidence de cette section ; M. Marcel Lortie, président de l'association diocésaine de Québec, succède au Dr Albert Ouellet, également du diocèse de Québec, à la 1ère vice-présidence de cette section ; M. Romain Robidoux, du diocèse de St-Jean, succède à M. Jules Thibault, du diocèse de Sherbrooke, à la 2e vice-présidence de cette section.

Les sept membres de l'exécutif sont élus chaque année par le conseil d'administration de la FCSCQ, parmi ses membres. Le conseil d'administration, lui, est composé de délégués de chaque association diocésaine. Un incident cocasse accompagne l'élection à la présidence de M. Sauvé : l'association diocésaine de Montréal n'a pas encore désigné ses délégués au conseil d'administration pour l'année 1964-65 ; elle le fera dans trois semaines, lors de son assemblée générale annuelle. Ainsi, techniquement, M. Sauvé pourrait alors ne plus être éligible au poste qu'il occupe depuis vendredi soir. Mais ceci n'est qu'une technicalité...

La restructuration est adoptée

Le projet de restructuration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et de réaménagement de ses services a franchi les deux étapes prévues pour son adoption et le conseil d'administration est maintenant chargé de préparer les changements de caractère juridique qu'implique cette réforme.

Le projet mis de l'avant jeudi matin par le président sortant M. Jean Leduc (et ce, à titre personnel) a été étudié en commissions par les 1,300 commissaires d'écoles qui ont participé ces jours derniers au 17e congrès de la FCSCQ. Réuni en séance plénière, le congrès a adopté le projet sans l'amender de façon substantielle et a présenté des voeux en ce sens à l'assemblée générale de la FCSCQ

(Suite à la page 12)

D'ici un mois, la majorité des comités scolaires régionaux doivent être créés

"La majorité des comités régionaux de planification scolaire doivent être constitués d'ici un mois", a affirmé samedi à Montréal le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay s'adressait à quelque 1,300 commissaires d'écoles réunis à l'hôtel Reine Elisabeth à l'occasion du 17e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. M. Tremblay a également affirmé que le ministère reconnait la nécessité de construire des résidences d'étudiants dans certaines commissions scolaires régionales.

Le sous-ministre synthétisait alors les rapports des six commissions de travail du congrès qui avaient étudié vendredi le "livre blanc" de l'éducation et "l'opération 55".

Il a souligné que trois préoccupations générales se dégageaient des travaux des congressistes sur ce sujet : 1) le recrutement et la formation de professeurs qualifiés; 2) la construction éventuelle de pensionnats dans certaines commissions scolaires régionales; 3) le rôle du ministère de l'éducation dans "l'opération 55".

Cette opération, a souligné M. Tremblay, doit se réaliser à l'intérieur d'un "calendrier très serré" et il importe que ceux qui doivent ouvrir la marche commencent sans tarder. L'opération serait complétée d'ici 30 mois et ce, en cinq étapes: 1) les dernières commissions scolaires régionales doivent être créées d'ici le mois de novembre; 42 des 55 régionales prévues existent présentement; 2) les derniers comités régionaux de planification doivent être établis en décembre 1964; 3) les derniers plans scolaires régionaux doivent être mis au point en avril 1965; 4) la mise en chantier des derniers projets de constructions doit avoir lieu en novembre 1966; les dernières constructions doivent être terminées en avril 1967.

Au sujet du rôle du ministère de l'éducation dans "l'opération 55", deux attitudes contradictoires se dégagent des travaux des commissions, a continué M. Tremblay. Les uns "attendent plutôt passivement que le ministère leur dise quoi faire et tranche leurs problèmes"; les autres s'inquiètent et pensent que tout a été décidé à l'avance. "l'opération 55" consistant seulement à faire entériner ce qui a été décidé au ministère.

Dénonçant ces deux attitudes, M. Tremblay a expliqué que, pour "l'opération 55", le ministère a établi les principes d'une politique générale, le principe fondamental de cette politique étant que l'enseignement doit être mis à la portée de tous. Puis, il a mis au point les aspects techniques du problème et il fournit aux organismes régionaux toutes les données qui décrivent la réalité dans leur milieu respectif. Mais il reste des choix à faire et des plans à élaborer en fonction de ces données et de ces choix : et ceci doit être fait par les commissions scolaires; c'est à elles qu'il appartient de "prendre en mains leurs problèmes".

RESIDENCES D'ETUDIANTS

En ce qui concerne les pensionnats, M. Tremblay a signalé que les commissaires d'écoles ont étudié en commissions les problèmes que la régionalisation scolaire pose dans le domaine des conditions dans lesquelles les jeunes étudieront par suite de la distance qu'ils auront à parcourir chaque jour et de leur transport par autobus.

Soulignant la nécessité d'éviter que les "conditions d'études" imposées aux jeunes soient trop onéreuses, le sous-ministre a affirmé que des pensionnats seront érigés sur le campus de certaines commissions scolaires régionales. "Tout le monde est d'accord sur la nécessité de pensionnats", y compris le ministre Paul Gérin-Lajoie, a-t-il précisé.

"Il reste à établir les modalités de l'organisation, de l'administration et du financement de ce service : ces modalités peuvent varier beaucoup d'un endroit à l'autre. Au cours de l'année, d'ici deux ans au plus tard, une politique claire sera établie à ce sujet."

Le congrès et l'assemblée générale de la FCSCQ ont adopté plusieurs résolutions touchant ce problème. L'une d'elles demande au gouvernement du Québec de modifier la loi concernant le financement des investissements universitaires de façon à permettre aux commissions scolaires régionales d'emprunter de la Société centrale d'hypothèques et de logement — une agence fédérale — pour financer la construction de résidences d'étudiants.

D'autres résolutions demandent que le transport des élèves des classes maternelles soit subventionné sur la même base que le transport des élèves réguliers et que le transport des élèves le midi soit subventionné comme celui des élèves le matin, c'est-à-dire, dans les deux cas, à raison de 75 p.c. du coût du transport.

De son côté, le directeur général de l'équipement scolaire au ministère de l'éducation, M. Gilles Bergeron, a affirmé: "Il ne faut pas croire qu'étant donné l'urgence (de "l'opération 55"), il faudra construire coûte que coûte" et que le ministère acceptera tout. Si les soumissions sont trop élevées par rapport aux dépenses prévues, les commissaires d'écoles devront reviser leurs projets.

Une autre résolution concernant ce sujet a été rejetée. Elle demandait "que les mesures nécessaires soient prises afin que les élèves soient libres de poursuivre leur cours primaire et secondaire jusqu'à la 9e année dans leur milieu respectif et éviter ainsi de longs transports fatigants sur les chemins d'hiver".

Interrogé au sujet de la lenteur du ministère dans l'approbation des projets de construction, M. Bergeron a signalé que cette lenteur est souvent attribuable aux commissions scolaires elles-mêmes. Pour éviter qu'il y ait trop de locaux d'un certain type et pas assez d'un autre type dans une même école, a-t-il expliqué, nous sommes souvent obligés de retourner leurs projets aux commissions scolaires afin de connaître l'utilité ou la nécessité des locaux demandés.

Il a ajouté que lorsque les plans scolaires régionaux seront établis, l'approbation des constructions prévues par le plan sera facilitée et, en conséquence, accélérée. De plus, depuis deux ans, les professionnels qui préparent les plans et devis des écoles ont "appris un peu plus les règles de l'économie" en ce domaine, ce qui facilite la tâche du ministère.

M. Tremblay, pour sa part, a insisté sur la nécessité de construire des écoles qui puissent s'adapter aux changements de programmes et qui "ne paralysent pas les progrès de la pédagogie". Il faudra de façon permanente, "mettre les pierres et les briques au service de la pédagogie et non pas l'inverse".

FCSCQ : refus de réduire à un mois les vacances des maîtres

Une résolution visant à obliger les professeurs à demeurer au service de leurs commissions scolaires 12 mois par année et à réduire ainsi leurs vacances à un mois, a été rejetée en fin de semaine par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, au cours du 17e congrès annuel de cet organisme.

On sait que, parmi les conditions de travail que le Conseil des ministres a imposées "d'autorité" aux professeurs d'écoles normales, vendredi, il en est une qui prévoit que ces enseignants n'auront désormais qu'un mois de vavances.

Cette décision pose en outre le principe que le temps que ces professeurs consacrent à leur perfectionnement sera considéré comme du travail régulier. Le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, a souligné samedi l'importance extrême de ce principe et laissé clairement entendre qu'il s'appliquera éventuellement à tous les enseignants du Québec.

La résolution que la FCSCQ a rejetée réclamait l'adoption d'une loi provinciale pour obliger les professeurs à "demeurer au service d'une commission scolaire 12 mois par année afin de collaborer à tout le travail d'organisation d'une année scolaire et profiter de cette période (estivale) pour faire l'étude de diverses questions de caractère pédagogique. Il est entendu que les cours de perfectionnement en rapport avec l'ensei-

(Suite à la page 12)

PATROUILLE CANADIENNE DE SKI présente

FILM SUR LE SKI

"SNOW MOTION"

PRODUCTION DE "DICK BARRYMORE"

LUNDI 5 OCT. (NARRATION ANGLAISE) — MARDI 6 OCT. (NARRATION ANGLAISE) — MERCREDI 7 OCT. (NARRATION FRANCAISE)

Deux représentations chaque soir, à 7 hres et 9 hres

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL

9155, rue ST-HUBERT (Près de CREMAZIE)

Entrée: $2.00, taxe incl. Billets à la porte ou "The Ski Shop". Kerr's - Bob Lunny's - Murray's Sporting Goods - Sport Chalet - Raymond Lanctôt - André Jacques." Prix de présence.

DERNIERE SEMAINE POUR VOUS INSCRIRE AUX

PROGRAMMES 1964-1965

COURS SUPERIEURS ET COMPLETS

Conversation ANGLAISE

ESPAGNOLE — ITALIENNE — ALLEMANDE

✓ Programmes à TOUS LES NIVEAUX ET Cours AVANCES de PERFECTIONNEMENT. (Option aux Sessions du Soir ou du samedi après-midi).

✓ TESTS ET EXAMENS DE COMPREHENSION SANS FRAIS qui déterminent exactement le programme conforme aux connaissances actuelles de chaque élève en Conversation.

✓ Méthode comportant TOUS LES NOUVEAUX PROCEDES D'ENSEIGNEMENT prouvés incontestablement supérieurs, suivant les plus récents travaux de recherches dans ce domaine.

✓ Tous les Cours sont dirigés par d'éminents professeurs, dont la réputation en tant que linguistes est solidement établie.

Toutes les personnes désirant bénéficier de cet enseignement supérieur, doivent faire leur demande d'admission immédiatement en fixant leur rendez-vous pour une entrevue au Secrétariat, Section "A", de :

Ecole facile d'accès pour tous

Heures des entrevues de 9h. a.m. à 9h.30 p.m.

L'ACADEMIE DES HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES

2015, rue DRUMMOND, Suite 401 — 4e étage — Tél : 849-9154

Tests les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13 octobre de 1 h. p.m. à 9.30 p.m.



Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada

(rendement moyen jusqu'à échéance: 5.00% par an)

à la Banque Royale

Demandez le bulletin de souscription à la plus proche succursale. Paiement comptant ou par mensualités. Les Obligations d'Épargne du Canada ont toujours la même valeur et sont encaissables n'importe quand, à leur valeur nominale accrue de l'intérêt.

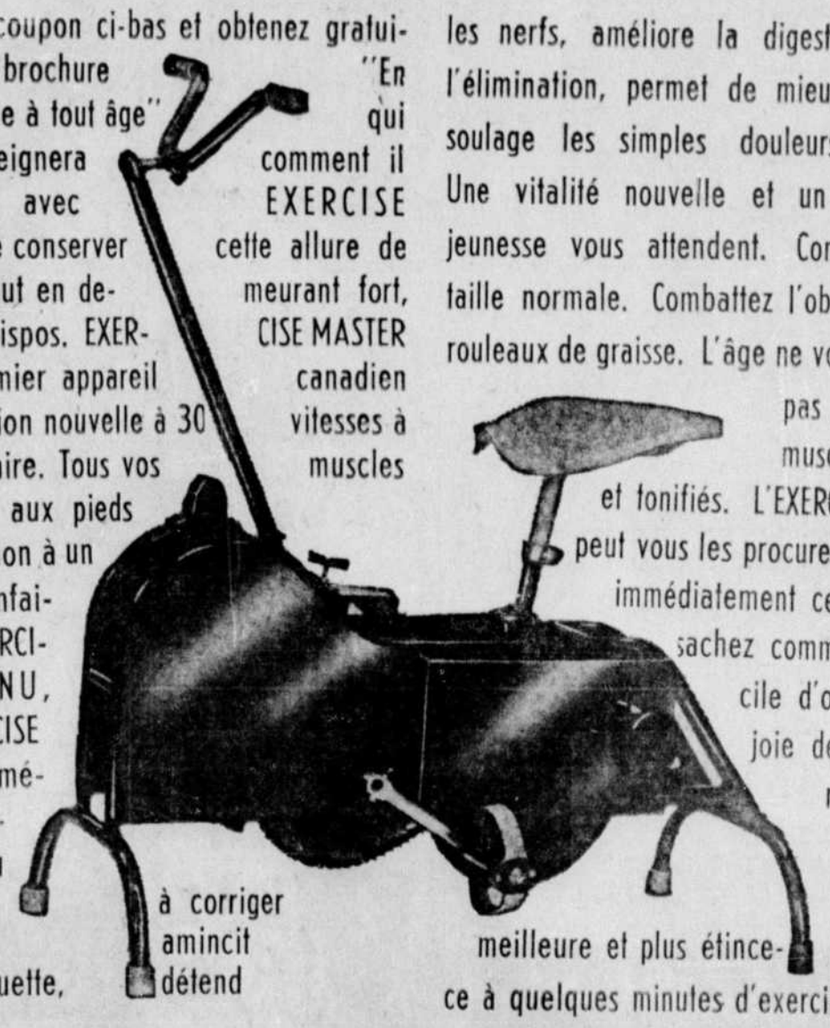
BANQUE ROYALE

Soyez

EN PLEINE FORME

à tout âge!

Postez le coupon ci-bas et obtenez gratuitement la brochure "En pleine forme à tout âge" qui vous renseignera comment il est facile, avec EXERCISE MASTER, de conserver cette allure de jeunesse tout en demeurant fort, svelte et dispos. EXERCISE MASTER est ce premier appareil canadien de conception nouvelle à 30 vitesses à prix populaire. Tous vos muscles de la tête aux pieds à corriger sont en action à un rythme bienfaisant. L'EXERCICE CONTINU, avec EXERCISE MASTER, améliore la circulation du sang, aide à corriger votre poids, amincit votre silhouette, détend les nerfs, améliore la digestion, facilite l'élimination, permet de mieux dormir et soulage les simples douleurs d'arthrite. Une vitalité nouvelle et un regain de jeunesse vous attendent. Conservez une taille normale. Combattez l'obésité et ces rouleaux de graisse. L'âge ne vous empêche pas d'avoir des muscles souples et tonifiés. L'EXERCISE MASTER peut vous les procurer. Retournez immédiatement ce coupon et sachez comme il est facile d'obtenir cette joie de vivre, ce regain d'entrain et une santé meilleure et plus étincelante grâce à quelques minutes d'exercice par jour.



BROCHURE GRATUITE

Appelez VI. 9-7075 "service téléphonique 24 heures par jour — dimanche compris" et obtenez gratuitement dès aujourd'hui votre exemplaire "En pleine forme à tout âge". Ce dépliant vous explique en détail comment il est facile de conserver cette allure de jeunesse à l'aide d'Exercise Master.



POSTEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT OU APPELEZ VI. 9-7075

EXERCISE MASTER

4008 St-Denis, Montréal — VI. 9-7075

"Service téléphonique 24 heures par jour, dimanche compris"

S.V.P. faites-moi parvenir la brochure "En pleine forme à tout âge", qui me sera postée sans aucuns frais, ni obligation de ma part.

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

Ville ..... Téléphone .....

J.D. — 8-9-64

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville

FESTIN

A l'O.N.F., on travaille au montage du long métrage de Fernand Dansereau, réalisé avec Ginette Letondal et Alain Cuny sur un scénario d'Alec Pelletier, qui retrace, sur le plan de l'histoire et de la fiction, la vie des missionnaires du Québec à l'époque de Jean de Brébeuf. Le titre choisi pour le film est "Le Festin des morts"; à l'Office, quelques jeunes irrévérencieux le désignent entre eux sous le nom de "Miam miam"...

COMPLEMENT DIRECT

Le Salon du Livre de Québec, (Canada-Belgique), aura lieu du 22 au 27 octobre au Pavillon Pollack de la Cité universitaire de Ste-Foy. Le thème de cette importante manifestation: Le livre, complément de l'éducation.

"LES COMEDIENS"

Charles Aznavour, venant de Paris, est arrivé à New York pour y passer une semaine au cours de laquelle il prendra connaissance du script du film "Le jour de sa mort", qui doit être filmé en Israel au printemps.

PROBLEME

On se heurte parfois, au hasard des rencontres, sur des gens qui déplorent: "Personne ne me comprend. Personne ne m'aime." Carl Dubuc, humoriste bien connu, affirme quant à lui: "J'ai un problème. Ma femme me comprend."

CONFERENCE

Jeudi, à 8h.30, au Musée des Beaux-Arts, le violoniste Joseph Berljawsky parlera de l'influence sur les interprètes des éléments esthétiques et expressifs, tels que les développaient les compositeurs du XVIIIe siècle.

FEMME INSECTE

L'Elysée présentera à partir de vendredi le film très réaliste du Japonais Shohei Imamura (version originale, sous-titres anglais): "The Insect Woman".

RECORD

L'avion d'Air-Canada, à bord duquel se trouvait l'orchestre japonais "Kwansei Gakuin" qui se produira dimanche à Montréal, a battu tous les records de distance des vols sans escale. Il a relié Tokyo à Montréal en 12 heures et 24 minutes.

FOU, FOU, FOU...

Le film en cinérama de Stanley Kramer, "It's a Mad, Mad, Mad, Mad World", a réalisé une recette brute de $15 millions en dix mois. Le film, acheté 9 millions par "United Artists", qui en assure la distribution, continue à être projeté dans 27 cinémas non-permanents.

A LA GALERIE NATIONALE

Artisanat, miniatures indiennes et exposition des prix Guggenheim

La Galerie nationale du Canada communique le programme de ses prochaines expositions:

Du 1er au 25 octobre, typographie 1964; du 1er au 25 octobre, miniatures indiennes; du 9 octobre au 9 novembre, exposition internationale des prix Guggenheim; du 22 octobre au 22 novembre, George Pepper: peintures de guerre; du 30 octobre au 22 novembre, médailles Massey pour l'architecture en 1964; du 6 au 29 novembre, l'art et l'artisanat allemands.

Le cycle de conférences sera le suivant:

Le 20 octobre, M. Otto Haupt: "Les beaux-arts et les arts mécaniques; le 27 octobre, M. John Steegman: "Le goût au début de l'époque victorienne"; le 10 novembre, M. Francis Haskell: "Canaletto et la lumière"; le 17 novembre, Mme Renée Marcousé: "L'oeil à l'écoute".

L'exposition "Typographie 1964" sera présentée à Ottawa, à la Galerie nationale, du 1er au 25 octobre. Deux cent soixante-sept exemples de bons dessins typographiques, choisis parmi plus de 2,200 envois, seront présentés sous les auspices de la Compagnie de papier Rolland Ltée et de la Society of Typographic Designers of Canada.

Une exposition de 80 miniatures indiennes sera présentée à la galerie des estampes, au troisième étage. Les miniatures, parmi les plus admirables du genre, proviennent de la célèbre collection des deux distingués spécialistes en peintures indiennes, Mme Mildred Archer, de l'India Office Library, et M. W.G. Archer, conservateur honoraire à la section indienne du Victoria and Albert Museum de Londres. Ces miniatures aux couleurs riches, aux détails soignés et raffinés et aux motifs d'un grand attrait fourniront l'occasion d'étudier la diversité des modes en peinture indienne du XVIIe au XIXe siècle.

Pasolini à nouveau primé par l'OICC

A Assise, le film "L'Evangile selon Matthieu", du metteur en scène Pier Paolo Pasolini, a reçu le grand Prix annuel de l'Office International du Cinéma Catholique par décision du Jury réuni dans cette ville. Ce film avait déjà été primé par cet organisme au Festival de Venise.

Deux chefs polonais dirigeront l'OSM

L'Orchestre Philharmonique de Varsovie est arrivé vendredi après-midi à New York en route pour Washington pour le début d'une tournée de six semaines aux Etats-Unis au cours de laquelle l'orchestre donnera des concerts dans 29 villes des Etats-Unis et du Canada.

M. Zadislaw Sliwinski dirige la troupe qui comprend 101 musiciens et neuf chefs d'orchestre et solistes.

Le premier concert sera donné dimanche après-midi à Constitution Hall, à Washington.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Sviatoslav Richter — 8.30

COMEDIE CANADIENNE — Jean-Leon Destiné — 8.30

THEATRE DE LA PLACE — "Le Quadrille" — Tous les soirs à 9 h. relache lundi) — Samedi, 8 h. et 10.30.

THEATRE DE LA POUDRIERE — "La main passe" — 8.40 — Relâche, dim. et lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Des enfants de coeur" — 8.30.

LES SALTIMBANQUES — "Haute Surveillance" — Jeu. ven. sam. 8.30 — Dim. 7.00

CINÉMA

ALOUETTE — "20,000 Leagues under the Sea" — 10.15 - 1.00 - 3.45 - 6.25 - 9.10.

AVENUE — "Nothing but the best" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

BIJOU — "Secret professionnel" — 12.44 - 4.24 - 8.28 — "La Violetera" — 2.24 - 6.04 - 10.02.

CANADIEN — "Médecin pour femmes" — 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.30 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.

CAPITOL — "Viva Las Vegas" — 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.30.

CHAMPLAIN et CREMAZIE — "La Grande Bouffe" — 2.42 - 6.21 - 10.00 — "Le Scandale" — 12.45 - 4.24 - 8.03.

CHATEAU — "Les diamants du Mékong" — 2.35 - 6.20 - 9.30 — "Une famille explosive" — 1.05 - 4.30 - 8.00.

CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINE-WEEK-END — "Procès de Jeanne d'Arc" "La douceur du village" ven. 8.00 Sam. et dim. 2.00 - 8.00.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. dim. 1 h.

DORVAL — (Red Room) "South Pacific" — 6.30 - 9.00 — mer. sam. et dim. 2.00 (Salle dorée) — "The Victors" 8.45 — "Psyché 59" 7.00 merc. sam. et dim. 1.00.

ELYSEE — Resnais: "La Peau douce" — du lun. au ven. — 7.30 - 9.30 - sam. 5.30 - 7.30 - 10.00. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Eisenstein: "Festival Jean Vigo"; "L'Atalante" et "Zéro de conduite" lun. au vend. — 7.30 - 9.30 — sam. 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim. — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 9.30.

EMPIRE — "Festival Bergman" — FRANCAIS — "3 filles en furie" — 2.50 - 6.15 - 9.35 — "A chacun son paradis" — 1.15 - 4.40 - 8.00.

GRANADA — "Les diamants du Mékong" — 2.35 - 6.20 - 9.45 — "Une famille explosive" — 1.10 - 4.35 - 8.00.

KENT — "7 Faces of Dr. Lao" — 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

LOEW'S — "Good Neighbor Sam" — 9.50 - 12.05 - 2.20 - 4.35 - 6.55 - 9.15.

LAVAL — "Le diable et les 10 commandements" — 1.30 - 5.25 - 9.20 — "Inconnu aux services secrets" — 12.00 - 3.35 - 7.30.

LA SCALA — "Adam et Eve" — 3.21 - 5.25 - 8.27 — "Et Dieu créa la femme" — 12.45 - 3.48 - 6.41 - 9.44.

OUTREMONT ET MONKLAND — "South Pacific" — 2.00 - 5.15 - 8.30.

PAPINEAU — "Les diamants du Mékong" — 1.10 - 4.35 - 8.00 — "Une famille explosive" — 2.40 - 6.00 - 9.30.

PALACE — "Night of the Iguana" 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15

PASSE-TEMPS — "Lola" — 12.30 - 5.15 - 10.00 — "Les dents du diable" — 3.25 - 8.10 — "La chasse au gang" — 1.55 - 6.40.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 3.30 - 6.50 - 7.00 - 9.20 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15

PLAZA — "Médecin pour femmes" 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.

RIALTO — "The Killers" — 12.45 - 3.40 - 6.35 - 9.40 — "He Rides Tall" — 2.15 - 5.15 - 8.10.

RIVOLI — "3 filles en furie" — 2.50 8.15 - 9.35 — "A chacun son paradis" — 1.15 - 4.40 - 8.00.

ST-DENIS — Sam. dim. jeu. ven. — "Jules César conquérant de la Gaule" — 12.50 - 4.45 - 8.20 — "Les croulants se portent bien" — 2.35 - 6.30 - 10.05. Lun. mar. merc. — "Les croulants se portent bien" — 12.20 - 3.10 - 10.00. "Parade de mode" — 2.10 - 8.25. "Jules César conquérant de la Gaule" 3.25 - 6.40.

SAVOY — "The Killers" — 12.45 - 3.40 - 6.35 - 9.40 — "He Rides Tall" — 2.15 - 5.15 - 8.10.

SEVILLE — "Becket" — 8.15 — mer. et sam. — 2.15 - 8.15 —Dim. — 2.15 - 7.45.

SNOWDON — "Woman of Straw" — 12.50 - 2.50 - 4.50 - 6.55 - 9.00.

STRAND — "The Killers" — 11.25 - 2.50 - 6.20 - 9.45 — "He Rides Tall" — 10.00 - 1.25 - 4.50 - 8.20.

WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.05 - 3.35 - 6.05 - 8.35.

RADIO-SELECTION

LE LUNDI 5 OCTOBRE

- A 9h.30 du matin, Partage du jour, avec Renée Larochelle et Reginald Martel.
- A l'émission Fémina, à 10 heures, la chronique de mode, avec Marie-Paule.
- A 10h.15, Psychologie de la vie quotidienne, avec Théo Chentrier et Lizette Gervais.
- A 1h.15, Lettre à une Canadienne, signée Marcelle Barthe.
- A 4h.15, Visite royale à Summerside, I.P.E.
- A l'émission Ad lib, à 8h.30, André Hébert présente de la musique d'ameublement.
- Sur toutes les scènes du monde, à 8 heures, Rodogune, de Corneille, avec Denyse Pelletier, Corinne Valois, Jean Faubert, Albert Millaire, Hélène Loiselle, Georges Carrère et Yvon Bouchard.
- A 9h.30, La Revue des arts et des lettres.

CJMS — FM

- De 12.00 à 1.00 p.m. — Extraits de Ballets — Gluck Motti. Musique de Ballet — Schubert: "Rosamunde" — Adolphe Adam: "Giselle".
- De 1.00 à 3.00 p.m. — Opérettes et Extraits d'opéras — "Ciboulette" de Reynaldo Hahn. — Francis Lopez et Raymond Vinay — "Méditerrannée" — Nicolai Gedda, ténor chante des airs d'opéras français.
- Vers 9.00 p.m. — Les Grands Classiques "Oeuvres" principales" — Antonin Dvorak: "Symphonie — "Scherzo Capriccioso".
- De 12.00 à 1.00 a.m. — Musique d'avant-garde — John Coltrane au saxophone avec orchestre — Trio de Jacques Loussier.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2

7.00 Musique
7.15 Téléjournal
7.30 LONG MÉTRAGE — "L'Affaire Cicéron" — espionnage américain
9.15 Le Sceptre et la masse
9.00 Jean Sébastien Bach
9.15 Arrivée de SM la Reine
9.30 Ulysse et Oscar
9.50 Ouragan
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Arrivée de SM la Reine
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cérémonie du dépôt à Charlottetown
11.30 Un inspecteur sentimental — "Voyage en Grèce"

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Mire
11.00 Bien l'honneur
12.00 Manchettes - horaire
12.15 En matinée — "Plus bel amour de don Juan" - espagnol - drame sentimental
3.00 Bon après-midi
4.00 L'Homme invisible
4.30 Football - Toronto à Régina
5.30 L'Homme invisible
6.00 Télé-Métro
6.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Virginien
9.00 Télé-quilles
10.00 Découvertes 64
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA — "L'Affaire Français" — français policier
12.15 FERMETURE

CBMT — Canal 6

1.33 Today on CBMT
1.35 News And Weather
1.36 MOVIE MATINEE — "Shoot first" - en pionnage
5.00 As the World Turns
3.30 Take Thirty
4.05 TBA
4.15 Royal Visit
5.15 TBA
6.00 Karen
6.30 Maritime Gazette
7.01 CBC Evening News
7.34 Sports With Doug Smith
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Show Of The Week
9.00 Danger Man
10.01 Five British Sculptors
10.30 The Way Things Are
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Science Fiction — "The Day Earth Stood Still"

1er FESTIVAL INGMAR BERGMAN
CE SOIR
Pour informations: Tél.: 274-4521
"A TRAVERS LE MIROIR" à 6 h.30 et 10 h.
et au même programme: "L'OEIL DU DIABLE" à 8h.15
Prix Spéciaux
2 films pour le prix d'un seul!
en exclusivité à l'
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
451 avenue Ogilvy (coin Durocher)

LE Jazz HOT
94 STE-CATHERINE EST UN. 1-8213
PRESENTE
MARTIAL SOLAL ET SON TRIO
LES VILLAGE STOMPERS
Casa Loma
Commençant le 12 octobre: GENE KRUPA et son quartette

16-17 OCTOBRE
COMÉDIE - CANADIENNE
861-3338
8H.30 P.M.
Admission:
$2.50 - $2.00 - $1.50
Billets en vente au guichet de la Comédie-Canadienne
CLAUDE GAUTHIER

DINAMIC
présente un spectacle éblouissant
Muriel Millard
Sacha
et les danseurs de Muriel Millard
12-13-14-15 octobre à 8.30 p.m.
billets 3.00 - 2.50 - 2.00 - 1.50
Comédie Canadienne
861-3338

Unique à Montréal!
Le MENU du JOUR de L'ANJOU
comprenant un potage, un hors d'oeuvre, un choix de six plats de viande garnis de pommes de terre et de légumes appropriés, un dessert, un café.
A partir de $1.30 tout compris
"Les meilleures spécialités à la carte"
1204, DRUMMOND
UN. 6-0668
Licence complète
Stationnement gratuit d'une heure
Cartes de crédit

GRAND GUIGNOL DE PARIS SUR SCENE
UN SPECTACLE DE CHOC et d'HORREUR
LA VIOLEUSE
DRAME EN 2 ACTES
AUSSI
Comédie en 1 Acte
ECOLE DU STRIP-TEASE
AH! LES BELLES BACCHANTES
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Orpheum
849-2153 525 Ste-Catherine ouest
FERME AUJOURD'HUI
DEMAIN À 8.30 p.m.

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h. 15 — Pas de courses le mardi
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680. Venez donc!

THÉATRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
Dimanche 2.30, 7.30
Grand succès de rire
LES ENFANTS DE...
comédie de F. CAMPAUX
ABONNEMENTS et RESERVATIONS
AU STELLA 844-1793

Cote de satisfaction la plus élevée (91%) au Festival du film de Montréal
Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CLIMATISATION IDÉALE
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 2.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

à LA POUDRIERE
la main passe
DE GEORGES FEYDEAU
Patricia Nolin
Geneviève Salbaing
Ulric Guttinguer
Marcel Cabay
Edgar Fruitier
Jean-Pierre Compain
Jean-Louis Paris
Benoit Marleau
Jean Faucher
Bernadette Morin
Jacques Thibault
Vincent Roberge
Mise en scène: Ulric Guttinger
Relâche dimanche et lundi
Reservations: LA. 6-0821

CINERAMA Lun... Mar... 8h. 30 CINERAMA
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et Nulle part ailleurs à Montréal en CINERAMA
43e SEMAINE 238,000 SPECTATEURS
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
• 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam.
• Vous rirez à vous tordre les côtes! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electriques, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal — AV. 8-7102 ou 3603

ÉLYSÉE CINÉMA D'ART 88 MILTON / 842-6091
8e SEMAINE
FESTIVAL JEAN VIGO
1934 ••• L'ATALANTE
1932 ••• ZERO DE CONDUITE
derniers jours
la peau douce
la peau douce

Un Chef-d'Oeuvre de présentation, de mots d'Esprit et de Sous-Entendus!
3e SEMAINE
Horaire
2.42
6.21
10.
ANNIE GIRARDOT MARIE BELL
La Bonne Soupe
Egalement à l'affiche: LE SCANDALE (en couleurs)
CHAMPLAIN et CREMAZIE
Ste-Catherine et Papineau LA. 4-1685
St-Denis et Crémazie DU. 8-4210

SAINT-DENIS VI. 2-3171 1594, ST-DENIS
HUMOUR, CHARME
Fernand GRAVEY Sophie DAUMIER Pierre DUX Nadia GRAY
JEUNESSE TENDRESSE
Les croulants se portent bien
Une immense fresque Un film colossal!
CAMERON MITCHELL DOMINIQUE WILMS RICK BATTAGLIA
CINEMASCOPE EN COULEURS
JULES CESAR CONQUÉRANT DE LA GAULE
Les défilés de modes Dupuis AUTOMNE 1964
Sous le thème Beauté de la Couleur dans la Mode
Lundi, mardi, mercredi, 5, 6, 7 octobre en matinée et en soirée
Commentateurs: Mme Jeannette Bertrand — Miss Télévision '64
Artiste invité: Fernand Gignac-M. Télévision '64
A l'orgue: Paul Chartrand

Garde à l'affiche en troisième semaine extraordinaire
LA SCALA
Papineau et Beaubien, 721-5107
LA CREATION D'UN MONDE MASCULIN! et FEMININ! ★ ★
"ADAM et EVE"
"et DIEU CREA LA FEMME"
BB et les hommes

METRO-GOLDWYN-MAYER PRESENTS
ELVIS PRESLEY & ANN-MARGRET
A JACK CUMMINGS-GEORGE SIDNEY PRODUCTION
Viva Las Vegas
PANAVISION & METROCOLOR
HORAIRE: 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.30
A L'AFFICHE CAPITOL Air climatisé

UNE RANDONNEE HONTEUSE A TRAVERS LA RACE HUMAINE!
5e SEM.
MONDO CANE
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
HORAIRE: 10.00 - 12.00 - 1.55 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45

RICHARD BURTON · AVA GARDNER
DEBORAH KERR · SUE LYON
un homme trois femmes une nuit
THE NIGHT OF THE IGUANA
"Iguana déborde de tension sexuelle" M. Y. World Telegram
5e SEMAINE
PALACE
HORAIRE: 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
AIR CLIMATISE

5e SEMAINE
"GOOD NEIGHBOR SAM" COUL.
Jack LEMMON · Romy SCHNEIDER
HORAIRE: 9.50 - 12.05 - 2.20 - 4.35 6.55 - 9.15
AIR CLIMATISE
LOEW'S

Les enfants de 10 ans et plus sont admis tous les jours, jusqu'à 3.20 p.m. — Admission .65
Le FILM le plus PUISSANT de TOUS!
WALT DISNEY présente
20,000 Leagues UNDER THE Sea
KIRK DOUGLAS JAMES MASON PAUL LUKAS PETER LORRE
A l'affiche au cinéma à air climatisé
TECHNICOLOR®
UN. 1-2807 ALOUETTE
HORAIRE: 10.15 - 1.00 - 3.45 6.25 - 9.10

Cinema PLACE VILLE MARIE
ENSEMBLE
SOPHIA LOREN MARCELLO MASTROIANNI
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW
HORAIRE: 12.15 - 2.30 4.50 - 7.00 9.30
12e SEM.
AIR climatisé
11e SEM.
HORAIRE 12.30 - 2.40 4.50 - 7.05 9.15
"BRILLIANT! A "TOM JONES" WITH JETAWAY!"
Little Cinema
the Easy Life

théâtre • musique • cinéma • variétés

568 concerts JMC seront présentés dans 97 villes au Canada cette saison

Le centre JMC de Montréal présente, cette année encore, une série internationale, cette fois à l'Auditorium de l'Ecole Normale Jacques Cartier. Les artistes qui participeront à cette série donneront deux récitals à Montréal. Le Quintette Eichendorff de Vienne, célèbre en Europe par ses sérénades aux châteaux d'Autriche, jouera le 30 octobre et le 5 novembre; le Quatuor à cordes de Copenhague, dont la tournée canadienne fait partie d'une série de concerts en Italie, en Scandinavie et en Allemagne, sera entendu à Montréal les 13 et 19 novembre; puis, Dale Bartlett, premier prix du Concours Musical National JMC 1964 et gagnant du prix "La Fondation des Amis de l'Art" pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée à ce même concours, donnera un récital les 4 et 10 décembre; la deuxième partie de la saison sera inaugurée à Montréal par la Percussion de Paris, de retour au Canada et à Montréal après un éclatant succès l'an dernier, qui donnera un concert les 11 et 12 février; quatre membres des célèbres Solistes de Zagreb, groupés sous le nom de Quatuor de Zagreb termineront la série internationale 1964-65 les 12 et 18 mars.

7 concerts

De plus, le centre JMC de Montréal, en collaboration avec le Comité des Jeunes de l'Orchestre Symphonique de Montréal, présente à la jeunesse de la métropole cette saison, 7 concerts avec l'Orchestre Symphonique de Montréal à la Place des Arts. Ces concerts sont réservés aux jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants universitaires à temps complet. Le programme se lit comme suit: mercredi 28 octobre — Anton Kuerti, pianiste et Witold Rowicki, chef d'orchestre; mercredi 25 novembre — le "Messie" de Haendel dirigé par Hans Swarowsky avec les solistes Donald Gramm, Pierrette Alarie et Léopold Simoneau; mercredi 9 décembre — Marek Jablonski, pianiste et Richard Bonynge, chef d'orchestre; jeudi 21 janvier — Calvin Sieb, violoniste et Zubin Mehta, chef d'orchestre; samedi 30 janvier, en matinée — le Ballet National du Canada; jeudi 4 février — Alfred Brendel, pianiste et Zubin Mehta chef d'orchestre; mercredi 7 avril — Antonio Janigro, violoncelliste et chef d'orchestre.

Il reste encore quelques places disponibles pour cette série. Les intéressés peuvent obtenir des formules de demandes en téléphonant au Secrétariat JMC à 274-4378.

Echanges

La ville de Saint-Jean, à Terre-Neuve se joint cette année à la liste des villes canadiennes qui reçoivent annuellement des artistes JMC. Terre-Neuve devient donc la neuvième province canadienne à accueillir les Jeunesses Musicales. Le concert inaugurant cette première saison sera donné par le pianiste canadien Dale Bartlett, gagnant du Grand Prix du Concours Musical National JMC de 1964, le 7 novembre à Saint-Jean. Ce nouveau centre recevra par la suite le Quatuor à cordes de Zagreb, la Percussion de Paris et un Trio d'opéra composé de Micheline Tessier, Jean-Louis Pellerin et Gaston Germain, accompagnés par la pianiste Lise Boucher. Ces quatre tournées de concert seront aussi présentées aux centres JMC de la Gaspésie, du Bas du Fleuve, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et des Cantons de l'Est. Il faut noter ce pendant, que pour les villes de la Gaspésie et du Bas du Fleuve, Micheline Tessier sera remplacée par Jean Patenaude dans le Trio d'Opéra et que Marek Jablonski fera la tournée JMC au lieu de Dale Bartlett dans les centres des Cantons de l'Est.

A titre d'échange international JMC, Marek Jablonski, gagnant du 1er Concours Musical National JMC pour piano jouera à Vienne et en Yougoslavie, puisque le Quatuor de Zagreb et le Quintette Eichendroff de Vienne donneront des tournées de concert JM au Canada.

LE THEATRE QUEBEC PRÉSENTE

P'tit BONHEUR de Félix LECLERC

THÉATRE NATIONAL — 1220 est, rue S. Catherine — 521-4751

Reportages spéciaux

à l'occasion de la visite de

Sa Majesté la Reine

lundi 5 octobre	4h. 15 et 10h. p.m. Arrivée de Sa Majesté à Summerside (IPE)
mardi 6 octobre	1h. 30 et 10h. p.m. Inauguration de la Place de la Confédération (Charlottetown)
mercredi 7 octobre	10h. 45 a.m. Visite de Sa Majesté aux enfants et aux anciens combattants de Charlottetown
samedi 10 octobre	10h. a.m. Arrivée de Sa Majesté à Québec
lundi 12 octobre	10h. a.m. Cérémonie au Cénotaphe d'Ottawa
mardi 13 octobre	9h. 30 a.m. Départ de Sa Majesté

au canal 2 de radio-canada

Ne manquez pas de voir . . .

Festival TV-Musique

DU JEUDI 1ER OCT. AU MARDI 6 OCT.

TOUS LES JOURS DE MIDI À 11 P.M., LE SAMEDI À PARTIR DE 10.30 A.M.

PALAIS DU COMMERCE MONTRÉAL

ENTRÉE: $1.00 (ENFANT ACCOMPAGNÉS PAR UN ADULTE: 50¢)

Voyez les plus récents postes de TV — radio — haute-fidélité — et les instruments de musique.

PRIX INTÉRESSANTS À GAGNER!

Les prix qui seront remis ont une valeur marchande de plusieurs milliers de dollars — ils vont des téléviseurs aux tourne-disques.

REVUES SUR SCÈNE SENSATIONNELLES!

Avec, en personne:

FRAN WARREN LUCIEN HETU

DENNY VAUGHAN et son ORCHESTRE

SPECTACLES CHAQUE JOUR à 2h.30, 7h.30 et 9h.30

Artistes invités, mardi le 6 octobre

A 12h.30 — Danielle et Michèle

A 4h. — Marthe Fleurant



Nous avons tous une bonne raison d'économiser

Achetez des Obligations d'Épargne du Canada

Faciles à acheter

Faciles à acheter, comptant ou par versements, à votre travail selon le mode d'épargne sur le salaire, ou de votre banque, courtier en valeurs mobilières, agent de change, société de fiducie ou caisse populaire. Elles sont disponibles en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000, jusqu'à $10,000 par personne. Les Obligations d'Épargne du Canada sont vraiment à la portée de tous!

Simples à encaisser

Simples à encaisser, en tout temps, à toute banque, à leur pleine valeur plus l'intérêt. Si vous désirez obtenir votre argent, vous n'avez qu'à remplir la demande de remboursement sur l'obligation même et présenter celle-ci à votre banque. Vous recevrez votre argent immédiatement. Une Obligation d'Épargne du Canada, c'est vraiment mieux que de l'argent comptant!

Bonnes à garder

Bonnes à garder, puisqu'elles vous donnent un bon intérêt le 1er novembre de chaque année: 4½% chacune des 2 premières années, 5% chacune des 5 années suivantes et 5½% chacune des 3 dernières années; un rendement moyen de 5.00% l'an si détenues jusqu'à l'échéance dans 10 ans! Avec les intérêts accumulés, une obligation de $100 de l'émission 1964 vaudra $150.50 dans 10 ans!

À travers la province

Abus des tests

QUEBEC. — Les collèges classiques du Québec mettront un terme à l'usage abusif qu'on a fait jusqu'à présent des tests d'orientation en en limitant l'usage aux seuls spécialistes.

Cette décision a été prise par les psychologues et conseillers en orientation professionnelle des collèges classiques du Québec qui clôturaient, à Québec, 3 journées d'étude.

Le groupe s'est choisi un nouveau président, l'abbé Paul Provencher du séminaire de Trois-Rivières. Il succède à l'abbé Pierre Bergevin du séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville.

La commission des psychologues demande à la Fédération des collèges classiques que le matériel psycho-métrique ne soit manié que par des spécialistes.

Elle va plus loin en formulant le désir que ce matériel ne soit vendu qu'à des professeurs qualifiés.

Après avoir formulé des félicitations à l'endroit du service de l'information du ministère de l'éducation, les psychologues et les orienteurs ont souhaité des relations plus étroites avec ce service, avec les centres de recherches des universités et avec leurs collègues qui travaillent au niveau des commissions scolaires régionales.

A l'Hôtel-Dieu de Montréal

L'Hôtel-Dieu de Montréal annonce la nomination des membres de son nouveau conseil d'administration et l'élection du président, du vice-président, ainsi que de la directrice générale de l'hôpital.

Le nouveau conseil est ainsi formé de : M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la Cour du bien-être social et vice-président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, président; M. Jean-Louis Cousineau, homme d'affaires, vice-président; Soeur Thérèse Trottier, r.h.s.j., directrice générale de l'Hôtel-Dieu de Montréal; Dr Jacques Bruneau, délégué du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu; Soeur Madeleine Bachand, r.h.s.j., de l'Hôtel-Dieu de Montréal; Soeur Thérèse Payer, r.h.s.j., de l'Hôtel-Dieu de Montréal; M. Robert Marchand, c.a.; Soeur Liliane Péloquin, r.h.s.j., de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme; Soeur Hélène Lamarre, r.h.s.j., de la Maison provinciale; M. Yves André, secrétaire (sans droit de vote); Soeur Marie-Laure Jacques, r.h.s.j., trésorière (sans droit de vote).

Ces nominations et élections ont été faites en conformité de la Loi des Hôpitaux du Québec (bill 44) et de la charte de la Corporation des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal.

Belgo-Luxembourgeois

A l'occasion du trentenaire de la fondation de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise au Canada, un déjeuner aura lieu le jeudi, 8 octobre, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Monsieur Mitchell Sharp, ministre canadien du commerce et du tourisme, traitera des rapports d'affaires entre le Canada et la Belgique. M. Gérard D. Lévesque y représentera le gouvernement du Québec. M. Arthur Haulot, commissaire général au tourisme de Belgique et président de la Commission européenne de tourisme, répondra au nom de la Belgique.

Les maitres-électriciens

La Corporation des maitres électriciens du Québec tiendra son XIVe congrès annuel, les 15-16-17 octobre prochain, à l'hôtel Windsor de Montréal.

Placé sous le thème "Gestion de l'entreprise", ce congrès rassemblera dans la métropole plus de 500 entrepreneurs électriciens venus des quatre coins de la province. En plus de discuter ensemble des problèmes d'intérêt commun, de procéder à l'élection partielle de l'exécutif de la C.M.E., les congressistes entendront des conférenciers réputés leur parler des divers aspects de la "gestion d'une entreprise".

Les deux faits saillants de cette rencontre massive des maitres électriciens seront sans contredit : 1) l'exposition "le maitre électricien" dont les quelque 300 stands, représentant le vaste panorama de l'industrie électrique, seront présentés en la salle Windsor et 2) le banquet de clôture (7h. p.m. samedi), au cours duquel M. Carrier Fortin, ministre du travail, sera le conférencier d'honneur.

Ce XIVe congrès permettra à ses membres de faire le bilan d'une année de progrès. Il fournira, de plus, au public par l'entremise de la presse écrite, parlée et télévisée, le tableau complet de ses activités et la preuve que la Corporation des maitres électriciens assume, avec la plus grande efficacité, le rôle qui lui est dévolu dans la société du Québec.



Funérailles, ce matin, de M. Alfred Guimond

M. Alfred Guimond, ancien pompier au service de la cité de Montréal, époux de Dora Joanisse, est décédé à l'âge de 73 ans, après une longue maladie. Il était le fils de Joseph-Elzéar Guimond et d'Elize Castonguay du Cap Saint-Ignace.

Entré au service des incendies de Montréal en janvier 1919, il avait pris sa retraite en février 1946. Il avait été aussi à l'emploi de Canadair durant 11 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Maurice, sa bru, Mme Maurice Guimond (Pauline Girard), un frère et une belle-soeur, M. et Mme Bruno Guimond du Cap St-Ignace et 3 petits-enfants, Pierre, Francine et Claudette Guimond.

La dépouille mortelle est exposée aux salons L. Thériault, 1270, Laprairie. Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de la Paix de Verdun. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Bourgault : la visite royale, propagande pour la Confédération !

QUEBEC. — M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale a déclaré à Québec que la vague de terrorisme qui déferle sur la province depuis deux ans est attribuable aux transferts de responsabilités qui se font à propos de tout et de rien.

Le journaliste montréalais a dit que la visite de la reine au Québec représente le pire transfert de responsabilités.

"On fait venir la reine au pays afin qu'elle serve de propagande pour la Confédération", a dit M. Bourgault qui parlait devant les membres d'un club social de la banlieue de Québec.

"La reine n'est pas impliquée dans cette affaire, a-t-il affirmé, mais jamais nous l'accepterons pour fournir de la propagande à une charte confédérative que nous rejetons".

Le chef séparatiste a dit que l'on accuse les Canadiens français de tout ce qui peut survenir de mal au pays et ce sans cependant chercher la cause de tous ces maux.

Soulignant le fait que les Canadiens français sont renommés pour être peu démocratiques, il a affirmé que cette situation était due à l'exemple que ces mêmes Canadiens français ont reçu à l'école anglophone.

M. Bourgault a dit que si nous avons présentement un mauvais système d'éducation, c'est un peu de notre faute, "mais nous devons avant tout l'imputer aux Canadiens anglais qui ne nous ont pas permis de nous en bâtir un bon".

Le chef du RIN a admis que le mouvement qu'il dirige est en partie responsable de la présente révolution mais il a précisé que tout le monde avait sa part de responsabilités.

SECRETAIRES

Pour travailler à l'Université de Montréal

Qualifications : Connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés; bonne vitesse en dactylo et sténo, ou (et) pouvant utiliser le dictaphone; 11e année (cours commercial), expérience minimum de deux ans comme sténo-dactylo.

Veuillez appeler: Service du Personnel, 733-9951, poste 241

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Casier 807, Le Devoir

ON DEMANDE

Une sténo-secrétaire parfaite bilingue, ayant excellente connaissance de la sténographie française et anglaise et de la dactylographie. Doit posséder beaucoup de versatilité et de rapidité dans l'exécution de ses fonctions, de même que de l'initiative personnelle.

Doit avoir au moins quatre à cinq années d'expérience dans ce genre de travail.

Instruction requise: Minimum 12e année plus cours commercial ou préférablement un baccalauréat.

Toute réponse sera gardée strictement confidentielle. Prière d'adresser votre réponse à:

Case postale 946, Le Devoir.

SECRETAIRE DEMANDEE

Bureau d'architectes requiert les services d'une secrétaire bilingue.

Qualifications requises: sténographie, dactylographie, classification et travail général de secrétariat.

Conditions de travail excellentes.

Salaire à discuter.

JODOIN, LAMARRE, PRATTE & CARRIÈRE,
ARCHITECTES

2245 Sherbrooke est, Montréal. — 526-9131

MACHINISTE 4A et 4R POUR MOTEUR FIXE

Est demandé pour travail permanent, par une importante usine, pour la transformation des produits alimentaires dans Ville Mont-Royal.

Le candidat doit posséder les deux diplômes 4A et 4R, et doit être apte à travailler à des heures variées.

Les bénéfices des employés comprennent: un plan d'assurance médicale supplémentaire, une assurance-groupe et un plan de retraite.

Adressez vos demandes d'emploi en mentionnant votre curriculum vitae à :

KRAFT FOODS LIMITED
Boite postale 6118,
Montréal 3
ATTENTION : Département du Personnel de l'usine

CONSOLIDATED PAPER CORPORATION LIMITED
demande des
INGÉNIEURS CHIMISTES, ÉLECTRICIENS ET MÉCANICIENS

Pour collaborer à son programme de modernisation et d'expansion présentement en cours.

Offres de situations à ses usines de Shawinigan, Grand'Mère, Port-Alfred et Trois-Rivières. Aussi postes pour ingénieurs mécaniciens au département du chef ingénieur et au département du groupe des services techniques à ses bureaux de Grand'Mère, et pour ingénieurs chimistes au centre de recherche, également situé à Grand'Mère.

Ingénieurs possédant au plus six ans d'expérience dans l'industrie du papier et diplômés possédant au plus trois ans d'expérience dans l'industrie en général sont invités à soumettre leur demande d'emploi. Les candidats doivent être bilingues et gradués d'une université.

Salaire déterminé selon les mérites et la qualité du candidat. Tous les bénéfices marginaux usuels en plus d'un plan de service médico-chirurgical défrayé par la compagnie.

Toutes les demandes d'emploi sont confidentielles et doivent être adressées au : Gérant du Personnel, 1615 Edifice Sun Life, Montréal 2, Québec.

DESSINATEURS

Nous avons un besoin immédiat de **dessinateurs** possédant une bonne expérience en **génie civil** et en **mécanique.**

Ces emplois sont permanents. Le salaire sera en conformité avec les qualifications de l'intéressé.

Les candidats devront être gradués d'une école technique et posséder un minimum de 5 années d'expérience pratique.

Veuillez communiquer avec : M. J. Emond pour rendez-vous 482-2600

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER
DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils
5311, avenue Western - Montréal

HOMMES DEMANDES

Envisageons la situation

Nous sommes une compagnie de l'Ontario. Cependant, 95% de nos produits ont été fabriqués au Québec, depuis les dix dernières années. Nos vendeurs s'adressent aux commerces, industries, magasins, écoles, garages, etc. et nos meilleurs hommes ont gagné plus de $20,000.00 l'année dernière. Nous vendons les deux produits et service, avec d'excellentes commissions payées, après réception des commandes. La majorité de nos clients achètent chaque année. Pas de vente de porte en porte. Pas de dépôt comptant. Age minimum, 40 ans. Une connaissance de l'anglais serait un avantage. Vous voulez en savoir plus long? Ecrivez à: Certified Electric Company, Dundas, Ontario.

PIERRE MONDOR
AVOCAT
SAINT-LAURENT — 744-4770



Pour Vos PLANTATIONS d'Automne
Visitez notre **PALAIS DU JARDIN** pour **semences, oignons à fleurs, arbres et arbustes** d'ornement, **plantes** pour haies, **arbres et arbustes fruitiers,** accessoires pour **le gazon, le jardin et la ferme,** etc.
Ouvert lundi au vendredi 8 a.m. à 5.45 p.m., samedis 8 a.m. à 4.45 p.m., jusqu'à tard en octobre.
Guide du jardinier, 96 pages abondamment illustrées, prix 50c, **remboursable** avec achat de $3.00 ou plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée (70)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

Seulement 9 appartements de libres !

EMBASSY ROW

1545, McGregor

Spacieux appartements
de 1-2 et 3 pièces

AIR CLIMATISE

Piscine chauffée dans un superbe décor
Venez voir nos appartements modèles

LOCATION A PRIX MODIQUE !

The Royal Trust Company WE. 5-3808

POUR IMPRIMERIE

Demande représentant qualifié, pour imprimerie. Conditions à débattre. S'adresser à Imprimerie Typex 274-1442. L. Morin.

Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles

AIDE DEMANDÉ POUR LABORATOIRE DE LANGUES

Exigences :
1°) Posséder un baccalauréat ès-arts
2°) Avoir suivi ou accepter de suivre un cours à l'Université dans ce domaine
Salaire initial $3,200.00

Adresser toute correspondance à :
Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles,
a/s M. Paul-René Lortie,
Directeur général des études,
216, boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE INDUSTRIELLE

COURS COMPLET EN FRANÇAIS

Un cours de sécurité industrielle par correspondance. Après 6 mois d'entraînement vous obtiendrez votre certificat. Service de placement gratuit à nos diplômés pour la surveillance des accidents de travail dans les entreprises industrielles.

Pour informations additionnelles, adressez-vous à INSTITUT LOUVAIN, 1459 est, Bélanger. Pour rendez-vous tél. : 725-6497-98. Ou postez ce coupon à :

INSTITUT LOUVAIN 1459 est, Bélanger, Dépt. 1280, Montréal
Nom .....
Adresse ..... Tél. : .....
Ville ..... Age .....

INGÉNIEURS

Nous avons immédiatement besoin **d'ingénieurs** possédant une bonne expérience en **génie civil, mécanique hydro-électrique, structures en béton, mécanique-thermique.**
Chaque emploi est permanent. Le salaire sera en conformité avec les qualifications de l'intéressé.

Les candidats devront être diplômés et posséder au moins trois années d'expérience pratique dans les domaines plus haut mentionnés.

Veuillez vous présenter à nos bureaux :
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs - conseils
5311, avenue Western - Montréal

KRAFT **CHIMISTE** (FEMME)

Demandée, pour le laboratoire du contrôle de la qualité, d'une importante usine, pour la transformation des produits alimentaires, située à Montréal.

Les candidates doivent avoir un diplôme Baccalauréat Science, de préférence une spécialisation en chimie et de l'expérience dans un laboratoire industriel.

Le travail consiste aux affaires courantes et à quelques-unes des analyses les plus complexes de laboratoire.

Tous les bénéfices usuels sont accordés à l'employé.

Les demandes d'emploi doivent être envoyées à :

KRAFT FOODS LTD.
Boite postale 6118,
Montréal 3.
Département du personnel de l'usine

KRAFT **CHIMISTE** (HOMME)

Demandé, pour le laboratoire du contrôle de la qualité, d'une importante usine, pour la transformation des produits alimentaires, située à Montréal.

Les candidats doivent avoir un diplôme baccalauréat science, de préférence une spécialisation en chimie et posséder un maximum de trois ans de travail dans un laboratoire industriel.

De l'expérience dans le domaine de la transformation des produits alimentaires ou toute industrie relative serait un avantage, mais n'est pas essentielle.

Nous offrons d'excellents bénéfices à l'employé.

De très bonnes chances d'avancement existent dans le travail du contrôle de la production, pour les chimistes désirant se tailler une carrière dans la technologie des produits alimentaires.

Les demandes d'emploi doivent être envoyées à :

KRAFT FOODS LTD.
Boite postale 6118,
Montréal 3.
Département du personnel de l'usine

Caisse Populaire à Montréal demande un comptable d'expérience pouvant assumer responsabilités (assistant-gérant).

Ecrire à: Le Devoir, C.P. 945

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Secrétaire bilingue (priorité française) 21 à 35 ans désirée pour position permanente dans organisation catholique — qualités de discrétion et de maturité exigées.

Appeler 935-5481, poste 42 entre 9h a.m. et 4h.45 p.m.

REPRESENTANTS INDUSTRIELS
pour une
POSITION PERMANENTE

Une importante compagnie mondiale cherche pour Montréal, la Province de Québec et autres territoires des jeunes hommes (entre 25 - 32 ans) ambitieux, énergiques et honnêtes. Nos candidats pour Québec doivent être parfaitement bilingues. Nous considérerons seulement ceux ayant quelques années d'expérience dans un poste comportant des contacts avec le public et ayant accompli leur 12e année au minimum.

NOUS OFFRONS:
— une formation approfondie de 6 mois;
— un travail intéressant au niveau du distributeur et de l'usager industriel;
— un bon salaire de début, basé sur qualifications, plus commissions;
— tous frais payés, y compris voiture;
— une très bonne position bien rémunérée, avec de réelles perspectives d'avenir pour le candidat de valeur.

Pour entretien confidentiel, téléphoner pour rendez-vous DU. 7-6221

Michelin Tire (Canada) Ltd.
8660 Jeanne-Mance

KRAFT

CHEF MACHINISTE pour moteur fixe 1A et 1R

Demandé par une usine pour la fabrication des produits alimentaires, universellement reconnue et située à Montréal. Les candidats doivent être bilingues, posséder les deux diplômes 1A et 1R et avoir de l'expérience dans le fonctionnement des appareils à air climatisé et réfrigération.
Les bénéfices des employés comprennent: une assurance-hospitalisation et médicale supplémentaire, une assurance-groupe et un plan de retraite.
Salaire basé sur l'expérience, les qualités techniques et l'habileté en administration.
Les demandes d'emploi doivent être adressées à :

KRAFT FOODS LIMITED
Boite postale 6118,
Montréal 3
Département du personnel de l'usine

POSITION PERMANENTE

Nous cherchons pour notre siège social à Montréal

GERANT DE CREDIT Commerce en gros

NOTRE CANDIDAT:
- parfait bilingue
- entre 25 et 35 ans
- a une bonne formation et plusieurs années d'expérience en comptabilité et crédit
- sera non seulement responsable du crédit, mais aura d'autres responsabilités en plus

NOUS OFFRONS:
- salaire ouvert proportionné aux capacités
- bénéfices marginaux habituels
- carrière avec une compagnie d'importance mondiale

Pour rendez-vous (entretien confidentiel) téléphoner à DU. 7-6291

Michelin Tire (Canada) Ltd.
8660 Jeanne-Mance

ASSISTANT COMPTABLE
pour une
POSITION PERMANENTE

Une importante compagnie mondiale cherche pour son siège social à Montréal, un jeune homme, entre 25 et 33 ans, ayant une bonne formation en comptabilité.
Nous demandons une 12e année avec plusieurs années de cours du soir et jour par correspondance en comptabilité.
Notre candidat doit avoir une expérience solide en administration.
Il doit être intéressé à utiliser ses connaissances comptables pour analyser des états financiers, établir des limites de crédit, etc. Nous lui donnerons le temps nécessaire de s'adapter à cette phase de la comptabilité.
Cette position exige que le candidat soit bilingue et puisse travailler avec un minimum de supervision.

NOUS OFFRONS:
— travail intéressant et diversifié;
— une position permanente et possibilité d'avancement;
— un bon salaire avec augmentations régulières;
— tous bénéfices habituels.

Prière téléphoner pour rendez-vous pour entretien confidentiel DU. 7-6291.

Michelin Tire (Canada) Ltd.
8660 Jeanne-Mance

Les employés fédéraux de la fonction publique s'interrogent sur le bilinguisme obligatoire

OTTAWA — Une résolution dans le but de favoriser le bilinguisme obligatoire dans tous les services et commissions du gouvernement fédéral sera à l'ordre du jour du congrès de l'Association de la fonction publique au Canada. Ce congrès qui a lieu tous les deux ans se déroule dans la capitale cette semaine.

Les employés de la fonction publique fédérale, au Québec, ont inscrit cette résolution, l'une des 344 qui seront étudiées au cours de la réunion de cinq jours. La résolution québécoise réclame également un traitement plus avantageux en faveur des employés bilingues de la fonction publique et que les directives de la Commission des pénitenciers soient émises à la fois en français et en anglais.

Les délégués de l'Ontario réclament la sécurité d'emploi pour les employés de la fonction publique de langue française, dans les endroits où le français est la langue dominante et semblable sécurité pour les employés de langue anglaise, là ou l'anglais est la langue de la majorité.

Au nombre d'autres résolutions, signalons celles qui ont trait à la semaine de 35 jours, à la semaine de quatre jours, au paiement de suppléments pour le travail de nuit et du soir, aux congés statutaires plus nombreux et au congé d'un jour, à l'occasion d'une naissance dans la famille de fonctionnaires.

L'Association canadienne des employés de la fonction publique décidera cette semaine si elle doit présenter au gouvernement fédéral certaines demandes de l'approvisionnement de "skidoos" au personnel des postes isolés, jusqu'à de nouveaux uniformes pour les employés des postes. Le quatrième congrès de l'association se tient à Ottawa du 5 au 9 octobre. L'association compte 33,000 membres.

Les principales résolutions ont trait à des demandes de salaires plus élevés, un plus grand nombre de congés statutaires, des compensations pour les heures de travail supplémentaire et une semaine de travail plus courte. On voudrait également que des fonctionnaires de langue française soient rattachés aux bureaux des régions où la population est en majorité de langue française et que des fonctionnaires de langue anglaise soient employés dans les régions anglaises, afin que les populations de ces régions ne souffrent pas du manque de bilinguisme dans la fonction publique.

Cette proposition a été avancée par la section de Picton, en Ontario. En même temps, la section de la ville de Québec a suggéré que le bilinguisme soit obligatoire dans tous les ministères et toutes les commissions du gouvernement à Ottawa et partout dans le pays et que, pour réaliser ce but, des cours de français soient offerts à tous les fonctionnaires.

Voici quelques autres résolutions: la semaine de 35 heures, alors qu'elle est de 37½ et de 40 heures actuellement selon le genre de travail, la semaine de quatre jours, si un comité d'étude de l'association le juge à propos, des salaires plus élevés pour le personnel bilingue, des congés statutaires les lendemains de Noel et du Jour de l'An et jour de congé supplémentaire à un employé dont l'épouse accouche.

Les employés des pénitenciers demandent des allocations spéciales, des cours d'entrainement et des tours de surveillance équipées de bons systèmes de chauffage, possédant des conditions sanitaires convenables et de l'eau fraiche. Les postiers trouvent pour leur part que leurs costumes sont de coupe ancienne, et démodés et demandent qu'on les vête de manière plus moderne.

Les délégués se demanderont s'ils doivent à l'avenir convoquer un congrès de l'association à tous les trois ans, au lieu de tous les deux ans, s'ils doivent porter la cotisation des membres à 35 cents par mois et quelles mesures il leur faudrait prendre pour fournir au public une meilleure image de la fonction publique.

Une résolution venant de Vancouver suscitera probablement un vif débat: convient-il que les taux des salaires soient établis selon les diverses régions du pays. Actuellement tous les fonctionnaires d'un bout à l'autre du pays reçoivent les mêmes salaires pour un même travail.

Plusieurs autres résolutions demandent des avantages accrus pour les employés payés à des taux horaires, ce que ne prévoit pas la loi des fonctionnaires.

Le président du Conseil privé, M. George McIlraith, doit prendre la parole devant les délégues au congrès.

Le général Dextraze, affecté à Petawawa

OTTAWA — Le général de brigade Jacques Dextraze, commandant du secteur de l'est du Québec, vient d'être nommé commandant du 2e groupe de brigade d'infanterie, avec quartier général au camp de Petawawa. C'est le colonel M. L. Lahaie, à l'heure actuelle commandant du camp militaire de Valcartier, qui lui succédera avec promotion au grade de général de brigade.

Le colonel Louis F. Trudeau succédera au colonel Lahaie. Le colonel Trudeau vient de terminer une période de service comme chef des projets et des affaires civiles au QG des forces alliées du centre-Europe, en France.

Toutes les nominations compteront à partir du 5 octobre.

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

Digne couronnement

d'un bon repas
Grand Marnier
Office général des Grandes Marques, limitée

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

On s'attache aux autos Avis...

Vous êtes au volant d'une auto louée.

La voiture qui vous précède s'arrête à l'improviste.

Vous freinez à fond et vous êtes projeté vers l'avant.

Rien de cassé. Une chance!

Mais une ceinture de sûreté aurait pu être utile.



Avis ne peut pas se permettre de vous laisser courir des risques semblables; c'est pourquoi chaque auto que vous louez est équipée de ceintures de sûreté.

Et quelles autos! Prenez nos superbes Pontiac Parisienne dernier modèle, par exemple...

"Pourquoi tous ces raffinements?" direz-vous.

Avis se dit qu'il faut se donner plus de peine...quand on n'est pas les mieux connus.

C'est logique, non?



©1963 AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.

Une usine pour l'irradiation au cobalt-60 des pommes de terre à St-Hilaire

Une usine sera construite au Mont St-Hilaire, 20 milles au sud-est de Montréal, la première du genre en Amérique, pour l'irradiation au cobalt-60 des pommes de terre. Newfield Products Ltd., a fait part samedi de cette initiative. Il s'agit de prévenir la germination de pommes de terre en entreposage. L'usine coûtera $810,000. Elle comprend un entrepôt réfrigéré de 32,000 pieds carrés dans lequel l'on pourra placer 15,000,000 de livres de pommes de terre. Cet entrepôt sera parachevé en janvier et l'installation d'irradiation des pommes de terre sera complétée en juillet 1965. Au total, l'investissement sera de $1,300,000.

La Société canadienne de développement des entreprises, Limitée, de Montréal et Research and Science Investors Incorporated, de New-York, dirigent la mise sur pied de l'usine. Le traitement des pommes de terre n'emploiera le dispositif de l'usine qu'un-cinquième du temps; les appareils d'irradiation traiteront aussi des produits d'usage médical.

L'entreprise ne s'occupera d'abord que du traitement des pommes de terre destinées aux usines de flocons (chips), mais l'on s'intéressera également aux pommes de terre de consommation ordinaire.

Les appareils d'irradiation seront mis au point par Atomic Energy of Canada Limited, section des produits commerciaux.

AEC connait bien la technique de l'irradiation au cobalt, puisque, depuis 1961, 400 appareils d'irradiation ont été vendus dans le monde entier. Le même procédé s'appliquerait bientôt également aux oignons, aux fruits et à la viande.

Aux Etats-Unis, l'on traite ainsi le bacon et l'on en viendra bientôt à favoriser de cette façon la conservation des pêches, des prunes et des fruits agrumes.

La Société canadienne de Développement des Entreprises (CED) a été fondée dans le but d'aider à la création et au développement de sociétés offrant des perspectives d'avenir intéressantes et ayant besoin pour se développer de fonds qu'elles ne peuvent trouver auprès des sociétés de financement ordinaires.

La CED n'est ni une banque, ni une société de financement. Elle crée des entreprises à la disposition desquelles elle met non seulement des capitaux, mais également l'expérience technique et administrative de sa direction, de son conseil d'administration et des nombreux correspondants qu'elle possède au Canada et à l'étranger.

Etude de l'ionosphère

WASHINGTON — La NASA se propose de lancer le 8 octobre, au plus tôt la fusée porteuse d'un satellite "Beacon-Explorateur B" qui effectuera une étude approfondie de l'ionosphère. Les informations recueillies par ce planétoïde seront transmises à un réseau de 80 stations au sol que dirigeront cinquante groupements scientifiques dans 32 pays.

Des Québécois participent à l'érection d'une raffinerie de sucre de $7 millions à Haïti

QUEBEC — M. Louis Vachon, homme d'affaires de Ste-Marie de Beauce, a annoncé vendredi soir à Québec, que des Canadiens français et des Haïtiens en sont venus à une entente au sujet de la construction d'une vaste raffinerie de sucre, à Haïti, au coût de $7,000,000. M. Vachon préside la Compagnie nationale des Indes occidentales qui mettra sur pied cette industrie. Cette société est formée de quelques hommes d'affaires canadiens-français et de représentants du gouvernement haïtien, dans la proportion de trois hommes d'affaires et d'un fonctionnaire. La raffinerie sera construite au sud de Les Cayes, une ville d'Haïti; quelque 14,000 Haïtiens y trouveront un emploi. Le début de la construction n'a pas été annoncé.



Des problèmes pour l'industrie de la chaussure

L'industrie canadienne du cuir et de la chaussure fait des progrès continuels, mais elle a de graves problèmes à résoudre, dont le principal est sûrement celui de la concurrence d'autres pays.

"La marche accélérée de la technologie contemporaine fait faire des progrès continuels à l'industire canadienne de la chaussure. Et l'on peut s'attendre à ce que ces heureux résultats tournent à l'avantage du consommateur," a déclaré Jean-Guy Maheu, vice-président exécutif de l'Association des manufacturiers de chaussures et gérant de la foire canadienne annuelle du cuir et de la chaussure qui s'est ouverte en fin de semaine à Montréal.

"En ce qui concerne les 227 usines manufacturières de chaussures au Canada, l'une des plus importantes répercussions de ces nouveaux procédés industriels a été la mise en oeuvre d'un programme d'éducation spécialisé, visant à mettre à la hauteur de ces nouvelles données technologiques, les opérations manufacturières de ces nombreuses usines. La transformation radicale des méthodes, de l'outillage, et des matériaux, en vue d'accentuer le rythme de la production, ne peut que rendre meilleure la valeur de nos chaussures qui, en définitive, retirera le bénéfice de ces améliorations.

Progrès en 1964

M. Maheu rapporte que la production de chaussures en 1964 devrait dépasser légèrement celle de 1963, qui fut de 46,978,000 paires, en bottes, pantouffles et chaussures de cuir, seulement, à l'exception de tout autre genre.

Pour les manufacturiers de chaussures d'hommes, l'année a été meilleure que d'habitude. Des nouveaux styles dernier cri comme dans la chaussure de femmes et d'enfants se comparent favorablement à tout ce que les autres pays peuvent offrir, et ils ont joué un grand rôle dans l'essor de la production.

Selon M. Maheu, le plus épineux problème de l'industrie est la menace des importations venant de pays à main-d'oeuvre bon marché, tel que le Japon, Hong Kong, l'Espagne, l'Italie et les pays derrière le rideau de fer. Il ajoute : "L'Association des manufacturiers de chaussures continuera de réclamer le maintien du tarif douanier pour toute chaussure d'origine étrangère, de même que la continuation des quotas volontaires à leur niveau actuel".

M. Maheu maintient que "les importations de chaussures sont responsables de la perte, pour les travailleurs canadiens, de 3000 opportunités d'embauchage dans l'industrie domestique. Toute baisse dans les tarifs douaniers sur la chaussure serait un arrangement à sens unique, et ce n'est pas l'industrie de la chaussure qui en profiterait, ni d'ailleurs ses employés qui sont au nombre de plus de 25,000."

Les registraires en congrès le 10 octobre

Me J. Marc Vermette présidera le congrès annuel de l'Association des registraires de la province de Québec qui aura lieu à l'Estérel les 10 et 11 octobre. M. Vermette est notaire à St-aJnvier et registraire du comté de Terrebonne.

Le congrès s'ouvrira à 2 heures, samedi après-midi par une étude des questions de droit soumises au congrès par des registraires.

Le dimanche, en matinée, il y aura conférence par le notaire Guy Blanchard, suivie de l'élection du nouvel exécutif.

ÉLECTEURS ÉLECTRICES

Avec le crayon qui vous est fourni, faites votre croix (x) dans un des petits carrés à droite du bulletin —



BUREAU, Jean-Charles
..PARTI RECONNU..RECOGNIZED PARTY..

MARTIN, Pamphile
..PARTI RECONNU..RECOGNIZED PARTY..

De BELLEFEUILLE, Pierre-A.
...INDÉPENDANT...INDEPENDENT...

Publié par le PRÉSIDENT GÉNÉRAL des ÉLECTIONS

IL GAGNE $1,000

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!



Montréal, Qué.: M. Wilfred A. Collins, 190, rue St-Norbert, Montréal, reçoit de M. André Bérubé (à gauche), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $1,000 en argent. En effet, M. Collins a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format King Size extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000.

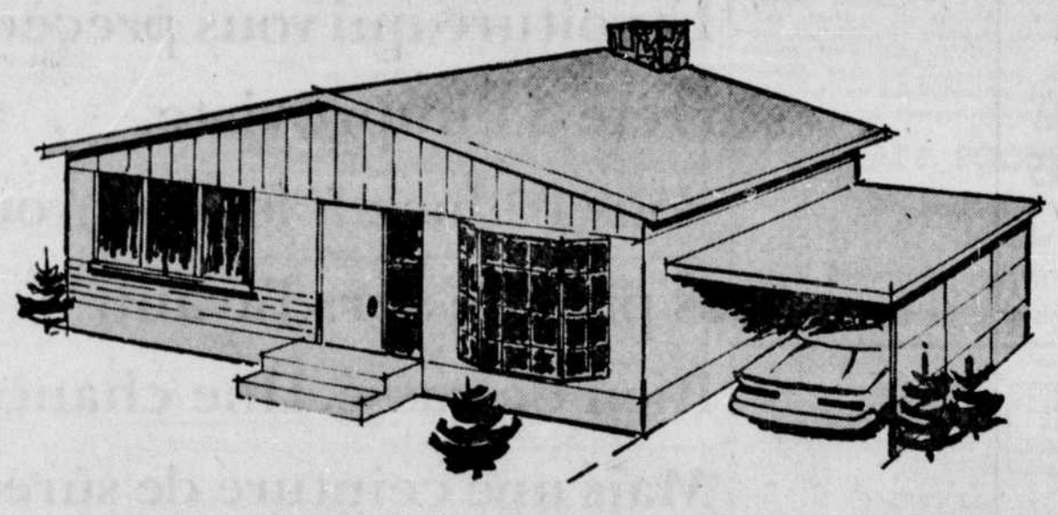
Peter Jackson

KING SIZE BOUT FILTRE

UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

Tolhurst Oil Limited

"Le service de chauffage le plus complet à Montréal" veille à votre confort — réduit vos frais



grâce à ses 3 plans d'entretien

Vous voulez avoir la certitude d'être bien chauffé l'hiver prochain? Vous voulez ménager le combustible . . . et vous garantir contre les frais de réparations imprévus? C'est facile! Il suffit de communiquer avec Tolhurst.
Tolhurst vous offre trois plans de service d'entretien. Nos services d'entretien sont assurés par de nombreux spécialistes et plus de cent véhicules de service. C'est dire que vous pouvez avoir la certitude de tirer tous les avantages possibles du ou des plans que vous choisirez. Les trois plans ne s'appliquent qu'au chauffage domiciliaire.

PLAN 1

Nettoyage annuel de la fournaise et mise au point du brûleur à l'huile...
pour mettre l'appareil de chauffage en parfait état de service.

Service d'entretien du brûleur...
jour et nuit pendant toute l'année.

Service de consultation...
n'importe quel problème de chauffage.

Tout cela est GRATUIT

Vous n'avez qu'à payer l'huile à chauffage.

PLAN 2

Remplacement des pièces et service d'entretien gratuits

Vous avez droit aux services indiqués au Plan 1 gratuitement. De plus, nous remplacerons n'importe laquelle des pièces suivantes qui pourraient devenir défectueuses pendant la période d'un an:
• Toutes les pièces du brûleur à l'huile, y compris les moteurs • Régulateurs de la température et régulateurs-limiteurs • Filtres d'huile et cartouches pour filtres • Toutes les pièces de la chambre à combustion ou du foyer • Régulateurs de tirage • Eventails et régulateurs • Moteurs d'éventails • Moteurs pour pompes de circulation • Réservoirs d'huile à l'intérieur et raccords.

$13.95 PAR ANNÉE

Cette protection vous épargnera de l'argent; des milliers de clients s'en prévaudront cet hiver.

PLAN 3

Service de chauffage complet,
y compris une fournaise neuve ou un brûleur à l'huile neuf au besoin

Selon les modalités de ce plan, votre système de chauffage sera maintenu en parfait état et, en plus de bénéficier de tous les avantages du Plan 1 et du Plan 2, nous vous fournirons, au besoin, un nouveau brûleur à l'huile ou une fournaise flambant neuve du genre que vous utilisez actuellement. Les seuls frais encourus par vous seraient ceux de la main d'oeuvre requise pour remplacer votre vieille fournaise ou chaudière.

$32.00 PAR ANNÉE

TEXACO FUEL CHIEF
HUILE À CHAUFFAGE

TOLHURST OIL LIMITED
845, avenue Querbes, Montréal 8, (P.Q.)
Veuillez composer 279-7271
Huile à chauffage • fournaises • brûleurs à l'huile • chauffe-eau alimentés à l'huile
Facilités de paiements

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Petite excursion touristique parmi les nouvelles

Les nouvelles internationales qu'on écoute ou qu'on lit chaque jour nous font rapidement faire le tour du monde; il n'est pas rare qu'on y parle des cinq continents le même jour et de combien de pays à la fois ? Tant de noms que vous pensiez enfouis pour toujours dans le manuel de géographie ou d'histoire ancienne, nous reviennent à l'oreille et à l'esprit sur le fil de l'actualité comme des bibelots anciens dans des vitrines modernes. Ou bien nous révèlent des régions ou des patelins absolument inconnus et qui vont le demeurer pour la grande majorité d'entre nous. Chaque capitale, chaque métropole a ses agences de dépêches et ses correspondants étrangers qui trouvent facilement ou coûte que coûte des nouvelles à lancer, à donner, à transmettre, à échanger. Presque toujours d'ailleurs sur des conflits, des batailles, des chicanes armées. D'Angora à Vladivostok, de Varsovie à Jérusalem, de Kokkina à la Macaza, des Iles sous le Vent au mont Thabor, les plus graves comme les plus futiles propos, s'envolent et volent, retenant plus ou moins l'attention des peuples et des individus. Prendre des nouvelles de l'univers entier c'est excellent quand cela finit par rapporter plus de compréhension et d'aide à l'occasion mais ce n'est pas aussi bon quand on vient à ne plus se préoccuper que de ce qui se passe à l'étranger et qu'on ne voit plus les tâches et les êtres qui attendent dans son propre pays; ou bien qu'on transpose juvénilement les problèmes de l'étranger ici comme si n'avions pas assez des nôtres, en oubliant de changer la clef de la tonalité, et en voulant appliquer ici des solutions pré-fabriquées qui ne peuvent s'ajuster à nos vrais problèmes, ou qui finissent par en créer de faux.

Mais ce n'est pas de la culture par la nouvelle que je veux parler, c'est beaucoup moins sérieux que ça.

Non, c'est tout simplement des noms jetés sur les ondes ou imprimés dans les gazettes et qui nous accrochent à de lointains souvenirs. Sans avoir jamais mis les pieds en Inde ni en Asie, curieusement, les noms de Cachemire et Tibet ont plus de poids que d'autres pour attirer mon attention,et traînent dans ma pensée quand j'ai fini d'entendre les nouvelles ou que j'abandonne le journal. Et ce n'est pas l'étude particulière de ces contrées non plus qui éveille d'abord mes souvenirs : cachemire, c'était simplement le nom d'une étoffe de laine fine qui servait à la confection de l'uniforme au pensionnat et tibet, une fourrure blanche à longs poils que portait précieusement une petite compagne de classe.

Le mot cachemire revenait souvent dans la conversation entre la religieuse-couturière qui ajustait les uniformes et les mamans qui tenaient à la qualité et à l'ourlet suffisant pour allonger la robe de l'enfant qui poussait trop vite. Et quand l'étoffe était de couleur (ce cachemire venait-il de l'Ecosse ou d'ailleurs ?) et parfois si joliment imprimée, c'était encore du cachemire, très fin, très souple, mais on l'appelait chalis ou chalis, je ne sais trop, je n'ai jamais vu ce mot écrit nulle part. Ce chalis, dans son étymologie, était-il d'origine européenne ou asiatique, je l'ignore toujours malgré quelques recherches. Y a-t-il un village qui se nomme Chalis ? Tant de tissus portent tout bonnement le nom de l'endroit ou ils sont tissés. Ainsi en est-il de worsted, par exemple, cette étoffe bien spéciale, venue du centre de tissage du village de Worsted, dans le Norfolk, depuis le XIIIe siècle, ou la laine d'Angora, (nom français d'Ankara, capitale de la Turquie) située dans un district agricole célèbre depuis longtemps pour ses laines, ou la valenciennes, dentelle fabriquée autrefois dans la ville de Valenciennes. (La valenciennes ne se fait plus aujourd'hui qu'en Belgique).

Ce cachemire donc, même s'il était fabriqué en Europe tenait son nom originaire d'un lointain Etat de l'Inde, à cause... des chèvres du Cachemire dont le poil servait, pour une part, à sa confection. Mais le Cachemire, l'Inde, même de loin, évoquent bien d'autres choses que les troupeaux de chèvres ! L'Inde, fabuleuse, mystérieuse, si ancienne terre, habitée déjà au deuxième millénaire avant notre ère, et ce pays de Cachemire que tant d'historiens, de géographes, de poètes, de voyageurs ont tenté de décrire et ont chanté avec tous les accents de l'enchantement Quand on commence à lire de ces pages sur la vallée du Cachemire, on comprend qu'il faudrait y aller aussi, pour contempler à notre tour cette contrée de rêve et que de graves physiciens, des empereurs, des gouverneurs se soient attachés à cette splendeur de la nature qu'un poète anglais a surnommée "Paradis terrestre". Dans un décor de très hautes montagnes et de précipices, de sommets enneigés et de glaciers à reflets, lacs, torrents et rivières fertilisent des forêts et des jardins à six, huit et dix terrasses reliés par des routes bordées de peupliers en double rangée, paysages dessinés et embellis par l'imagination et le goût de la beauté chez les empereurs mongols: au fur et à mesure que cette flore se flétrit ou meurt on la renouvelle fidèlement, même de nos jours. Les saules et les jardins du lac Dal sont célèbres et aux alentours de 1585 (?) l'empereur Akbar faisait planter le fameux arbre persan de Chinar pour enrichir encore si possible les jardins somptueux où coulaient les ruisseaux de Shalimar qu'il avait fait détourner de leurs cours pour les amener aux roseraies de sa reine, Nur Jehan. Peut-être que quelques rosiers venaient aussi d'Ispahan... Il paraît que le voyageur qui arrive par la route ou par avion demeure confondu par l'aspect éclatant de ce pays dont la capitale, Srinagar, est bâtie sur pilotis pour rejoindre le deux rives du Djelam et sur de nombreux canaux. Si cette vallée n'apporte pas aux voyageurs un comolet dépaysement et l'évasion-fée, tant recherchée aujourd'hui, aucun autre pays ne peut sans doute l'offrir vraiment. Le mois d'octobre est, paraît-il, le plus grand magicien du pays et le plus agréable à passer dans cet éden. Je vous refile l'information bien que je n'appartienne à aucune agence de voyages...

Quant au Tibet, je m'aperçois, en regardant la carte, qu'il est voisin du Cachemire. C'est un plateau d'altiutde considérable qui a comme particularité des lacs d'eau salée. Les jardins doivent y être rares. Mais j'ai fini par trouver l'identité de cette fameuse collerette de tibet blanc accompagnée d'un gentil manchon tout aussi blanc, à longs poils également, suprême élégance de ma petite compagne de classe. Cette blancheur neigeuse nous frappait, nous les élèves du "petit cours" qui devions nous contenter de chat sauvage canadien ou de mouton gris, sans doute importé. Donc, cette fourrure du Tibet, ne venait pas d'un mouton mais du yack, espèce de buffle à longues cornes, qui a le corps entièrement couvert de longs poils gris, noirs et blancs, retombant jusqu'à terre. La petite pouvait bien tirer vanité de son ensemble de tibet, de sa parure du Tibet ! Je n'en ai jamais vu d'autre à personne; l'importation n'ayant été qu'un essai probablement.

Les derniers événements importants au Tibet, centre principal du bouddhisme, et rapportés dans les nouvelles, c'est que les moines en avaient été chassés par les Chinois communistes voisins et que le Dalaï-Lama s'est enfui aussi heureusement que mystérieusement. Les dernières nouvelles de Srinagar; l'ancien premier ministre et quatre membres de l'Assemblée législative du Cachemire ont été arrêtés et conduits à la prison d'Udhampur... Dans cette vallée parfumée et lumineuse de son soleil et de ses jardins, il y a donc place aussi pour une prison, et ce peuple si, si ancien, qui devrait avoir abondance d'hommes sages, vit des jours troublés dans l'attente, paraît-il, selon Brian Brake, dans la revue Atlas, d'un référendum qui décidera de son destin !

Encore un peu d'efforts et "la vallée heureuse" va peut-être devenir tout simplement une autre contrée de la vallée des larmes que tout le monde connait bien...

Germaine BERNIER

Le métier d'ambassadeur vient aux femmes

VIENNE — Le facteur le plus important pour les femmes qui travaillent dans le service diplomatique, est de savoir s'adapter, déclare Margaret Meagher, la première femme ambassadeur du Canada.

"L'emploi exige un travail parfois de routine, et aussi de l'entregent, mais l'élément primordial est de s'adapter", d'ajouter Mlle Meagher ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Autriche. Elle explique que dans certains postes, l'existence n'est pas aussi confortable qu'au Canada, mais ces inconvénients sont bien compensés par l'intérêt qu'apporte le travail. Cette femme aux cheveux bruns et aux yeux bleus, est née à Halifax, il y a 53 ans. Elle est entrée dans le service diplomatique avant que ce domaine soit officiellement ouvert aux femmes, en 1942, alors qu'on manquait d'hommes pour ce travail. En 1945, elle recevait toujours un salaire de commis, bien qu'elle assumât le travail d'un troisième secrétaire d'ambassade à Mexico. Mlle Meagher était préparée pour cette carrière, ayant obtenu ses diplômes en science politique et langues modernes à l'Université Dalhousie, lorsqu'en 1947, on décida d'accepter les femmes diplomates.

Au moment où elle fut nommée ambassadeur en Israël, en 1958, Margaret Meagher avait été première secrétaire et plus tard, conseillère au bureau du haut commissaire à Londres de même que chargé d'affaires à Tel Aviv, à l'époque où l'ambassadeur canadien partageait ses fonctions également en Grèce. En vertu de son titre d'ambassadeur d'Autriche, que Mlle Meagher a pris en 1962, elle est en même temps la seule femme siégeant au bureau des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique dont le siège social est à Vienne.

Il s'agit d'un comité exécutif de 25 membres qui donne des directives générales sur les projets et politiques de l'agence technique spéciale des Nations unies.

Les fonctions de Margaret Meagher comme ambassadeur, consistent notamment à protéger les intérêts des Canadiens en Autriche, à promouvoir le commerce et l'industrie, à donner les renseignements sur le Canada aux Autrichiens, et à faire connaître au gouvernement canadien les développements du pays autrichien. Pour se rendre compte de ce qui se passe, et aussi pour se détendre, Mlle Meagher aime à parcourir le pays dans sa propre voiture, et sans le chauffeur attitré. A son avis, on ne peut connaître un pays et ses habitants, en demeurant continuellement dans la capitale.

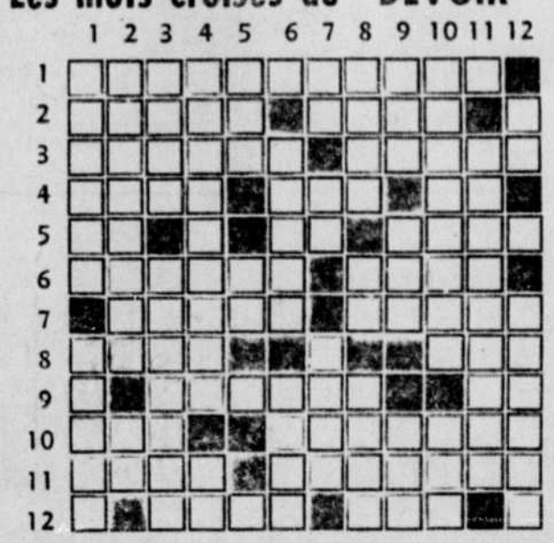


L'ambassadeur a une prédilection pour la musique, l'opéra, que Vienne offre en abondance. En plus de sa langue maternelle, Margaret Meagher parle le français, l'allemand et l'espagnol, et elle est reconnue comme une hôtesse parfaite.

Bien des gens croient que l'existence d'un diplomate se passe en réceptions mondaines, de commenter la femme ambassadeur. A ce sujet, elle explique qu'sa vie sociale est utile pour établir des relations dans le service diplomatique.

Mlle Meagher n'estime pas que son travail soit celui d'un homme. "Il y a place pour les femmes dans la carrière de diplomote", dit-elle, ajoutant qu'une trentaine de femmes au Canada travaillent au service des relations étrangères, et sans doute, quelques-unes atteindront au poste d'ambassadeur.

Les mots croisés du "DEVOIR"



Horizontalement

1—Elle s'oppose à l'indifférence
2—Métal industriel — Change souvent de quartier
3—Images pieuses — Baisse la note
4—Cache la main — Se risque à — Ne rouille pas
5—Sous la peau des maigres — Négation — Emise sans bruit
6—Fleuve de Pologne — Cru italien
7—Musique classique — A base de viande
8—Petit sot — Pas toujours vive
9—Qu'il est bon de posséder — Infinitif
10—Groupe plusieurs individus — Qui se reproduit par des oeufs
11—Venues à terme — Qui n'est pas dans la lune
12—Très content — Voyelle triplée

Verticalement

1—Importante ville d'Extrême Orient — D'un goût piquant
2—Elle fait le larron — Parcouru
3—Roi chez Lafontaine — Convoler avec
4—En prenant son temps — Possessif
5—Colère — Infinitif
6—Actionna un timbre — Ecrivain français
7—Personnel — Note — Travail de pure imagination
8—Tuyau — Adverbe inversé — Pour parler au roi
9—Article — Se risqua — Champ d'herbe
10—Prouve d'une manière évidente — Possède
11—Courante
12—Lui — D'un auxiliaire

Solution de samedi

Horizontalement

1—IMAGINATION
2—MARITIME
3—PLATANES
4—RABELAIS
5—ODE — OSIER
6—PISTE — ENORME
7—RE — UNIS
8—ENTENDEUR
9—OREE — MINCE
10—SCHISME — HE
11—ARME — RECEL
12—SU — VALISES

Verticalement

1—IMPROPRE — SAS
2—MALADIE — CRU
3—ARABES — OHM
4—GITE — TUERIE
5—ITALIENNES
6—NINA — ITEM
7—AMEI — ESE
8—TESSON — NM — RI
9—SORDIDES
10—OUVRIR — EN — CE
11—EMBUCHES
12—FRIRE — REEL

Conseil pratique

TORONTO — Le travail le moins agréable à faire et peut-être le plus harassant, pour certaines femmes qui aiment plus ou moins le travail dans la cuisine, est certes le nettoyage du réfrigérateur.

Comme ce dernier est probablement l'un des articles les plus employés dans la cuisine, il importe de bien le nettoyer et de procéder apr étapes. Tout d'abord, si vous devez dégeler votre réfrigérateur, il est préférable de ne pas attendre trop longtemps et lorsque la glace a atteint environ un pouce et quart vous pouvez vous attaquer à la besogne.

Si vous désirez accélérer le travail, vous pouvez toujours mettre des récipients d'eau chaude dans le congélateur, ce qui fera fondre la glace et vous permettra de terminer plus rapidement votre tâche.



M. et Mme Italo Zalloni dont le mariage a été célébré cette semaine en l'église St-Viateur d'Outremont. Mme Zalloni était avant son mariage Mlle Michèle Desjardins, fille de Marcel Desjardins et de Mme Desjardins (Cécile Champagne) décédée, de Montréal. M. Zalloni est le fils de M. et Mme Stefano Zalloni, de Gênes, Italie.

(Photo René Julien)



Edité sous les auspices de la Fair Trade Furriers Association

EN COOPERATION AVEC

Reid Fourrures Inc. — Laberge, Chevalier et Cie Ltée

LE VISON

Le commerce du vison se classe généralement en deux groupes : les peaux d'excellente qualité et celles de qualité moindre. Le premier groupe comprend, sans exception, les peaux les plus luxueuses et les plus recherchées parmi les fourrures d'élevage et de trappages fournies par les meilleurs secteurs de l'Amérique du Nord.

Les visons d'élevage "Pastel" appartiennent à la gamme des beiges les plus pâles aux bruns foncés, le vison sauvage étant le plus foncé de tous et le plus renommé. Les teintes exotiques du vison de mutation s'obtiennent par le croisement de visons d'élevage spécialement choisis. Normalement le vison n'est jamais teint. Sa couleur est naturelle.
Les peaux de vison sont utilisées pleines, coupées ou allongées, tout dépendant de la nature et du prix du manteau.

Les caractéristiques fondamentales d'une excellente peau de vison Canada Majestic sont la densité de son poil et son lustre, la profondeur et la douceur de la fourrure, l'éclat et la richesse de la teinte. Ces caractéristiques peuvent varier selon les différents territoires producteurs. Ce sont les facteurs qui justifient la variation des prix.

Quelques prix courants de manteaux de vison Majestic pastel — peaux allongées:

Prix budget	Prix populaire	Qualité intermédiaire	Qualité de choix	Qualité surchoix	Qualité de luxe
$1295	$1495	$1750	$2150	$2450	$2950

Les visons de mutation, les visons sauvages de la rivière MacKenzie varient de $2,150 à $6,500

Offert en spécial d'automne

Manteaux de vison teint noir (manteaux longs — peaux horizontales) $685
Manteaux de vison d'élevage, peaux allongées (manteaux longs — couleur vison sauvage) $990

Afin d'obtenir valeur et satisfaction maximum, rendez-vous chez un des experts réputés en fourrures ci-dessous:

FOURRURES

Laberge, Chevalier ET COMPAGNIE LTEE — 1475 AMHERST

Reid fourrures INC. — 1473 AMHERST

Plan budgétaire si désiré — Stationnement gratuit à l'arrière des magasins

Les voitures sont-elles moins sûres qu'autrefois?

Est-il vrai que les autos ne sont plus que de la "quincaillerie"? Qu'elles sont moins sûres qu'autrefois et que la fabrication en est moins soignée? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous apporte des réponses surprenantes aux critiques les plus répandues de nos jours. Lisez comment, après six semaines d'enquête, l'auteur est convaincu que la fabrication des voitures *n'est plus ce qu'elle était*. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

★ Le Cardinal ★

NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733 - 6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M

BIRKS B·B



VALEUR SPECIALE

Montre de diamants

49.75

Elégante petite montre à mouvement suisse de précision 17 pierres. D'un prix incroyablement bas, elle est en or jaune ou blanc 14 carats, sertie de deux diamants. Profitez de cette splendide occasion... conditions faciles de paiement si vous le désirez.

BIRKS JOAILLIERS

DORVAL — ROCKLAND — CARRE PHILLIPS



Dors en paix mon gars — Ta mère et moi avons tenu compte de l'ESSENTIEL...

Avec l'aide de notre ami, le représentant de l'Alliance, nous avons établi un programme de sécurité familiale qui est *à toute épreuve*.

Dors en paix mon gars... Peu importe ce que nous réserve l'avenir, il y aura toujours ici un revenu suffisant pour conserver notre foyer et t'aider à préparer ton avenir.

Alliance mutuelle-vie

Fernand Dumont, au congrès biennal de l'Association internationale des sociologues :

Un néo-nationalisme, axé sur l'État et l'industrialisation

De notre envoyé, Réal PELLETIER

LAC BEAUPORT — Nous assistons au Canada français, a déclaré le sociologue Fernand Dumont, à une vague néo-nationaliste dont les traits dominants, par rapport à l'ancienne idéologie nationaliste unitaire, encore présente, sont l'importance accordée à l'Etat du Québec et l'insistance sur l'industrialisation. La droite comme la gauche se réclament de ces thèmes dans une sorte de confusion qui ne saurait durer bien longtemps. Si la bourgeoisie montante l'emporte, nous ne récolterons qu'un sous-ordre de la bourgeoisie capitaliste américaine. Si c'est la gauche, qu'on retrouve chez les leaders syndicaux, les chefs ruraux, les jeunes fonctionnaires, on peut entrevoir une recherche du côté des nationalisations et des coopératives. Il s'agira alors d'établir les rapports entre les deux en tenant compte du syndicalisme. Mais à cause de l'importance de la présence américaine, il y aura une stratégie extrêmement précise à établir.

M. Dumont, qui est directeur du département de sociologie à l'université Laval, a fait part de ces observations samedi aux participants du congrès biennal de l'Association internationale des sociologues de langue française. La journée de samedi a été consacrée au Canada français. Six travaux originaux ont été présentés par MM. Dumont, Jacques Dofny, Robert Sévigny, Marcel Rioux, Gérald Fortin et Jean-Charles Falardeau. L'importance de ces recherches reconnue par les éminents sociologues étrangers présents, faisait dire hier au doyen Philippe Garigue, de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, qu'il ne sera plus possible désormais de parler "à la légère" de la question canadienne-française dans le monde des sciences sociales, tout au moins.

M. Dumont, que plusieurs reconnaissent comme le sociologue le plus sérieux au Québec, a visiblement impressionné son auditoire par son analyse historique de la "représentation idéologique des classes au Canada français", les classes sociales, thème général du congrès, devant nécessairement être mises en relations avec la société globale.

M. Dumont a étudié successivement la constitution et les définisseurs de l'idéologie de la nation, ses grands thèmes en fonction de la représentation des classes, et enfin, les remaniements impliqués par la crise profonde que traverse actuellement le Canada français.

Un sociologue français, M. Serge Mallet, a ensuite amené M. Dumont à projeter dans l'avenir les conclusions de ses observations. M. Mallet s'est demandé où menait le nationalisme nouveau : à la bourgeoisie ou au socialisme ? S'il menait au socialisme, est-ce que le régime était viable puisque même les socialistes européens ne peuvent penser à faire le socialisme individuellement dans leur pays. Un Etat du Québec ne se heurterait-il pas au mur américain ? C'est alors que M. Dumont a insisté sur la "stratégie précise" qu'un régime socialiste devrait formuler, indiquant la facticité d'un nationalisme qui finirait par favoriser la bourgeoisie.

Idéologie traditionnelle

Depuis 20 ans, a dit M. Dumont, en guise de conclusion de son exposé, l'idéologie traditionnelle du Canada français est remise en question. L'unanimité qu'elle supposait a été compromise par la diversité des courants de gauche et de droite qui se sont affermis dans notre milieu. Ces prises de position projettent sur notre passé des éclairages trop divers pour ne pas nous laisser incertains sur nos allégeances à la société globale.

D'un autre côté, les justifications que des partis de droite ont cherchées dans les clichés du nationalisme de naguère ont contribué à le discréditer. Enfin, le privilège accordé au milieu rural ne pouvait résister longtemps devant la constatation maintenant courante que le pays est très urbanisé et qu'une grande partie de son sol est peu propice à l'agriculture.

Faut-il affirmer pour cela, ajoute M. Dumont, que l'idéologie traditionnelle est tout à fait morte ? Elle est contestée: ce qui n'est pas la même chose.

Le vieux rêve, dit-il, étant compromis, on a pu observer d'abord ce que j'appellerais "la tentation du vide idéologique". Et ce dans deux directions opposées. A la fin, le nationalisme traditionnel s'est coupé de ses attaches concrètes (une certaine tradition nourrie d'histoire, les symboles paysans) pour s'élever à une sorte de systématique simple et abstraite de la communauté nationale: "Français et Catholiques", posait-on d'abord, pour détruire ensuite l'avenir de la nation. L'idéologie se réduisait à des principes et perdait ainsi sa faculté de définir ses conjonctures déterminées. A l'opposé, l'idéologie était contestée par ses adversaires au nom de principes également abstraits: démocratie formelle, subordination du national à des fins plus générales, etc. De part et d'autre, on proposait une sorte de conscience sans contenu historique. Aussi, ce ne fut qu'un intermède et la recherche recommença d'une définition de la société globale.

Néo-nationalisme

Selon M. Dumont, nous assistons en effet présentement à l'émergence d'un néo-nationalisme. Sous bien des aspects, dit-il, il ressemble singulièrement à l'ancien. Sans doute parce que celui-ci était moins irréaliste qu'on l'a dit: en tout cas, les dimensions de la situation qu'il avait mises en évidence, certaines des antinomies qu'il avait perçues réapparaissent, et presque dans les mêmes termes, comme problèmes à résoudre. Par exemple, le thème de la quasi-identification de la nation et de la classe prolétarienne redevient à la mode: on le retrouvait l'an dernier dans une retentissante déclaration d'un chef séparatiste; il est assez courant dans les milieux socialistes. Peut-être est-il possible à l'analyse sociologique, sans se faire partisane et sans non plus prophétiser, de prévoir les issues possibles de ces idéologies en gestation.

Le conférencier précise que deux traits principaux paraissent les distinguer de l'ancienne idéologie unitaire : le rôle important accordé à l'Etat, la volonté résolue d'une ample politique industrielle dont les Canadiens français auraient la maîtrise. L'un et l'autre de ces thèmes sont partagés aussi bien par les factions de droite que par celles de gauche, dans une sorte de confusion qui ne saurait durer bien longtemps. Il n'est pas téméraire de croire que c'est la place explicite faite à la représentation des classes qui va marquer bientôt la ligne de clivage.

Poursuivant la conclusion de sa communication, M. Dumont a dit que l'encouragement apporté par l'Etat à l'industrie canadienne-française (on pense par exemple à la Société Générale de Financement) favorise la petite bourgeoisie celle-là même qui, avec la bourgeoisie professionnelle, semble avoir soutenu l'idéologie nationaliste traditionnelle. Il n'est pas impossible même qu'une fraction de la grande bourgeoisie d'origine canadienne-française, celle-là même qui, pour accéder aux grandes affaires s'était faite anglaise ,trouve dans l'actuelle agitation de notre milieu l'occasion d'une révolte contre ses alliances habituelles et rallie le nationalisme. On en perçoit déjà certains signes. Ce serait là une première façon de dépasser les contradictions de l'idéologie traditionnelle.

Mais, continue M. Dumont, il est une autre voie possible, et j'ai l'impression que ce sera celle que prendra la tendance de gauche. L'idéologie traditionnelle ne nous reconnaissait en propre tout au plus qu'une petite bourgeoisie pour ne pas dire presque uniquement une classe moyenne. Il est possible qu'une idéologie de gauche pousse jusqu'au bout la logique de cette constatation et prône résolument un développement social qui économise la constitution d'une bourgeoisie nationale pour s'appuyer sur des élites déjà existantes dans notre milieu, mais à qui fait défaut encore une idéologie coordonnatrice. Je pense aux militants ouvriers, aux militants ruraux des mouvements coopératifs, aux jeunes fonctionnaires dans l'Etat du Québec, aux jeunes fonctionnaires aussi qui se sentent étrangers dans les cadres de l'administration fédérale, aux jeunes techniciens des grandes entreprises étrangères. Ce serait, là encore, une manière de lever les antinomies de l'idéologie traditionnelle tout en prolongeant certaines de ses tendances.

En somme, termine M. Dumont, du statut que l'on donnera à la bourgeoisie nationale dans les nouvelles idéologies dépendront les prochaines redéfinitions de la société globale. Indépendamment de son choix personnel, le sociologue canadien-français a actuellement la chance inouïe de pouvoir observer, à propos d'un cas passionnant, la tragique évolution d'une société à la recherche d'une conscience de soi.

FCSQ : refus de réduire...

(Suite de la page 5)

gnement des professeurs seraient considérés comme travail ordinaire et que des vacances allant de 15 jours à un mois seraient accordées selon les années de service."

La FCSCQ a cependant adopté une résolution dans laquelle elle réclame "une planification au niveau des écoles normales afin d'assurer une meilleure sélection des sujets intéressés à l'enseignement, tout en tenant compte des besoins des commissions scolaires". Dans une autre résolution, elle demande au ministère de l'Education de "prendre les mesures nécessaires pour informer au plus tard le 1er avril, les professeurs qui recevront des bourses pour des stages d'études".

Principe important

Interrogé au sujet du perfectionnement des professeurs, le sous-ministre de l'Education a affirmé qu' "un élément nouveau et extrêmement important" venait de faire son apparition en ce domaine.

Faisant allusion à la décision du cabinet Lesage concernant les professeurs d'écoles normales, mais sans mentionner leur cas expressément, M. Arthur Tremblay a aussitôt ajouté: "Le principe selon lequel les études de perfectionnement font partie de la tâche normale des professeurs a été admis pour la première fois hier. Il faut maintenant déterminer, en accord et en collaboration avec les professeurs, selon quelles modalités ce principe va s'appliquer. Nous allons poursuivre les travaux avec l'APPLENC (Association professionnelle des professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec) au cours de l'année à venir".

Notant qu'au niveau des modalités il faudra beaucoup d'imagination et que la collaboration des professeurs s'impose, il a continué: "Au lieu d'initiatives incohérentes et dispersées, au lieu d'aller au hasard, il faut établir les cadres d'un plan à l'intérieur duquel nous pourrons atteindre progressivement, par étapes, les objectifs fixés" dans ce domaine du perfectionnement des professeurs en exercice.

M. Tremblay a signalé que la principale difficulté consiste à trouver un moyen de permettre aux professeurs d'étudier et de s'améliorer de façon à maintenir l'équilibre des services que l'école doit dispenser ; en somme de concilier ces deux nécessités à première vue contradictoires.

A un congressiste qui signalait que les professeurs doivent étudier pour apprendre et s'améliorer, et non pour obtenir une hausse de salaires, M. Tremblay a déclaré qu'entre les années 50 et 60, alors que les salaires étaient peu élevés et qu'un supplément de seulement $100 était accordé pour une licence, la motivation existait chez les enseignants : ils suivaient des cours de perfectionnement. La situation a changé en ce qui a trait aux traitements; je ne vois pas pourquoi la motivation aurait disparu aujourd'hui, a-t-il ajouté.

Un réservoir inutilisé

En réponse à une question concernant la possibilité pour les bacheliers ès arts qui sont déjà sur le marché du travail de se lancer dans l'enseignement après avoir reçu une formation pédagogique, deux directeurs généraux du ministère de l'éducation ont souhaité que tous les efforts soient entrepris en vue d'amener à l'enseignement toutes les personnes qui ont les aptitudes requises et qui travaillent dans d'autres sphères d'activité présentement.

Il y a là un réservoir de professeurs qui n'a pas été utilisé jusqu'ici et qu'il faudrait utiliser à l'avenir, ont souligné M. François Lafleur, directeur général de l'organisation scolaire, et M. Jean-Marie Joly, directeur général des programmes et examens.

Le fait que ces personnes soient obligées, si elles veulent devenir professeurs, de cesser de travailler pendant un an et de fréquenter régulièrement une école normale constitue une "exigence trop forte", un "obstacle quasi insurmontable", ont-ils précisé. Un commissaire d'écoles a suggéré que les écoles normales offrent des cours du soir à l'intention de ces personnes.

De son côté, le sous-ministre de l'éducation, alors qu'on l'interrogeait sur le mouvement des enseignants depuis le primaire vers le secondaire, a révélé que le ministère est "en voie de procéder à un réaménagement intégral des statistiques de l'enseignement" au Québec.

Notant que dans ce travail, la priorité est accordée aux statistiques concernant le per- "J'ai confiance que d'ici la fin sonnel enseignant, il a ajouté: de l'année, nous aurons des renseignements qui décriront exactement la situation, en particulier le mouvement des maîtres du primaire au secondaire, la relation entre la tâche qui leur est confiée et la formation qu'ils ont reçues et les aptitudes qu'ils possèdent".

Alors qu'il synthétisait les travaux des six commissions de travail qui, durant le congrès, ont étudié le "livre blanc" de l'éducation et "l'opération 55", M. Tremblay a signalé que lune des trois préoccupations générales qu'ont manifestées les commissaires d'écoles à ce sujet a porté sur la formation et le recrutement des professeurs.

Il a déclaré que, "dans un avenir très prochain", il ne sera pas trop exagéré d'élever à un minimum de 13 ans la scolarité requise" pour enseigner.

Il a signalé qu'une disposition de la Grande Charte de l'éducation, concernant le recrutement de professeurs étrangers de très haut calibre, n'a jamais été utilisée jusqu'ici par les institutions qui peuvent en bénéficier. Une somme de $200,000 par année est à la disposition des écoles normales supérieures et universitaires à cette fin : elle vise à payer ce que ces professeurs exigent comme supplément de traitement.

En vertu de cette disposition de la loi, une douzaine de professeurs de très haut calibre pourraient être engagés chaque année: si l'on tient compte de leur compétence, c'est beaucoup, a-t-il souligné. Mais le ministère n'a reçu aucune demande à ce sujet jusqu'ici, a signalé M. Tremblay, en déplorant que les organismes ne cherchent pas à bénéficier au maximum de tous les avantages que leur procurent les lois.

La restructuration...

(Suite de la page 5)

(qui groupe, non pas tous les congressistes mais des délégués des associations diocésaines).

Un rapport de l'assemblée générale de vendredi soir a été présenté au congrès samedi matin. Il indique que "l'assemblée générale a accepté les voeux du congrès sur la restructuration et a confié au conseil d'administration le mandat de formuler des amendements à la loi, aux règlements et à la constitution de la fédération, selon une procédure établie par l'assemblée générale elle-même".

Cette procédure prévoit que le conseil d'administration devra soumettre les amendements requis aux associations diocésaines d'ici le 31 janvier 1965 et qu'elle devra convoquer, entre le 60e et le 75e jour qui suivra l'envoi des amendements aux diocésaines, une assemblée générale spéciale de la FCSCQ. Donc, les amendements seront d'abord étudiés par les diocésaines, puis par l'assemblée générale et le tout sera terminé au plus tard le 15 mars 1965.

L'assemblée générale invite en outre les diocésaines à convoquer une assemblée générale de ses membres afin que les amendements soient étudiés par tous les commissaires d'écoles et non pas seulement par les dirigeants des diocésaines.

Coopération internationale

WASHINGTON. — Le président Johnson a annoncé vendredi que s'il était élu en novembre il avait l'intention de convoquer l'an prochain une "Conférence de la Maison-Blanche" réunissant les citoyens privés les plus en vue des Etats-Unis afin d'examiner avec eux toutes les avenues possibles de coopération internationale qui pourraient mener à la paix dans le monde.

25% en 9e et 10e années...

(Suite de la page 5)

(67.6 et 56.8); dans la section scientifique, option B, elle a été de 63.5 p.c. (72.3 et 55.6 p.c.); dans la section commerciale, elle a été de 64.2 p.c. (73.1 et 43.6 p.c.); dans la section commerciale spéciale, elle a été de 57.2 p.c. (72.2 et 41.4 p.c.). Après la reprise, la proportion d'échecs pour l'ensemble de la 12e année est tombée à 45.2 p.c.; dans chacune des sections, elle est tombée respectivement à 44, 46.7, 51.2 et 37.7 p.c.

Pour les écoles indépendantes, le rapport est moins détaillé. Il indique que 22 p.c. des candidats (34.8 p.c. des garçons et 15.2 p.c. des filles) ont échoué en 9e année; que 19.3 p.c. des candidats (35.2 et 12.3 p.c.) ont échoué en 10e année; que 56 p.c. des candidats (81 et 49.7 p.c.) ont échoué en 11e année; que 74.8 p.c. des candidats (86.7 et 62.1 p.c.) ont échoué en 12e année.

heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

le plus GRAND défilé de MODES au CANADA

présenté par Dupuis

sous le thème

BEAUTÉ DE LA COULEUR

au théâtre Saint-Denis
aujourd'hui, mardi et mercredi
les 5, 6 et 7 octobre
En matinée à 2 h. 30
en soirée à 8 h. 30

Commentaires :
Mme Janette BERTRAND
Miss Télévision 1964

Artiste invité :
Fernand GIGNAC
Monsieur Télévision 1964

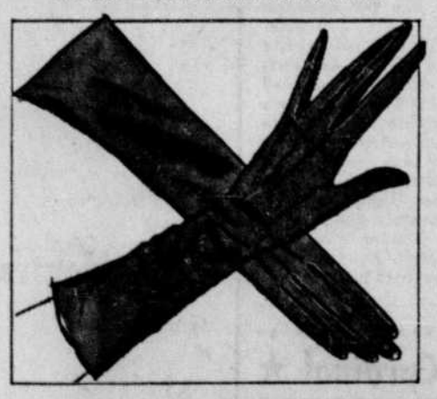
A l'orgue :
Paul CHARTRAND



le sac élégant

L'accessoire chic qui donnera la touche finale à votre tenue du soir. Sac de filet métallique... il est flexible et gardera indéfiniment son éclat (non ternissant). Modèle illustré, couleur argent (seulement). **29.95**

DUPUIS — Rez-de-chaussée, rayon 460



les gants grande tenue

En chevreau fin, longueur 6-boutons, très populaire se portant aussi bien avec le manteau, le costume qu'avec la belle robe du soir. Importation de France... et quelle élégance, mesdames. ● noir ● blanc ● beige. 6 - 6½ - 7 - 7½ et 8.

Paire **14.50**

LA VENTE SEMI-ANNUELLE
DUPUIS se continue jusqu'au 10 octobre
$5,000 EN PRIX
30 GAGNANTS PAR JOUR



la séduction de la mode adorablement . interprétée dans des tissus luxueux

LE Petit SALON Dupuis

Pour affirmer votre élégance, cette superbe toilette en chiffon et dentelle rebrodée. Jupe longue de ligne très fluide, casaquin festonné naturel, longue glissière au dos et fourreau de crêpe. Teinte douce : bois de rose. (Tailles spécialisées).

150.00

La mère de la mariée accordera sa préférence à cette belle robe où se combinent avec grande élégance le velours de Lyon et le lamé. L'effet deux-pièces est donné par la surblouse tombant librement sur la jupe droite. En noir ou brun mode. (Tailles spécialisées).

80.00

DUPUIS — DEUXIEME
Petit Salon, rayon 531

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Dupuis LIMITÉE

LUNETTE AUDITIVE NOUVELLE ZENITH "Z-20"

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT





CLARTE ET PRECISION AVEC LE NOUVEAU "Z-20"

Ce nouvel appareil ZENITH "Z-20" mince et ultra-léger dont le microphone est placé à l'avant -de -l'oreille. Le système acoustique est accordé scientifiquement pour assurer une plus grande clarté, un meilleur entendement. Faites-en l'essai. — Aucune obligation de votre part.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

ZENITH

● entrevue privée
● test audiométrique sans frais
● cordes et piles pour tous genres d'appareils

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, poste 316
DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL VI. 2-6171

LE DEVOIR
MONTRÉAL LUNDI 5 OCTOBRE 1964

Chypre: compromis probable à propos de Kyrénia
Makarios compte sur l'appui des pays non-engagés

NICOSIE. — Le climat de détente persiste dans l'île en raison du progrès des entretiens à propos du contrôle de la route Nicosie-Kyrénia et de la relève du contingent turc. Des rumeurs veulent que si l'accord intervient finalement, le gouvernement chypriote annoncerait la levée de toutes les restrictions de nature économique imposées aux quartiers turcs de Nicosie et des autres villes.

On sait que les représentants des Nations unies à Chypre s'emploient activement depuis plusieurs jours à dégager et à faire accepter par les deux parties une formule de compromis en ce qui concerne aussi bien la réouverture de la route de Kyrenia que la relève du contingent turc. De bonne source, on apprenait hier que le gouvernement de Mgr Makarios avait accepté les nouvelles dispositions proposées par les représentants de l'ONU mais que le gouvernement turc n'a pas encore donné son aval et redoute d'être le perdant dans cette affaire.

Question portée devant l'ONU

Le chef du gouvernement chypriote doit quitter Nicosie aujourd'hui pour Le Caire afin d'assister à l'importante conférence des pays non-engagés et d'avoir de nouveaux entretiens avec le président Nasser. Mgr Makarios a exprimé l'espoir que cette conférence adoptera une résolution favorable au droit "d'entière autodétermination" pour Chypre car, selon l'ethnarque "pareille résolution aurait une grande importance lors de la discussion du problème chypriote par l'Assemblée générale des Nations unies".

L'archevêque n'est pas seul à penser à l'Assemblée générale dont la prochaine session s'ouvrira à la mi-novembre. Le gouvernement turc a en effet décidé de demander l'inscription de la question de Chypre à l'ordre du jour de l'Assemblée générale: le représentant permanent d'Ankara auprès de l'ONU doit faire incessamment une démarche en ce sens au secrétariat général de l'Organisation internationale.

Grivas: jusqu'à la victoire

"Je ne quitterai pas Chypre avait qu'elle ne soit rattachée à la Grèce", a déclaré hier le général Grivas, s'adressant à la population de Limassol, où il s'était rendu pour la première fois depuis son retour dans l'île.

"Je suis déterminé à vous mener à la victoire ", a-t-il ajouté tandis que la foule criait: "Dighenis-Enosis". Le général qui était venu remettre leurs drapeaux à deux nouvelles unités de gardes nationaux a poursuivi: "Nous créerons une armée qui sera en mesure de faire face à la meilleure armée du monde. Avec cette armée, nous ne permettrons jamais à aucun envahisseur de mettre pied sur le sol chypriote. Vous pouvez maintenant entendre en souriant les menaces d'intervention turques. Si la Turquie ose envahir Chypre, nous noierons les envahisseurs dans le sang", a conclu le général Grivas.

La tension croît entre les 2 Congos

LEOPOLDVILLE. — La radio de Léopoldville a accusé hier les autorités de Brazzaville de continuer à maltraiter les ressortissants du Congo-Léopoldville. "Deux de nos compatriotes, déclare la radio de Léopoldville, ont même été récemment exécutés selon des ordres donnés aux autorités de Brazzaville par Christophe Gbenyé (l'un des principaux leaders des insurgés congolais)".

La radio fait également état de tortures et sévices infligés depuis plusieurs mois aux ressortissants du Congo-Léopoldville résidant à Brazzaville.

Désertion de gendarmes

ELISABETHVILLE. — Environ cinq cents des trois mille ex-gendarmes katangais qui devaient être réintégrés dans l'armée nationale congolaise auraient déserté avec leurs armes et bagages, apprend-on à Elisabethville, où l'on craint que les déserteurs ne créent des troubles parmi les civils tant africains qu'européens de la province de Lualaba et du Katanga oriental.

Selon les décisions prises par M. Moise Tshombé, premier ministre, lors de son passage à Kolwezi, les ex-gendarmes katangais qui avaient regagné le Congo au début du mois de septembre, venant de l'Angola, devaient, après avoir été réintégrés à l'ANC, être envoyés au plus tôt vers la base militaire de Kamina.

800 cadavres inhumés

LEOPOLDVILLE. — Une mission de la Croix-Rouge congolaise comprenant notamment un médecin de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a inhumé au cours des derniers jours 800 cadavres des victimes de la rébellion, dans la ville de Lisala et ses environs, apprend-on de bonne source à Léopoldville.

Les problèmes sanitaires posés à l'OMS et à la Croix-Rouge par les centaines de corps demeurés sur le sol sont multiples et épineux. Le danger le plus grave reste celui d'épidémies, notamment dans la province du Moyen-Congo, où les récents combats de Boende et de Lisala ont été particulièrement meurtriers.

SYRIE: le rapprochement avec la RAU est compromis

DAMAS. — Le cabinet Salah Bitar a démissionné. Le général Amine El Hafez, président du Conseil présidentiel (équivalent au chef d'Etat) a formé lui-même un nouveau gouvernement composé presque entièrement de membres du parti Baas.

CAUSE DE LA DEMISSION

Les tentatives faites par la Syrie pour améliorer ses rapports avec la RAU d'une part, l'Irak de l'autre ont échoué. C'est le sens qu'il convient de donner, d'après tous les observateurs de la politique arabe, à la brusque modification de l'équipe gouvernementale syrienne. Cette modification se produit quelques heures avant le départ pour Le Caire du général Amine El Hafez qui doit reprendre avec le président Nasser les conversations amorcées à Alexandrie au début du mois dernier, après la conférence arabe au sommet.

Du côté syrien, on s'était semble-t-il montré trop optimiste sur les possibilités d'une réconciliation entre le socialisme unioniste égyptien et le Baas syrien qu'au Caire comme à Bagdad on persiste à dénoncer comme "une doctrine et un régime de trahison séparatistes".

ECHEC LOURD DE CONSEQUENCES

M. Salah Bitar, dans sa double fonction de chef du gouvernement et de vice-président du conseil présidentiel, représentait durant ces derniers mois la tendance modérée du Baas. Il cherchait obstinément un rapprochement entre les deux anciennes provinces de la république arabe unie et en même temps une amélioration des rapports entre son pays et l'Irak. Le besoin de cette détente était devenu d'autant plus pressant qu'une nouvelle union égypto-irakienne était en préparation et, qui, selon les Irakiens, "devait établir entre les deux pays une interdépendance bien plus étroite que celle qui avait existé pendant la période de l'union syro-égyptienne".

On déclare aujourd'hui à Damas que "le gouvernement de M. Salah Bitar a perdu son temps à rechercher des facteurs de stabilisation hors de Syrie". On estime "qu'une relève doit être opérée à la tête du pays, faisant place à des éléments jeunes". On leur assigne comme mission "de travailler à développer la Syrie et de raffermir le pouvoir sans se soucier des manoeuvres des adversaires du Baas à l'extérieur ou à l'intérieur du pays".

C'est dans cet esprit que le général Amine El Hafez à la fois chef de l'Etat et premier ministre de Syrie, va maintenant reprendre ses contacts avec le président Nasser. Il est difficile de dire d'avance ce qui sortira de ce raidissement qui va accentuer l'isolement de la Syrie.

NOUVELLES DEFECTIONS PARMI LES REPUBLICAINS

Johnson accroît son avance malgré tous les efforts du sén. Goldwater

WASHINGTON. — Alors que le 88e Congrès américain s'ajournait sine die, samedi, et qu'un Johnson confiant lui rendait hommage au cours d'une conférence de presse, les observateurs tant américains qu'étrangers étaient presqu'unanimes à déclarer que malgré tous ses efforts le candidat républicain restait à la traine du président démocrate.

De l'avis général, en effet, malgré le rythme endiablé de sa campagne et l'énergie qu'il y déploie, Barry Goldwater non seulement ne parvient pas à réduire la forte avance de son rival mais voit au contraire grandir la marge qui le sépare de lui. Les sondages effectués dans des Etats républicains comme l'Illinois, l'Ohio et l'Indiana paraissent indiquer que là aussi, Johnson mène. On constate d'ailleurs que généralement le citoyen moyen est plus opposé à Goldwater que favorable à Johnson: il votera pour ce dernier sans enthousiasme, parce qu'il redoute Goldwater. Il paraît nettement que le sénateur de l'Arizona n'arrive pas, en dépit de ses efforts, à effacer l'image de "l'extrémiste de droite" et de "l'homme au doigt sur la gâchette" que la propagande démocrate s'emploie à répandre de lui. Et voici qu'un autre grand quotidien de tradition républicaine annonce qu'il fera lui aussi, cette fois, campagne pour le candidat démocrate.

Le Herald Tribune appuie Johnson

NEW YORK — Le New York Herald Tribune appuiera le président Johnson aux élections de novembre prochain, à la présidence des Etats-Unis.

C'est la première fois dans l'histoire du grand quotidien newyorkais, fondé il y a 124 ans, que ce journal donne son appui à un candidat démocrate.

Dans un éditorial publié dimanche matin, le "Herald" réaffirme sa foi dans le parti républicain; il écrit notamment à ce sujet qu'il était "républicain avant qu'il y ait un parti républicain, qu'il a toujours été républicain depuis lors et qu'il restera toujours républicain". Pourtant, ajoute-t-il, le choix qu'il vient de faire en faveur de M. Johnson contre le candidat du parti républicain, M. Barry Goldwater, était "inévitable".

Le journal écrit qu'on avait pu former l'espoir que M. Goldwater ferait preuve de mérites nouveaux pendant la campagne. Et le Herald ajoute: "Il ne l'a pas fait. A chaque pas depuis sa nomination, deux faits sont devenus évidents: 1 — que le sénateur Goldwater, malgré toute sa sincérité, ne possède pas la combinaison de talents personnels nécessaires à la présidence des Etats-Unis; et que 2 — la ligne de conduite qu'il poursuit, s'il continue à la suivre, risque non seulement de détruire le parti républicain, mais le système des deux partis".

WASHINGTON (AFP) — Au moment où le congrès américain s'est ajourné sine die le président Johnson, dans une déclaration rendue publique samedi par la Maison Blanche, a fait un éloge chaleureux de la tâche accomplie tant par le Sénat que par la Chambre des représentants. Dressant le bilan des travaux réalisés par le 88e congrès, le chef de l'exécutif américain qui, durant 30 années, fut un des membres les plus zélés de la branche législative, a souligné que pendant l'année 1964 on avait assisté à la ratification du traité de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires mettant fin aux essais atmosphériques. Qualifiant ce traité d'une "réussite monumentale de la collaboration bi-partisane" M. Johnson s'est félicité du fait qu'il avait "virtuellement mis fin à la pollution radioactive de l'atmosphère" et aussi conduit le monde vers une paix plus durable".

M. Johnson a également rappelé que le 88e congrès avait approuvé le projet de loi sur les droits civiques, voté en faveur d'une réforme de la fiscalité et de l'abaissement des impôts et "déclaré la guerre à la pauvreté".

Les parlementaires, a conclu M. Johnson, "ont bien mérité de la patrie et la nation reconnaissante est fière de ce qu'ils ont fait".

WASHINGTON — Le président du comité national républicain, M. Dean Burch, a invité samedi le président Johnson à prendre place, la semaine prochaine, à bord de l'avion qui conduira le sénateur Barry Goldwater dans l'ouest, et notamment en Californie et au Texas, Etat natal du chef de la Maison Blanche.

M. Burch a souligné que le chef de l'exécutif américain serait le bienvenu à bord du "jet" du candidat républicain parce que le peuple américain aurait ainsi l'occasion de voir les deux candidats côte à côte.

Il a également proposé que les deux candidats participent à un débat télévisé au Texas jeudi prochain en ajoutant que "le sénateur Goldwater serait enchanté de discuter des grands thèmes électoraux avec le président Johnson, que ce soit à la radio, à la tribune, à cheval ou même dans les studios de la télévision d'Austin". On sait que cette station locale a été montée par Mme Johnson et fournissait à la famille du successeur de M. Kennedy sa principale source de revenus.

Rumeur d'un nouveau coup d'Etat au Vietnam du Sud; progrès du Vietcong

SAIGON. — La fièvre et la tension continuent de régner dans la capitale du Vietnam du Sud bourdonnante des rumeurs les plus diverses. C'est ainsi que des bruits persistants voulaient que la journée d'hier fût marquée d'un nouveau coup d'Etat, qui aurait été cette fois l'oeuvre de milieux catholiques de la région de Saïgon.

Il n'en a rien été, du moins jusqu'ici mais la situation politique d'ensemble demeure extrêmement fluide. On prévoit d'autre part pour aujourd'hui, lundi, des manifestations ouvrières dirigées à la fois contre les propriétaires de diverses usines et contre ceux de plantations d'hévéas. Le ministre du travail a prié les ouvriers de rester calmes et clairvoyants et de ne pas fournir aux "éléments subversifs" l'occasion d'exploiter des manifestations syndicales. Il leur a donné l'assurance que leurs griefs légitimes seraient apaisés.

Pendant ce temps, le chef du gouvernement, le général Nguyen Khanh, a annoncé que l'enquête sur les précédents coups d'Etat est terminée et que les artisans du dernier en date, celui du 13 septembre, vont être déférés devant le tribunal militaire qui pourra prononcer la peine de mort. Trois généraux se trouvent au nombre des principaux accusés.

Progrès du Vietcong

A Hué, capitale du centre du pays, un esprit de dissidence continue de régner: les représentants des "conseils populaires" créés dans la région depuis un mois sont réunis afin de dresser un cahier de voeux et de doléances à l'adresse du gouvernement de Saïgon. Celui-ci vient tout juste de régler la rébellion de certaines tribus montagnardes auxquelles il a dû faire d'importantes concessions.

A la faveur de ces querelles intestines, le Vietcong intensifie son activité et consolide ses positions. Ainsi depuis mercredi dernier, des rebelles tiennent la route qui relie Saïgon à Ben Cat, distante de 20 milles environ. Ils ont édifié des barrages et creusé des tranchées et les troupes gouvernementales n'ont pas tenté jusqu'ici de les déloger.

Trente cinq soldats gouvernementaux ont été tués samedi dans une embuscade tendue par le Vietcong dans la région nord de Thudaumot, à une quarantaine de kms de Saïgon, annonce-t-on de source informée. On ne possède encore aucune autre précision sur cette embuscade.

D'autre part, on apprend que 46 Vietcongs ont été tués, 36 autres fait prisonniers, le 3 octobre, au cours d'un accrochage qui a eu lieu à 25 kms, au nord de Camau, dans l'extrême sud Vietnamien. De plus une vingtaine d'armes ont été saisies. Du côté gouvernemental, on signale un blessé.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA 1964

Un placement
qui ne vous décevra jamais.

Disponibles à n'importe quelle succursale de
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
où le personnel crée toute la différence

46 succursales pour vous servir dans le Grand Montréal

Les nouvelles sont servies à 1h. p.m.
Jacques Morency invite des journalistes à sa table et discute avec eux des principales nouvelles de l'heure.

Les bruits du monde à 6h.05
Pierre Fournier et le service des nouvelles de Québec No 1 apportent une dimension dynamique à l'information.

Québec-Flash
Les émissions de CKAC Québec No 1 sont interrompues chaque fois qu'une nouvelle importante l'exige.

le micro le plus dynamique

QUÉBEC NO 1
CKAC

SAVEZ-VOUS
OÙ LE BERLINOIS APPREND LE RUSSE?
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
OÙ LE ROMAIN APPREND L'ALLEMAND?
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
OÙ LE MADRILÈNE APPREND L'ITALIEN?
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
OÙ LA PARISIENNE APPREND L'ANGLAIS?
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
OÙ LA LONDONIENNE APPREND LE FRANÇAIS!
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
OÙ LE NEW-YORKAIS APPREND L'ESPAGNOL?
. . . A BERLITZ

SAVEZ-VOUS
Pourquoi ils vont
. . . A BERLITZ

c'est très simple

parce que BERLITZ
enseigne les langues vivantes

Mais surtout
parce que BERLITZ
sait les enseigner.

LA METHODE BERLITZ EST
LA METHODE
LA PLUS RAPIDE
LA PLUS EFFICACE
LA PLUS ECONOMIQUE
LA PLUS ATTRAYANTE

ECOLES BERLITZ
LANGUES VIVANTES

MONTRÉAL 845-1161
2055 rue Peel
1621 Place Ville-Marie

QUÉBEC 529-6161
500 Grande-Allée

OTTAWA 232-5343
31 rue Metcalfe



Le club Richelieu Chomedey a été créé officiellement samedi par une cérémonie dans un restaurant du boulevard Laurentien, à St-Laurent. Ci-dessus, le président du nouveau cercle, M. Guy Charbonneau, reçoit la charte des mains du président général des clubs Richelieu, M. Raymond Dufresne, en présence de M. Robert Dubois, gouverneur régional qui de son côté remettra la cloche et le maillet traditionnels.

Vive résistance à la fusion de l'Ile Jésus

Les représentants de la majorité des conseils municipaux de l'île Jésus ont décidé, jeudi soir, de faire front commun et de prendre les moyens nécessaires pour défendre l'intérêt de leurs contribuables contre une centralisation dangereuse recherchée par ceux qui prônent les fusions.

Les membres des conseils municipaux s'étaient réunis pour faire le point à la lumière des conférences qui ont été prononcées lors du congrès de l'Union des municipalités dont le thème était l'aménagement régional. "Notre mandat, affirment les maires et conseillers municipaux, comprend la défense des intérêts des contribuables. A la suite des déclarations de plusieurs experts en administration municipale qui se sont prononcés contre les fusions et en faveur d'une coopération intermunicipale accrue au cours du congrès de l'Union des municipalités, nous sommes encore plus convaincus que cet intérêt est menacé et il est de notre devoir de prendre les mesures nécessaires pour le défendre en renseignant la population et en plaidant notre cause auprès du gouvernement."

Les membres du groupe autonomiste reconnaissent l'existence de sérieux problèmes intermunicipaux et félicitent le ministre Pierre Laporte de rechercher une solution. Mais pour eux la fusion n'est pas une solution. "Elle entraînerait, disent-ils, une centralisation du pouvoir au détriment du développement des diverses villes de l'île Jésus, au détriment de la démocratie par l'éloignement du gouvernement et de la population, et au détriment de l'épanouissement de la personne humaine. De plus, contrairement à certaines affirmations erronées, la fusion n'offre pas d'avantage économique qui ne puisse être obtenu par la coopération intermunicipale."

Les représentants des différentes municipalités de l'île Jésus se réuniront de nouveau jeudi prochain afin d'établir un programme d'action et de déterminer la façon de procéder dans la campagne qu'ils entreprennent.

Hampstead fustige Lévesque

Un conseiller de la municipalité de Hampstead dans la banlieue de Montréal a qualifié M. René Lévesque "de ministre apparemment saisi d'une crise d'hystérie", qui par son attaque intempestive contre les villes de Hampstead et Westmount veut indubitablement soulever la colère populaire.

M. Lévesque, lors d'une assemblée en vue des prochaines élections partielles, avait décrit jeudi soir à Saint-Anselme les deux villes, dont la population est en majorité de langue anglaise, de châteaux forts anglo-saxons vivant aux dépens des contribuables de la ville de Montréal.

Le ministre avait dit que les résidants de Westmount et Hampstead payaient des taxes plus basses que celles qu'ils devraient payer s'ils ne profitaient pas des richesses de la métropole.

En réponse à ces déclarations, le conseiller Maurice Godine a dit qu'elles seront probablement réfutées par les Montréalais de langue anglaise qui seront enclins à répudier le parti provincial libéral lors des prochaines élections.

La réponse de M. Godine a été émise dans un communiqué publié au nom de la ville de Hampstead, en l'absence du maire, M. S. M. Finlayson.

Les comptes de taxe d'eau ont été augmentés de 13.5 p.c.

"Les quelques 18,000 contribuables de St-Michel sont aux abois aujourd'hui, après avoir reçu, hier, leurs comptes de taxe d'eau", selon le parti annexioniste de cette ville de banlieue.

"Ces comptes, expédiés la veille par l'hôtel de ville, accusent tous une hausse de 13.5 pour cent, dit un communiqué du parti. Selon les avis de la ville publiés mardi dans un journal local, les contribuables ont un délai de 30 jours pour acquitter ce compte.

"C'est dire que les payeurs de taxes, pour la plupart des ouvriers "à loyer", devront, à la suite de cet avertissement sévère, payer leur taxe d'eau d'ici le 30 octobre, soit trois jours avant l'élection du 2 novembre", dit le communiqué qui poursuit:

"Au nom des propriétaires, locataires, commerçants et industriels de St-Michel, le candidat à la mairie du "Parti Annexioniste", M. J.-H. Tremblay, proteste avec véhémence devant l'irresponsabilité de l'administration actuelle de la ville.

"Le chef du parti, M. Charles Lafontaine, précise que la taxe d'eau est passée de 8 à 9 p. c. Le compte pour un logement moyen d'ouvrier de $65, par mois, qui était de $62.40, est maintenant de $70.20. Une hausse de $7.80.

"Si St-Michel ne se joint pas immédiatement à Montréal, la population de notre ville verra augmenter ainsi ses taxes sans arrêt. Seule notre annexion à Montréal y mettra un frein, tout en permettant à St-Michel de bénéficier comme il a droit au développement phénoménal de la métropole", souligne M. Tremblay.

Congrès d'ophtalmologie à Mtl

Le septième congrès panaméricain d'ophtalmologie aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth, du 11 au 15 octobre. Quelque 700 délégués des trois Amériques y prendront part. Des communications scientifiques du plus grand intérêt seront alors portées à l'attention des congressistes. Le président de l'association est le Dr Jorge Valdeavellano. Parmi les sujets qui seront étudiés, citons: la cornée artificielle en matière plastique; la tuberculose oculaire chez les Indiens, Esquimaux et Métis des Territoires du Nord-Ouest du Canada; une étude de groupe sur les récents progrès de la chirurgie des paupières; la cryochirurgie ou l'usage des techniques du froid dans la chirurgie ophtalmique. Le Dr André Dubois-Poulsen, de Paris, l'un des trois invités d'honneur, parlera de l'évolution des sensibilités lors de l'adaptation nocturne. Les progrès récents de la kératoplastie seront exposés par le Dr B. Rizzuti, des Etats-Unis. Il s'agit de l'extraction des cataractes.

La cécité qui atteint les diabétiques sera étudiée au cours d'une étude de groupe. Le classement des écoliers selon l'état de leur vue; les critères d'octroi de permis de véhicules-automobiles seront d'autres sujets de conférences.

Les Drs Claude Monfette et S. T. Adams, ophtalmologistes de Montréal, ont expliqué aux journalistes, hier, les principaux aspects du septième congrès pan-américain d'ophtalmologie. L'Association américaine d'ophtalmologie était fondée il y a 25 ans.

Trois Canadiens, honorés par la reine

OTTAWA. — Sa Majesté la reine a approuvé la remise de distinctions honorifiques à trois soldats canadiens, en reconnaissance de leur conduite courageuse alors qu'ils servaient dans la force de l'ONU au Congo, en janvier dernier.

Le général de brigade J.-A. Dextraze, 45 ans, de Montréal, devient commandeur de l'ordre of the British Empire (CBE). Le lieutenant-colonel Paul A. Mayer, 47 ans, d'Ottawa et le sergent J.-A. Leonce Lessard, 41 ans, de Québec, ont reçu la George Medal.

En tant que chef de l'état-major de la force de l'ONU, le général Dextraze s'est vu confier une série d'opérations destinées à sauver les missionnaires. Sa citation mentionne "les superbes qualités de chef et le sang-froid" qu'il a déployés au cours des opérations et lui attribue le sauvetage de 30 missionnaires et écoliers.

Le colonel Mayer et le sergent Lessard de leur côté sauvèrent plusieurs prêtres et religieuses, au péril de leur propre vie. La citation du col. Mayer mentionne que "pendant l'opération, sa vie fut en danger constant" et elle loue son courage et son flegme en ajoutant qu'ils furent "une inspiration pour le personnel de l'ONU qui servait sous ses ordres ainsi que pour les missionnaires".

Le sergent Lessard sauva au moins cinq personnes, sous un barrage de flèches, de lances et de balles. Son dévouement constitua un "exemple éclatant et une inspiration pour tous les membres de la force".

Sur la voie du mariage, pas de raccourcis

Comment reconnaître que vous êtes mûr pour le mariage? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous indique les trois principaux éléments qui assurent le bonheur d'un ménage... et les différents stades de formation par lesquels il *faut* passer avant de pouvoir songer au mariage. Lisez pourquoi vous ne sauriez brûler les étapes sans compromettre gravement l'épanouissement de votre personnalité. Achetez Sélection aujourd'hui!

Le charme de la "PETITE HOTELLERIE"

Auberge du Vieux Foyer, Val-David, P.Q.

Pour l'amateur de vacances d'automne comme pour le fervent qui rêve déjà du ski, l'Auberge du Vieux Foyer offre un magnifique décor de montagnes. Chambres très confortables, salle à dîner rustique où l'on déguste des repas choisis, accompagnés du bon pain maison, tout juste sorti du four, salon du Vieux Foyer, salle de jeux, tout ceci présenté dans une atmosphère de chez soi.

Venez redécouvrir le charme de la "Petite Hôtellerie" trop longtemps oubliée dans notre Belle Province.

Vos hôtes M. et Mme Franco Cavezzali

Renseignements et réservations, tél: 322-2686



AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE VOITURE? Téléphonez à votre Service de Prêts de la Banque de Nouvelle-Écosse la plus près de chez vous, afin d'obtenir un prêt pour une voiture neuve ou usagée. Les tarifs sont bas et vous obtenez une assurance-vie sans frais supplémentaires. De plus la Banque de Nouvelle-Écosse vous donne un service rapide et amical. Profitez des avantages du Service de Prêts, pour une voiture ou pour toute autre bonne raison—dès aujourd'hui.

Scotia BANK

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.
Veuillez indiquer ici vos:

NOM_____

ADRESSE_____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE_____ VILLE_____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure, en français, intitulée "Un exposé de PLANS DE SUCCESSIONS".

Comment le Montreal Trust veille aux ***intérêts de votre épouse*** *après votre décès*

Rare est la femme dont les connaissances juridiques sont à la mesure des intérêts qu'elle doit protéger avant—et surtout *après* votre décès.

Pour exécuter convenablement vos dispositions testamentaires, il faut être presque économiste, spécialiste des questions boursières, expert en problèmes immobiliers, versé en matières fiscales!

Le Montreal Trust veille aux intérêts de votre épouse:

dès aujourd'hui: en coopérant avec votre conseiller juridique sur la façon la plus avantageuse de préparer la transmission de vos biens. Selon que votre portefeuille se compose principalement de valeurs mobilières et immobilières, d'assurance-vie, les dispositions de votre testament varient de manière considérable. Seul un groupe de spécialistes—économistes, conseillers fiscaux—peut vous fournir les indications nécessaires.

Ces conseillers font partie du personnel du Montreal Trust. Nombreux entre eux sont Canadiens-Français. Ils ont donc une connaissance toute particulière de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

après votre décès: votre testament peut régler la disposition de vos biens et sauvegarder les intérêts *généraux* de votre épouse. Mais avec le temps les conditions économiques changent. Votre épouse ne peut espérer se tenir au courant de tous les développements. Ce qui lui profitait hier peut lui nuire demain. Qui saura prévoir en son nom?

Le Montreal Trust possède toutes les compétences nécessaires pour gérer avec prévoyance et sagesse les biens dont héritera votre épouse. Ses experts mettront à profit leurs vastes connaissances pour faire fructifier le capital que vous aurez accumulé de votre vivant.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Mais avant même de lui confier le soin de vos intérêts, nous vous suggérons de demander une brochure qui vous renseignera pleinement, en remplissant le coupon ci-dessus.

Montreal Trust

Quelle horreur... mais quelle horreur!

Vendu.

Introuvable.

Epuisé, le gin Beefeater. La faute en est aux connaisseurs qui ont mis nos stocks...à sec!

Situation qui ne nous réjouit guère en dépit des efforts que nous faisons pour nous réapprovisionner.

A ceux d'entre vous qui demandez à soeur Anne si elle ne voit rien venir à l'horizon, nous répondons: patience! le bateau est au port. S'il ne dépendait que de nous, nous ouvririons boutique sur les quais, parmi les cordages et les hurlements de sirènes. Hélas! nous ne le pouvons pas—parce que tout le monde n'est pas à la portée des quais de Montréal et puis parce que cela ne se fait pas, chacun le sait.

Ainsi votre horreur est-elle la nôtre, votre impatience, *notre* impatience. Nous en sommes même tourmentés: songez donc, on nous appelle au *téléphone* pour nous demander pourquoi le gin sec Beefeater a disparu des magasins. Qu'allons-nous faire?

D'abord nous confondre en excuses. Puis nous expliquer: nous faisons tout en notre possible pour que le gin sec Beefeater retrouve sa juste place sur les rayons le 15 octobre — avant même peut-être.

Il y a plus. M. Burrough, Président de notre Compagnie, nous arrive bientôt de Londres. Nous lui exposerons les faits — tous les faits. Et nous ne doutons pas un instant qu'il saura prendre les mesures nécessaires. S'il le faut, il mettra à la ration d'autres pays moins — disons le mot — moins connaisseurs de vrai gin.

Nous vous promettons d'ailleurs que jamais pareille horreur ne se reproduira. Il y aura toujours du gin sec Beefeater — distillé à Londres pour les palais distingués.

Aussi veuillez prendre patience. Dès que le gin Beefeater sera de nouveau parmi nous, vous l'apprendrez dans les journaux. En attendant, faites les petits sacrifices qu'exige la fidélité: un peu plus de lime ou de citron — ou d'autre chose! Car après tout, si l'incomparable se fait attendre, le rendez-vous n'en est que plus joyeux. Au 15 octobre!



BEEFEATER
BEEFEATER

Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough.

La première partie sera disputée à St-Louis mercredi

Série mondiale entre St-Louis et New York

Premier championnat des Cardinaux depuis 1946

ST-LOUIS — Les Cardinaux de St-Louis ont remporté hier leur premier championnat de la ligue Nationale depuis 1946, en triomphant des eMts de New York 11 à 5, tandis que les Phillies de Philadelphie blanchissaient les Reds de Cincinnati 10 à 0. Les Reds et les Phillies termient donc la saison sur un pied d'égalité en seconde place du classement.

Les Yankees de New York se sont par ailleurs assuré leur cinquième titre consécutif, dans la ligue Américaine, samedi, et le 29e de leur histoire, en triomphant des Indiens de Cleveland 8 à 3.

La victoire des Cardinaux à St-Louis a porté hier la joie à son paroxisme, dans cette ville de 200 ans d'existence. Le gérant Johnny McKeane s'est dit extrêmement heureux des résultats, dans la chambre des joueurs, après le match, considérant qu'il peut maintenant reprendre souffle. "Comme je suis heureux que ce soit terminé . . ." dit-il.

Le médecin de l'équipe, le Dr I.-C. Middleman, a invité les journalistes à accorder à Keane un peu de répit avant de l'inviter à répondre aux questions. Pendant ce temps, le champagne commençait à couler à flot dans la chambre, et les joueurs des Cardinaux ne se gênaient pas pour s'arroser de ce précieux liquide.

Devine et Stanky

Le capitaine de l'équipe, Ken Boyer, a dit que le point tournant du triomphe des Cardinaux avait été les cinq matches remportés contre les Pirates de Pittsburg. "Ca nous a assurés de pouvoir gagner chez nous, au stade Busch. Mais nous avons bien pensé que nous laisserions aller le championnat comme la chose est arrivée l'an dernier, "a-t-il assuré.

Les Cardinaux n'avaient pas remporté le championnat de la ligue Nationale depuis 1946. Ils n'ont pu s'emparer de la première position de la ligue, avant mardi dernier, et ils ont eu besoin du triomphe de 10 à 0 des Phillies sur les Reds de Cincinnati, hier, pour consacrer leur triomphe de fin de saison.

Les Cardinaux, dirigés par Johnny Keane depuis 4 ans, ouvriront la série mondiale chez eux, mercredi, en recevant les toujours dangereux Yankees de New York. Les Yankees excellent particulièrement en série mondiale et déjà les prédictions qui les favorisent sont nombreuses, bien que de façon générale, les clubs de la ligue Nationale soit plus puissants.

Yogi Berra a remporté son 1er championnat

NEW YORK — L'histoire du baseball rappellera l'année de Phil Linz et son harmonica à l'occasion de course au championnat de la ligue Américaine en 1964 alors que les Yankees de New York ont remporté le 29e titre et leur cinquième consécutif. Au cours des années à venir, on racontera comment Linz, un joueur d'utilité, a fourni la bougie d'allumage qui a réveillé les Yankees et les a transformés en champions.

Qu'il s'agisse d'un mythe, il n'empêchera pas les raconteurs d'histoires de rappeler les faits en commençant avec l'harmonica de Linz et en terminant avec un autre titre des Yankees.

On racontera comment les Yankees, après un quatrième revers consécutif à Chicago, le 20 août, se rendaient silencieusement en autobus à l'aéroport. Puis le silence fut interrompu par un son d'harmonica en arrière du véhicule. Linz jouait "Mary had a little lamb" et le gérant Yogi Berra lui ordonne de mettre l'instrument dans sa poche.

Linz continua de jouer et Berra se rua à l'arrière de l'autobus. Le joueur continua de souffler dans son instrument une dernière fois et lança l'harmonica à son gérant irrité.

"Je vais m'occuper de toi plus tard"; a lancé Berra, qui imposa, par la suite, une amende de $200 au joueur d'utilité. Même le paisible Cletis Boyer est d'avis que l'incident a réveillé l'équipe. Toutefois, les Yankees perdirent les deux parties suivantes en portant leur série de revers successifs à six. Le 22 août, les Yankees accusaient un retard de six joutes sur les Orioles de Baltimore, en tête du circuit.

Au fait, quatre événements sont survenus avant et après l'incident de l'harmonica, lesquels ont transformé les Yankees en vrais tigres. Il s'agit de l'arrivée de Mel Stottlemyre, le retour de Mickey Mantle, le rétablissement de Whitey Ford et l'acquisition de Pedro Ramos des Indiens de Cleveland.

Evidemment, le bâton régulier d'Elston Howard, les coups opportuns de Roger Maris, le jeu défensif de Bobby Richardson, Tony Kubek et Boyer s'avérèrent des facteurs importants, mais on comptait sur eux.

Il semble bien que le facteur individuel le plus important fut le succès immédiat de Stottlemyre, rappelé du Richmond en août. Le jeune lanceur de 22 ans a enregistré quatre gains consécutifs et a affiché un record de 9-2 en six semaines alors que les Yankees ont changé une course serrée à une échappée spectaculaire.

Selon Berra, "si vous voulez désigner un joueur en particulier qui a apporté un point tournant dans l'équipe il sera difficile d'ignorer Stottlemyre. Il a mis fin à notre série de six revers successifs, il a comblé un grand vide dans le personnel des lanceurs au moment nécessaire et il a toujours réussi aux moments opportuns."

Autres facteurs

A. Baltimore Mantle s'est blessé au genou droit et n'a pu participer à la série contre Chicago.

Il est revenu dans l'alignement à Boston, après un autre revers des Yankees. Au fait, les Yankees n'ont pu triompher avant que Mantle ne frappe un circuit le 22 août alors que Stottlemyre a blanchi les Red Sox.

Obligé de passer au champ gauche et au champ droit en raison de sa jambe blessée, Mantle est demeuré le pilier de l'équipe.

Les Yankees ont obtenu Ramos le 6 septembre. A ses huit premières apparitions en relève, le Cubain a remporté un gain, en a sauvé cinq et a apporté une aide précieuse dans une sixième joute.

Du 4 au 26 septembre, les Yankees ont affiché un record de 19-3, y comprises 11 victoires consécutives, ce qui a égalé la plus longue série victorieuse dans les majeures cette saison.

Lorsque les Yankees sont montés en première place, Mantle a pris part à tous les points des vainqueurs moins un avec trois points comptés et 2 produits grâce à un simple, un double et un circuit. Le simple était son 2,000 dans les majeures et le circuit, le 450e de sa carrière.



Ben McCallum (à gauche), capitaine de la CPGA du Québec, commanditaire du tournoi de golf pro-membre, tenu vendredi à Lasalle, présente le trophée de la CPGA du Québec au duo gagnant, pro Jean-Guy Périard (au centre) de Boucherville et Fernand Murphy, membre du club Lasalle. Cette équipe a affiché un score combiné de 134. Périard, qui a lancé un 66 dans la joute pro-membre finale de la saison, a reçu aussi le trophée O'Keefe pour avoir affiché le plus bas score des pros, et devient par ce fait le premier pro à gagner et le trophée d'équipe et le trophée individuel, au cours de la série des tournois pro-membre.

BASEBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
New York 15 — St-Louis 5
Chicago 10 — San Francisco 7
Milwaukee 11 — Pittsburgh 3
Los Angeles 7 — Houston 0

LIGUE AMERICAINE
New York 8 — Cleveland 3
Chicago 7 — Kansas City 0
Baltimore 7 — Detroit 6
Boston 7 — Washington 0
Minnesota 5 — Los Angeles 3

HIER

LIGUE NATIONALE
New York 5 — St-Louis 11
Philadelphie 10 — Cincinnati 0
Pittsburgh 0 — Milwaukee 6
Chicago 9 — San Francisco 2
Houston 1 — Los Angeles 11

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 2— New York 1
Washington 8 — Boston 14
Kansas City 0 — Chicago 6
Los Angeles 3 — Minnesota 0

AUJOURD'HUI

Aucune joute dans les deux ligues

CLASSEMENT

— CLASSEMENT FINAL —

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	93	69	.574	—
Cincinnati	92	70	.568	1
Philadelphie	92	70	.568	1
San Francisco	90	72	.556	3
Milwaukee	88	74	.543	5
Los Angeles	80	82	.494	13
Pittsburgh	80	82	.494	13
Chicago	76	86	.469	17
Houston	66	96	.407	27
New York	53	109	.327	40

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	99	63	.611	—
Chicago	98	64	.605	1
Baltimore	97	65	.599	2
Détroit	85	77	.525	14
Los Angeles	82	80	.506	17
Cleveland	79	83	.488	20
Minnesota	79	83	.488	20
Boston	72	90	.444	27
Washington	62	100	.383	37
Kansas City	57	105	.352	42

ÉCOLE CANADIENNE DE JUDO DU QUÉBEC
A dater du 6 octobre cours de
KARATE
sous la direction technique de
M. Aymé FAVRE C.N.
2ème Dan Karaté
Cours exclusifs de Jiu-Jitsu, reprise des cours de JUDO tous les jours, matins et soirs.
7064, rue St-Hubert
Tél. : 271-7067

Alvin Dark CONGEDIE!

SAN FRANCISCO — Alvin Dark a été congédié hier comme gérant des Giants de San Francisco, une heure après la dernière défaite de la saison de l'équipe aux mains des Cubs de Chicago. Dark était gérant des Giants depuis les quatre dernières années. Dark a immédiatement été remplacé par l'instructeur Herman Franks, a déclaré le président des Giants, M. Horace Stoneham à une conférence de presse.

Ken Sugarman avec les Lions

VANCOUVER —Les Lions de la Colomie-Britannique ont annoncé hier que le bloqueur Ken Sugarman, autrefois avec les Colts de Baltimore, se rapporterait la semaine prochaine pour un essai de cinq jours avec le club de la Conférence de football de l'Ouest.

Mis au repêchage par les Colts, le colosse de six pieds 3 pouces, âgé de 22 ans seulement, avait été utilisé comme garde offensif et était la dernière recrue à demeurer avec les Colts lors de leur dernière réduction de personnel.

EN BREF

ST. LOUIS — Le Sporting News a annoncé, son choix de joueurs et lanceurs-recrues dans les deux ligues majeures. Le voltigeur Tony Oliva, du Minnesota, et le lanceur Wally Bunker, du Baltimore, furent des choix unanimes dans la ligue Américaine, tandis que Richie Allen, du Philadelphie et le lanceur Billy McCool, du Cincinnati, étaient les choix dans la ligue Nationale.

Protection souhaitée

TORONTO. — La recommandation d'un dentiste d'Edmonton, si elle est mise en pratique, pourrait bien mettre fin aux sourires édentés des joueurs de la Ligue nationale de hockey.

Selon le Dr M.M. Blackburn tous les joueurs de hockey devraient porter un protecteur buccal, surtout les jeunes à leurs débuts.

Le Dr Blackburn, qui a conduit la première expérience du genre avec 175 joueurs, âgés de 8 à 20 ans, a révélé qu'un seul joueur, muni d'un tel protecteur pendant toute une saison, avait subi une blessure, soit une lèvre enflée.

Le médecin a noté que plus que la moitié des blessures subies par les joueurs ne portant pas de protecteur buccal survenait à la bouche ou aux dents.

Selon lui, tout joueur de moins de 14 ans, devrait porter un protecteur externe afin de ne pas retarder la croissance naturelle.

Le Dr R.J. Warshawski, de Vancouver, a recommandé le port obligatoire d'un tel protecteur pour les joueurs de football. Selon lui, il a pratiquement éliminé les blessures aux dents chez 1,200 garçons jouant au football dans 30 écoles de la Colombie-Britannique en 1963.

Au Manitoba, le port d'un protecteur buccal est obligatoire pour les étudiants jouant au football. Il n'y a aucune obligation pour les joueurs de hockey ou de football en Ontario.

BOXE

FRESNO, Calif. — Gabe Terrenez, 149, de Fresno, Calif., bat aux points Gasper Ortega, 148¾, de Honolulu, 10.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE
RESULTATS
SAMEDI
Colombie Britannique 20 —TT
Col.-Britannique 20, Toronto 15
DIMANCHE
Saskatchewan 15, Hamilton 17
AUJOURD'HUI
Col.-Britannique à Montréal

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
EOttawa	9	6	2	1	212	145	13
Hamilton	10	6	3	1	224	153	13
Toronto	10	3	7	0	191	228	6
Montréal	8	3	5	0	103	141	6

CONFERENCE DE L'OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
C.-Britan.	10	7	0	3	211	97	17
Calgary	12	8	4	0	224	212	16
Saskatch.	11	7	4	0	267	159	14
Edmonton	10	2	8	0	128	342	4
Winnipeg	12	1	10	1	219	312	3

Résultats au baseball

SAMEDI

Washington	000 000 000	0 7 4
Boston	103 102 00x	7 11 0

SOMMAIRE : Loun, Ridzik (5), Rudolph (7) et Retzer, Zimmerman (7) Monbouquette et Ryan, Nixon (8). Lanceur gagnant : Monbouquette (13-14). Lanceur perdant : Loun (1-1).

Los Angeles	010 000 020	3 7 4
Minnesota	210 000 11x	5 8 0

SOMMAIRE : McBride, Duliba (7) et Satriano. Boswell, Worthington (8) et Battey. Lanceur gagnant : Boswell (2-0). Lanceur perdant : McBride (4-13).

Cleveland	001 002 000	3 6 0
New York	201 000 05x	8 14 0

SOMMAIRE : Stange, McMahon (8) Donovan (8) et Ramona; Downing, Mikkelsen (6) Ramos (9) et Howard. Lanceur gagnant : Mikkelsen (7-4). Lanceur perdant : Stange (7-14).

Kansas City	000 000 000	0 2 3
Chicabo	012 110 02x	710 1

SOMMAIRE : O'Donoghue, Pena (6) et Duncan; Horlen et Carreon. Lanceur gagnant : Horlen (13-9). Lanceur perdant : O'Donogue (10-14). Circuit : Chi-Ward.

Detroit	200 400 000	0—6 10 0
Baltimore	110 040 000	1—7 8 0

SOMMAIRE : Faul, Navarro (6), Gladding (9)et Roarke; Papas, Jones (4), Miller (6), Hall (8) et Lau, R. Brown (10). Lanceur gagnant : Hall (9-1). Lanceur perdant : Gladding (7-4). Circuits : Détroit, Horton (1e); Baltimore, Siebern (12e), Powell (39e).

New York	413 010 800	—15 17 0
St-Louis	310 000 010	— 5 13 5

SOMMAIRE : Fisher, Ribant (2), Parsons (4) et Taylor; Sadecki, Craig (2), Richardson (3), Humpherys (4), Taylor (5), Cueller (6), Washburn (7), Dowling (9) et McCarver. Lanceur gagnant : Parsons (1-2). Lanceur perdant Sadecki (20-11) Circuits : New York, Altman (9e), Kranepool (10e), Smith (19e), Klaus (4e), Christopher (16e); St-Louis, White (20e), Boyer (24e).

Pittsburgh	000 010 022	— 5 12 3
Milwaukee	302 004 11x	—11 13 1

SOMMAIRE : Cardwell, Blass (3), Schwall (6), Bork (7) et May; Umbagh, Spahn (9) et E. Bailey. Lanceur gagnant : Umbach (1-0). Lanceur perdant Cardwell (1-2). Circuit : Carty (22e).

Chicago	000 320 030	—10 9 2
San Francisco	101 102 0002	— 7 8 2

SOMMAIRE : Buhl, McDaniel (7), et Bertell; Estelle, Duffalo (4), Shaw (5), Herbel (5), Murakami (5), Pierce (7) et Haller. Lanceur gagnant : Buhl (15-14). Lanceur perdant : Estelle (1-2). Circuits : Chicago, Clemen (3e), Williams (33e); San Francisco Mays 2 (46e), Peterson (1).

Houston	000 000 000	—0 5 1
Los Angeles	120 002 11x	—1 13 1

SOMMAIRE : Larsen, Giusti (4), Yellen (7) et Adlesh, Bateman (7); Brewer et Roseboro, Torborg (8). Lanceur gagnant : Brewer (4-3). Lanceur perdant : Larsen (4-9).

DIMANCHE

Chicago	034 002 000	—9 13 0
San Francisco	000 110 000	— 9 0

SOMMAIRE : Jackson et Bertell, Perry, Mrakami (3), O'Dell (7) et Haller, Hundley (7). Lanceur gagnant : Jackson (24-11). Lanceur perdant : Perry (12-11). Circuits : Chicago, Stewart (3e). San Francisco, Mays (47e).

Houston	000 100 000	— 1 6 2
Los Angeles	530 300 000	—11 13 0

SOMMAIRE : Bradley, Jones (1), Dierker (5) et Hoffman, Alesh (4); Purdin, Perranoski (6), R. Miller (9) et Rosboro, Torborg (2). Lanceur gagnant : Purdin (2-0). Lanceur perdant : Bradley (0-2). Circuit : Houston, Wynn (5e).

Cleveland	001 000 001	—2 10 0
New York	010 000 000	—1 8 1

SOMMAIRE : Tiant, John (7), Sieberg (9), McDowell (12) et Sims Bouton, Reniff (3) Stollemyre (6), Hamilton (7), Stafford (8), Williams (9) et Gibson, Blanchard (13). Lanceur gagnant : McDowell, (11-6). Lanceur perdant : Williams (1-5). Circuit : Cleveland, Tiant (1e).

New York	000 121 001	— 5 10 2
St-Louis	010 133 03x	—11 14 0

SOMMAIRE : Cisco, Wakefield (5), Fisher (5), Hunter (6), Ribant (7), Locke (8) et Taylor, Gonder (6), Simmons Gibson (5), Schultz (9) et McCarver. Lanceur gagnant : Gibson (19-12). Lanceur perdant : Cisco (6-19). Circuits : New York Smith (20e) St-Louis White (21e), Flood (5e).

Pittsburgh	000 000 000	—0 3 2
Milwaukee	015 000 00x	—6 9 0

SOMMAIRE : Francis, Veale (6), Gelnar (8) et May; Sadowski, Spahn (9) et Oliver, Kolb (7), E. Bailey (9). Lanceur gagnant : Sadowski (9-10). Lanceur perdant : Francis (0-1). Circuit : Milwaukee Southworth (1e).

Kansas City	000 000 000	— 2 3
Chicago	000 105 00x	—6 9 0

SOMMAIRE : Segui, Bowsfield (7) et Duncan; Woward et Martin. Lanceur gagnant : Howard (2-1). Lanceur perdant : Segui 8-17). Circuit : Chicago Hansen (20e).

Washington	021 004 010	— 8 13 1
Boston	700 006 10x	—14 17 1

SOMMAIRE : Crang, Hannan (1), Daniels (2), Stenhouse (4) Bronstad (6), Kline (6), Narum (8) et Brumley; Heffner, Ritchie (6) Radatz (7) et Nixon. Lanceur gagnant : Radatz (16-9). Lanceur perdant : Bronstad (0-1). Circuit : Washington Sievers (8e).

Los Angeles	200 100	—3 9 2
Minnesota	000 000	—0 4 0

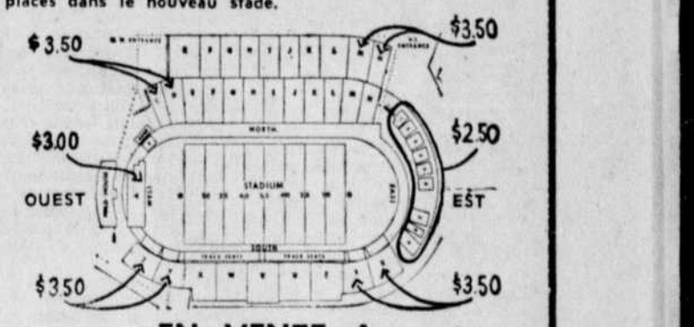
(Joute non terminée — pluie)

SOMMAIRE : Osinsik et Satriano. Grant et Battey. Lanceur gagnant Osinski (3-3). Lanceur perdant : Grant (14-13).

Philadelphie	003 015 100	—10 12 1
Cincinnati	000 000 000	— 0 6 0

SOMMAIRE : Bunning et Dalrymple; Tsitouris, Nuxhall (3), McCool (4), Jay (5), Henry (6), Purkey (7), Ellis (9) et Edwards. Lanceur gagnant Bunning (19-8). Lanceur perdant : Tsitouris (9-13). Circuit : Philadelhie, Allan (29e).

Choix de billets de saison ou pour chaque partie
ENCORE DISPONIBLES
Achetez vos billets de saison dès maintenant dans la zone de touché et obtenez ainsi pour 1965 priorité des meilleures places dans le nouveau stade.



EN VENTE A

Lord's Sports Shop, 1300 ouest, Ste-Catherine — UN. 6-8301
Bob Lunny Sporting Goods, 5840 Côte St-Luc — HU. 8-9537
Café Régent, 5116 Avenue du Parc — CR. 1-3346
McNiece's Sporting Goods, 1441 McGill College — VI. 3-1442
Variétés Cherrier, 5706 Christophe-Colomb — CR. 2-5508
Hôtel Berkeley, 1183 ouest rue Sherbrooke — VI. 9-7351
Joey Richmond Sporting Goods, 1487 McDonald (St-Laurent) — RI. 8-6092
René Gauvreau (articles de sport), 4076 est, rue Ste-Catherine — LA. 1-8576
Restaurant Bruno, 15,55[illegible] est rue Sherbrooke — MI. 3-1722
Paul DeSerres (Sport), 1249 ouest rue Bernard — CR. 3-5541
Holiday Inn, 6036 Côte-de-Liesse — RI. 8-7822
Lowby's Limited, 1223 Phillips Square — UN. 1-2425
Laurentian Lanes, 222 Montée-de-Liesse — RI. 8-6525
Taverne Crémazie, 8899, St-Laurent — DU. 8-0128
L. R. Viala Inc., 1280 DeMontigny — LA. 6-[illegible]535
Bellingham Cleaners, 373 avenue Dorval — ME. 1-1551
R. Dorais (Cycles Sport), 3861 Wellington, Verdun — PO. 7-9977
P. M. Sports Co. Ltd, 409 ouest rue Notre-Dame — 842-2526
Olympic Sports Co. Ltd, 5454 Westminster (Côte-St-Luc) — 482-5010
Pro Sporting Shop Inc., 1867 St-Louis (St-Laruent) — 747-2831
Cougar Sports Ltd, Centre d'achats souvenir, Ch. du Souvenir, (Chomedey)
Pharmacie Place Versailles, 7275 est rue Sherbrooke — 352-5511
Pharmacie Bouchard, 2949 rue Sherbrooke Est — LA. 7-2146
North Shore Sports Centre, 3 Commercial Centre (Roxboro) 684-2334

PROCHAINE JOUTE
B. C. LIONS vs ALOUETTES
Lundi, le 5 octobre à 8 h. 05 p.m.
Téléphonez à notre bureau des billets ou rendez-vous sur la Galerie des Boutiques, Place Ville Marie
Ouvert régulièrement de 8:30 A.M. à 6:00 P.M.
Ouvert de 8h.30 a.m. à 6h. p.m. et le jour même de la joute à partir de 6h. p.m. au Stade McGill
Achetez le programme du supporter chaque partie offre pour $500.00 de prix
875-2045
LE CLUB DE FOOTBALL DES ALOUETTES DE MONTREAL INC.
EXCLUSIF: Couvertures Alouettes, munies de deux coussins. Maintenant en vente au bureau des billets au prix de $14.95 pièce ainsi que les bijoux Alouettes

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
JEAN GAGNON & CIE. LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs horloges de temps, salles de montr spacieuses de meubles de bureau etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Erhard-K

BONN. — "Une invitation écrite officielle n'a pas encore été remise à M. Khrouchtchev pour sa visite à Bonn", déclare le chancelier fédéral Ludwig E. ard dans une interview accordée au journal du dimanche "Rundschau am Sonntag". "J'estime, ajoute le chancelier, que ce serait une erreur de se demander dès maintenant dans quelle mesure une attitude non satisfaisante de l'URSS à propos de l'attentat de Sagorsk commis contre un membre de l'ambassade de la République fédérale pourrait avoir des répercussions sur la visite du président du conseil soviétique, avant de connaître la réaction de Moscou à la nouvelle note de protestation allemande. La parole est maintenant au gouvernement soviétique".

Remontée travailliste

LONDRES —Les Travaillistes ont repris une avance de 4½% sur les conservateurs indiquent les sondages d'opinion effectués cette semaine par l'hebdomadaire conservateur Sunday Telegraph.

La semaine dernière, ce même journal écrivait que le parti de sir Alec Douglas Home avait une avance d'un demi pour cent sur le Labour.

D'autre part, une enquête publiée par le Sunday Express droite) et fondée sur des correspondances locales, établit que les conservateurs doivent garder le pouvoir, après les élections générales du 15 octobre, avec une majorité de 28 sièges, et que la prochaine Chambre des communes se composera de 329 conservateurs, 294 travaillistes et 7 libéraux.

Plan soviétique de bien-être

MOSCOU. — L'ensemble de la presse soviétique commente depuis deux jours le nouveau "plan de bien-être" de M. Khrouchtchev publié le 1er octobre dans les "Izvestia". La "Pravda" et tous les autres quotidiens, en tirent l'idée essentielle: l'URSS a atteint le "plafond" nécessaire dans les domaines de l'industrie lourde, de l'infrastructure industrielle et de la défense. Les usines doivent maintenant "tourner" au bénéfice direct du peuple, pour l'élévation planifiée de son niveau de vie. Ce nouvel effort doit s'affirmer dans deux directions principales, disent les journaux: l'agriculture et les produits d'utilisation courante. En d'autres termes, le tandem blé-viande, et les "gadgets" utilitaires.

Tournée de Nosavan

PARIS —"J'ai la satisfaction d'avoir fait du travail utile dans les trois capitales que je viens de visiter, a déclaré au représentant de l'AFP le général Phoumi Nosavan, vice-président du Conseil du Laos et chef de la tendance de droite, avant son départ pour Washington, via New York. Le général vient en effet d'effectuer une visite privée à Paris, Londres et Moscou. Dans cette dernière capitale, a-t-il dit, "j'ai exposé sans équivoque la position de mon groupe relative à la recherche d'une solution de la crise laotienne. Cette position est d'ailleurs celle de la majorité des membres du gouvernement d'union nationale: le prince Souvanna Phouma et moi-même nous sommes favorables à l'idée de la convocation de la conférence des quatorze comme au projet de nouvelles rencontres des leaders des trois tendances lao pour tenter d'aplanir les points qui les séparent".

Stoph à Moscou

MOSCOU. — "Le gouvernement de la RDA continuera à dépenser tous ses efforts à l'avenir afin d'éliminer les conséquences de la deuxième guerre mondiale et établir une paix stable en Europe, a déclaré à Moscou M. Willy Stoph, premier ministre de la RDA, dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de l'exposition" 15 années d'existence de la République démocratique allemande. "La réunification de l'Allemagne est un long processus et elle ne pourra être réalisée que par la compréhension mutuelle entre la RFA et la RDA, par la création d'une confédération germanique" a ajouté M. Willy Stoph.

Conflit familial

ATHENES. — "Il ne faut jamais laver son linge sale en public", a déclaré, au cours d'une conférence de presse, convoquée par lui à Athènes, pour expliquer certains aspects de la querelle familiale qui l'oppose à la reine-mère Frederika, le prince Pierre de Grèce. Fils du prince Georges, oncle du roi Paul, et de la princesse Marie Bonaparte, le prince Pierre est troisième de la lignée de succession au trône grec. Exposant les raisons "de famille" qui l'avaient empêché d'assister au mariage du roi Constantin et de la princesse Anne-Marie de Danemark, le prince Pierre a dit : "J'ai eu des difficultés avec la reine-mère Frederika depuis 17 ans. Le roi Paul, de son vivant, apaisait toujours ces conflits, mais l'hostilité de la reine-mère s'est à nouveau manifestée ces temps d erniers". "J'espère, a-t-il dit, que ces questions seront réglées après mon entretien avec le roi Constantin et qu'un modus vivendi pourra s'établir entre nous".

La formule Fulton est-elle "une base acceptable de législation"?

OTTAWA (DNC) — La "formule Fulton" tire son nom de l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker, M. Davie Fulton, aujourd'hui leader du parti conservateur de la Colombie-Britannique. Elle pourrait s'appeler aussi justement "formule Diefenbaker" puisqu'elle fut sanctionnée par le gouvernement du temps et fit même l'objet d'un projet de loi qui fut proposé à la Chambre des Communes à la fin de 1961. Il ne reçut jamais son approbation faute d'avoir obtenu au préalable l'assentiment des provinces.

M. Fulton l'a esquissée aux procureurs généraux des 10 provinces qui l'ont soigneusement examinée et remaniée au cours de quatre conférences successives, en octobre et novembre 1960 et en janvier et septembre 1961. Quand il en a communiqué le texte définitif aux gouvernements provinciaux, le 1er décembre 1961, il a souligné qu'elle avait été approuvée par "la grande majorité" des procureurs généraux et qu'elle leur semblait constituer "une base acceptable de législation". Québec cependant, qui s'était fait représenter à ces conférences non pas par son procureur général mais par le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, retenait son approbation.

Dans un discours du 15 novembre 1961, devant le congrès des affaires canadiennes, à Québec, M. Fulton décrivait la formule en disant:

"Pour la première fois, nous verrons un gouvernement fédéral consentir, par écrit, à protéger davantages les droits fondamentaux des Canadiens français en matière de langue, d'éducation, de propriété et de droits civils. En effet, cette formule rendrait ces droits inaltérables sans le consentement unanime de toutes les provinces et du fédéral.

"Pour les Canadiens français, il s'agirait à mon sens d'un des documents les plus importants depuis l'acte de Québec de 1774, d'une charte des droits des Canadiens français, qui assurerait le maintien de leurs privilèges et serait la pierre d'angle de leurs droits".

Quelle est donc cette formule? En réalité, un document autrement moins libéral à l'égard des Canadiens français que ne le laissait entendre M. Fulton. Il était évident que, parlant à Québec, devant une assemblée en majorité de langue française, M. Fulton n'allait pas s'étendre longuement sur toutes les embûches de la loi.

La formule est en deux parties dont nous reproduirons ici le texte en ajoutant, au bout de chaque partie, quelques notes explicatives:

Partie I

POUVOIR DE MODIFIER LA CONSTITUTION

1. Sous réserve de la présente partie, le Parlement du Canada peut édicter des lois abrogeant, modifiant ou rétablissant toute disposition de la constitution du Canada.

2. Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la présente loi ou l'article 51A de l'acte de l'Amérique du Nord Britannique (1867) ou une disposition de la constitution du Canada relative,

A) au pouvoir de faire des lois que possède la législature d'une province,

B) aux droits ou privilèges que la constitution du Canada accorde ou garantit à la législature ou au gouvernement d'une province,

C) aux actifs ou aux biens d'une province,

D) à l'usage de l'anglais ou du français,

n'entrera en vigueur sans le concours des législatures de toutes les provinces.

3. (1) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à une ou plusieurs provinces, mais non à toutes, n'entrera en vigueur sans le concours de la législature de chaque province à laquelle la disposition se rapporte.

(2) L'article 2 de la présente loi ne s'applique à aucune disposition de la constitution du Canada visée au paragraphe (1) du présent article.

4. (1) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à l'éducation dans une province autre que Terre-Neuve n'entrera en vigueur sans le concours des législatures de toutes les provinces autres que Terre-Neuve.

(2) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à l'éducation dans la province de Terre-Neuve n'entrera en vigueur sans le concours de la législature de la province de Terre-Neuve.

5. (3) Les articles 2 et 3 de la présente loi ne s'appliquent à aucune disposition de la constitution du Canada visée aux paragraphes (1) ou (2) du présent article.

5. Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada qui n'est pas visée aux articles 2, 3 ou 4 de la présente loi n'entrera en vigueur sans le concours des législateurs d'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins cinquante pour cent de la population du Canada selon le dernier recensement général.

6. Rien dans la présente partie ne restreint un pouvoir législatif quelconque dévolu au Parlement du Canada ou à la Législature d'une province avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

7. Nulle loi du parlement du Royaume-Uni, adoptée après l'entrée en vigueur de la présente loi, ne doit ou n'est censée s'appliquer au Canada, à une de ses provinces ou à un de ses territoires.

8. Dans la présente partie, l'expression "constitution" du Canada" comprend, sans que sa portée ne soit restreinte, les dispositions législatives suivantes et tout arrêté en Conseil, toute règle ou tout règlement établi sous leur régime, savoir:

a) Les actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960);

b) l'acte du Manitoba (1870);

c) l'acte du Parlement du Canada (1875);

d) l'acte concernant l'orateur canadien (nomination d'un suppléant), (1895, 2e session);

e) l'acte de l'Alberta;

f) l'acte de la Saskatchewan;

g) le statut de Westminster (1931) dans la mesure où il fait partie des lois du Canada; et

h) la présente loi.

Notes explicatives: Bref, la "formule Fulton" prévoit, dans cette première partie, que, pour amender l'un des articles de la constitution qui touche le pouvoir des provinces de légiférer ou de disposer de leurs biens et l'usage de l'anglais et du français, le consentement unanime des provinces sera requis. Chaque province aura donc un droit de vote. Pour tout amendement n'intéressant qu'une ou plusieurs provinces, le consentement de cette ou de ces provinces sera requis. Pour tout amendement touchant l'éducation dans une province autre que Terre-Neuve, le consentement unanime de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, sera requis. Enfin, pour tout autre amendement, il suffira qu'on obtienne le consentement de sept des 10 provinces représentant au moins la moitié de la population.

Les droits provinciaux qui ne pourront être altérés sans le consentement unanime des 10 provinces sont, par conséquent, limités: droit de passer des lois, de réglementer l'éducation, de disposer des biens de la province et usage du français ou de l'anglais.

Pour tout autre amendement, il est presque assuré que les objections du Canada français, s'il en avait, ne sauraient prévaloir contre le désir du Canada anglais. En supposant que Québec parviendrait à rallier à sa cause les provinces où il existe une minorité substantielle de Canadiens français, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, par exemple, leurs suffrages ne suffiraient pas à renverser l'amendement.

L'article le plus contestable de cette première partie est cependant l'article 6 qui sanctionne tout pouvoir législatif antérieurement dévolu au Parlement fédéral. Il interdisait, en particulier, l'abrogation de l'article 91 (1), inséré dans la constitution en 1949 et qui confère en exclusivité au Parlement fédéral le pouvoir de

"... Modifier, de temps à autre, la constitution du Canada, sauf en ce qui concerne les matières entrant dans les catégories de sujets que la présente loi attribue exclusivement aux Législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la Législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelques catégories de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français ..."

En somme, nonobstant les dispositions de la procédure d'amendement prescrite par la "formule Fulton", le Parlement fédéral resterait libre de modifier seul la constitution pour tout ce qui le touche directement et de saper ainsi progressivement les droits des provinces sans qu'elles puissent l'en empêcher.

Partie II

DELEGATION DU POUVOIR LEGISLATIF

(1) Nonobstant toute disposition de la présente ou de toute autre loi, le Parlement du Canada peut édicter des lois relatives à toute matière comprise dans les catégories de sujets énumérés aux subdivisions (5), (10), (13) et (16) de l'article 92 de la présente loi, mais nulle loi édictée en vertu du présent paragraphe n'aura d'effet dans une province à moins que la Législature de cette dernière n'ait consenti à la mise en vigueur d'une telle loi dans cette province.

(2) Le paragraphe (1) du présent article n'autorise pas le Parlement du Canada à édicter une loi à moins:

a) qu'antérieurement à l'adoption de cette loi, les législatures d'au moins quatre provinces n'aient consenti à la mise en vigueur d'une telle loi de la façon prévue à ce paragraphe, ou

b. que le Parlement du Canada n'ait déclaré que l'adoption de la loi intéresse moins de quatre provinces et que les provinces ainsi déclarées intéressées par le Parlement du Canada n'aient pas l'autorité de leur Législature consenti à l'adoption d'une telle loi.

3) Nonobstant toute disposition de la présente ou de toute autre loi, la Législature d'une province peut édicter des lois y applicables portant sur toute matière qui est par ailleurs du ressort législatif du Parlement du Canada.

4) Nulle loi édictée par une province en vertu du paragraphe (3) du présent article n'aura d'effet à moins:

a) qu'antérieurement à son adoption, le Parlement du Canada n'ait consenti à l'adoption d'une telle loi par la Législature de cette province, et

b) qu'une loi semblable n'ait été édictée en vertu du paragraphe (3) du présent article par les Législatures d'au moins trois autres provinces.

(Cette seconde partie de la "formule Fulton" contient quatre autres articles qui ont trait à l'annulation de toute délégation de pouvoir législatif suivant le retrait du consentement de l'une ou l'autre des parties.)

Notes explicatives: cette partie autorise tout gouvernement provincial, moyennant le consentement de trois autres provinces, à déléguer au parlement fédéral les pouvoirs législatifs qui lui sont conférés par les paragraphes (6), (10), (13) et (16) de l'article 92 de la constitution. Ces pouvoirs sont le droit exclusif des provinces de légiférer sur:

1) "l'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de correction dans les limites et pour la population de la province" (para. 6);

2) "les travaux et les ouvrages d'une nature locale, autres que ceux qui sont énumérés dans les catégories qui suivent:

a) les lignes de vapeurs ou autres navires, les chemins de fer, les canaux, les lignes de télégraphe et autres travaux et ouvrages, reliant la province à une autre ou à d'autres, ou s'étendant au-delà des frontières de la province;

b) les lignes de vapeurs entre la province et tout pays britannique ou étranger" (para. 10);

3) "la propriété et les droits civils" (para. 13);

4) "de façon générale, toutes les matières qui, dans la province, sont d'une nature purement locale ou privée" (para. 16).

Les quatre paragraphes renferment donc quelques-uns des droits les plus essentiels des provinces. La "formule Fulton" ferait en sorte qu'avec la complicité de gouvernements provinciaux complaisants (il s'en trouve toujours quelques-uns), le Parlement fédéral puisse s'approprier ces droits.

Bien entendu, l'inverse serait aussi autorisé, c'est-à-dire qu'avec le consentement du parlement fédéral et de trois autres provinces, une province pourrait légiférer dans tous les domaines qui sont du ressort fédéral. Mais est-il probable que le Parlement fédéral, qui n'est pas homogène comme l'est chacun des gouvernements provinciaux, consente jamais à mutiler son autorité?

Mais qu'en...

(Suite de la première page)

cune des provinces en matière de langue et d'éducation. En citant l'exemple insidieux de l'Ile-du-Prince-Edouard qui, dit-il, avec ses 50,000 électeurs, pourrait faire obstruction au désir de millions de Canadiens, M. Brewin revendique pour le parlement fédéral ou la majorité anglophone toute latitude de façonner à sa guise la constitution.

M. Brewin — qu'on doit toujours reconnaître ici comme le porte-parole du NPD — estime que le consentement unanime des provinces ne devrait être requis que pour l'amendement de trois articles de la constitution:

— L'article 51 (A) qui garantit à chaque province sa représentation à la Chambre des communes;

— L'article 93 qui confère aux provinces le pouvoir exclusif de réglementer l'éducation;

— L'article 133 qui consacre les droits du français et de l'anglais au parlement fédéral et devant les tribunaux. Il n'est même pas féru d'exiger, pour ces matières, le consentement unanime des provinces. "Ces modifications, a-t-il dit, devraient se faire sur l'accord presque unanime des provinces et du parlement fédéral." Presque unanime, c'est-à-dire que l'assentiment pourrait être unanime, moins un, et que ce "un" pourrait être Québec si elle était irréductible.

Comme M. Fairweather, M. Brewin est d'avis qu'il faudrait dépouiller les provinces de leur pouvoir législatif en matière de "propriété et de droits civils" et intégrer à la constitution la déclaration canadienne des droits de l'homme. Il suggère aussi de nantir le parlement fédéral de toute autorité en matière de travail, aujourd'hui du ressort des provinces.

Rejetant la "formule Fulton", M. Brewin propose une solution de rechange qui est la "formule Laskin", conçue par le professeur Bora Laskin, de l'université de Toronto.

Le professeur Laskin avait suggéré que, sauf les articles 51 (A), 93 et 133, la constitution puisse être amendée par une majorité des deux tiers représentant au moins la moitié de la population du Canada, c'est-à-dire que l'amendement soit autorisé par sept provinces sur 10. Pour empêcher un amendement, il faudrait, dans ces conditions, que le Québec et l'Ontario se liguent contre les autres provinces ou encore que Québec ait l'appui de trois autres provinces.

"La formule Fulton, a insisté M. Brewin, constitue en somme une abdication du gouvernement du Canada devant certaines opinions exagérées sur les droits provinciaux.

"Il est grand temps, je crois, que le gouvernement du Canada commence à faire respecter les droits de l'ensemble du Canada et qu'il manifeste un peu moins d'incertitude à l'égard des revendications excessives des provinces."

Dans un discours remarquable de confusion et d'incohérence, M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency) a exposé le point de vue du Crédit social, fraction Thompson.

Il a d'abord contesté la thèse de l'égalité des deux groupes ethniques, disant:

"On ne peut mêler les deux, on ne peut dire que les deux groupes égaux doivent être traités d'égal à égal. Je crois que c'est une impossibilité géographique, même une impossibilité logique. C'est absolument impossible que nous puissions en venir à une entente sur le plan de l'égalité alors que nous ne sommes pas égaux".

Plus loin, cependant, M. Marcoux a cautionné la thèse des Etats associés:

"Quant à moi, je suis d'avis que la reconnaissance des deux nations devrait se faire sur le plan fédéral, de façon intégrale".

Et, plus loin encore, il a nié vigoureusement que les Canadiens français fussent une minorité.

"Lorsqu'il (M. Brewin) parle du droit des minorités, je ne sais pas à quel droit il veut faire allusion. Quant à moi, je n'ai jamais admis et je n'admets pas non plus que le Canada français ou que les Canadiens français soient une minorité..."

Et, là-dessus, M. Marcoux s'est empressé de revendiquer l'égalité qu'il avait rejetée au départ comme une impossibilité "géographique, même logique".

"Les Canadiens français ne sont pas un groupe minoritaire. Ils sont un groupe qui doit être égal à l'autre groupe, comme je l'ai dit tout à l'heure, sur le plan fédéral et sur le plan culturel, peut-être pas nécessairement sur le plan économique, parce que nous retombons dans un domaine qui relève des provinces et non du groupe ethnique en soi. Mais le groupe ethnique en soi est égal à n'importe quel autre groupe au Canada et il ne peut être considéré comme une minorité".

Puis, M. Marcoux a posé l'exigence fondamentale du Canada français: "...Ce groupe (les Canadiens français) tient à avoir une garantie écrite dans la constitution que la majorité ne pourra jamais imposer une décision qui soit contre la volonté du peuple canadien-français".

Comme celui de M. Marcoux, le discours de M. Réal Caouette, leader du Ralliement des créditistes, n'était que sporadiquement relié au sujet de la discussion.

A travers une longue critique du "fédéralisme coopératif", qui n'était évidemment pas en cause dans la discussion d'une procédure d'amendement à la constitution, M. Caouette a néanmoins réussi à poser comme suit les exigences du Canada français:

"Les Canadiens français de la province de Québec ne demandent rien aux autres. C'est vrai, c'est un fait, si nos amis anglo-saxons n'en sont pas au courant, ils le constateront en nous voyant agir. Nous voulons tout simplement avoir l'opportunité et l'avantage de nous développer comme nous l'entendons, c'est simple. Nous ne demandons ni au premier ministre, ni au ministre de la justice, ni à quelque ministre que ce soit de nous donner des faveurs au détriment des autres. Non. Nous demandons simplement le droit d'aller selon notre attitude, selon notre culture, selon nos possibilités, selon ce que nous possédons de qualité pour développer notre partie du Canada qui s'appelle la province de Québec et pas autre chose."

M. Caouette a enfin exprimé l'avis qu'il serait plus utile de refaire la constitution que de la rapatrier:

"Pourquoi se torturer les méninges, se travailler l'esprit à rapatrier quelque chose qui n'a jamais été accepté par le peuple canadien?"

48 chefs d'Etat...

(Suite de la première page)

Dans les milieux proches de la conférence, on prévoit que les résolutions finales des chefs d'Etat constitueront la réaffirmation de principes idéalistes plutôt que la recommandation de mesures concrètes.

Tous les bâtiments du centre du Caire, autour de l'université, siège de la conférence, sont pavoisés aux couleurs des pays participants. Des mesures de sécurité rigoureuses protègent déjà la plupart des grands hôtels du Caire qui abriteront les 2,000 délégués.

Des policiers en uniforme et en civil ont établi un barrage autour du quartier général de la conférence et de ses abords où ne sont admis que les porteurs de laissez-passer spéciaux.

Le président Nasser, au nom de la République arabe unie, puissance invitante, prononcera le discours d'ouverture lundi.

De source proche de la conférence, on prévoit que la plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement prononceront les discours principaux, pendant que leurs délégations respectives s'efforceront de définir la position de la conférence sur les points de l'ordre du jour proposé par les ministres des affaires étrangères, réunis au Caire depuis jeudi dernier.

Les péronistes...

(Suite de la première page)

On dénombre en outre, plusieurs blessés, dont l'un victime d'un commando de choc péroniste, est dans un état grave. Sept policiers ont également été blessés, l'un d'eux grièvement.

De nombreux commerçants ont été eux aussi victimes des désordres qui se sont produits malgré la présence dans la capitale d'effectifs policiers très importants. Un certain nombre de vitrines ont été brisées, des étalages, pillés.

Les entretiens

A la maison Rose, le palais présidentiel, où il s'est rendu après la cérémonie de la plaza Francia, le général de Gaulle a remis le grand cordon de la légion d'honneur au président Arturo Illia après que celui-ci eut présenté les personnalités argentines et les chefs de missions étrangères massés dans le "salon blanc". Cette cérémonie a été suivie par un déjeuner. Les deux chefs d'Etat ont ensuite eu un entretien d'une heure en tête à tête, en présence de leurs interprètes. A l'issue de cet entretien, le président Illia et le vice-président Carlos Perette ont précisé que cette prise de contact avait permis un tour d'horizon préliminaire des problèmes d'intérêt commun et de la plupart des questions internationales d'actualité.

Dimanche, le général de Gaulle a reçu des mains du président Arturo Illia à la Maison Rose une réplique du sabre de San Martin. Il s'est rendu ensuite au pied du monument dédié au libérateur de l'Argentine, avant d'assister à une messe à la cathédrale de Buenos Aires. A la résidence du président Illia, à Olivos, faubourg résidentiel de la capitale, ont repris ensuite les entretiens entre les deux chefs d'Etat. Après le déjeuner, le général de Gaulle a reçu la colonie française à sa résidence, puis a assisté en fin de soirée à un dîner de gala suivi d'une réception offerte par M. Arturo Illia, au cours de laquelle les deux présidents ont prononcé des allocutions.

Prudence de de Gaulle

Personne n'a été surpris dans l'entourage du général De Gaulle par la manifestation péroniste de samedi. L'ambassadeur de France, M. de Margerie, avait mis, depuis longtemps, le gouvernement français au courant des intentions des partisans de l'ancien dictateur. Celles-ci étaient connues depuis que Juan Peron avait donné pour consigne "d'accueillir de Gaulle comme lui-même". Dans l'entourage du chef de l'Etat, on souligne cependant que le général de Gaulle agira avec la plus grande prudence pendant sa visite de trois jours à Buenos-Aires.

Aujourd'hui...

(Suite de la première page)

Ailleurs, dans Dorchester, M. Marcel Blais tente de se faire élire au nom de l'Union Nationale contre M. Francis O'Farrell, libéral et M. Bernard Dumont, créditiste indépendant. Les listes électorales donnent droit de vote à 20,123 personnes dans cette circonscription précédemment représentée par un député de l'Union Nationale.

Aux dernières élections de 1962 M. Joseph Nadeau avait remporté la victoire par une faible majorité de 1,060 voix. Les électeurs s'étaient alors présentés aux urnes au nombre de 14,576.

M. O'Farrell a promis que le gouvernement améliorerait sensiblement les routes dans ce comté rural et qu'il aiderait l'éducation de plusieurs façons. M. Blais a accusé le gouvernement de faire usage du patronage pour remporter la victoire dans les 105 bureaux de scrutin.

Les libéraux tentent de conserver les sièges de deux autres comtés. Dans Matane, son représentant aux dernières élections, M. Joseph-Philippe Castonguay, n'avait remporté la victoire que par 130 voix de majorité. M. Jacques Bernier se présente contre M. Jean Blanchet de l'Union Nationale et M. Onésime Canuel, indépendant.

Dans le comté de Saguenay, M. Pierre Maltais, libéral, est opposé à M. Ernest Bruyère, candidat de l'Union Nationale. Les électeurs sont au nombre de 35,320. M. Rodrigue Thibeault, libéral, occupait ce siège jusqu'à sa mort. Il avait obtenu une majorité de 3,106 voix lors du dernier appel au peuple.

La circonscription du Saguenay comprend 176 bureaux de scrutin.

Les bureaux de scrutin dans ces quatre comtés ouvriront leur porte à 9 heures, ce matin, et accepteront les électeurs jusqu'à 7 heures ce soir.

Louez un autobus

pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès visites industrielles, etc...

La Cie de Transport des Laurentides Ltée

9934, rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

COMMENCEZ MAINTENANT

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII

Moyens: cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études: études religieuses, sociales, politiques et économiques
Admission: jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
Durée des cours: selon le désir de chacun
Diplôme: six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social

C.P. 610, Nicolet

Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal 671-8382

Qui dit "7" pense

MERVEILLES DU MONDE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

MERVEILLE DU MONDE...DE L'AUTOMOBILE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

7 MERVEILLEUSES QUALITÉS!

FOUGUE	Une Peugeot: c'est la puissance motorisée.
SOUPLESSE	Une Peugeot: c'est le plaisir de rouler sans ennuis, en toute tranquillité.
ÉLÉGANCE	Une Peugeot: c'est le chef-d'œuvre des plus grands carrossiers du monde.
SOLIDITÉ	Une Peugeot: c'est la voiture construite pour longtemps et pour tout temps.
CONFORT	Une Peugeot: c'est la satisfaction de conduire et de voyager sans fatigue.
SERVICE	Une Peugeot: c'est la confiance en un service mécanique et routier impeccable.
ÉCONOMIE	Une Peugeot: c'est la moins chère des sept meilleures voitures du monde.



PEUGEOT

Elle vous ira comme un gant

La Société Saint-Jean-Baptiste étudie, à Trois-Rivières, le "devenir politique du Québec"



Jacques-Yvan Morin

J.-Yvan Morin: ...établir, d'abord notre plus petit commun dénominateur

Par Gilles Lesage

TROIS-RIVIERES — "Il me paraît urgent, pour le succès de l'entreprise nationale, de tenter d'établir notre plus petit commun dénominateur, de définir le minimum de droits et de garanties que nous croyons nécessaires, dans l'avenir prévisible, à l'épanouissement de la nation canadienne-française", a soutenu M. Jacques-Yvan Morin, professeur de droit à l'université de Montréal, devant plus de 500 participants des cours de formation nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Prônant une profonde revision de la constitution, M. Morin s'inscrit contre ceux qui voudraient l'indépendance dans les plus brefs délais en prétendant que la majorité ne consentira jamais à modifier l'équilibre constitutionnel canadien. "Au contraire, je crois qu'il y a avantage à tenter de faire l'union des Canadiens français autour d'une formule minima, de manière à mettre fin aux luttes intestines et à présenter un front uni à l'heure de la négociation". Cette formule minima, a-t-il précisé, doit être amorcée d'ici deux à trois ans, d'ici 1967 (il faut savoir profiter des dates historiques). Bien sûr, rien ne sera alors complètement résolu, mais au moins, grâce aux conclusions des états généraux et du comité parlementaire sur la Constitution, devrions-nous être en mesure de négocier de bonne foi avec nos partenaires anglo-canadiens, "qui sont actuellement en train de s'éduquer".

Après avoir rappelé l'idéal collectif qu'est l'épanouissement de la nation canadienne-française, et que les moyens pour atteindre ce but sont multiples et variables, donc sujets à discussion et à controverse, le professeur a souligné qu'au Canada français comme ailleurs, la langue incarne le réflexe de défense des nations qui, au siècle de l'impérialisme du capital et de l'idéologie, se rebiffent et sentent le besoin de demeurer elles-mêmes devant ces grandes forces économiques et politiques qui n'ont guère de respect pour les valeurs culturelles particulières. Toutefois, la nation fermée ne mérite pas de vivre: l'humanité doit être préservée dans les nations, mais la nation-culture ne peut jouer son rôle médiateur que dans la mesure où elle reste ouverte sur le monde.

Mais le nationalisme ne doit pas être transformé en instrument de classe par la bourgeoisie: "Que la bourgeoisie canadienne-française prenne garde d'utiliser le nationalisme comme simple écran protecteur pour ses manoeuvres financières; elle pourrait bien à son réveil, n'avoir plus pour assises qu'un prolétariat entièrement dénationalisé". Sa fonction consiste, pense M. Morin, à affermir la culture nationale et à démocratiser l'enseignement.

Rappelant que le principe démocratique et celui des nationalités sont complémentaires et indissociables, le conférencier a noté que le second est en voie de s'implanter au Québec, avec un siècle de retard. "Certains qualifient ce phénomène de révolution, mais nous sommes simplement à nous mettre à jour".

Mais alors jusqu'où devons-nous pousser la logique de ce principe, source de la liberté collective?

"Le cadre canadien ne me paraît pas entièrement périmé, à condition que nous y obtenions le statut qui convient à une nation", a poursuivi M. Morin. Ce minimum devra comprendre au moins les quatre éléments suivants: un self-government beaucoup plus étendu pour le Québec; l'égalité des deux nations au sein des organes centraux de l'union, particulièrement au niveau du Sénat et de l'administration; de solides garanties pour nos minorités dans toutes les provinces; enfin, une participation égale du Canada français aux activités internationales du pays." De la sorte, le Québec jouirait de tous les pouvoirs à la planification économique. Il participerait activement aux compétences que pourrait exercer le gouvernement central dans le Québec. Le Sénat deviendrait le lieu de rencontre des deux nations. A défaut d'obtenir des garanties pour nos minorités, "la solution alternative consisterait à établir l'unilinguisme officiel dans le Québec, tel qu'il est pratiqué dans toutes les autres provinces".

Enfin, "le Québec devrait participer activement à la conduite des affaires étrangères du pays, car la possession de compétences externes n'est pas moins importante à la vie d'une nation que l'autonomie interne", a précisé M. Morin.

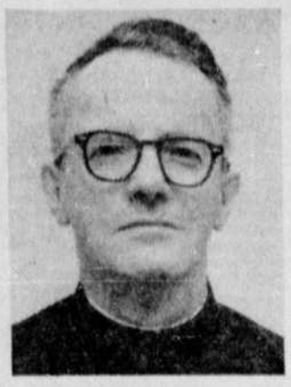
Se souciant peu de faire entrer les solutions qu'il propose dans les catégories traditionnelles ou même nouvelles, le professeur Morin a dit qu'"il faut d'abord déterminer les institutions les plus aptes à faciliter la coexistence des deux nations et le minimum de modifications requises à la constitution actuelle".

A l'appui de sa formule minima, le professeur Morin a conclu en affirmant que "nous avons tout intérêt, pour des raisons d'ordre moral et d'ordre pratique, à ce que l'évolution soit ordonnée et pacifique. D'un autre côté, cette évolution doit être sensible, car autrement, qu'aurons-nous à répondre aux avocats des solutions plus radicales?"

Complément juridique

Pour sa part, le professeur André Patry a soulevé un problème qui prolongeait en quelque sorte un point de l'exposé de son collègue, en soulignant que "tout concourt à dénier aux provinces du Canada la personnalité qui leur permettrait d'agir internationalement dans leur sphère de juridiction exclusive ou concurrente".

Mais, a-t-il ajouté, "il n'est plus admissible que l'Etat fédéral puisse exercer une sorte de surveillance et de contrôle sur les relations internationales du Québec". Ce dernier "a le devoir d'obtenir, à la fois comme province et comme Etat national des Canadiens français, que la Constitution lui reconnaisse le pouvoir de traiter directement et librement avec les Etats étrangers et les organisations internationales dans les domaines relevant de sa juridiction pour le règlement des problèmes qui lui sont particuliers". Il en est ainsi, notamment, dans



Le P. Arès

le domaine de l'éducation et du droit civil.

Il est enfin, a dit M. Patry, un autre domaine où ce complément juridique est devenu nécessaire et urgent: celui de la coopération technique auquel le Québec s'intéresse depuis peu, et où, là encore, des modifications à la Constitution sont absolument indispensables à notre action internationale.

Le P. Arès: un devenir qui peut aller jusqu'à un certain point...

TROIS-RIVIERES. — Le P. Richard Arès, jésuite, a souligné samedi que "le devenir politique du Québec peut aller assez librement jusqu'à un certain point, mais passé ce point, il se heurte à des barrières qui le conditionnent. A partir de ce point, chaque pas en avant doit se payer d'un supplément d'énergie".

Présentant l'exposé de base à la 10e session des cours de formation nationale de la Fédération des SSJB, à Trois-Rivières, le directeur de RELATIONS a situé le problème à l'étude en présentant les faits fondamentaux en cause, qui sont fort explosifs, évidemment.

Le premier, c'est que la nation canadienne-française veut vivre désormais dans la dignité, et elle ne le peut que si elle vit aussi dans la liberté et dans l'égalité. Mais le problème du devenir politique du Québec vient de ce qu'il est soumis à l'action de deux forces contraires et qui travaillent à l'orienter chacune dans un sens différent. En bref, ce devenir est à la fois dynamique, conditionné et multiforme.

DEVENIR DYNAMIQUE

Jusqu'à récemment, le Québec a subi son devenir plus qu'il ne l'a causé, mais il a entrepris de se rendre maître de son destin pour le forger de ses propres mains et l'orienter dans le sens de ses désirs et de ses aspirations.

Ce dynamisme, poursuit le P. Arès, prend son origine dans le nationalisme que sécrète la communauté canadienne-française; le nationalisme est l'une des constantes du Canada français, mais aussi l'une de ses nécessaires lignes de force. Le jour où la communauté canadienne-française aura cessé d'être nationaliste, c'est qu'elle aura cessé de vouloir vivre, c'est que l'instinct de conservation se sera définitivement perdu chez elle. Toutefois, d'instinctif et d'axé sur la survivance qu'il était, le nouveau nationalisme est devenu conscient, réfléchi et volontaire. Ainsi, il est parvenu à accomplir la jonction avec la politique, il réclame un Etat national. Et, selon le P. Arès, "il est maintenant en selle, il chevauche, éperonne, fait galoper notre histoire politique, il est la grande force qui à la fois actionne et façonne le devenir du Québec.

"Laissée libre d'exercer son action, cette force redoutable qu'est le nationalisme aurait tôt fait de conduire à son terme le devenir politique du Québec (c'est-à-dire à l'indépendance), mais elle ne l'est pas complètement, car elle rencontre sur sa route d'autres forces qui agissent aussi sur ce même devenir pour le freiner, pour le ralentir et même pour en bloquer l'issue finale". Sous peine de manquer de réalisme et d'aboutir à un échec, il faut donc tenir compte de ces forces de résistance, de ces poids qui alourdissent, et qui sont les facteurs géographique, économique, sociologique et politique.

Le facteur géographique conditionne lourdement le destin politique du Québec: "Si le Québec veut un jour se séparer et se constituer en Etat indépendant, il lui faudra trancher dans le vif de la géographie et de la politique, c'est-à-dire scinder en deux et le pays canadien et la région dite du Canada central", a rappelé le P. Arès. La situation économique conditionne également le devenir politique du Québec, car "étant donné les rapports de plus en plus étroits de l'économique et du politique, dans la vie des nations, on peut affirmer qu'il existe une limite économique au devenir politique du Québec, à partir de laquelle il se heurte aux intérêts économiques non seulement des possédants étrangers, mais encore d'une bonne partie de la population franco-québécoise".

Le facteur humain joue un rôle du même genre. La nation canadienne-française n'est pas seule au Québec, et elle n'est pas toute entière rassemblée dans les frontières du Québec. La présence et l'attitude de la puissante minorité anglo-québécoise conditionnent le devenir politique du Québec, de même que la présence et l'attitude des minorités françaises des autres provinces. Parvenu à une certaine limite, l'essor politique de l'Etat du Québec se heurte à ces deux faits, tout comme aux précédents.

Enfin le facteur politique lui-même conditionne ce devenir. "Ottawa conditionne l'essor politique du Québec, en ce sens qu'il a le pouvoir de le freiner et même de le bloquer complètement"; de plus, "la majorité fera tout en son pouvoir pour que le Canada continue, pas nécessairement par la force, mais par la force si nécessaire".

EPREUVE DE FORCE

Nous assistons donc, a poursuivi le directeur de RELATIONS, à une véritable épreuve de force, entre d'une part "le nationalisme canadien-français avec sa ferveur et ses troupes sans cesse plus nombreuses", et, d'autre part les solidarités nées des quatre facteurs que nous venons de mentionner, et qui agissent comme des freins. "Ces deux forces s'affrontent présentement dans une gigantesque lutte de souque à la corde, dont l'issue déterminera le devenir politique du Québec".

Aussi, ce devenir dynamique et conditionné est-il également multiforme. Le P. Arès rappelle alors les diverses thèses en présence: l'Etat unitaire, l'Etat fédéral, ou "le statu quo, orné de quelques variations allant du nouveau fédéralisme au fédéralisme coopératif"; une véritable confédération, avec une nouvelle constitution assurant au Québec un statut politique distinct d'Etat à la fois souverain et associé; l'indépendance, enfin, qui exigerait deux nouvelles constitutions, l'une pour le Canada anglais, l'autre pour le Québec.

D'Allemagne: la formule de l'indépendance permet tout ce que permettent les autres formules...

TROIS-RIVIERES. — M. André D'Allemagne a soutenu dimanche, lors de la dernière session des cours de formation nationale de la Fédération des SSJB, que "l'indépendance permet tout ce que permettent les autres formules, alors qu'aucune autre formule ne permet tout ce que permet l'indépendance".

A la suite des exposés de samedi sur la revision de la constitution et sur la formule des Etats associés, le vice-président du RIN et le Dr Jean-Charles Claveau, président de la SSJB de Chicoutimi, ont défendu la thèse de l'indépendance du Québec.

M. D'Allemagne a affirmé que les Canadiens français, tout au moins ceux du Québec, sont en train de s'identifier comme nation, et que "le nationalisme canadien-français, jadis anti-britannique, autonomiste et revendicateur, a cédé la place à l'indépendance et au mouvement de libération, de décolonisation". Tant que le Canada français n'aura pas la totalité du pouvoir politique, il restera dans une situation de colonialisme; selon M. D'Allemagne, "la souveraineté est un préalable à tout programme d'envergure".

Le Québec aurait tout ce qu'il faut pour se libérer, mais ce qui le retient, c'est la peur des réactions du Canada anglais, des "représailles", mais surtout la peur de lui-même. M. D'Allemagne envisage notre avenir en deux phases qui se chevauchent: celle du dégagement et celle de l'engagement. Dégagement d'un contexte qui n'a cessé de nous enchainer, pour donner à notre pensée des horizons neufs, dans tous les domaines. Notamment, "nous devons pousser la formation des cadres et des compétences dont la nation aura besoin, non seulement dans les domaines où s'exerce actuellement la juridiction provinciale, mais dans tous les champs de juridiction des Etats souverains".

REFLEXES DE COLONISES

Le chef indépendandiste repousse évidemment les thèses autres que l'indépendance. C'est ainsi que, d'après lui, "le revisionnisme — et c'est là son vice foncier — a pour effet de lier de façon permanente, exclusive et institutionnelle, le destin du Québec à celui d'une autre nation, ce qui, dans les circonstances où nous sommes, n'est qu'une autre forme de colonialisme".

Au sujet des Etats associés, M. D'Allemagne craint que l'on ne joue sur les mots. Selon la formule mise de l'avant par la SSJB de Montréal, l'Etat du Québec ne serait pas pleinement souverain mais abdiquerait une partie de sa souveraineté à des autorités supérieures.

Soulignant qu'il s'agit encore là d'un réflexe de colonisés, le conférencier dit qu'il serait plus sain et normal de prévoir, en fonction des intérêts communs qui peuvent exister, une série d'ententes ou de traités entre les deux Etats — le Québec et le Canada — portant sur des questions précises et ayant une période de validité définie, comme l'idée est d'ailleurs exprimée dans le même mémoire de la SSJB. M. D'Allemagne ajoute que la mise en oeuvre de ces traités pourrait être assumée par des organismes de coordination bi-nationaux, dont les pouvoirs se restreindraient aux mandats que leur confieraient les deux Etats. Mais alors, cette formule d'Etats associés est celle de l'indépendance politique. "Si c'est ce qu'on entend par des Etats associés, mieux vaudrait le dire".

GROUPES MARGINAUX

Tous les membres de la nation sont conviés à la tâche exaltante de la libération nationale, a affirmé l'autre conférencier à la même séance, le Dr Jean-Charles Claveau. Il a ajouté que "si certains jeunes montrent leur impatience, c'est surtout parce qu'ils constatent qu'un grand nombre de leurs ainés se complaisent dans cet état de colonisés politiques et culturels qui répugne à la jeunesse éprise de fierté et d'idéal. Selon le président de la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, il importe que nos élites "ne se laissent pas dépasser par les événements et abandonnent la tâche à des groupes marginaux qui peuvent être tentés de faire l'indépendance du Québec au profit d'un idéal qui ne soit pas conforme aux aspirations et aux traditions les plus chères de la nation".

Le Dr Claveau a également déclaré que le Québec est l'une des dernières nations du globe à ne pas avoir encore vécu l'étape nécessaire de l'indépendance nationale.

J.-N. Tremblay: le système des Etats souverains associés est-il praticable? Brunet: admettons-le, nous sommes en plein processus révolutionnaire

TROIS-RIVIERES. — M. Jean-Noël Tremblay s'est demandé samedi soir si le système des Etats souverains associés est praticable, tandis que l'historien Michel Brunet a affirmé que "nous sommes en plein processus révolutionnaire. Refuser de l'admettre serait puéril et n'y changerait rien." Il semble à ce dernier que nous nous dirigeons vers une nouvelle union canadienne, vers une confédération d'Etats associés.

L'ancien député conservateur, qui fut l'un des premiers à lancer l'idée d'Etats associés, a avoué que cette solution lui apparaît incomplète, "un moyen terme inspiré par la crainte de franchir résolument le Rubicon et d'appeler les choses par leur nom en préconisant l'instauration d'un régime constitutionnel qui accorderait à la province de Québec sa pleine souveraineté politique"; le Canada serait alors une sorte de Commonwealth canadien, réalisable dans la mesure où cette aventure pourrait s'avérer rentable et ne diminuerait pas de façon appréciable le standard de vie des citoyens du Québec.

Le professeur de Laval a déclaré que l'idée de souveraineté est "apprivoisée", mais que "les politiciens acceptent de flirter avec le nationalisme à condition qu'il ne se traduise pas trop vite dans les faits et ne les oblige pas à prendre des décisions, à adopter des attitudes et à poser des gestes à leurs yeux irrévocables et irréparables". Ce qu'il appelle le "marivaudage politique" des responsables des gouvernements les force maintenant de "tenter de détourner le flot et de replâtrer la digue qui retient encore l'inondation". Quant à lui, la Confédération est morte et il est temps de l'enterrer.

A l'encontre de Pierre-Elliott Trudeau, M. Tremblay soutient qu'il n'y a pas à s'étonner de trouver chez nous des révolutionnaires — sans acceptation péjorative et extrémiste — qui jugent bon de mettre aujourd'hui l'accent sur la liberté collective", qui veut donner aux libertés individuelles leur pleine dimension et "assurer aux membres de la communauté canadienne-française le maximum de liberté que la Confédération n'a pas su ou ne pouvait pas leur donner".

Evidemment, le Québec veut être maître de mener son destin comme il l'entend, mais par quels moyens, étant acquis que son bien commun ne coïncide pas avec celui que recherche l'Etat fédéral?

Rappelant à larges traits le mémoire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sur les Etats associés, M. Tremblay a poursuivi en disant que "le point faible de la thèse me paraît résider dans cette idée même d'association (d'Etats souverains) appuyée sur l'existence d'un gouvernement ou, comme on l'appelle, une "Chambre confédérale" dont le fonctionnement pourra fort bien ressusciter les impasses qui se règlent aujourd'hui à coups de compromis".

Il a réaffirmé que les réalités politiques se traduisent d'abord en termes de pain quotidien, et qu'il appartient aux économistes de nous éclairer. Sans prendre parti, M. Tremblay a toutefois ajouté que la thèse de l'Etat indépendant "est plus radicale, mais elle a le mérite de poser sans condition le problème du devenir du Québec et de son intégration dans le milieu nord-américain", stigmatisant "nos savantes dissertations et les pirouettes des politiciens qui causent et qui causent, sans se rendre compte qu'ils ouvrent des horizons nouveaux à des hommes déçus et mécontents".



J.-Noël Tremblay

Pas de brusquerie

Reprenant des propos qui lui sont familiers et que les lecteurs de ce journal connaissent bien, M. Michel Brunet a rappelé que "la situation présente de la collectivité canadienne-française est la résultante d'une évolution historique qui a duré trois siècles et demi", et que ce n'est qu'au cours des dernières années qu'elle a pris conscience d'elle-même, et s'est donnée une nouvelle classe politique tournée uniquement vers l'avenir.

Selon M. Brunet, il se bâtit d'ores et déjà un ordre nouveau, mais il s'impose, d'un côté, de prévenir le durcissement des groupes d'intérêts qui s'opposent ouvertement ou secrètement à tout changement, et, de l'autre, de canaliser l'impatience des classes montantes, qui n'ont aucun avantage à brusquer la marche des événements puisque l'avenir leur appartient.

"La cause que ces classes montantes représentent et défendent n'a pas besoin de la violence ou du terrorisme pour triompher. Les actes de désespoir, conséquences malheureuses et tragiques d'une mauvaise évaluation de la conjoncture présente, ne peuvent que nuire au progrès de la nation canadienne-française".

Vingt-deux contrats d'enlèvement de la neige offerts par la ville de Montréal

Le comité exécutif a autorisé le service de la voie publique à lancer un appel d'offres pour l'octroi d'environ 22 conrats d'enlèvement de la neige.

L'an dernier 143 contrats ont été offerts, mais la ville n'a pu en octroyer que 59, représentant 43 p.c. de la longueur totale des rues. Le service de la voie publique a dû alors procéder au déneigement des rues non données à contrat.

On voudrait donc cette année alléger quelque peu le fardeau du service qui n'a pas tout l'outillage requis pour exécuter ce travail de façon aussi satisfaisante et aussi complète que désirée.

M. Jean-Victor Arpin, directeur du service a expliqué que les appels d'offres seront pour 12 contrats de déblaiement de la chaussée et des trottoirs et le chargement et transport de toute la neige aux dépotoirs. Ces contrats seront donnés dans les districts centre et sud, et dans le district ouest, particulièrement dans les quartiers Côte-des-Neiges et Mont-Royal.

La ville offre en outre une dizaine de contrats de type "B", soit pour le déblaiement de la chaussée seulement, dans la partie de la ville au nord du boulevard Métropolitain et dans les districts Rivière-des-Prairies et Saraguay. Dans ces secteurs c'est la ville qui continuera de procéder au transport de la neige.

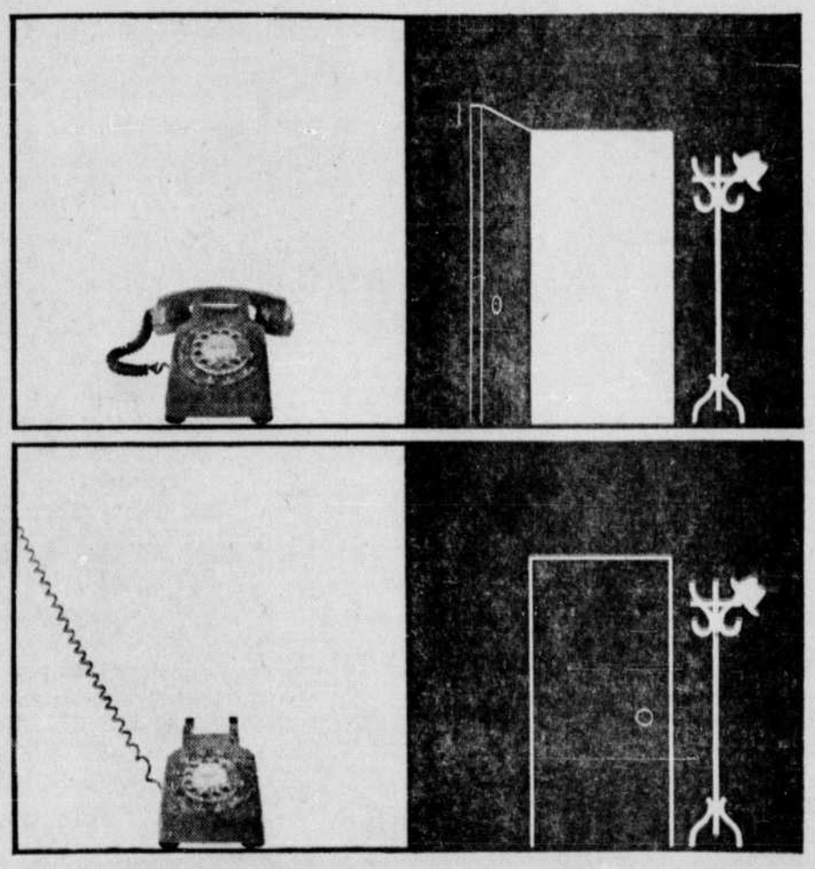
La période de la saison d'hiver durant laquelle l'entrepreneur est lié par son contrat est étendue du 15 novembre au 31 mars, au lieu du 25 novembre au 15 mars parce que c'est dans ces deux périodes extrêmes, soit du 15 au 25 novembre et du 15 au 31 mars, que la ville est exposée à devoir exécuter le déneigement de toutes les rues et pour ce faire de mettre à l'oeuvre une grande quantité d'outillage privé engagé à taux horaires.

On a aussi fait disparaître du cahier des charges la limite de 60 pouces de neige établie l'an dernier.

Cette année, dans le cas des contrats de type "A" la ville a établi à $15,000 le coût total de disponibilité pour une saison d'hiver. L'entrepreneur, ainsi, est assuré de recevoir cette somme minimum même s'il ne tombe pas de neige à condition qu'il ait mis à la disposition de la ville l'outillage et le personnel requis par le cahier des charges. L'entrepreneur pourra établir ses prix en tenant compte des trois facteurs suivants: taux unitaire, longueur du contrat en pieds linéaire et précipitation en pouces. Le coût total annuel du contrat sera alors la somme du prix fixe de disponibilité plus le montant du produit de ces trois facteurs.



De vieux amis et de nouvelles cartes Texan — c'est le début d'un jeu réussi.



en prenant votre téléphone...

Oui, si vous n'avez qu'une seule ligne. Voilà pourquoi les entreprises à la page ont des lignes supplémentaires: les clients trouvent toujours, téléphoniquement parlant, porte ouverte, au lieu d'être accueillis par un rébarbatif signal "occupé".
Un seul appel manqué et vous perdez peut-être, au profit d'un concurrent, de quoi payer une ligne supplémentaire pendant un an! Ayez donc assez de lignes téléphoniques pour être sûr de ne manquer aucune affaire!

fermez-vous la porte à tout autre appel?

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, adaptés à toutes les entreprises: téléphone, radio, intercom ... appareils pour la transmission de messages dactylographiés ou manuscrits, de photos, dessins, cartes et données mécanographiques de toutes sortes. Les bonnes communications font les bonnes affaires—et les lignes supplémentaires ne sont qu'un des moyens que la compagnie Bell met à votre disposition pour améliorer vos communications.

BELL LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS D'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale, aimant les enfants, travail de jour. Références. 272-3657. 8-10-64

Aide générale 8 a.m., à 6 heures p.m. Aimant les enfants. Près Atwater et Sherbrooke. Tél. après 7 heures p.m. 932-1874. 7-10-64

Aide bonne, honnête, travailliante, pour travaux domestiques. Commodités modernes, 6 pièces, pas de cuisine. 481-3597. 6-10-64

Couple sans enfant demandé pour pension de famille. Femme pour ouvrage à la cuisine et l'homme pour entretien général logé, nourri). 616-1879. 6-10-64

Aide générale, à Westmount, 4 enfants, chambre privée, téléviseur, bon salaire. 875-5454. 6-10-64

Femme avec expérience dans travail général, demandée pour petite famille adulte, logée, chambre particulière, bon salaire. 482-7324. 6-10-64

Personne sérieuse, agréable, 20 à 45 ans, logée, pour famille médecin français, 2 enfants, vendredi et nombreuses soirées libres. $30.00 par semaine pour commencer. Européenne bienvenue, bord de l'eau Ville Lasalle avec bus express pour centre ville. Téléphoner préférence matin à 365-2336. 6-10-64

Aide général, famille canadienne-française 4 enfants, 3 écoliers, chambre privée, téléviseur, bon salaire. 737-8880. 7-10-64

AUTOMOBILES



LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

6-10-64

AUTOS A VENDRE

Oldsmobile 98 - 1959. Appeler : CL. 4-6222. 6-10-64

Valiant 1960 automatique, 4 portes, bas millage. Comptant seulement, 524-9465. 6-10-64

Buick 1957, équipée, bon moteur, propre, particulier, aubaine, $375.00. Inf. : 524-2354. J.N.O.

Oldsmobile 88, toit rigide, 4 portes, 1961. Particulier. Aubaine $595.00. Tél. 256-6467. 6-10-64

Comet 1964, 2 portes, toit rigide, sièges baquets, V-8, automatique, tout équipée 9,000 milles, particulier. 256-6467. 7-10-64

Attention, nouvelle Valiant, 1965 Barracuda, Custom Plymouth, Escompte 20%. Grosse allocation d'échange. Personnel. 256-6467. 12-10-64

A LOUER

CARTIERVILLE. — Appartements à partir de $67.50. 3½-4½ grandes pièces éclairées. Occupation immédiatement ou plus tard. Près écoles, centre achats et transport. S'adresser à 11950 Michel-Sarrazin, app. 5, ou téléphoner FE. 4-8449. 6-10-64

Luxueux bureaux
CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTREAL
ANGLE SHERBROOKE ET ST-HUBERT

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITUÉ À LA NOUVELLE STATION DU MÉTRO
- AIR CLIMATISÉ
- 15 ÉTAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE GRATUIT D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE
- DIVISIONS INTÉRIEURES ET LUSTRES GRATUITS, POUR VOUS ACCOMODER.

SALLE DE CONFERENCE
RENSEIGNEMENTS :
527-2496

Gaz-Bar Golden Eagle. Loyer $1.00 par mois. Possibilités de salaire $110. à $140 par semaine. Capital requis $2,000. S'adresser : G. Lafortune. Bureau : 868-2721 ; rés. 254-7242. 8-10-64

BUREAUX

St-Laurent et Liège. Deux bureaux meublés. District d'affaires. Prix raisonnable. Sous-location. Système d'alarme. Téléphonez DU. 1-4467. 6-10-64

A Pte-St-Charles, entrepôt à louer ou à vendre. A l'épreuve du feu, 3,000 pieds carrés. 681-4174. 14-10-64

LAC DES PLAGES. — 40 chalets meublés, toilette, réfrigérateur, tennis, chaloupe, pêche. Mme Roland Pilon, 426-4761 ou les lundis seulement 3 à 10h. p.m. 389-9170. 6-10-64

A VENDRE

Piano, chesterfield, stores vénitiens, comptoirs bois, sécheuse automatique ,bar, table de salon. A sacrifice. Cause départ. RA. 1-4575. 7-10-64

AUBAINE ! Equipement complet de restaurant comprenant: tabouret, fontaine, poêle-réchaud, vaisselle, frigo, ustensils, etc. Parfait ordre. Valeur neuf: $15,000. Aubaine pour institutions religieuses, colonies de vacances. S'ad. après 2 hrs à 753-9296 ou 488, De Lanaudière, Joliette. J.N.O.

Aubaine, acheteur sérieux, bureau de recherches et d'investigations, grosse clientèle, gros revenu. Offre raisonnable acceptée. 729-2762 ou 352-4834. 8-10-64

AUBAINE

Manteaux de fourrure neufs, jaquettes et étoles aux prix de la manufacture. Appeler VI. 2-3727. 6-10-64

Librairie de détail à vendre, conditions intéressantes. Tous les soirs de 5 à 9 hres. Tél.: 672-1422. 8-10-64

Laurentides, Ste-Adèle, 71 Baldey, près Alpine Inn. Service d'aqueduc, avec ou sans bord de l'eau, centre touristique annuel. 935-8302 — VI. 5-6789. 12-10-64

Atelier de couture avec contrats. Cause maladie. S'adresser à Mme Georges Bazinet, Ste-Emélie de l'Energie, Cté Joliette. Jour 886-3311, soir 886-3398. 9-10-64

Salon de coiffure, 3 sécheirs, plus cabine esthétique. Chiffre d'affaires intéressant prouvé. Curieux s'abstenir. Téléphoner après 8 h. p.m. à 482-3727. 7-10-64

Pharmacie Plateau Mont-Royal. Sacrifierais pour stock et fixtures. Cause départ. AV. 8-5255. 7-10-64

Terrains prêts à construire, ville de Montréal et environs. De $0.10 à $0.70 le pied carré. 376-1718. 12-10-64

Magasin de tissu à la verge. Prix d'occasion, situé à 2470, Sauvé est. 387-8637 jour — 387-3881 soir. 19-10-64

5 terrains à vendre au bord du lac à 55 milles au nord de Montréal. Bien situés pour l'été, la chasse, le ski. Prix modéré, paiement facile. Cause transfert. LA. 2-3705. 6-10-64

CHAMBRES A LOUER

Ville St-Laurent, grande chambre, toutes commodités. RI. 4-4306. 6-10-64

Chambre, rue Berri, bord de la ville, pour dame ou demoiselle, très propre, ensoleillée. 10137 Berri. DU. 7-5781. 6-10-64

DEMANDE D'EMPLOI

Homme de bureau sérieux, bibliothécaire, très belles références, ferait comme secrétaire dans étude de notaire ou d'avocat. Composez CR. 9-2818. 6-10-64

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir : 766-7405. J.N.O.

Etudiant d'Université demande emploi pour fins de semaine. Bonnes références. Appeler DU. 8-7693 ou RE. 9-3371. 9-10-64

ELECTRICIEN, pour électricité générale, 3 ans et demi, avec références. Si possible, appeler après 6 hres p.m., à 522-6655, demander M. Lippé. JNO

DIVERS

Nous achetons vieilles peintures et antiquités canadiennes. Appeler : FE. 4-8108, de 9h. a.m. à 9h. p.m. JNO

Rénovation et réparations de facades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 352-6777 1-11-64

EDUCATION

Professeur diplômé d'université accepterait emploi temps partiel. Que lui proposez-vous ? Ecrire à Case 948 Le Devoir, Montréal. 7-10-64

Jeune professeur français donnerait cours de langue française. Cours particulier. Enseignement primaire pour garçons et filles. Téléphonez 849-3512, M. Paul Vincent, 3465 rue Drummond, appt 3. 6-10-64

Professeur B.A., Baccalauréat Pédagogie donnerait des cours en français, arithmétique, algèbre. Cours le soir après 5 heures et le samedi. Notre - Dame - de - Grace. 482-4097. (Heures de repas). 6-10-64

ASSUREZ VOTRE AVENIR
apprenez la
STENOTYPIE
Carrière
intéressante et rémunératrice
POUR HOMMES et FEMMES
COURS DU JOUR ET DU SOIR
aussi cours commercial complet
Ecrivez, visitez ou téléphonez
INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
1015 Beaver Hall Hill
878-9186

FEMMES DEMANDEES

Fille, bilingue, 25 à 30 ans. Sachant dactylo pour ouvrage général de bureau. 5800 Iberville. 7-10-64

Secrétaire avec expérience pour bureau de comptables agréés. Bilingue, familière pour dactylographier états financiers, semaine 5 jours. Bon salaire, conditions de travail excellentes. Tél. 849-9711. 8-10-64

Aides générales demandées. S'adresser : Perry Frocks Inc., 1199 rue Bleury, suite 600, Montréal. 8-10-64

GRATIS

Apprenez gratuitement l'art du maquillage. Rendez-vous mercredi ou jeudi à 9.45 heures a.m. ou 7.45 heures p.m. à 660 est, boul. Crémazie, suite no 1. 8-10-64

Enfin quelque chose de nouveau dans la vente des cosmétiques. Revenu illimité. Pour rendez-vous : 381-9289, entre 2 et 4. 7-10-64

Infirmières licenciées demandées pour travailler dans hôpital privé. Appeler 845-1673, entre 9 hres a.m. et 5 p.m. 6-10-64

Commis de bureau demandé, 25 à 40 ans, pour ouvrage général de bureau, doit être bilingue, posséder la dactylographie. Salaire en rapport avec les qualifications de la candidate. Appeler : 842-1735. 6-10-64

Jeune fille demandée dans la production de boites de bijoux. Centre de Montréal, 44 heures par semaine. S.V.P. se présenter à 929 ruelle Perreault, 6e étage. 8-10-64

Jeunes filles demandées pour assemblage de jouets, de 8 hres a.m. à 4h. 45 p.m. ou 5 hres à 10 p.m. S'adresser : Central Toy, 300 Sauve ouest, Montréal. JNO

STENO BILINGUE

Experience requise. Intéressantes conditions. Importante firme légale, 159 ouest, Craig, chambre 620. Tel.: 861-2851. 6-10-64

Pour clinique médicale, aide pour traitements physiothérapie, etc. Avec ou sans expérience, 25 ans ou plus. Ecrire en donnant le plus de détails possible à case 939, Le Devoir, Montréal. 9-10-64

(Vancouver, C.-B.)

Aide générale, veuve, célibataire, famille canadienne-française, 2 enfants âge scolaire. Un peu de cuisine. Bon chez-soi, références. Salaire $150.00. Ecrire à case 938, Le Devoir, Montréal. 6-10-64

Besoin immédiat, personne capable d'assumer rôle impressario pour représenter firme de production artistique auprès des talents locaux. Expérience utile mais non indispensable. Belle apparence, distinguée, diction soignée. Ecrire à Case 941, Le Devoir. 12-10-64

Recherchons, talents locaux, pour production artistique, experience utile mais non nécessaire. Ecrire à case 942, Le Devoir. 12-10-64

Femme expérimentée pour faire échantillons de robes d'enfants, bon salaire, ouvrage régulier. 5630 Iberville, ch. 302. 7-10-64

HOMMES DEMANDES

Jeune homme bilingue, entre 18 et 25 ans, demandé pour grande campagne de publicité. Emploi permanent. Pour rendez-vous téléphonez 381-8352. 7-10-64

Aide-comptable pour compagnie de construction. Travail permanent au bureau-chef, expérience necessaire. Age 25 à 35 ans. District Côte-des-Neiges. Semaine 5 jours. Appeler entre 10 et 12 hres a.m. ou 4 et 5 p.m. à 733-8281. 12-10-64

FANTASTIQUE

Le profit que vous pouvez faire ! Venez vérifier vous-mêmes, nous avons les preuves en mains. Salaire, commission. Présentez-vous mardi le 6, à 10,037 rue St-Laurent, chambre 3 6-10-64

(ASSURANCES)

ASSISTANT DANS DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES

Demande à la succursale de Montréal de la Dominion of Canada, Cie d'Assurance Générale. Candidat doit être bilingue et être gradué en étude supérieur et avoir au moins une année d'experience. Bénéfices avantageux accordés par la Compagnie. Communiquez avec D. A. Waugh, 866-7381. 7-10-64

COMMIS POUR MAGASINS INDUSTRIELS

Jeune homme 21 à 23, 2 à 3 ans d'expérience dans travaux de magasins industriels, demandé pour département de comptabilité. S'adresser par écrit seulement en mentionnant curriculum vitae au : Directeur du Service du personnel, B.P. 6070, Montréal, Que. 6-10-64

HOMMES DEMANDES

Chef de bureau expérimenté pour grossiste : connaissance comptables, correspondance anglaise française, travail général, personnel restreint. Mentionner salaire désiré. Ecrire à Case 947, Le Devoir, Montréal. 8-10-64

Mécanicien avec expérience demandé pour réparer les dactylographes, calculateurs, etc. OL. 8-2808. 9-10-64

100 hommes pour distribuer circulaires de porte en porte, avance quotidienne. Se présenter 444 est, rue Notre-Dame. 7-10-64

2-R et 3 A ou 4 A
OPERATEURS MACHINES FIXES

Edifice nouveau, Laval-des-Rapides. Avantages : fonds de pension, assurance-vie groupe Croix-Bleue, plan médical majeur. S'adresser au bureau d'information à l'entrée de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, 531 boulevard des Prairies, Laval-des-Rapides. 6-10-64

Compagnie pharmaceutique établie, recherche pharmacien ou chimiste pharmaceutique diplômé, expérimenté, pour établir le plan et coordonner les étapes de développement de nouvelles préparations et préparer la documentation technique. Connaissance approfondie du français et de l'anglais indispensable. Age : 25-40. Prière de fournir curriculum vitae détaillé et exigence de salaire. Ecrire à case 935, Le Devoir, Montréal. 6-10-64

Bureau de comptable agréé demande étudiant bilingue, intermédiaire ou senior, chance d'avancement. M. Ship. 875-5440. 6-10-64

Vendeurs et gérants experimentés dans vente de chaussures. Détail. Bon salaire et commission. 523-5281. 10-10-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

AHUNTSIC. — 3 pièces meublées, semi-sous-sol, 10270 Meilleur, angle Fleury, $75.00 par mois. — 334-1887. 8-10-64

ST-MICHEL. — 13e ave., neuf, 4½ grandes pièces, fournaise, réfrigérateur, poêle électrique fournis, 2 balcons, près écoles, transport, centre achats. Raisonnable. Occupation immédiate. 737-1879. 6-10-64

Outremont près Université, école, magasins, églises. Luxueux duplex chauffé, 6½ pièces meublées, 3 chambres. Redécoré, vaisselle, couvertures, téléviseur, concierge, stationnement. Propriétaire 2904 Soissons, 739-5360. Immédiatement. 6-10-64

Luxueux haut duplex, six pièces, chauffé, cuisine ultra-moderne, deux salles de bain, $125.00 par mois. 9326 Centrale, près 90e, Ville LaSalle, 365-0964. JNO

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. J.N.O.

2½ chauffé, meuble, taxes eau, électricité payées, buanderie, concierge. Endroit tranquille. $20.00 semaine. 2320 Jean-Talon. 669-0256. 6-10-64

Plateau Mont-Royal, appt El Presidente, nouvelle administration, 1½-2½-3½. Entierement meublé, frais peinturé, eau, électricité payées, tapis mur à mur. Service concierge, incinérateur, sundeck, buanderie. Prix spéciaux, professeurs et garde-malades. Références exigées. 1225 Gilford. DO. 6-0819. 6-10-64

Rue Peel, entre Sherbrooke et McGregor, une pièce, chauffée, eau chaude, dans maison distinguée et historique. S'adresser au concierge. 288-2841. 10-10-64

PLACE D'YOUVILLE
2½ et 3 PIECES

Appartements modernes, voisins du métro. Ascenseurs, thermostat, toutes les commodités. 8655 Foucher, coin Crémazie, 381-8702. 19-10-64

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé. 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 hres p.m., 352-3310. JNO

DRUMMOND — 1217, appartement chauffé, vivoir, chambre, kitchenette, ménage fait, poêle et refrigérateur. S'adresser au concierge. 2-11-64

A Chomedy, logement chauffé 4½ pièces, neuf, 3945, - 1ère rue, Chomedey, app. 1. Mme Larose. $87.00 par mois, poêle et réfrigérateur neufs fournis si désiré. 688-0816. 6-10-64

7130 - 1ère avenue Rosemont. 3 app. entièrement meublés, entrée privée, salle de bain, balcons 2 étage. 722-4473. 6-10-64

N.D.G. Duplex, 5823 avenue Clanranald, bas, 5 pièces, $130. Bien situé, vaste parterre. Pour adultes. Tous services. Occupation immédiate si désiré. Après 6 heures p.m. HU. 9-6096. 16-10-64

ROSEMONT : 4½ pièces fermées, chauffé, eau chaude fournie, tuile. S'adresser à 6740 - 30ième avenue, app. 1. Tél. : 727-5836 19-10-64

Logement 4 pièces $60.00. Réfrigérateur, poele, fournis. 5801 St-Denis. 6-10-64

3 pièces modernes, rue Rouen, $55. et $58. Cl., 9-4539. 12-10-64

APPARTEMENTS-HOTEL

1½ meublé, confort moderne, cuisinette, salle de bain. Service d'hôtel, téléphone dans toutes les chambres. Prix raisonnable. 1424 St-Christophe, près Dupuis Freres. 849-5146. APPARTEMENTS LUCERNE 12-10-64

PENSION

Professeur français cherche chambre chez particulier, préférence Côtes-des-Neiges. Echange aiderait enfants dans devoirs (1ère à 11e année). Ecrire Case 948, Le Devoir, Montréal. 7-10-64

PERDU

Montre d'homme en or "Universal", le nom de Ben Godine gravé en arrière. Récompense. CR. 2-7982 ou CR. 1-3979. 6-10-64

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Du Bonheur Enr. Tél.: RA. 9-0630. Pour inscription, envoyer $2 à casier postal 101, Station Rosemont, Montreal, P.Q. 8-10-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

NOTRE-DAME-DE-GRACE

Voisinage Villa Maria, Beau cottage, 8 pièces spacieuses, complètement rénové, 2 salles de bain en couleurs, (2 powder room). Belle salle de jeu, cuisine moderne, toit neuf, fenêtres d'aluminium, jardin, garage, propriété exceptionnelle, M.L.S.

OUTREMONT

Voisinage College Stanislas, cottage 7 pièces, sous-sol, 2 salles de bain complètes, près parc Pratt. M.L.S. Mlle Duquette HU. 1-5766 6-10-64

Bungalow à vendre 8 appts, sous-sol fini, parfaite condition. Des Ecores et Villeray. Tél. : 727-3793 ou 633-8797. Pas d'agents. 13-10-64

Triplex — Ahuntsic détaché, $3,000, garage.

Ste-Claire — Triplex Comptant $5,000.

Azilda — Duplex détaché, chauffé. Aubaine.

Leclaire — 3 x 5, neufs sous-bassement pour bureau.

Tétreauville — Grand duplex, sous-sol fini.

Duchesneau — Triplex, sous-bassement fini, bar.

Aubry — 8 x 4. Comptant: $8,000. Détaché.

Immeubles Goulet, Courtiers
Lorange, 3130 Sherbrooke est, 576-6855
6-10-64

PROPRIETES A VENDRE

Voisinage Marie-France. Duplex spacieux ave Victoria 6-7 pièces. Occupation bas. Aubaine $29,000.00. Mlle Isabelle Lafreniere Courtier. WE. 2-6361.
Notre intuition féminine vous aidera 6-10-64

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double, bas chauffé, revenu $7,560. Faut voir. 2 à 5 p.m. 7331 boul. Roi-René, 353-3210. J.N.O.

Repentigny, Bord fleuve, emplacement spectaculaire, 26,247 pieds. Paisible, distingué. Résidence originale, planifiée. Poêle, laveuse-vaisselle, tapis, etc. Départ, $20,000.00 Comptant 4,000.00 — 581-1293 — 25 Girard. J.N.O.

A bas prix, triplex neuf 2-5 et 1-4. — Rent $1500.00. Comptant $4,000.00. Balance $23.00 par mois. 9177 Iberville, Cité St-Michel. RA. 2-4014. 12-10-64

OUTREMONT
Maison luxueuse moderne, neuve, avec toutes commodités, $75,000. 272-9738. Aussi terrain à 12-10-64

AHUNTSIC

Avenue d'Auteuil, cottage 8 pièces, sous-sol fini, terrain 50 x 140. Sur rendez-vous. $28,000. Tél.: 388-6865. J.N.O.

Laval-des-Rapides, semi-détaché moderne, 3 pièces et sous-bassement fini, beau terrain, occupation immédiate. Petit montant comptant. Hervé Racine, VI. 2-7821 ou RA. 2-6437. 6-10-64

A Ahuntsic, Etienne-Brûlé, duplex et triplex de luxe, 5 appts, salle de jeu finie, $4,000 comptant. 322-5468. 1-11-64

A Fabreville, bungalow 5 pièces, fini moderne, cave 7 pieds, pierres et briques. Prix $10,500.00. Comptant $1,000.00. Balance comme loyer. 681-2575. 14-10-64

Bungalow à vendre, 8 pièces, salle de jeu, chambre à lavage, très bien situé, centre Cité de Chomedey. Grand terrain. Très bonnes conditions. 681-4174. 14-10-64

CENTRE D'ACHATS DOMAINE, MAISON-APPARTEMENTS NEUVE, 4 LOGEMENTS, GARAGES, ETC. INFORMATIONS RA. : 7-5273 ENTRE 7 et 9 HRES P.M. 6-10-64

AUBAINE
VILLE D'ANJOU, DUPLEX NEUF, 5½ PIECES AVEC GARAGE, ETC. INFORMATIONS RA. : 7-5273 ENTRE 7 et 9 HRES P.M. 6-10-64

Propriété à 9 logements située aux numéros 2103 à 2119 rue Préfontaine, à Montréal, avec 3 garages, revenu $6,150. Prix : $60,000.00; comptant à discuter. Evaluation $40,000. Me Maurice Cloutier, notaire, 36 Charlotte, Sorel, Qué. Tél. : RI. 3-3771 ou RI. 3-6655. 7-10-64

Duplex de luxe, sous-sol fini au complet, près église et 3 écoles, à sacrifice. DA. 2-9757. 8-10-64

Pabre—Belanger, 2-8. Libre immédiatement. Système central. Près église, écoles et magasins. Idéal pour professionnels. Faut voir. Pas d'agents. 6901 Fabre. 721-6155 6-10-64

Bungalow, un étage et demi, 9 pièces, grand terrain. Terrasse Maisonneuve, 5335 des Bouleaux. Immeubles Georges Bergeron 12-10-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532. J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VOYAGE

FLORIDE — Désirez-vous chauffeur pour votre auto ? 20 ans expérience ou disposerais 3 places. Appeler après 5 p.m. 674-6163. 6-10-64

Personne sérieuse, voyage Afrique du Nord, Moyen-Orient via l'Europe. Durée minimum 4 mois. Départ octobre. Ecrire R. Loubier, 5651 - 17e Ave Rosemont. 8-10-64

AVIS

Avis, est par les présentes donné, que le contrat de vente daté du 29 septembre, 1964, à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes, actuelles et futures, payables à Lucien Longpré Fourrures, a été enregistré au Bureau du Registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, le 1er jour d'octobre, 1964, sous le numéro 1780149.
Daté le 1er octobre, 1964.
BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du code civil, que Superior Lighting Manufacturing Corp dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 9e jour de juin 1964, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de juin 1964, sous le numéro 1755112. Ce 11e jours de juin 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
740 O., rue St-Jacques
Montréal 1, Qué. 4640

PROFITEZ D'UNE VIE AGRÉABLE
Un appartement au 7e étage pour seulement $118.00 par mois
Cantlie House
1110 ouest, rue Sherbrooke coin Peel.
OCCUPATION IMMEDIATE

- Piscine chauffée sur le toit
- Air climatisé central
- Toutes commodités et magasins
- Prix modiques
- "Bachelor" alcôve, suites de 1 et 2 chambres à coucher
- Dépliant sur demande

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h A.M. à 8h. P.M.
SAMEDI & DIMANCHE JUSQU'A 6h. P.M.
LOCATION & DIRECTION
WALDORF CORPORATION
845-3241

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 646719

DAME MARIE ANGE RAINVILLE des Cité et District de Montréal, épouse commune en biens de Joseph Gourd, journalier, du même lieu.
demanderesse.
vs
JOSEPH GOURD, journalier, des Cité et District de Montréal,
défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 18eme jour de juin 1964, et il est ordonné au défendeur de comparaitre en Cour, d'ici trente jours.
Montréal, le 1er octobre 1964.
Normand DESROCHES.
Député-Protonotaire.
NATHAN SOLOMON, C.R.,
Avocat,
266 ouest, Notre-Dame,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

CEDULE "A"
LOI SUR LE BUREAU DE L'ENERGIE NATIONALE
AVIS D'AUDITION

AVIS, EST PAR LES PRESENTES DONNE que, conformément à la Loi régissant le Bureau de l'Energie Nationale et les règlements y afférent, le Bureau a ordonné qu'une Audition ait lieu à la Chambre 918, du Bureau Régional de la Commission d'Assurance Chômage, 1441 rue St-Urbain, Montréal, Québec, le mercredi 4 novembre, 1964, à 9h.30 du matin, heure locale, pour entendre la demande de :

Cedars Rapids Transmission Company Limited pour :

Une licence ou des licences pour une période de 3 ans autorisant l'exportation hors du Canada, par le proposant à ou aux environs de Cornwall, Ontario, par l'intermédiaire des installations de puissance et d'énergie électrique du proposant en vertu du contrat de base de Cedars détenu par le proposant et du contrat additionnel amendé de Cedars également détenu par le proposant, du montant total d'électricité, jusqu'à concurrence de la quantité annuelle de 1,200,000,000 kilowattheures.

ET LE BUREAU A ORDONNE EN OUTRE QUE :

1. Tout répondant ou intervenant qui se propose de s'opposer à ou d'intervenir dans la demande, remettra au plus tard le 28è jour d'octobre, 1964, entre les mains du secrétaire du Bureau, une déclaration en douze exemplaires contenant sa réponse ou sa soumission accompagnée de tous renseignements ou documents à l'appui, contenant également un exposé conçu des faits d'après lesquels la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans l'affaire peut être déterminé admettant en réfutant tout ou partie des faits allégués par la demande en question et qui portera les noms et adresses du répondant, de l'intervenant ou de son notaire à qui des communications pourront être adressées. Tout répondant ou intervenant devra de plus envoyer trois (3) copies de sa réponse ou de sa soumission et des renseignements ou documents à l'appui.

2. Toute partie intéressée peut examiner une copie de la demande et des soumissions qui peuvent être annexées au Bureau du :

National Energy Board,
969 Bronson Avenue,
Ottawa, Ontario

ou aux bureaux du proposant à l'adresse suivante :

Cedars Rapids Transmission Company, Limited.
12 est, Seconde Rue,
Cornwall, Ontario.

ou aux bureaux des notaires du proposant :

McCarthy & McCarthy,
Avocats, notaires, etc.
330 Université Avenue,
Toronto, Ontario.

DATE en la ville de Toronto, en la province d'Ontario, ce 29e jour de septembre, 1964.

CEDAR RAPIDS TRANSMISSION COMPANY, LIMITED.
Par: "George D. Finlayson"

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 655053

NEW YORK WIRE COMPANY, une corporation, ayant son bureau chef dans la Cité de New York, Etat de Pennsylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique,
demanderesse,
Vs
FARNHAM INDUSTRIES LTD., une corporation ayant son bureau chef dans les Cité et District de Montréal,
défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse FARNHAM INDUSTRIES LTD., de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 28ème jour de septembre 1964.
MAURICE CARON.
Député-Protonotaire
BRODERICK & McQUILLAN,
Avocats,
215 rue St-Jacques Ouest,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 656-131

DAME MARIA GIGLIOTTI, assembleuse, de la Cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de GIUSEPPE CICCONE, journalier, du même lieu,
et
Ledit GIUSEPPE CICCONE, journalier, de la Cité et district de Montréal, aux fins d'autoriser et assister son épouse en autant qu'il en est nécessaire,
demandeurs
- vs -
BERNARD LALONDE, autrefois résidant à 3406 Avenue Verdun, dans la Cité de Verdun, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur BERNARD LALONDE de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 30ème jour de septembre 1964.
Raymond Pilon
Député-Protonotaire
CERINI, JAMIESON, SALMON, WATSON & BROWN,
Avocats,
Suite 302,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.
Procureurs des demandeurs.

HYDRO-QUÉBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-494

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 22 octobre 1964, relativement à la fourniture de :

10 compresseurs stationnaires.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no A-494".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 30 septembre 1964.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 503" concernant
L'AMENAGEMENT PAYSAGISTE A BEAUHARNOIS (1964, SECTEURS AMONT ET AVAL DE L'ECLUSE, REGION DE L'EST, ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le mardi 20 octobre 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, 7e étage, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la reception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et pour satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.E. BELAND
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-d du code civil, avis est, par les présentes, donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Inter-Décor (1964) Inc., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faits et exécutés le 16e jour du mois de septembre 1964, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q., le 22e jour du mois de septembre 1964, sous le numéro 1778038.
Daté à Montréal, P.Q., ce 23e jour du mois de septembre 1964.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

1330 ouest, Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier,

DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES FREQUENTANT LES CLASSES DE L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE

La Commission Scolaire Régionale de Chambly recevra jusqu'à 4:30 heures de l'après-midi (heure avancée), jeudi le 8 octobre 1964, des soumissions pour le transport des élèves fréquentant les classes de l'Enfance Exceptionnelle.

Chaque soumissionnaire est invité à se procurer les plans des circuits établis par le Service du Transport et des règlements s'y rattachant, au secrétariat de la Commission Scolaire Regionale de Chambly, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Ces soumissions seront scellées et adressées au Secrétaire-trésorier, 1330 ouest, Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier, et devront porter en sus de l'adresse, les mots (**SOUMISSION — TRANSPORT — ENFANCE EXCEPTIONNELLE**).

La Commission Scolaire Régionale de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une session en ajournement de l'assemblée régulière de la Commission Scolaire, le 8 octobre 1964, à 8:00 heures de l'après-midi (heure avancée) en l'auditorium de l'école Gerard-Fil



Un poste-espion de TV est mis à l'essai au CRD

Un poste de télévision volant, destiné à inspecter le terrain détenu par l'ennemi, passe actuellement des tests de praticabilité au Conseil de recherches pour la défense.

Appelé "périscoptère" par les inventeurs du CRD au Centre canadien de recherches et de perfectionnement de l'armement, à Valcartier, cet appareil tient à la fois du périscope et de l'hélicoptère.

Ce nouveau dispositif de surveillance qui pourrait fonctionner à partir d'un véhicule tel qu'un transporteur de troupes, est contrôlé au sol grâce à un câble coaxial transmettant l'énergie et des fils électriques. Un rotor de 4½ pi., du genre de ceux que l'on utilise pour les hélicoptères, soulève la caméra de télévision, assujettie fermement à une plate-forme. Les éléments aéroportés pèsent 50 livres et le système au complet en pèse environ 500 livres.

Conçu pour donner aux troupes de bataillons ou d'unités plus petites une vue claire du terrain qui leur fait face, sur une assez bonne distance, le périscoptère devrait également améliorer la performance des systèmes d'armes de soutien. Comme il donnera une image de la plupart des terrains, il sera possible éventuellement de corriger les ordres de tir.

Grâce à son circuit fermé, le périscoptère qui sera relié au sol par un câble coaxial, donnera une image instantanée sur 360o) des mouvements de l'ennemi et de son équipement.

L'appareil sera d'abord utilisé de jour ou dans des conditions reproduisant la lumière du jour. Les chercheurs du CARDE espèrent qu'après certaines améliorations, ce système sera capable d'y "voir" également de nuit.

Le périscoptère est un appareil robuste et assez simple pour ne demander qu'un seul opérateur, lui-même non spécialisé. De taille réduite, il constitue une cible difficile à détruire, même s'il est repéré.

Non seulement cet engin peut épier les mouvements de l'ennemi et aider le tir de soutien à choisir ses cibles, mais il peut contribuer au contrôle des engins anti-chars envers les cibles. Il pourra également signaler rapidement l'approche des aéronefs peu rapides et volant à basse altitude.

Un modèle primitif a été essayé au printemps dernier par le CARDE afin de s'assurer d'une façon scientifique de la praticabilité du projet dès son stade de mises au point. Un autre modèle, actuellement en cours de réalisation, sera soumis à des essais encore plus rigoureux.

Faits divers

Distribution illégale

QUEBEC — Huit dirigeants du Rassemblement pour l'indépendance nationale devront répondre à l'accusation d'avoir distribué des pamphlets aux portes de cinq églises de Québec sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la police municipale. Les pamphlets, distribués à la sortie des messes le dimanche 20 septembre, invitaient la population à protester contre la visite de la reine à Québec dans une dizaine de jours.

Les avocats Guy Bertrand et Georges Moreau ont comparu au nom des huit inculpés, jeudi, devant la Cour municipale. La cause a été remise au 14 octobre. Les inculpés sont Me Guy Pouliot, Roger Deslauriers, Pierre Santerre, Hermel Tessier, Jacques Pelletier, Ghislain Bernier, Maurice Paquet et Françoise Veilleux.

Brutalisés à Montréal

KINGSTON. — Trois cadets officiers ont été brutalement attaqués par trois hommes à bonne heure dimanche à Montréal, et deux d'entre eux ont subi des blessures à la tête, a révélé le Collège Militaire Royal. Le CMR a déclaré que Gerald G. Mark, 19 ans, de Winnipeg avait subi une fracture du crâne; David McCartney, 21 ans, d'Ottawa, avait subi une fracture de l'os de la joue; et Irwin Sippert, de Toronto, et Samuel Lipin, de Deep River, en Ontario ont été légèrement blessés lors d'une rixe survenue dans l'est de Montréal.

Les cadets se sont d'abord présentés à l'hôpital de la Reine Marie où ils ont été refusés. Le CMR a déclaré qu'une enquête sera faite afin de déterminer si les cadets étaient vêtus de façon réglementaire. Le ministre des affaires des anciens combattants, M. Teillet, a déclaré mardi en Chambre qu'une enquête sera faite relativement à cette affaire.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 29 septembre, 1964, à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes, actuelles et futures, payables à Metropolitain Fur Storage Ltd., a été enregistré au Bureau du Registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, le 1er jour d'octobre, 1964, sous le numéro 1780150.

Daté le 1er jour d'octobre, 1964.
BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29ème jour de septembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Square C. Textiles Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour d'octobre 1964, sous le numéro 1780359.

Daté ce 1er jour d'octobre 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29ème jour de septembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Embassy Clothes Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour d'octobre 1964, sous le numéro 1780358.

Daté ce 1er jour d'octobre 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La tragédie de Ste-Thérèse: indemnités de $3,887,860

TORONTO. — L'Association des agents d'asssurance-vie a annoncé que des indemnités pour un montant de $3,887,860 ont été versées aux parents des victimes de l'écrasement de l'aerobus DC-8 à Ste-Thérèse, le 29 novembre, la pire tragédie aérienne survenue au Canada.

L'avion d'Air-Canada s'était écrasé dans un terrain marécageux à peine une quinzaine de minutes après son décollage de l'aéroport de Dorval. Il n'y avait eu aucun survivant parmi les 118 personnes à bord de l'appareil.

Ce montant ne représente que les indemnités d'assurance-vie individuelle des victimes; cela ne comprend pas les assurances-voyage prises par les voyageurs avant le départ de l'avion.

Plus de 70 poursuites personnelles en dommages ont été intentées contre Air-Canada à la suite de cet écrasement, a indiqué Me Kenneth Howie, président du comité d'avocats dont les services ont été retenus pour s'occuper de ces poursuites.

La CSN est satisfaite du code fédéral du travail

La Confédération des syndicats nationaux se déclare satisfaite, dans l'ensemble, de la nouvelle réglementation fédérale des salaires et conditions de travail s'appliquant aux travailleurs tombant sous la juridiction du gouvernement canadien. Elle espère que la nouvelle législation sera approuvée d'emblée par la Chambre des communes.

Voici le texte d'un communiqué, remis, en fin de semaine, à la presse :

"La fixation du salaire minimum à $1.25 l'heure, la prolongation des vacances annuelles payées à deux semaines, la consécration de la semaine de 40 heures et de la journée de 8 heures, de même que la détermination statutaire des fêtes chômées et payées sont autant d'innovations dans le domaine législatif, qui pourront inspirer les gouvernements provinciaux et servir de base à la négociation collective. Lorsque l'on songe que le salaire minimum, dans plusieurs régions de la province de Québec, est encore à $0.60 l'heure, le geste du gouvernement fédéral nous permet d'entretenir des espoirs que cette situation déplorable sera bientôt corrigée.

"Le gouvernement provincial devrait, d'ailleurs, profiter de l'occasion pour refondre sa loi du salaire minimum et mettre à date les différentes ordonnances qui en sont sorties. La Commission du salaire minimum elle-même devrait être rajeunie et reformée en lui imprimant un caractère représentatif. Ce n'est une cachette pour personne que la présente Commission est inopérante et sert de refuge à des personnes qui devraient être retraitées.

"La plus grande juridiction, dans le domaine du travail, appartient aux provinces. Ces dernières doivent donc démontrer qu'elles sont prêtes à l'appliquer, non pour maintenir des conditions de travail inférieures, mais pour assurer aux travailleurs un traitement juste et équitable. Nous comprenons très bien que le "champ fédéral" ne se compare pas toujours aux "champs provinciaux" mais les différences actuelles ne peuvent être justifiées. Le projet de loi déposé par M. MacEachen à la Chambre des communes reçoit donc l'appui entier et enthousiaste de la Confédération".

Jodoin : au progrès syndical correspond le progrès industriel

REGINA. — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a déclaré à Regina que les adversaires d'une législation ouvrière progressive nuisent aux progrès du Canada comme pays industriel.

M. Jodoin parlait à un dîner de la fédération des Travailleurs de la Saskatchewan organisé dans le but de reconnaître les progrès réalisés par l'ancien gouvernement provincial NPD dans le domaine de la législation ouvrière.

Ces réalisations, a dit M. Jodoin, n'ont pas seulement grandement profité aux gens de votre province mais ils ont servi d'exemple au reste du Canada.

Il a ajouté que les relations patronales-ouvrières au Canada seraient beaucoup meilleures si les autres gouvernements s'étaient montrés aussi disposés à accepter les principes ouvriers mis en oeuvre en Saskatchewan.

Il a dénoncé ceux qui en haut lieu ne démordent pas de principes réactionnaires en matière de relations ouvrières alors que les problèmes de l'heure exigent absolument un renouvellement dans la façon de penser et d'aborder ces problèmes.

Parlant du nouveau gouvernement libéral de la Saskatchewan, M. Jodoin a dit qu'il espère que non seulement il maintiendra la législation mise en oeuvre par son prédécesseur mais qu'il répondra aux exigences de l'heure en présentant de nouvelles améliorations.

Lesage et Lévesque ont-ils demandé aux ouvriers du zinc (Valleyfield) d'appuyer le syndicat de boutique?

VALLEYFIELD. — L'Union des employés de la compagnie Canadian Electrolytic Zinc de Valleyfield avait-elle l'autorisation de parler au nom du premier ministre Jean Lesage et de M. René Lévesque lorsque son président a déclaré dans une circulaire : "ils (MM. Lesage et Lévesque) vous invitent directement à supporter les organisations indépendantes provinciales comme l'Union des employés de Canadian Electrolytic Zinc Ltd"!

Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir aux ministres Lesage et Lévesque, M. Jean Beaudry, assistant-directeur des Métallos au Québec, demande au gouvernement provincial de "désavouer cette déclaration publique".

M. Beaudry a souligné que cette déclaration ressemblait étrangement à celle d'un ancien député libéral provincial, M. Jourdain, qui — en 1961 — avait incité les employés de la compagnie Gaspé Copper Mines à se joindre au syndicat de boutique de Murdochville. M. René Lévesque avait alors désapprouvé l'attitude de son confrère.

"Ces déclarations publiques causent de graves préjudices aux syndicats bona fide, a dit M. Beaudry, et enlèvent souvent aux travailleurs la possibilité de se libérer des chaînes patronales".

Selon M. Beaudry, il est important que le premier ministre et que M. René Lévesque se dissocient publiquement de semblables déclarations. "Nous avons actuellement des campagnes d'organisation fructueuses à Murdochville et dans la région de Matagami, a-t-il dit; si les ministres restent muets, il faut prévoir que ces filiales de Noranda Mines, Limited, continueront à se servir des noms de nos hommes publics pour enchaîner les travailleurs dans leurs syndicats de boutique. Il est évident que ces déclarations ne sont pas faites à l'insu des compagnies. La lettre du député Jourdain, en 1961, avait été distribuée sur la propriété de la compagnie à Murdochville".

"Malgré ces tactiques de la part de l'union de compagnie à Valleyfield, a dit M. Beaudry, les employés ont préféré — par une forte majorité — le syndicat des Métallos. Au cours d'un vote ordonné par la Commission des relations de travail, les employés ont accordé 209 votes aux Métallurgistes Unis d'Amérique et 30 à l'union de compagnie".

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28ème jour de septembre à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Michel Lebeau qui transige les affaires sous la raison sociale Trans-Canada Uniform Co. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour d'octobre 1964, sous le numero 1780155.

Daté ce 1er jour d'octobre, 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec.
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPÉRIEURE
No 1727

MANSARD CONSTRUCTION INC. et Débitrice
PHILIP L. MARGLES.
Liquidateur provisoire
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'oct. 1964 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 29e sep. 1964
J. P. LAVOIE,
Député Protonotaire de la Cour supérieure

Bureau de :
ZIDLE & MARGLES,
5757 Decelles,
Montréal.
Tél.: RE 9-3357

Dans l'affaire de la liquidation
COUR SUPÉRIEURE

MONTREAL MOTOR BOAT (1962) LTD., un corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, Province de Québec.

EN LIQUIDATION
&
JOS. L. WAXMAN, C.A., de la Cité et le District de Montréal, Province de Québec,
LIQUIDATEUR PROVISOIRE

Avis d'un ordre de liquidation

UN ORDRE DE LIQUIDATION a été accepté dans cette affaire, et une assemblée des créanciers, actionnaires et collaborateurs de ladite compagnie, est, par la présente convenue, pour le 26e jour d'octobre, 1964, à dix heures de la matinée, Chambre 16, Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q. afin de nommer un liquidateur final à ladite compagnie.

Daté à Montréal, P.Q. ce 30e jour de septembre, 1964.
J. P. LAVOIE
Député Protonotaire de la Cour Supérieure

Bureau de : —
WAXMAN, GARBUZ & CO.
Comptables agréés
1435 rue St-Alexandre.
Montréal, P.Q.
Tél.: 288-5291

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-d du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, d'Electro-mould Engineering Limited dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 24ème jour du mois de septembre 1964 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 28ème jour du mois de septembre sous le numéro 1.779.211. Daté à Montréal, P.Q. ce 29ème jour du mois de septembre 1964.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 9845 ex parte

PEOPLES THRIFT AND INVESTMENT CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, dans la Cité de Montréal, District de Montréal

Créancier hypothécaire
vs
AURELE RICHARD, du district de Montréal, demeurant à Montréal-Nord.
Débiteur hypothécaire

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR :

M. AURELE RICHARD, débiteur hypothécaire, est tenu de comparaître devant cette Honorable Cour, dans les soixante (60) jours.

Montréal, le 5 octobre 1964
Pierre ROCH
Député-Protonotaire

GENSER, FRIEDMAN, PHILLIPS, FREIDMAN,
Avocats
226 St-Jacques, ouest
Montreal.



Voici la solution pour les heures de pointe.

Et s'il y avait des taxis Volkswagen, les tarifs seraient moins élevés.

Les chauffeurs de taxi seraient plus aimables.

Les taxis se faufileraient plus aisément dans la circulation.

Ils pourraient stationner plus facilement.

Et on aurait moins de mal à trouver un taxi les jours de pluie.

Essayez de vous représenter les rues fourmillant de taxis Volkswagen.

Plus de soucis pour les chauffeurs de taxi —pas d'antigel, pas de pneus neige, pas de radiateur qui bout. Ils obtiendraient 38 milles au gallon, 40,000 milles par train de pneus.

En effet, c'est ce qui se passe avec une Volkswagen.

Elle est épatante, même s'il ne s'agit que de conduire votre femme chez le coiffeur ou vos enfants à la garderie.

Si vous conduisez généralement en ville avec une Volkswagen, l'essence, l'huile et l'usure des pneus ne vous reviennent qu'à 2¢ par mille. Sur les longs parcours, c'est encore moins cher.

Donc, quand les embouteillages augmentent et que les lieux de stationnement se font rares, pensez à Volkswagen.

Quel excellent taxi elle ferait!
Et quelle voiture pour la ville!

Montréal Centre
VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
1922 ouest, rue Ste-Catherine,
5465, avenue Royalmount,

Chomedey, P.Q.
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.
2031, boul. Labelle, Village Lafontaine

Greenfield Park, Rive Sud
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
335, boul. Taschereau

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Montréal-Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10395 boul. Pie IX,
CENTRE : 5441, rue St-Hubert

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Terrebonne (Nord-Est)
ALEXANDER MOTORS LTD.,
C.P. 530, Chemin Pincourt

Montréal-Est
HOULE AUTOMOBILE LTEE
9050-9080, rue Hochelaga

Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.
14190, boul. Gouin ouest

Verdun
CAMPBELL & CAMERON LTD.,
4050, avenue Verdun

Les Canadiens ont acheté pour $5,104,000,000 d'assurance-vie en 8 mois en 1964

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, New York et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

- O -

Il est évident que les spéculateurs canadiens comme américains sont plus nerveux, vu la persistance du mouvement ascendant. Comme les baromètres économiques demeurent favorables, il importe de contrôler ses nerfs, d'autant plus que des douzaines de titres sont encore loin de coter au delà de leur valeur intrinsèque.

- O -

Selon M. R. H. Craig, de Craig, Forget & Co., à moins d'événements inattendus du côté international ou de surprises politiques aux Etats-Unis, la tendance devrait bien se comporter d'ici la fin de l'année.

- O -

C'est probablement demain qu'un puissant syndicat offrira en souscription 2,500,000 d'actions de Union Carbide Canada Ltd, à $24 l'action; ce qui représentera un encaissement de $60,000,000 pour cette importante entreprise.

- O -

Comme l'indice des industriels de DJ a clôturé durant la dernière séance à New York à 872.65, après avoir touché un sommet de 876.21, soit un gain de 0.65 point seulement par rapport à la veille, il faudrait s'attendre à une certaine pause jusqu'au règlement de la grève de la General Motors, qui dure depuis 15 jours.

- O -

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal et le comité de régie de la Bourse Canadienne font savoir les changements suivants:

Royal Securities Company a demandé l'approbation de l'admission de M. S. C. Scobell, comme associé ainsi qu'actionnaire et administrateur de ses compagnies affiliées.

- O -

Bounty Exploration Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'option par versement, due le 27 octobre 1964, comprenant 200,000 actions à 50 cents chacune, ainsi que maintes options subséquentes, conformément à un accord en date du 27 avril 1964, conclu avec Lynch Holdings Limited, au nom de Baru Investments and Mining Limited, ont été prolongées de 3 mois.

- O -

C'est demain qu'aura lieu l'assemblée des créanciers de Phantom Industries Ltd, à Toronto.

Yukeno Mines Limited a notifié la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de ses avocats, que l'option due le 26 septembre 1964, comprenant 200,000 actions à 22 cents chacune, conformément à l'accord en date du 17 avril 1964, avec W. D. Latimer Company Limited, au nom d'un client, n'a pas été exercée et l'accord a donc pris fin.

- O -

American T & T Co. a gagné $419,629,000 durant les 3 mois terminés le 31 août 1964 vs $383,147,000 durant la même période l'an dernier.

- O -

Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada vient d'augmenter de 15 cents le prix de l'indium. Cominco est le plus important producteur de ce métal rare dans le monde qui est employé comme alliage dans maints produits sidérurgiques.

- O -

Des soumissions seront reçues le jeudi 8 octobre 1964 pour $140,000,000 en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 9 octobre 1964. Sur ce montant $110,000,000 seront des bons à 91 jours et $30,000,000 seront des bons à 182 jours. $140,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 9 octobre 1964.

- O -

Prompt Finance Corporation projette une finance sous peu.

- O -

Wood, Gundy & Co. et Anglin, Bell & Co. ont vendu $1,500,000 de débentures, série B, d'Enamel & Heating Products Ltd, dont $250,000 à 5 1-2 p.c. échéant de 1967 à 1971 et le solde, à 6 p.c., échéant en 1984.

- O -

La ville de Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, a vendu à J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée, au prix de 97.796, $45,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend $7,500. de titres à 5 1-2 p.c. 1965-74 et $37,500 à 5 3-4 p.c. 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer net de 5.0477 p.c. L'emprunt comporte un solde de $24,500. à renouveler en 1984 pour un terme additionnel de 10 ans.

- O -

Le village de Saint-Joseph, comté de Saint-Hyacinthe a vendu, ces jours-ci, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Desjardins, Couture Inc., au prix de 98.37, $50,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7464 p.c. L'emprunt comporte un solde de $32,500. à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ford of Canada emploiera la pompe Carter pour ses voitures en 1965

On annonce que Ford Motor Co. of Canada Ltd., monte sur ses voitures 1965 de 6 et 8 cylindres, fabriquées au Canada, une nouvelle pompe à essence mise au point par Carter Carburetor, division de ACF Industries, Incorporated. Les pompes sont fabriquées à Bramalea, près de Crampton en Ontario, par Carter Carburetor of Canada Limited.

Carter indique que la conception de cette pompe permet d'accroître la capacité de pompage des vapeurs pour une grandeur donnée, ce qui aide à prévenir les poches d'air.

Le logement de la soupape de la nouvelle pompe est en léger acier matricé à haute résistance au lieu de la fonte massive traditionnelle. Toutes les pièces mobiles demeurent les mêmes que celles utilisées depuis longtemps dans les pompes à essence Carter.

J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée obtiennent l'émission de $261,500 de l'Assomption

La ville de l'Assomption, comté de l'Assomption, a vendu, récemment, à J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée, au prix de 98.596, $261,500, d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend $55,000. de titres à 5¼% 1965-69, $58,000. à 5½% 1970-74 et $148,000. à 5¾% 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer net de 5.8486%. L'emprunt comporte un solde de $8,000. à renouveler en 1984 pour un terme additionnel de 5 ans.

Datées du 1er septembre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1965 au 1er septembre 1984 (inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aquedue, d'égouts, pour la construction de trottoirs, fins industrielles et pour renouveler un solde non amorti de $90,000. sur un emprunt original de $140,000. autorisé pour un terme de 40 ans, mais émis en 1949 pour un terme de 15 ans seulement.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $8,121,300. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $652,200.

Entente entre C.I.L. et Chemcell (1963) Ltd

Canadian Industries Limited et Chemcell (1963) Limited ont annoncé en fin de semaine qu'une entente a été conclue pour la formation d'une société en participation 50-50 pour la mise en marché du nylon 66, de la fibre polyester "Terylene", de la fibre triacétate "Arnel" et des fibres d'acétate et de polypropylène.

Ces produits sont fabriqués par les deux compagnies en cause; la société conjointe de mise en marché a pour but d'accélérer la commercialisation des fibres chimiques et des produits qui en sont fabriqués par les manufacturiers canadiens de textiles.

Chemcell et C-I-L seront également représentées au conseil de la nouvelle société. Les membres de la direction et du personnel seront puisés dans les deux compagnies.

Power Corporation s'attendrait à des dividendes accrus provenant de ses placements

Au 30 septembre 1964, la valeur nette consolidée des actifs de Power Corporation of Canada et de sa filiale en propriété exclusive, la Shawinigan Industries Ltd., était de $158,100,000, en se basant sur les cours du marché à cette date, selon ce qui ressort de la nouvelle, reçue en fin de semaine. Compte tenu des droits des obligataires, etc., ce chiffre représente une valeur de $18.65 par action ordinaire de la compagnie — il y en a 6,198,550 en cours. — Durant le dernier exercice financier terminé le 30 juin 1964 publié récemment son revenu net figurait à $3,713,897, ou l'équivalent de 47 cents l'action, contre $2,890,113 ou l'équivalent de 35 cents l'action durant l'exercice précédent. Power Corp. et sa filiale ont réalisé $12,560,513 de profit sur la vente de valeurs de placements durant le dernier exercice financier, soit des actions de Shell Investment, des titres privilégiés de Trans-Canada Pipe Lines, ainsi que le tiers des actions restantes de Shawinigan Industries. Au dire du président P.N. Thomson, la majeure partie des entreprises dans laquelle Power Corporation est intéressée ont montré cette année des profits améliorés et tout indiquerait des dividendes accrus en 1964 pour Power Corporation. Nul doute que la direction en fera bénéficier ses détenteurs d'actions.

Marcel CLEMENT

A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



Yvon Paquet

L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse de présenter M. Yvon Paquet, à titre d'instructeur-gérant du bureau régional de La Mauricie. M. Paquet succède à M. Ernest Sarrazin, c.l.u., récemment nommé instructeur gérant à Montréal-Jacques-Cartier. Représentant de L'Assurance-Vie Desjardins à Shawinigan depuis plusieurs années, M. Paquet est favorablement connu dans La Mauricie. Le bureau régional de La Mauricie est situé au 118, rue Radisson à Trois-Rivières.

Dividendes

Bowater Paper Corp. of North America, privilégiées à cinq cents 62 1-2 cents, privilégiées 5 1-2 pour cent 68 3-4 cents, le 1er octobre, enregistrement le 4 septembre.

Consolidated Paper Cor. Ltd, 50 cents E.-U., le 1er octobre, enregistrement le 10 septembre.

Fraser Companies Ltd., 10 cents, le 28 octobre, enregistrement le 30 septembre.

Laurentide Financial Corp. Ltd., communes 17 1-2 cents le 30 septembre, enregistrement le 9 septembre; communes 17 1-2 cents, le 31 décembre, enregistrement le 9 décembre; privilégiées x $1.40, 35 cents, privilégiées à $2. 50 cents, le 30 septembre, enregistrement le 9 septembre; privilégiées à 6 1-4 pour cent, 31 1-4 cents, le 31 octobre, enregistrement le 9 octobre; privilégiées à $1.25, 31 1-4 cents, le 1er décembre, enregistrement le 18 septembre.

Reeves Macdonald Mines Ltd., 25 cents, le 22 octobre, enregistrement le 19 septembre.

Bowater Mersey Paper Co., Ltd, privilégiées à 5½ pour cent 68¾ cents, le 1er octobre, enregistrement le 11 septembre.

John Labatt Ltd., communes 15 cents, le 15 octobre, enregistrement le 18 septembre.

Walter M. Lowney Co., Ltd., 25 cents, le 15 octobre, enregistrement le 15 septembre.

Rockewell Standard Corp., dividende supplémentaire de 10 cents devises américaines le 13 novembre.

Lake Ontario Portland Cement Co. Ltd, 37 1-2 cents, 1er oct. inscription 15 sept.

National Trust Co. Ltd, 14 cents, 1er octobre, inscription le 15 septembre.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd, 15 cents l'action ord. et 15 cents l'action de classe B, 1er oct., inscription 10 sept.

Somerville Industries Ltd, 70 cents l'action priv., 1er oct., inscription 15 septembre.

Viceroy Manufacturing Co. Ltd, 12 1-2 cents l'action ord. 21 sept., inscription 11 sept.

St. Lawrence Corp. Ltd., $1.25 l'action privilégiée de série A 5%, 20 octobre, inscription 25 septembre; 25 cents l'action ordinaire, 2 novembre, inscription 1er octobre.

Canada Steamship Lines Ltd, 30 cents, 15 octobre, inscription 18 septembre.

Canadian Food Products Ltd, 75 cents l'action de premier privilège et 37 1-2 cents l'action de deuxième privilège, 1er octobre, inscription 17 sept.

Canadian Ice Machine Co. Ltd, 20 cents l'action de classe A et 10 cents l'action ordinaire, 1er octibre, inscription 16 sept.

17 p.c. de plus

Les compagnies d'assurance-vie au Canada rapportent que les Canadiens ont acheté pour $562,300,000 d'assurance-vie au cours du mois d'août. Les achats pour les huit premiers mois de 1964 se chiffrent ainsi par $5,104,000,000, soit une augmentation de 17 p. cent par rapport à la période correspondante de 1963.

Les achats d'assurance-vie ordinaire* se sont chiffrés par $409,700,000 en juillet dernier alors qu'ils n'avaient été que de $393,900,000 en août 1963.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie** ont atteint $1,000,000 en août, soit une baisse par rapport au chiffre de $1,400,000 d'août 1963.

Les achats d'assurance-vie collective***, qui avaient été de $88,900,000 en août 1963, se sont élevés à $151,600,000 au cours du mois d'août dernier.

Voici, par province, les chiffres des achats d'assurance-vie ordinaire effectués en août dernier et pendant les huit premiers mois de l'année, avec, entre parenthèses, les chiffres de 1963 (en milliers de dollars):

	Août		Total des huit premiers mois	
	1964	1963	1964	1963
Alberta	$ 30,700	($ 27,700)	$ 294,500	($ 263,000)
C.-Britannique	37,600	(37,600)	328,500	(308,100)
Manitoba	15,400	(15,300)	155,900	(140,100)
Nouveau-Brunswick	9,200	(8,700)	75,800	(73,200)
Terre-Neuve	2,900	(4,700)	25,900	(29,500)
Nouvelle-Ecosse	12,200	(11,300)	100,800	(96,100)
Ontario	149,100	(142,900)	1,434,900	(1,324,500)
Ile-de-Prince-E.	1,300	(1,000)	9,800	(8,000)
Québec	139,800	(133,600)	1,287,700	(1,179,700)
Saskatchewan	11,500	(11,100)	118,300	(105,200)
Total	$409,700	($393,900)	$3,832,100	($3,527,400)

Réduction considérable prévue pour la récolte de soya cette année

Selon Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

La récolte américaine de soya, le marché américain du soya est dominé par les facteurs conditions atmosphériques et surtout humidité, qui ont provoqué de fortes fluctuations à la hausse des prix à terme, sur la place de Chicago. La récolte 1964 a subi des dégâts dus aux températures élevées qui règnent dans les principales zones de culture et qui n'ont pas été accompagnées de chutes de pluie. Aux Etats-Unis, on cultive le soya dans 30 Etats. 26 d'entre eux fournissent 99 p.c. de la production totale. La principale zone de culture est centrée sur les Etats de l'Illinois, de l'Iowa, de l'Indiana, du Missouri, du Minnesota, de l'Arkansas et de l'Ohio, soit le centre-ouest du pays. On trouve aussi des plantations de soya assez importantes dans le Dakota du Sud, le Nébraska et le Kansas, ainsi que dans certaines régions de la côte sud et sud-est. Le rapport, publié par le gouvernement américain sur la situation au 1er août prévoyait une production de 747,667,000 boisseaux. Le prochain rapport, sur la situation au 1er septembre, sera disponible aux environs du 10 septembre prochain. Les spécialistes et les opérateurs tentent actuellement de déterminer l'importance des dégâts subis par les cultures entre ces deux dates. Si l'on veut évaluer ces dégâts, il faut examiner de nombreuses régions qui souffrent de la sécheresse, à savoir le nord-est de l'Iawo, le sud-est et le centre sud du Minnesota, le centre-nord, le nord-est et le sud-est du Missouri. Mais la principale région touchée est la partie sud de l'Illinois qui totalise près de la moitié des 5.54 millions d'acres plantées de soya sur l'ensemble de l'Etat, comme l'indique le rapport gouvernemental publié le 1er juillet dernier. Dans cette zone, de très fortes réductions du rendement des cultures auront peut-être une répercussion sensible sur l'ensemble de la production américaine. Les informations que l'on peut actuellement obtenir sur cette zone sont loin d'être encourageantes. Une maturation prématurée des cultures, puis une moisson hâtive ne produisant guère que 4 à 6 boisseaux par acre ne font que renforcer le pessimisme s'attachant aux eprspectives de production de cette zone importante. En se basant sur ces différentes données, de nombreux informateurs prévoient une récolte totale de soya proche du volume enregistré l'an passé, soit 701 millions de boisseaux. Si l'on jette un coup d'oeil sur la situation de l'offre et de la demande qui régnera durant la campagne 1964-65, qui débutera le 1er octobre prochain, on arrive à un point de comparaison permettant de se faire une idée sur le rapport que le département américain de l'Agriculture publiera dans quelques jours. Le gouvernement n'a pas encore fait part de ses estimations quant à la demande de la saison à venir, mais en se basant sur des chiffres récents, on peut faire les prévisions suivantes exprimées en millions de boisseaux broyabés, 450-470. Exportations, 190-200. Semences et utilisation dans les fermes, 42-45. On arrive ainsi à une consommation totale légèrement inférieure à 700 millions de boisseaux. La nouvelle campagne va débuter avec un excédent d'environ 50 millions de boisseaux à reporter de la campagne précédente. Ainsi, lorsque le rapport gouvernemental du mois d'août prévoyait une nouvelle récolte totalisant 748 millions de boisseaux, cela signifiait qu'un approvisionnement total de près de 800 millions de boisseaux était envisagé. Si le rapport de septembre amène la production à 725 ou même 700 millions de boisseaux, déclare le département d'études sur les graisses et les huiles de Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith, Inc., l'approvisionnement total des Etats-Unis n'atteindra que 750 millions de boisseaux, et non plus 775 millions. Si de ce montant, on déduit la consommation probable, soit 700 millions ou moins. On constate donc que la récolte 1964 pourrait encore être réduite dans une mesure considérable, avant que l'on n'enregistre des difficultés du côté de l'offre.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière, avec leurs changements:

INDUSTRIELS

Volume		Dernière vente	Changmt de la semaine
60,576	Inspiration	1.30	+.10
38,087	Brazilian	3.80	+.35
38,555	Cdn. Brew.	10⅛	—¼
28,353	Chemcell	18⅛	+1⅛
25,375	Rio Algom	11⅝	+⅛
24,643	Aluminium	32½	—2⅛
22,395	Massey	29⅛	+⅝
21,592	Steico	26½	+⅝
17,551	Abitibi	14⅞	+⅛
17,020	Val Mar	5⅞	+⅛

MINES

Volume		Dernière vente	Changmt de la semaine
646,100	Equity Ex.	.32½	+.05
553,000	Que. Smelters	.24	—.00½
462,200	Bruce-Presto	.20	—.02
311,650	Mistango	.56	+.15
127,200	Malartic Hygr.	.29	+.15
115,425	Mercury-Chip.	.11	+.02
114,500	Cons. Canorama	.18	—.01
96,200	McAdam	.88	+.08
95,000	Opem. Explor.	.15	+.01
89,206	Alscope	1.40	+.55

Ventes totales: 1,600,000

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Com Nel
Asamera	600	⅝	9-16	⅝	
Bell Phone	300	54⅞	54⅞	54⅞	+ ⅛
Brazil	29400	3¾	3½	3⅝	
BA Oil	100	33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Bunk Hill	4900	31⅛	30⅛	30⅛	— ⅞
Cal and Ed	100	21⅝	21⅝	21⅝	
Camph Ch	9100	4⅝	4½	4½	—1-16
CS Pete	16700	3⅛	3 1-16	3 3-16	+1-16
C Faraday	1200	3 1-16	3⅛	3	—1-16
Cdn Javelin	6600	12⅛	11⅛	11⅞	+ ⅛
Cdn Marc	900	4⅞	4⅝	4⅝	— ⅛
Con MS	200	37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Creole	800	48⅜	48	48	— ⅜
Crown CP	100	14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Dev-Pal	400	1 3-16	1 3-16	1 3-16	+1-16
Dome Pet	700	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Dom Tar	100	21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Fargo Oils	2700	2 13-16	2¾	2¾	—1-16
Giant Yel	3300	13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Goldfield	6100	1⅜	1⅛	1⅜	+ ⅛
Hollinger	400	27¾	27¾	27¾	+ ⅜
Imp Oil	700	48½	48⅛	48½	+ ⅜
Ins N Am	500	91⅛	90⅜	90¾	
Jupiter	900	5⅛	5⅛	5⅛	
Merrill	300	⅝	⅝	⅝	—1-16
L Shore	1300	2⅞	2¾	2⅞	+ ⅛
Massey F	14100	28⅝	28¼	28½	
Mead John	5900	16⅞	16⅛	16⅛	
Molyb C	2800	1⅛	7-16	7-16	—1-16
Nat Pet	32900	4 7-16	4 3-16	4 7-16	+3-16
N C Oils	2100	2 15-16	2⅞	2⅞	—1-16
Pac Pete W	100	6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Peel Elder	200	7¼	7⅛	7¼	
Peru Oil	9100	1 15-16	1 13-16	1 13-16	— ⅛
Pow Corp	100	13½	13½	13½	+ ⅛
Rio Algom	900	10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Royalite	200	3⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Scurry R	3600	14⅛	14	14	
Technclr xd	4200	17¼	16¾	16¾	— ⅛
Trns Lux	200	12⅜	12½	12½	— ½
Tr-Cont wt	500	41	40¾	41	— ⅛
Unif Ash	100	2⅜	2⅜	2⅜	
Utah Id $	1000	11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Wr Harg	2600	¾	11-16	11-16	—1-16

Ventes totales: 1,600,000

DUPUIS FRERES, LIMITEE



André Mignault

M. J.-Louis Lévesque, président du conseil d'administration de Dupuis Frères, Limitée, est heureux d'annoncer que M. André Mignault a été élu administrateur et vice-président exécutif de la Compagnie. Monsieur Mignault a acquis une grande expérience du commerce à la maison Eaton du Canada, où il occupa plusieurs fonctions, entre autres celle de directeur des achats et des ventes.

Une déclaration des fabricants de produits chimiques agricoles

M. H.S. Smith, président de Canadian Agricultural Chemicals Association, a déclaré que les fabricants de produits chimiques agricoles ont à affronter des temps difficiles. "Il nous a fallu lutter d'arrache-pied, et nous aurons encore à le faire, avec fermeté et dignité", a-t-il dit. "Nous y avons été poussés par le souci, non seulement de faire progresser l'industrie, mais aussi de garnir les tables canadiennes d'une nourriture plus abondante et plus saine, de protéger les Canadiens contre les maladies causées par les parasites, et d'inculquer au public les règles de sécurité dans l'emploi de nos produits. Cette préoccupation figurera toujours au premier plan et nous guidera dans la conduite de nos affaires, a-t-il ajouté. M. Smith, directeur général de Chemagro Limited, s'adressait, à Ottawa, aux délégués du congrès annuel de Canadian Agricultural Chemicals Association dont il fut le porte-parole l'année dernière. L'association représente les fabricants d'engrais chimiques et de quantités de parasiticides. L'industrie, qui s'accroit à un rythme de 8 p. c. par an, se trouve enrichie annuellement de $150 millions grâce à ces seuls produits.

Steel Company of Canada met à l'essai un four à sole jumelé, à Hamilton

Steel Company of Canada, Limited, a révélé que des essais de production avaient été entrepris depuis quelque temps dans un four à sole jumelé. Si ces essais s'avèrent fructueux, ils pourraient de beaucoup augmenter les possibilités de même que l'importance future de la production de l'acier au four à sole à travers le monde.

Les essais sont effectués à l'usine Hilton de la compagnie à Hamilton (Ontario) dans un four comportant deux sections similaires. Ce four était, jusqu'à ces derniers temps, un four à sole traditionnel d'une capacité de 300 tonnes. La conception et la construction du four jumelé sont l'oeuvre des ingénieurs de Stelco. Deux facteurs de première importance des essais en cours sont les méthodes de chargement et de préchauffage de la ferraille d'acier utilisée dans les fours à sole.

De ces deux facteurs, le premier est une méthode élaborée par Stelco pour le chargement rapide de la ferraille, méthode qui fait usage d'appareils de chargement conventionnels d'adaptation spéciale. Le deuxième facteur important est le préchauffage de la ferraille; alors que l'on se sert des gaz chauds provenant d'une section pour chauffer de la ferraille froide dans la section avoisinante.

La compagnie ne désire pas dévoiler la production qu'on s'attend à obtenir éventuellement du four jumelé et elle a ajouté qu'il ne lui serait pas possible de divulguer les détails du procédé jusqu'à ce que l'équipement fonctionne d'une façon satisfaisante.

Reprise prochaine des cours du Publicité-Club

Le PublicitéClub de Montréal en étroite collaboration avec l'Ecole des hautes études commerciales présente à nouveau cette année deux séries de cours, l'une portant sur le Marketing et la seconde sur les spécialités du monde de la publicité. M. Maurice Maria, professeur titulaire aux Hautes études commerciales et chargé de l'organisation de ces cours, s'est assuré le concours d'experts dans chacun des sujets traités. Ils ont tous été recrutés soit dans le monde des affaires soit dans l'enseignement spécialisé. Les cours de première année (Marketing) traitent de sujets aussi variés que l'étude du marché, la stratégie de promotion, la vente, etc. Les cours, d'une durée de deux heures débutent le 13 octobre et se donneront le mardi soir de 7:30 p.m. à 9:30 p.m. à l'Ecole des hautes études commerciales, 535 rue Viger. Les étudiants de deuxième année, pour leur part, suivront une série de 19 conférences qui débuteront le 14 octobre et se donneront le mercredi soir de 7:30 p.m. à 9:30 p.m. Que ce soit la conception d'une annonce ou d'une campagne d'annonces ou la visite d'établissement spécialisé en publicité, ces cours donneront une vue d'ensemble sur la fonction publicité. Cette série comprendra également des travaux pratiques où les participants auront l'occasion de mettre leurs talents à l'épreuve.

Au terme de ces deux années d'études, l'Ecole des hautes études commerciales décerne aux participants qui réussissent aux examens un certificat. Ces études sont de qualibre universitaire et s'adressent particulièrement aux hommes d'affaires déjà engagés de près ou de loin dans le domaine de la publicité où à toutes les personnes désireuses d'élargir leur champs de connaissances et qui sont rattachés au Marketing. On peut obtenir de plus amples renseignements en entrant en communication avec Mlle Monique Desmarais à l'Ecole des hautes études commerciales, 535 rue Viger; téléphone 844-2821.

À noter...

La température humide a diminué la qualité de la récolte de blé des provinces de l'Ouest. La moitié de la récolte demeure encore sur pied. L'on signale un peu de dommages par la gelée. La récolte est terminée dans la région de Montréal et la vallée de l'Outaouais. Elle procède bien ailleurs dans la province. La qualité est assez bonne.

- O -

Les emprunts collatéraux, contractés par les firmes membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne s'élevaient à $21,039,255 en date du 31 juillet 1964, au regard de $20,564,778 en juillet et $23,355,221 en août 1963.

Avis de dividendes

Avis, est par la présente donné, que les dividendes trimestriels suivants, ont été déclarés payables le 15e jour de novembre 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 16e jour d'octobre 1964.

Actions privilégiées
Séries A
Dividende no 18

Un dividende de $1.3625 l'action, sur les actions privilégiées, 5¼% cumulatif, rachetables, Séries A.

Séries B
Dividende no 15

Un dividende de $1.4375 l'action, sur les actions privilégiées, 5¾% cumulatif, rachetables, Séries B.

Actions ordinaires
Classe "A" et Classe "B"
Dividende no 9

Un dividende de $0.25 l'action, sur les actions ordinaires, en circulation, de la Classe "A" et Classe "B",

Par ordre du Conseil d'administration,

J. M. BALLACHEY,
Vice-président et Secrétaire-trésorier

Calgary, Alberta,
8 septembre 1964.

IAC
PRÊTS COMMERCIAUX
Termes et conditions raisonnables
A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1326 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M.C. Gagnon, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777
INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED


pour hommes d'affaires!
• Le plus moderne salon de barbier à Montréal (hygiène totale)
• Climatisé
• 15 fauteuils—prix réguliers
• Téléphone portatif pour faire et recevoir des appels
• Café servi gratuitement chaque matin
• 5 manucures — cireurs
Ouvert de 8h.30 a.m. à 6h. p.m. du lundi au samedi incl.
Pour rendez-vous téléphoner à UN. 1-3511, extension 2284
Le Salon de Barbier
DU REINE ELIZABETH
Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada. Aussi administrés par Hilton: l'Hôtel Vancouver, à Vancouver, C.-B., (hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton, à l'aéroport international de Montréal.



On remarque sur la photo ci-dessus (de gauche à droite) M. Ivan A. Martin président du comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, l'hon. Georges Hees, président des Bourses de Montréal et Canadienne et M. J.T. Thompson, président du conseil de régie de la Bourse Canadienne, qui ont tenu ces jours-ci une réunion conjointe dans la Vielle Capitale, afin de resserrer les liens entre les agents de change de Québec et de Montréal, de même qu'avec la population québécoise intéressée au commerce des valeurs mobilières.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Abacon	15231	19¢	8¢	16¢	+8¢	19¢	3¢
Abitibi	18774	$15¼	14¾	14¾		15¼	12¾
Abit pr	320	$25¼	25	25	+ ¼	25¼	24¼
Acklnd	340	38¢	38¢	38¢	—5	44¢	37¢
Alta Dist	2109	$41¼	39¾	40¢	+5	42¢	27¢
Alta Gas	5310	$34¼	33¾	33¾		36	28½
Alta Gas pr	210	$19¾	19¼	19¼		19¾	18½
Alt Gas Bpr	34	$107	106	106	—2	109	104½
Alt Gas w	9074	915	865	900		915	755
Alta Nat	595	$20½	20¼	20½	— ½	23	17½
Alg Con	3500	$45¾	41	45¾	+4¾	45¾	24¢
Alg Con w	2195	$25½	22¾	23½	+2½	25½	6¢
Algoma	4528	$74¼	73¾	73¾	— ¼	75	56¼
Algonquin	300	$8¾	8	8	— ¼	11	8
Algonq wts	100	8¢	8¢	8¢	—2¢	11	8
Aluminl	30103	$24¾	23¾	23¾	—¾	24¾	23¼
Alum 4¼ pr	2703	44	43	43¼	—1	45¼	41
Alum 1gr 4	500	$22½	22½	22½		22¾	21¼
Alum 2pr 4½	1820	$49½	49¼	49¼	— ¼	49½	46¾
Analog	13400	290	240	280	+20	290	55
Analog wts	6470	6¢	5¢	6¢	+1¢	6¢	1¢
Ang Pfd pr	43	53¾	53¼	53¼	+1¼	53¾	51¾
Anglo A	1165	$28½	27½	28¼	+ ¼	28½	20½
Anthes B	50	$23¾	23¾	23¾	+¾	23½	21¼
Anthes C pr	52	$16¢	10¢	10¢	+1¢	10¢	9¢
Argus	1723	$17¾	17½	17½		19¼	11¾
Arg B gr	200	$37½	37	37	—½	37½	30¼
Arg C P pr	8574	$13¾	13½	13¾	+ ¾	15	9¼
Arg 250 pr	493	$53¼	52	52¼	+2	53¾	49¼
Arg 4.60 pr	420	$53¾	53¾	53¾	+ ¼	53¾	51
Ashdown B	150	$8	8	8	+ ¼	9	7¼
Atlan Acc	675	$17½	17½	17½	+ ¼	18	14
Atlan Pfd pr	175	$25	25	25	+ ¼	26¾	23¼
Atl Sugar	7735	$17¾	16¾	17¾	+ ¼	19¼	16¼
Atl Sug A	170	$24½	24¼	24½	— ½	25	22¼
Atl Sug pr	10	$103½	103½	103½	—1	104½	100
Auto El	1900	460	450	450	—10	490	390
Bank Mont	1697	$9	67½	67¾	+ ¾	69¾	60½
Bank NS	1377	$78	77	77	— ½	79¾	66¼
Bartech	2000	335	320	330	—10	400	270
Bath P	2740	$27¼	26¾	26¾	— ¾	29¾	15¼
Bath P A	420	$28¼	61¾	61¾	— ¼	63	49
Bath P pr	330	$22	22	22	— ¼	22¼	20
Bath W ts	3500	$11¾	10¾	11	— ¼	12¾	6¢
Bay Mills pr	200	$11	11	11		11	10
Beav Lum	455	$45½	44½	45¼	+ ¾	46½	43½
Bell Knit	300	375	375	375		375	350
Bell Phone	25269	$58	57½	57¾	— ¾	58¾	51¾
Bicks	1170	$13¼	12¾	13	— ¼	13¾	6¢
Bow Valley	160	$6	6	6	— ¼	7¼	4¢
Bowater pr	175	$51¾	51¾	51¾		52½	50
Bow Fin pr	60	$51¾	51¾	51¾	+ ¾	54½	51
Bow-M pr	120	$52½	52	52		53¾	51
Bowater	4400	37¼	37¼	37½	+ ¼	38¾	6¢
Bamalea	4637	58	6¢	8	+1½	8	5½
Br Tnk	800	309	290	300	+10	373	250
Bright	50	$73¼	73¼	73¼	—2½	80	73
BA Oil	10685	$56¼	55¼	55¾	— ¾	57¾	37¾
BC Forest	6417	$33¾	33	33¾		34¼	33¼
BC Pack A	151	$17¾	17¾	17¾	— ¼	19¼	16¼
BC Pack B	301	$17¼	17¼	17¼	— ¾	19½	16
BC Pow	5924	46	42	46	+1	52	29
BC Sugar	75	$45¼	45½	45½	+ ½	45½	38
BC Phone	2429	$53	43¾	62½	— ¼	68	54½
BCPh 6¼ pr	90	$110	109½	110		111½	108½
BCPh 6pr	15	$109¼	109¼	109¼	— ¾	110½	107½
BCPh 5¾ pr	45	$106½	106	106½		108	105
BCPh 5½ pr	180	104¼	104¼	104½	+1	106	103
BCPh 4¾ pr	70	$100	99¾	100	— ¼	100	97
BCPh 4¾ 56	165	$100	100	100		100	97
Brockville	1910	68	7½	7½		8½	6¢
Bruck A	50	25	25	25		29	24½
Bulolo	355	66¢	6¢	6¢	+ ¼	6¾	4¢
Burns	12197	$15¾	14¾	15½	+ ½	15¾	8¼
Burrard A	270	55¼	8¼	8¼	+ ¼	8¾	7
Cabot	690	33	30	31	+1	55	31
Cal Pow	3918	$29¼	27¾	28	+ ¼	29¾	20¼
Cal Pow pr	50	$102¾	102¾	102¾	— ¼	104¾	101
Can Bread	531	10¢	9¢	10	— ¼	16¢	4¢
C Bread A	75	$53½	52¾	52½	— ¼	52¾	51¾
Can Cem	2079	$46¾	46	46½		47	39
Can Cem pr	170	$29¼	29	29	— ¼	29¾	27
CD Sug	1039	$25¾	25	25¾	+ ¾	27	21½
Can Foils A	100	31	31	31		39½	29½
Ci Fmary	4585	$41¼	39	41	+1¾	41¾	24½
Cl F 4¼	60	99½	93	93	+ ½	93	89½
Can Malt N	1375	$99½	90	99¼	— ¼	128¾	95
C Pack A	1145	$71¾	71¼	71¼	— ¼	72	67½
C Park B	675	65	65	70	+ ¾	79	65
Can Perm	641	72¼	73½	73½	— ¼	79¼	69
C Safe 4pr	75	97½	97½	97½		99	95
CSL pr new	4096	32¾	31½	31¾	+ ¼	32	29¼
CSL pr new	104	64¼	64¼	64¼	+ ¼	64¾	63¾
Can Wire B	695	$17¼	17¼	17½		17½	17
CAE	1810	39½	9¼	9¾	+ ¼	10¼	6¢
C Brew	42895	$10¾	10½	10½		11¾	9¼
C Brew Acc	716	49¾	49¾	50¼	— ¼	51¾	49
C Brew Bpr	3225	$54½	53½	53½	— ½	55¾	52¾
C B Alm A	3275	$19¾	19¼	19¾		19¾	8¼
C Nat A w	2495	200	175	175	—25	210	100
C B At Bw	760	195	175	180	—10	225	115
Cdn Cem A	705	515	14¢	14¢	— ¼	15½	12¾
C Chem w	26395	$19¾	960	10	+23	10¢	5¢
C Curt W	6100	55	52	55	+3	85	50
C Dredge	650	260	260	260	—10	345	155
C Found pr	65	$17¾	17¾	17¾		18¾	16
C Oil pr	4475	47¼	47¼	47¼	+2	49	26
Cdn G Inv	479	61	59	61	+1	65	41¾
CG Sec A	135	$14½	14½	14½		15	12
C Hydro	1944	$23½	23	23½	— ¾	23¾	17½
C Imp Bk C	7996	$68¼	67	67¾	+ ¾	69¾	60
C Ind Gas	27177	912	113¢	113¢	— ¼	121¢	8¢
C Ind G pr	1445	$14¼	14	14¼	+ ¼	14¾	12¾
CIL	1727	$30¾	29½	30¾	+ ¾	33½	17¼
C Marc	1319	55¼	475	5	+ ¼	5¾	265
CPR	32776	$54¾	53¾	53¾	+ ½	54¾	35¾
Cdn Pet	2495	$39¼	38¾	39¼	+ ¼	39¾	18¢
C Retract	1479	$17½	17	17¼		17½	15
Cdn Salt	400	32½	29¼	32½	— ¼	25	19
Cdn Tire	55	54¾	43½	43½		46½	35¼
C Tire A	746	$37½	37	37	— ¼	40¼	29¼
C Util	180	38	37½	37¾	+ ¾	38	31¼
C Util pr	15	$103	103	103	+1	103	98
C Util 4¼ pr	120	86	86	86		89½	86
C Vickes	615	$19	18	19	+1	19½	17
CWN Gas	360	$18¼	18	18	+ ¼	19½	15¾
CWN Gpr	400	17	17	17		17¾	15¾
C Westmg	125	39	38	39	+1¾	41	29¼
CW Prpo	1000	450	450	450		5¼	400
Cap Bldg	2840	150	110	150	+25	250	135
Caribbean	200	9¾	9¾	9¾		9¾	7¼
Chat-Gai	150	$15¾	15¾	15¾		16½	15¼
Chemcell	25108	$18¼	17	18¼	+1¼	18¼	11¾
Chemc 175p	650	$19½	39	39½	+ ½	39½	36
Chrysler	2109	$45¼	44¾	45½	—3¾	72	41
Clairtone	25770	69¢	7¼	7¼	+1¼	8¢	5¢
Clairton w	19550	400	375	390	+55	400	225
Col Cell	4575	$19¼	13¾	15		17¼	9
C Savings	620	$10½	10	12¼	+ ¼	12½	9¼
Conduits	600	58	7¾	8	+ ¼	8	6
Con Bldg	1150	59½	9¼	9¼	— ¼	9¾	8
Con Bldg pr	750	$8¾	8¼	8¾	+ ¼	8¾	8
Con Bldg w	5249	61¢	6¢	6¢	—1¢	8¢	5¢
Con M S	15384	$49¾	29½	49¾	+ ½	49¾	19½
Con Paper	4295	$44¾	42	44¾	+ ¾	44	39½
Con Oil N	30831	$19¾	12	19¾	+ ¾	33	11
Con Gas B	80	$106½	106½	106½	— ½	108	104
Corby vt	1990	$30¼	29	29¾	+ ¼	31¾	19
Coronation	5921	56¢	4¢	6¢	+ ¼	6¢	4¢
Coronto pr	30	$35¼	35¼	35¼		36¾	34¼
Coron 2pr	490	$8¼	8	8¼		8¾	7¼
Coron w	870	50	48	50	—5	135	31
Coron 2 wts	200	175	150	175	+25	205	165
Cosmos	14070	$13¾	13½	13¾	— ¼	13¾	12¼
Crain RL	1705	$19¼	19¼	19¼	+ ¼	19¾	15
Crestbrk	3475	440	415	425	—15	440	175
Crown Zell	750	$64¼	63½	64¼	+ ¾	64¾	55¼
Crush Int	8711	$15½	15½	15½	+ ¾	15½	7¼
Cygnus A	4437	440	445	455	+10	495	415
Cygnus B	10164	490	440	470	+15	495	475
Cygnus pr	1445	$39¾	37¾	39¼	+ ¼	39¾	25
Dale	1115	160	145	150		193	120
De Hav	15	380	380	380	+20	380	350
Delta Acc	216	$23¾	22	23	—1¾	25	18¾
Delta B pr	1240	$31	30	31	+1¼	31	10¼
Dist Seag	16093	$56¾	64½	65¾	— ¾	69¾	50½
D ridge	9356	22	20¼	21¾	+1½	23¾	16¾
D Can Gen	50	$125	124½	125		125	120
Dom Elect	4615	$14¼	13½	13¾	— ¼	14¾	10¾
D Fab 2 pr	25	25	25	25		26	25
Dofasco	3497	29½	24¼	24¾	— ¼	29¾	14¼
Dom Glass	1675	$17¾	17	17¼	— ¼	19¼	16
Dom Lime	100	8¼	8¼	8¼	— ¼	6¼	4¢
D Mannes	7600	$13½	13¼	13¼	— ¼	13¾	7¼
Dom Scot	6650	12	12	12		12¾	9¼
Donco	1096	$18¼	17¾	17¾		19¾	14¼
Dom Stores	6213	23	22½	23		23½	16¾
Dom Tar	21101	$23¼	22¾	22¾		24¾	16¾
Dom Tar pr	70	23	23	23	+ ½	23	21
Dom Text	8395	$30¾	29¾	30¾	+ ¾	30¾	23
Du Pont	985	$58¼	57	57½	+1	58¾	39¼
East Ch Tr	348	$50¼	49½	50¼	—1	57½	47
East Ch Trta	7949	110	80	100		125	80
Econ Inv	380	$12	12	12		12¾	9¼
Econ Inv 5Apr	50	$51	51	51		52½	49¼
Eddy Mtch	200	$49½	45½	49		49½	39¼
Emco	350	$30¼	29½	29¾	+1¼	33	15
Emp Life	67	$339	335	339	+19	395	200
Exquisite	19635	$11¾	7½	10¼	+2½	11¾	6¢
Exquisite pr	5400	$12	10¢	11¾	+1¼	12	9¼
Exquite A w	42825	335	150	285	+145	335	120
Falcon	3999	$78½	77¼	78¼	— ¾	78½	59¼
Fam Play	2931	$20¾	19¾	20¾	+¾	29¼	18¼
Fanny F n	50	$43¾	43¾	43¾	+3¾	48	28¼
Fed Farms	250	5¾	5¾	5¾	+ ¼	7	4¢
Fed Grain	1883	$85	85	85		96	65
Fleet Mfg	23300	86	75	75	—11	100	48
Fleetwood	1000	$19½	19½	19½	+ ¼	21	18
Ford US	462	$62½	62	62¼	+ ¾	64	51¾
Ford Cda	260	$184	181	181	—2	207	175
FPE-Plon A	1595	111	10¢	11	+ ¼	13	9¼
FPE-Plon pr	75	$54½	54½	54½	+ ½	55¾	52
Fraser	4875	$32	31¾	31½	— ¾	34¾	27½
Freiman	705	$5¾	5½	5½		7¼	5¼
Fresst A	125	$17½	17½	17½	+ ¼	19¾	16¼
Fruehauf	600	59½	9	9½	+ ¾	10	7¼
Gen Bake	1075	$6¾	6½	6¾		8	5¾
G Dynam	400	41	39¾	39¾	— ½	41	25¼
GMC	453	$106	106	106	—1¾	107½	83½
GP Drill	516	135	135	135		145	94
GP Mtg A	135	$29	29	29	+ ½	32	27¼
GS Wares	175	$15½	15	15½	— ¾	16¾	13¾
GW W pr	60	99¢	96	96	+1	96	89¼
Globe A	505	$12½	11¾	11¾	— ¾	13	9¼
Goodyear	5	$157	155	156	—1	160	121½
Gordyr pr	250	$46	46	46	— ¼	48¾	45½
G Mack A	250	$7¾	7½	7½	— ¼	8¾	7
G Mack B	100	$10	10	10		14	8¼
GL Paper	23020	$27¾	26¾	27¼	+ ½	27¾	22
G L Power	885	$27	26	27	+1	27	22
G L Pow w	540	$14½	14¾	14¾	— ¼	14½	10¢
GN Cap	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼	12¾	6¢
GN Cap Bw	5200	40	40	40		360	35
GW Coal A	4870	$5¼	5	5¼		6	425
Gr Wpg G	5606	$19	18¾	19¼		19	15¼
Greyhnd	1670	$13½	13¼	13¾	+ ¾	14½	11¾
Guar Tr	1441	56½	60	60	—1	67	60
Hahn	100	$23½	23½	23½	—1½	25	20
Hand Ch	500	$7¾	7¾	7¾	+ ¼	7¾	425
Hand Ch A	230	$12½	12¼	12¼	+ ¼	12½	6¢
Hardee	1400	90	85	85	—5	300	75
Hard Carp	1240	$31	30	31	+1¼	31	10¼
Hard Carp	1950	$18½	17¾	18½	+1½	18½	10
Hawker-S	9166	$7¾	7¾	7¾	— ¼	9¼	5¾
Hurky A pr	35	$52¾	52¾	52¾		52¾	52¼
Hawker pr	122	$102	101	102	+1	103	95¼
Hayes Stl	2935	$18¼	17¾	17¾	— ¼	21¾	17
H Dauch	135	57	57	57	—1	58	57
Home A	10491	17¢	15¢	15¢		32¢	12¢
Home B	2515	39¢	39¢	39¢	+ ¼	52¢	35¢
Home Pf	8325	325	315	320	—5	390	295
H Smith pr	45	$47½	47½	47½	—1	48¼	41
HBC	17522	$17¾	17¼	17¾		17¾	14¾
H B Oil G	7135	$16	15½	15¾	+ ¼	19½	15¾
Hur Erie	305	67	66¾	66¾	— ¾	70	66
Husky	18358	$10¾	10	10	— ¼	10¾	6¢
Husky w	2358	8¢	7	8		32	6¢
Husky C w		3050	12	8	12	+3¢	18¢
Husky B pr	2700	$32¾	32½	32¾	+1¼	32¾	27¾
Husky O wts	1495	475	455	465	—15	415	425
Imp Pio	550	510	10	10		41	7½
Imp Life	161	$21½	200	210		225	180
Imp Oil	12502	$52¼	51	52¼	+ ¼	52¾	44¼
Imp Pob pr	5233	$14½	14¼	14½		14¾	12¾
Imp Pob pr	200	56¼	6¼	6¼		6½	6
Ind Accep	15184	924	22½	23¾		25½	9¾
Ind Min	300	$10	9¾	10	+ ¼	10¼	7¼
Ind Wire	900	145	142	140	—10	175	100
Innerprofil A	200	$11	11¼	11	+1	11	8¼
Inv Fd	1	45¢	37¢	45¢	—5¢	47¢	35¢
Inland Cor	350	$16¼	16	16¼	+1	17¾	15¼

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Inland Gas	14532	$10	9	9¾	+ ¾	10	5¼
Inland Gpr	725	$20	20	20		20½	18½
Inland Gw	1850	95	75	94	+14	100	35
Int-City Gas	145	53¢	8¢	8¢	— ¼	9¢	7½
Int Bronze	100	$23	23	23	—1½	25	22
I Bronze pr	200	$28½	28½	28½	+1	29	26½
IMC	203	$79½	78¾	79½		84½	64
Int Nickel	15356	$92¼	90	91¾	+ ¼	92¼	73¾
Int Util	2881	$28¼	27¾	28	+ ¾	29¾	22¼
Int Util pr	6539	56	54½	55½	+ ¾	57	45¾
Intpr Dis	1474	230	220	220	—20	450	220
Inter PL	5062	$95	90¾	94¼	+4¼	95	80
Int Stl P	9511	375	145	370	+25	385	255
Inv Grp	825	$13¾	13¾	13¾		14	10¾
Inv Grp A	12950	$13¾	13¾	13¾	+ ¼	13¾	9¼
ITL Ind	1460	57	6¢	7		7	4¢
Jamaica PS	250	$12¼	12¼	12¼		12½	10
Jefferson	5170	$9¾	8½	9½	+ ¼	10¾	7¾
Jeff Bw	13400	375	320	355	+40	465	300
Jockey C	10395	440	410	440	+5	470	305
Jock wts	11620	45	41	41	—3	77	40
Kelly D A	3685	56	5¾	5¾	— ¼	6½	5¼
Kelly wts	9350	150	125	150	+6	200	125
Kelsey	5760	$11¼	10¾	10¾	— ¼	12½	10¼
Kelvinator	125	9¾	8½	8¾		9¾	8¼
Labatt	2669	$20¾	20¼	20½	— ¼	23½	18
Lafarge	1675	9¾	9	9¼		10¾	4¢
Lafarge A	1850	$10¼	10¼	10¾	— ¼	11¾	6½
LOnt Cem	13546	375	355	355	—15	385	220
LOnt Cem p	875	$14	12¾	13¾	+1¼	14½	10½
L O Cem w	13300	85	74	74	—1	85	35
Lakeland	5236	$7½	6¾	7¼	+ ¾	7½	4¢
Lakeland w	11940	450	380	420	+40	450	225
Lambtn L n	550	$8	7¾	8	— ¼	9	6½
Laura Sec	1235	$22	21¼	22	— ¼	22	16¾
Lau Fin	7765	$17¼	17	17¼	+ ¼	17½	12¼
Lau F 100	90	$42¼	42¼	42¼		43	36¼
Lau Fin 140	225	526	25½	26	+ ¾	26½	24¼
Lau F 125	165	$22¼	22¼	22¼		22½	20¼
Lau F 63 w	11250	445	405	440	—20	450	300
Leland	675	28	25	25	+3	290	17
Levy	6252	$15¾	15¾	14¾	— ¾	21	14¾
Levy A pr	1344	$12¼	12¼	12¼	— ¼	13	12¼
Levy B pr	4130	$21½	20¾	21¼	— ¼	24¼	20¾
LobCo A	66035	$9½	8¾	9¼	+ ¾	9½	4¢
LobCo B	41115	$9½	8¾	9¼	+ ¾	9½	4¢
LobCo pr	645	50¢	49¢	49¢	+ ½¢	51	47¢
LobG 1 pr	275	$32½	31¾	32	— ½	33	30
LobG 2 pr	40	$56½	56½	56½	+1½	56½	53½
LobG B pr	410	$32½	32	32½	+ ½	34	30¼
Lob Inc	8835	59¢	8¢	8¢	+ ¼	9¼	7¢
Locana	370	95	95	95		140	82
Loeb M	11475	$11¾	11½	11½	— ¼	12	7
Maclaren B	854	$26¾	26	26	+ ¼	29¾	21½
MB and PR	651	$15¾	15¾	15¾	+1	16¾	15¾
Magnet El	140	290	290	290	—5	320	195
Magnum	265	$25¾	25¾	25¾	+ ½	25¾	25½
Maher	100	$30½	30	30¼	+ ¼	31	25½
Manolr Ind	7997	215	200	215	+5	275	200
M Lt Mill	8669	$16¾	15	16¾	+1	18½	15
M Lt M pr	35	$107	105	105	—2	107	102
Marse A	845	$14¼	14	14¼	+ ¼	14¾	10
Morse B	2920	$10	9¾	10		10¾	6
Mat Cont	1190	59¢	59¢	59¢		59¢	35¢
Nat Cont w	700	150	140	150	+10	180	140
Nat Drug	1951	$13¼	13	13	+ ¼	14¾	10¼
Nat Dr pr	200	$14	14	14	+ ¼	14½	12
N Groc pr	475	$29½	29½	29	+ ½	29½	27¼
Nat Hees	500	99	75	99	—1	700	75
Nat Trust	272	$25½	25¼	25½	— ½	30	24
Neon	7165	$11	10½	10¾	+ ¼	11	8
Nia S Sh	113	$26¾	26½	26½		27¼	26½
Nia Wire B	1000	$16¾	16¾	16¾	+ ¾	16½	13½
Noranda	10822	$49¾	48	49	+1¾	49¾	40¼
NO NGas	1862	$12¼	12	12		24½	18¾
Nor Phone	6040	$11½	11	11½	+ ¼	12	8¾
N Phone w	1250	725	700	715	+15	780	540
Ocean Cem	565	$19	15½	18½	— ½	19¾	13¾
Ogilvie	3250	$14¾	14¼	14¾	— ¾	16	13¾
N Tar Chem	580	400	400	400		410	370
Ont Steel	300	$27¾	27¼	27½		32	21
Ont Store	300	250	250	250	—5	300	225
Oshawa A	17750	$31¾	30	31¾	+ ¾	31¾	20
Overlnjd	3050	$8½	8¼	8½	— ¼	9	6¼
Overland pr	925	$11¼	11	11¼		11½	9¾
Pac Pet	11796	$12¾	12¾	12¾	— ¼	13¾	11
Pac Pete w	50	710	710	710	—40	10	560
Pag-Her	2320	$30½	29½	30½	+ ¾	30½	19¾
Peel Elder	805	$7¾	7¾	7½		12	7¼
Pemolna	7255	$8¾	8¼	8¾	+ ¼	9¼	7¼
Penmans	450	$34	32	33½	+ ½	35	28
PC Jewel	100	$9	9	9	— ¼	10¼	9
Phan-ore	500	26	26	26	+1	120	21
Photo Eng	200	$16	16	16	—1	18	15½
Pow Corp	15660	$14¾	14¼	14¾	+ ¼	14¾	10¾
Premium	700	210	200	200	—15	235	130
Price Bros	2856	$48	47¾	47¾	+ ¼	49½	38
QN Gas	21785	$12	11¾	11¾	+ ¾	12	6¢
QN Gas pr	1212	$159	145	159	+8	159	95
QN G 39 w	13900	43	35	39	+2	48	15
QN G 43 w	6000	610	575	600	+20	610	340
Rapid-G	1970	369	375	360	—100	380	200
Rap-G A	500	$8¾	8¼	8¾	+ ¼	9	7¾
Reichhold	254	$28	27¼	27¾	+ ¾	32	15
Revelstoke	1650	$12¼	12	12¼	+ ¼	12¾	8¼
Revenue pr	100	$25	25	25	+ ¾	25½	23½
Robertson

symbole de prestige...

AIR CANADA

Le prestige d'AIR CANADA lui est venu de sa grande sollicitude et de son art à faire d'un rêve une réalité.

Ainsi, dans 14 pays du monde occidental, le service d'AIR CANADA est-il prisé par une clientèle qui se plaît à voyager sur les ailes du prestige et du confort... AIR CANADA. Et ne serait-ce que pour le sentiment d'appartenance que ressent un canadien en pays étranger à la vue de notre nom, nous en serions fort aise. Un voyage à l'étranger, c'est un dépaysement qui s'effectue avec plaisir à bord d'AIR CANADA.

Vivez l'expérience emballante de descendre en pays étranger et de vous savoir encore un peu chez vous grâce à AIR CANADA.



Hamilton rejoint Ottawa au sommet

Nouvelles de Tokyo

TOKYO. — Attendue impatiemment et anxieusement depuis cinq ans, une semaine historique débute pour le Japon. Jamais il n'aura souhaité la bienvenue à autant d'étrangers.

A six jours des Jeux Olympiques, on en attend 30,000. Selon le dernier recensement officieux il y aura 6,348 athlètes non-Japonais, 1,500 officiels, quelque 2,000 journalistes, 20,000 touristes. Et selon un agent de l'interpol, 400 pickpockets.

Pour le Japon, un pays que l'étranger, au cours des siècles, a surtout ignoré, honni ou martyrisé, cette invasion pacifique sans précédent est plus qu'un événement. C'est comme une nouvelle ère.

111 ans après que les quatre navires du Commodore Perry aient forcé ce pays secret à entr'ouvrir ses portes — 20 ans après la plus catastrophique des défaites — le Japon reçoit, et dans un style impressionnant, avec des milliers de sourires et de courbettes.

PLUS DE BILLET

Samedi dernier la construction des 36 sites du Tokio-Olympique a été finalement terminée, une semaine avant la cérémonie d'ouverture, avec l'achèvement du nippon Budokan, la nouvelle salle de judo, et du gymnase de Shibuya pour les poids et haltères.

Officiellement il n'y a plus un billet à vendre — sauf pour le football — pour assister à aucun des 4,000 matches, courses, éliminatoires ou finales que la jeunesse de 98 nations va disputer pendant quinze jours.

Un certain Kohichi Toyada vient d'être arrêté pour avoir tenté de vendre à la sauvette des billets pour la cérémonie d'ouverture à 100,000 ou à 200,000 yens — 1,400 et 2,700 nouveaux francs.

Au marché noir les billets pour les épreuves les plus populaires au Japon — judo, natation, gymnastique — coûtent pour l'instant dans les 150 francs. Mais certains ont payé plus cher. Beaucoup plus cher, comme on le raconte en riant dans les bons restaurants de Ginza, en trempant dans le soja le poisson cru.

Apparemment, le président de l'une des plus larges firmes électriques du Japon, dont l'enseigne domine les abords du palais impérial, a fait au comité olympique un don de 300 millions de yens — cinq millions de frs. Pas tant peut-être pour l'amour du sport, mais le prestige de la patrie est en jeu.

En échange il vient de recevoir ses billets. Cinq. Cela les met à un million de frs pièce, probablement la place assise la plus chère du monde.

Incroyablement, les vieilles auberges traditionnalistes, inchangées depuis l'époque des Samourai, ont modernisé d'un siècle leurs installations sanitaires, avec l'encouragement, les cajoleries et les subventions du gouvernement. Pour respecter les superstitions pathétiques des occidentaux il y est même parfois possible d'y prendre son bain en privé. Et sous le fameux tatami — les nattes posées à même le sol qui servent de lit aux japonais — des matelas en caoutchouc-mousse ont été discrement glissés...

Pour la plus grande joie de ses visiteurs, Tokyo, la plus grande ville du monde — 10,636,713 habitants au 1er août — recèle encore de mystérieux dédales de petites allées au fond desquelles de mystérieuses petites boutiques servent vingt différentes sortes de café.

Il y a longtemps que ces jeux, qui ont 70 ans d'histoire moderne, n'avaient revêtu pour le pays-hôte — et pour les hôtes de ce pays — une signification aussi dramatique et aussi claire. Peut-être depuis les jeux de Berlin en 1936: Comme l'Allemagne belliqueuse et nazie, le Japon paternaliste et pacifique avertit le monde qu'il ira loin. Et cette fois bon nombre de visiteurs et de téléspectateurs seront tentés de le croire.

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton se sont hissés en première place de la conférence de football de l'Est, sur un pied d'égalité avec les Rough Riders d'Ottawa, hier après-midi, en triomphant 17 à 15 des Rough Riders de Régina devant quelque 25,000 de leurs partisans.

Les Roughriders ont pris l'avance 8 à 7 dans le match au premier quart, mais ils étaient distancés par les Tiger Cats 17 à 8 à la demie. Art Baker et Zeno Karcz a enregistré les touchés de Hamilton tandis que Don Sutherin réussissait les convertis en plus de botter un placement de 54 verges.

Dans le camp des Roughriders, Lancaster et le nouveau venu Billy Gray complétaient les touchés, les convertis étant réussis par Reg Whitehouse.

Hamilton a livré un match serré, profitant des moindres erreurs des Roughriders pour se rendre à la zone des buts de l'adversaire.

INVAINCUS

Les Lions sont par ailleurs demeurés invaincus depuis le début de la saison, samedi à Toronto, après avoir défait les Argonauts 20 à 15. Effectivement, les Lions sont la seule équipe qui n'a pas encore connu la défaite de toute la ligue canadienne, depuis le début de la saison.

Cependant, ce fut plutôt samedi, une victoire morale pour les Argonauts qu'une défaite. Les Argonauts ont effectué un ralliement de toute beauté à compter du deuxième quart, après avoir été devancés par 14 points.

C'est véritablement le jeu de passes de Joe Kapp, évoluant au quart pour les Lions, qui a maintenu les visiteurs dans la partie. Willie Fleming, Kapp et Bob Swift ont enregistré les touchés des Lions alors que Vollenweider et Shatto obtenaient les touchés des Argonauts. Sweetan a réussi les convertis.

PREMIER QUART
1 HAMILTON : Touché (Baker) 4.29
2 HAMILTON : Converti (Sutherin)
3 SASKATCHEWAN : Touché (Lancaster) 11.56
4 SASKATCHEWAN : Converti (Whitehouse)
5 SASKATCHEWAN : Simple
DEUXIEME QUART
6 HAMILTON : Touché (Karcz) 6.27
7 HAMILTON : Converti (Sutherin)
8 HAMILTON : Placement (Sutherin) 8.30
TROISIEME QUART
9 SASKATCHEWAN : Touché (Gray) 4.20
10 SASKATCHEWAN : Converti (Whitehouse)
QUATRIEME QUART
Aucun point.
PREMIER QUART
1 C.-BRITANNIQUE : Touché (Fleming) 9.12
2 C.-BRITANNIQUE : Converti (Kempf)
DEUXIEME QUART
3 C.-BRITANNIQUE : Touché (Swift) 2.03
4 C.-BRITANNIQUE : Converti (Kempf)
5 TORONTO : Touché (Vollenweider) 6.42
6 TORONTO : Converti (Sweetan)
7 TORONTO : Touché (Shatto) 14.40
8 TORONTO : Converti (Sweetan)
TROISIEME QUART
9 TORONTO : Simple 9.15
QUATRIEME QUART
10 C.-BRITANNIQUE : Touché (Kapp) 3.14

Le trophée Brown sera disputé à Colorado Springs

NEW YORK — L'association de hockey amateur des Etats-Unis a annoncé que les équipes nationales du Canada, de l'URSS et de la Tchécoslovaquie prendront part cette saison au premier tournoi annuel mettant en jeu le trophée Walter A. Brown.

Le tournoi round-robin sera tenu annuellement à Colorado Springs sur invitation de l'association américaine, a déclaré le président Tom Lockhart dans une interview.

Il a expliqué que l'association tentera de faire en sorte de limiter le tournoi à trois pays chaque année, dans le souci d'en faire une compétition bien balancée.

Le premier tournoi aura lieu du 26 au 31 décembre.

Lockhart a déclaré que les associations canadiennes, soviétiques et tchécoslovaques ont toutes accepté les invitations d'envoyer des équipes.

Walter Brown, qui est décédé au cours du mois, était vice-président de la fédération internationale de hockey sur glace et président des Bruins de Boston, de la ligue Nationale de hockey.

Lockhart a expliqué qu'il n'entre pas dans l'intention des organisateurs du nouveau tournoi d'en faire une compétition rivale des championnats mondiaux officiels, l'objectif étant de stimuler le hockey amateur tout en rendant hommage à Walter Brown, qui manifestait un fort intérêt pour le hockey amateur.

Graham Hill capture le "Grand Prix"

NEW YORK. — Graham Hill sur BRM V-8 a enlevé dimanche à Watkins Glen le Grand Prix automobile des Etats-Unis pour voiture de formule un comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Il a couvert les 110 tours du circuit en 2 heures 16 minutes 38 secondes à la moyenne de 111.10 miles à l'heure soit 178.8 kms-heure.

John Surtees sur Ferrari V-8 a terminé deuxième à trente secondes du vainqueur suivi de Jo Siffert (Brahbam BRM) à 1 minute 10 secondes.

Le champion du monde Jim Clark, favori au départ, a battu deux fois le record du circuit sur Lotus Climax à la vitesse de 182 kilomètres-heure (113.11 miles) et de 185.4 kilomètres-heure (115.27 miles) mais il n'est pas parvenu à terminer la course. Pour ces deux records, il a joué deux fois de malchance. Après de nombreux arrêts à son box pour ennuis mécaniques il fut obligé de changer sa voiture pour celle de son coéquipier Mike Spence. Mais cette voiture-ci fit défaut et à la suite de nouveaux ennuis de moteur il dut l'abandonner en bordure de piste à quelques minutes de la fin pour venir à pied franchir la ligne d'arrivée.

Seulement six

Ce fut une lutte serrée entre Lotus, Ferrari, BRM et Brabham. Ce fut aussi une course très dure pour les voitures car sur dix-neuf au départ il n'y en a eu que six à franchir la ligne d'arrivée, deux d'entre elles seulement ayant complété les 110 tours.

Surtees sur Ferrari prit un bon départ. Il menait au huitième tour mais au vingtième c'était Clark qui était en tête avec Surtees en deuxième position suivi de Graham Hill et de Gurney. Au quarantième tour les positions étaient: Clark, Hill, Surtees et Spence; au soixantième: Hill, Surtees, Gurney, Spence; au quatre-vingtième: Hill, Surtees, Spence et Jo Siffert qui gagnait du terrain sur Brabham BRM.

A quelques tours de la fin, Surtees perdit 23 précieuses secondes en manoeuvrant pour éviter une voiture qui venait de faire une embardée au moment où il changait de vitesse dans un virage. Il quitta la piste, monta sur le gazon et revint sur le circuit après un dérapage mais il était trop tard pour espérer rattraper Graham Hill.

8e victoire des Stampeders

WINNIPEG — Les Stampeders de Calgary ont effectué un ralliement de la onzième heure, hier pour finalement triompher 24 à 16 des Blue Bombers de Winnipeg, devant quelque 11,300 spectateurs, à Winnipeg.

C'était la huitième victoire des Stampeders en 12 parties. Ils sont maintenant en seconde place du classement, à un point derrière les Lions de la Colombie Britannique, en tête, et jouissent de deux points d'avance sur les Roughriders de la Saskatchewan.

PREMIER QUART
1 CALGARY : Placement (Robinson) 5.10
2 CALGARY : Touché (Woods) 9.15
3 CALGARY : Converti (Robinson)
4 CALGARY : Placement (Robinson) 13.42
DEUXIEME QUART
5 WINNIPEG : Touché (Reed) 3.53
6 WINNIPEG : Converti (Lewis)
7 WINNIPEG : Simple (Lewis) 10.40
TROISIEME QUART :
8 WINNIPEG : Simple (Whisler) 6.02
9 WINNIPEG : Touché (Simmons) 10.44
10 WINNIPEG : Converti (Lewis)
QUATRIEME QUART
11 CALGARY : Placement (Robinson) 1.59
12 CALGARY : Simple (Latourelle) 13.13
14 CALGARY : Converti (Robinson)

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

PLACE AU HOCKEY... La prochaine saison approche à grands pas. Dans les différents centres de la province, la période d'entrainement bat son plein... Plusieurs jeunes du Québec ont pris le chemin de l'Ontario afin de pratiquer avec différentes filiales des équipes de la ligue Nationale.

Ainsi, Maurice L'Abbé, un ancien du Comité des jeunes de Rosemont, cause une favorable impression au camp des Black Hawks de tSe-Catherine. Un autre Montréalais, Claude Gauthier, a pratiqué avec les Red Wings de Hamilton mais préfère entreprendre la saison avec le club de St-Jérôme. Gauthier, le premier joueur midget du Canada repêché lors de l'assemblée de la Nationale, est âgé de 17 ans. C'est un gaillard de 5'10", 155 livres, à qui les connaisseurs prédisent un brillant avenir au hockey.

■ ■ ■

La saison de golf n'est pas encore tout à fait terminée, mais l'Association de golf du Québec songe déjà à l'an prochain. Il semble probable que le championnat junior du Québec aura lieu à Drummondville en 1965, grâce aux démarches de M. Clermont Veilleux, président du club de le'ndroit, et de Mme Françoise Lapierre, embouteilleur local de Pepsi-Cola. Le golf serait ainsi partie intégrante des fêtes grandioses qui doivent marquer le 150e anniversarie de fondation de cette progressive municipalité des Cantons de l'Est.

■ ■ ■

Puisqu'il est question de Drummondville, André Lagueux, qui y a appris son hockey, ainsi que Jacques Madore, de Hull, deux jeunes qui s'alignaient pour les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce, ont été prêtés aux Pats de Regina par le Canadien. Le Montréalais Léo Thiffault, d'autre part, commencera la saison avec les Petes de Peterbourough. Lors de l'entrainement du "gros" Canadien, Thiffault s'était avéré excellent compteur dès les premiers jours.

■ ■ ■

Revenant à St-Jérôme, précisions que cette équipe des Laurentides est devenue une filiale du Détroit. Les nouveaux Red Wings évolueront dans la Ligue provinciale junior.

■ ■ ■

André Robidoux, anciennement des Citadelles de Québec, a signé un contrat avec les Red Wings de Détroit, et a été cédé au club Teledo. Le gardien de buts André Daoust, de Lachine, tentera sa chance avec le Long Island, de la Ligue de l'Est des Etats-Unis. Voilà autant de jeunes joueurs qui ne craignent pas de s'expatrier afin de poursuivre leur carrière.

■ ■ ■

A Montréal, l'entrainement des équipes de la ligue Métropolitaine est commencé. Déjà, certains noms captent l'attention. On dit beaucoup de bien de John Paris, 17 ans, un jeune noir qui a enfilé 54 buts en 30 joutes avec l'équipe juvénile de Windsor l'an dernier. A Montréal-Nord, on s'attend à une saison exceptionnelle de la part de Robert Lepage, qui est devenu la propriété des Rangers de New York le soir de son 18e anniversaire de naissance.

■ ■ ■

ICI ET LA... Au baseball junior, les équipes Laval et Kinsmen luttent pour le championnat des éliminatoires de la ligue Montréal junior. Ces deux équipes ont causé une certaine surprise dans les premières rondes des éliminatoires en éliminant respectivement le Ville-Marie, champion de la saison régulière, et le Longueuil, détenteur de la deuxième position. Le jeune Hermile Vachon, de Granby, vient de réussir une partie parfaite aux quilles. Dans le même domaine, Paul Séguin, âgé de 13 ans seulement, de Hudson, Québec, a décroché le championnat junior au salon Laurentien, grâce à un triple phénoménal de 566.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
Trot — Conditions — $900.
1 Woody Regent M. Gingras 3
5 Missouri Hanover P. Dussault 7-2
3 M Havana Who M. Turcotte 4
2 Landracer J. Sheldon 6
8 Layton Hanover J. Labaie 6
4 Sumter Ed Y. Plouffe 8
6 Miss Alma Mir J. L. Vilandre 8
7 Song Hi Lee A. Deguise 10
Aussi éligible
Lady Jersey Ritz J. Hanover
DEUXIEME COURSE
Amble — Réclamer — $800.
5 Eclipse C ... Gram 3
1 Shadydale Peach 4
3 Luck Majorette Y. Desjardins 9-2
2 Pepsi Joe Henri Filion 6
8 Duchesse Day Gil Lachance 6
4 Lusty Wick A. Hanna 8
6 Grand Adios M. Picard 8
7 Jimmy Arp L. Pelletier 10
Aussi éligible
Incitatus R. Barrieau
TROISIEME COURSE
2 Sing Raider R. Curran 3
3 Grandee R. Bouthillier 4
5 Holiday Jinx K. Waples 9-2
4 Adios Scott C. Dupré 6
8 Stormy M R. Bolly 6
1 The Saracen G. Beauvais 8
6 Graceful Duke Gil Lachance 8
7 Hi Haven T. Horton 10
Aussi éligible
Express Belle P.Grenier
QUATRIEME COURSE
Trot — Réclamer — $1,300.
4 Mr. T.V. R. Coutu 5-2
6 Tag Dares R. Caldwell 4
6 Leonard Abbey 9-2
5 Russ Crane Gil Lachance 5
1 Rebel Rodney A. Hanna 6
2 Nina Song W. Bourgon 8
3 Syndi's Voli A. MacRae 8
7 Prudence's Boy J. Jodoin 10
Aussi éligible
Andy Kirk L. Pelletier
CINQUIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,000.
2 Candy Mountain K. Waples 3
4 S Elkington G. Lachance 7-2
6 Butch Johnston G. Johnston 4
3 Warden Scot 6
5 Cap Hanover Y. Desjardins 6
1 Success Brook R. Bardier 8
8 Avalon Frost R.Barrieau 8
7 Cavalier Pick A. Hanna 10
Aussi éligible
Pontiac Magic B. Elliott
SIXIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,100.
1 Gary Johnston C. Johnston 2
3 Key Command D. White 4
4 Success Claude P. Sauvé 4
2 Atom Direct B K.Waples 6
6 Prince Flyer C. Bailargeon 6
5 Banjo Pick 8
7 Lee Croft K. Carmichael 8
4 Lucky Shot M. Gingras 10
SEPTIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,300.
4 Scotch Flame D. MacTavish 3
7 Mc's First R. Curran 7-2
2 Dale Direct C M. Gingras 4
1 Regret A. Bedard 6
3 Burton Hi Lee P. Caldwell 6
5 Red Mile Gil Lachance 8
8 Lady Enchantress A. Hanna 8
6 Meadow Dale B. Bolly 16
Aussi éligible
Michelle C Henri Filion
HUITIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,600.
3 Two Lumps K. Waples 2
4 Fiddler's Green Gil Lachance 4
7 Le Montrealer F. Leboeuf 9-2
8 Adios Mont C. St-Jacques 6
5 Lord Dares P. Caldwell 6
1 Mary Hanover A. Bedard 8
2 Tarport Scoty R. Curran 8
6 Armbro Champ Henri Filion 10
NEUVIEME COURSE
Trot — Favori 1 et 2
Handicap — $3,000.
8 Riddell Volo C. Watters 3
7 Haul Away K. Waples 7-2
6 Hi Jet C. St-Jacques 9-2
3 Avalon Celia D. MacTavish 6
5 Dark Mission B. Côté 6
2 Reese Hanover P Laframboise 8
4 Palacona P. Robillard 8
1 Bye Bye Ezra K. Carmichael 10
DIXIEME COURSE
Amble — Conditions — $900.
6 Oak Glen J. J. Martineau 3
5 Mighty Rich A. Rogers 7-2
3 Commander Henry R. Gagné 6
4 Easy Abe P. Caldwell 6
7 Valleyfield Star B Lascelles 8
8 Conestoga Frits J. Brosseau 8
2 Debutante Bri R. Bardier 10
Aussi éligible
Abbeyne Jay R. Rabbin

$1,409.10 AU PARI DOUBLE !

Patty Dares, victorieuse dans l'amble "Empress"

Blue Bonnets a été brièvement la capitale du trot et amble de l'Amérique du Nord, hier après-midi, alors que 12,438 spectateurs ont assisté au couronnement de Patty Dares comme championne ambleuse du continent.

Cette ambleuse de 4 ans, propriété de Marion et Fred Renz de New City, N. Y., a remporté la grande finale de ness Tracks of America, devant la série "Empress" de la Harçant la favorite Harry's Laura par trois quarts de longueurs, en 1:03.1, et s'assurant la part principale de la bourse de $15,500.

Patty Dares, issue de Meadow-Busy Bonnie, était conduite par Jack Bailey, un grand gaillard de 31 ans qui a déclaré après la course que le chronométrage de 2:03.1 aurait été beaucoup plus rapide et beaucoup plus près de 2:01 sans un vent assez violent qui balayait la piste du nord au sud.

La victoire de Patty Dares devant Harry's Laura a été en quelque sorte la répétition de la dernière élimination en date du 25 septembre (à Vernon Downs) alors que Patty l'emportait sur piste lente par trois longueurs sur la protégée de Clint Hodgins.

Hier, Harry's Laura et Margy Sampson ont mené le bal jusqu'au quart de mille, franchi en 29.3 secondes. Le reste du peloton suivait énergiquement.

Au demi-mile, Lady Heel s'élança et c'est elle qui était en avant, en 1:01.4, suivie de Margy Sampson et Timely Beauty. Harry's Laura fut repliée en arrière par Hodgins mais devait revenir en force dans le droit.

Patty Dares se lança ensuite à la poursuite de Timely Beauty, qui avait supplanté Lady Heel. Aux trois quarts, c'est Patty qui menait, suivie de Timely Beauty.

Patty Dares amblait magnifiquement, accélérant sans cesse. Timely Beauty, conduite par John Chapman, continua de la poursuivre jusqu'au fil mais c'est Harry's Laura, revenant avec vigueur, qui vint revendiquer la deuxième position et le deuxième argent de $3,875.

La victoire de Patty Dares avait une valeur de $7,750 et porte ses gains de saison à $37,739.

Quant à Harry's Laura, elle a maintenant gagné, en bourses, cette année, la somme de $44,466.

Enchantée du spectacle, la foule considérable fit circuler $483,651 aux guichets du pari mutuel.

Le plus gros pari double de la saison mnotréalaise a été enregistré samedi soir, alors que la combinaison 61- (Martha Dean et C.D. Texas) a retourné la somme de $1,409.10.

Martha Dean et C.D. Texas, deux négligés, ont rapporté respectivement $69.90 et $39.50.

Dans l'épreuve principale de samedi, un Trot Invitation de $5,000, Van's First, le trotteur récemment acheté aux Etats-Unis par l'écurie Murdock, de Chicoutimi, a découpé un mille en 2:05.2 pour remporter sa première victoire au Canada.

Conduit par Claude St-Jacques, Van's First a devancé Van Counsel et Curly Lambert et a retourné $11.70 au pari mutuel.

Chuvalo par K. O. T.

NEW YORK. — Le poids lourd canadien George Chuvalo, classé huitième mondial de la catégorie par la WBA, a battu, vendredi soir, au Madison Square Garden, l'Américain Doug Jones, classé quatrième, par K.O.T. à 1:27 du 11ème round d'un combat prévu en 12 reprises.

Chuvalo a livré un magnifique combat où il a manoeuvré Jones presque à sa guise. L'Américain, qui cherchait le combat à distance pour placer sa droite, a été pris au dépourvu par Chuvalo qui a imposé un combat de près, d'où il est sorti presque constamment vainqueur des nombreux corps à corps.

Il a imposé un rythme rapide au match dès le premier round où il a marqué des points de quatre belles gauches qui ont ébranlé Jones visiblement beaucoup plus lent.

Ce match, considéré par la WBA comme une éliminatoire de poids lourds en prévision d'un challenger pour le titre mondial, avait attiré près de 6,000 spectateurs au Madison Square Garden.

Le public a fait une ovation à Chuvalo qui, selon les experts présents, devrait bientôt être opposé à Floyd Patterson, Cleveland Williams ou Ernie Terrell.

Cette réunion a marqué le début de la saison 1964-65 du Garden. Elle est la première depuis 20 ans à ne pas être diffusée dans le cadre du combat télévisé de la semaine. Les organisateurs se sont montrés fort encouragés par le nombre de billets vendus.

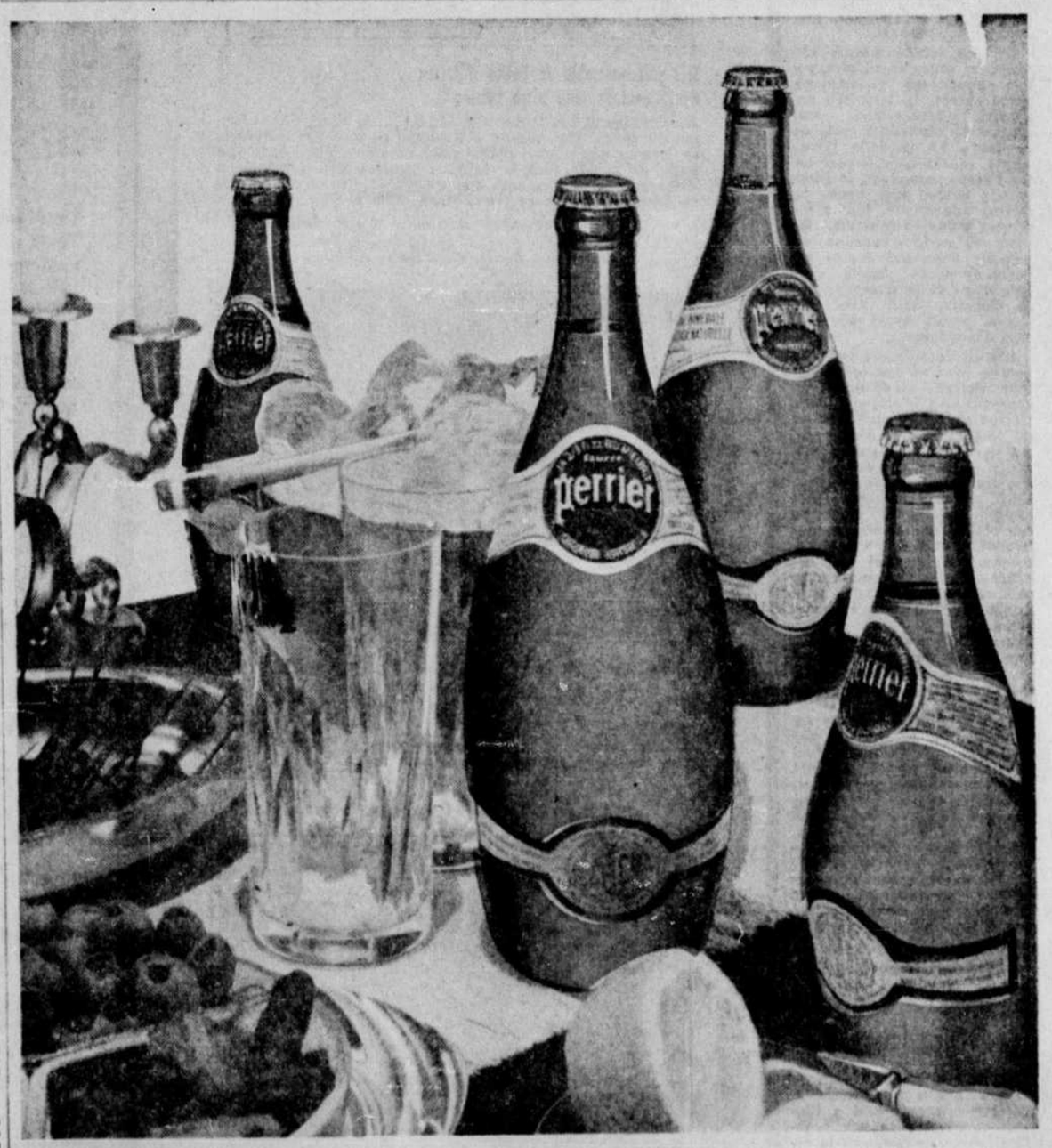
Résultats à B.B.

SAMEDI

PREMIERE COURSE
Martha Dean 69.90 20.40 8.40
Wildwood Ruby 7.00 4.30
Merrie Meander 3.40
Temps : 2:10 4-5
DEUXIEME COURSE
C. D. Texas 39.50 12.00 4.90
Timber Tone 3.90 3.10
The Tippler 4.20
Temps : 2:09 3-5
DOUBLE : $1,409.10
TROISIEME COURSE
Senator Eric 3.00 2.90 2.60
Mr. G. Dillon 7.70 4.10
Sir Royal Pride 4.70
Temps : 2:07 3-5
QUATRIEME COURSE
Shooting Song 11.80 6.90 3.80
Tempest Song 13.30 4.90
Irene Mir 2.60
Temps : 2:07 4-5
QUINELLA : $115.50
CINQUIEME COURSE
Northwood Baldy 5.40 3.40 3.10
Demon Rainbow 5.30 4.10
Dale Herbert 3.70
Temps : 2:07 2-5
SIXIEME COURSE
Empire's Haven 26.40 9.30 5.20
The Dreamer 4.40 3.40
Esquire Queen 3.50
Temps : 2:06 2-5
SEPTIEME COURSE
Goose All 20.80 6.40 5.50
Doc Johnston 2.80 2.70
Aberdeen Frisco 6.80
Temps : 2:10 1-5
QUINEDDA : $28.20
HUITIEME COURSE
Admiral Herbert 36.40 11.70 5.10
Frosty Charly 10.30 6.00
High Test 5.60
Temps : 2:06 1-5
NEUVIEME COURSE
Van's First 11.70 5.00 4.30
Van Counsel 4.10 4.10
Curly Lambert 4.80
Temps : 2:05 2-5
DIXIEME COURSE
Royale Bel 7.00 4.90 3.90
Royal Mahoney 6.70 4.90
Sweet Mozelle 4.70
Temps : 2:11 3-5
EXACTA : $61.50

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
Nonieman 8.00 4.40 2.40
Settlor 4.60 2.70
Queen Ronald 2.50
Temps : 2:15 1-5
DEUXIEME COURSE
Misty Hayes 10.90 5.40 3.80
Meadow Fanny 6.30 4.40
Miss Madelina 5.40
Temps : 2:11
Double : $42.80
TROISIEME COURSE
Robo Lem 9.40 4.80 3.70
Count Direct 4.00 3.10
Sym's Best 2.70
Temps : 2:07 3-5
QUATRIEME COURSE
Meander 8.20 3.40 2.60
Pick Song 8.00 4.30
Cindy Sky 4.10
Temps : 2:11
Quinella : $30.30
CINQUIEME COURSE
Peter W 10.40 6.20 4.50
Mr. Cricket 13.70 7.90
Direc Bud 5.20
Temps : 2:08 3-5
SIXIME COURSE
Killarney Boy 22.80 9.90 4.90
Dale Lind 24.00 6.70
Baron Dale 2.90
Temps : 2:09 4-5
HUITIEME COURSE
Mr. Champ M. 10.50 5.90 4.50
Reine Richelieu 4.80 4.10
Malcolm Hart 6.80
Temps : 2:06 3-5
NEUVIEME COURSE
Patty Dares 9.50 3.20 2.90
Harry's Laura 2.40 2.40
Timely Beauty 4.40
Temps : 2:03 1-5
DIXIEME COURSE
The Mirage 9.70 4.40 3.40
Canister 3.60 2.60
C. B. Sal 3.50
Temps : 2:09
EXACTA : $25.60



Ce qu'il y a de meilleur sur cette table, c'est Perrier, l'eau de table-miracle, le "mixer"-miracle, source phénomène qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Célèbre dans le monde entier, claire comme le cristal, elle vient tout droit de la source. Perrier l'a simplement mise en bouteilles.

Nos compliments à l'hôtesse

qui servira Perrier nature ou avec une tranche de citron, qui l'utilisera comme "mixer" avec le Whisky, le vin, le Cognac et les Collins; qui offrira Perrier à table, avec un bon repas, délicate attention d'une hôtesse de classe.

perrier
EAU NATURELLE
PÉTILLANTE
Importée de France

En vente à Montréal chez: Anjou-Québec Enrg. • Boucherie de Paris • Boucherie Parisienne • Buywell Food Markets Ltd. • Clifford's Market • Clement Food Market • Alex A. Charters Ltd. • Magasins Dionne • Magasins Dominion • Marché Dunn Richelieu • Davies Bros. • J. Dextradeur • T. Eaton Co. Ltd. of Montreal Magasins Excel • France Canada Enrg. • Léon Gamache Ltée • A. Gaboury & Fils • Gordon & Son Inc. • Magasins IGA • Epicerie Charles Lalonde • Epicerie Lachance C. Lauzon • Magasins Métro • Marché Modèle • Northcliffe Market • Normandie-Canada Enrg. • Epicerie Pelletier • Epicerie Renaud • Magasins Richelieu • Epicerie Z. Rochon • Magasins Shop & Save • Magasins Steinberg • A. L. Van Houtte & Fils • Gérard Van Houtte Inc. Aussi dans la plupart des pharmacies. *À Québec:* Bardou & Fils • Dionne • Magasins Dominion • Magasins Excel • A. Grenier • E. Lapointe • Magasins Steinberg. Pharmacies: Livernois • Jolicoeur • Brunet • Lachance Boissinot et autres.

Gervais : nous n'avons d'autre alternative que l'excellence ou l'extinction...

SAINTE-MARGUERITE — "Que chacun de nous en soit intimement convaincu; que nos hommes publics, chacun de nos corps intermédiaires, chacun des organismes particuliers auxquels nous adhérons en soient vraiment conscients: notre statut minoritaire ne nous laisse plus d'autre alternative que l'excellence ou l'extinction".

C'est la conclusion à laquelle en est venu le député de Montmorency à l'Assemblée législative, M. Albert Gervais, à la suite de l'allocution qu'il prononçait, samedi, à Sainte-Marguerite, au dîner d'ouverture du congrès annuel du Jeune Commerce de Montréal.

Depuis près de deux siècles, rappelle M. Gervais, nous avons tenté, comme peuple minoritaire, d'émerger du nombre par le nombre en vertu de ce que l'on a appelé: la revanche des berceaux. A cet égard cependant, force nous est de constater trois déficits:

1 — L'immigration massivement anglophone a eu tôt fait de neutraliser, sur le plan démographique canadien, notre fort taux de natalité;

2—Outre Québec, c'est par centaines de milliers que les produits de notre fécondité épique se défrancisent un peu plus chaque année;

3—Notre moyenne d'enfants par famille tend depuis une quinzaine d'années à s'enligner sur la moyenne canadienne. Après avoir occupé le premier rang en matière de natalité jusqu'en 1945, le Québec ne se situe plus, depuis 1961, qu'au 5ème rang des provinces canadiennes.

Notre survie comme notre rayonnement ethnique ne peuvent donc plus s'étayer sur une course aux fonts baptismaux mais bel et bien sur la qualité de notre présence dans le contexte canadien et même nord-américain: qualité de notre langue, de notre esprit, de notre culture, de notre éducation, en somme, de notre compétence.

Commentant le thème des assises du Jeune commerce:

"Compétence et sens civique", le député de Montmorency a démontré que la compétence constitue une valeur en soi: valeur individuelle et sociale. Cette compétence, dit-il, il incombe d'abord à notre système d'éducation d'en fournir les notions de base par des programmes substantiels, gradués et fonctionnels.

Or, les échecs massifs annuels au cours secondaire public dénoncent violemment, entre autres, le caractère improvisé, déséquilibré, mal coordonné du second cycle de ce cours. La nouvelle 12ème année, censée bâtir le pont entre l'école secondaire et l'université prend, aux yeux de maints éducateurs, toutes les allures d'une fumisterie. De plus, le mode d'examens en vigueur dans nos écoles est passé de mode depuis déjà longtemps et la remarque, dit M. Gervais, vaut pour plusieurs autres types d'institution d'enseignement.

L'instituteur-député souhaite voir le jour où nos jeunes de tout niveau académique ne courront plus le risque de voir s'écrouler, en un seul jour ou un seul triduum d'examens, par nervosité ou blanc de mémoire passager, le travail de six, dix et quinze ans d'études. Notre système d'examens, précise-t-il, évoque la pyramide renversée : que la fine pointe bascule, à l'heure H de l'épreuve fatidique, et tout l'édifice s'abolit. Le conférencier voit d'un bon oeil le type d'examens-pilote mis à l'essai cette année au secondaire public. Mais il préconise de plus une prise en considération plus intense du dossier académique de chacun des aspirants au diplôme.

Tant et aussi longtemps cependant, note M. Gervais, que le programme d'études actuel à ce niveau n'aura pas été mieux coordonné ; que la coordination entre les niveaux secondaire et universitaire n'aura pas été d'abord sérieusement étudiée, puis définitivement établie, les élèves actuels de nos écoles secondaires publiques continueront d'être une génération de cobayes, les souris blanches de notre laboratoire académique.

Séparer du Québec, les 9 provinces...

OTTAWA. — Un citoyen de langue anglaise d'Ottawa a déclaré mercredi qu'il a l'intention de former une organisation qui préconisera la séparation des neuf autres provinces d'avec le Québec.

M. Leigh Smith, âgé de 26 ans et originaire d'Ottawa, prétend qu'il a déjà une vingtaine de partisans dans son "mouvement pour une confédération de neuf provinces" mais qu'il a confiance que des milliers de Canadiens de langue anglaise seront d'accord avec lui qu'ils sont présentement "crucifiés" au nom de l'unité.

M. Smith est un ancien instituteur d'école primaire et est diplômé du Collège des instituteurs d'Ottawa et de l'université Queens. Il se propose de poursuivre des études post universitaires au cours du présent terme scolaire.

Il a refusé de révéler les noms de ses partisans mais a admis qu'un était un étudiant, un autre, un professeur de high school et qu'un autre était un employé civil.

ITALIA D'OGGI | ITALIE D'AUJOURD'HUI

LES IMAGES, LES SONS, LES MODES... ITALIE D'AUJOURD'HUI

à l'honneur chez MORGAN *du 5 au 9 octobre*

MAGASIN PRINCIPAL



Vases, plateaux en faïence terracotta rehaussée de doré... importés d'Italie

Des accessoires de toute beauté faisant honneur à votre table ! Vases plateaux à fruits, pots à fleurs aux formes simples et classiques, en faïence terracotta à intérieur gris neutre... décors-mains de ton or patina, à la manière propre à l'Italie. **$5 à $10**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Boutique cadeaux, rayon 40, au quatrième
Sélection Dorval, Rockland et Boulevard



Très joli ensemble de boites d'Italie... de la couleur pour votre cuisine !

Aussi jolies et souriantes que l'Italie... le choix d'une femme de goût ! Une variété étonnantes de modèles différents et formes nouvelles... elles sont décorées main dans une foule de motifs décorés main... manière traditionnelle ou moderne. Grands formats non marqués... selon votre convenance. **Ensemble de 4 morceaux $25 à $35**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CADEAUX, rayon 40, au quatrième,
sélection à Dorval, Rockland et Boulevard



Adorables petites boites à pilules en mosaïque italienne

La façon parfaite de remiser vos pilules ! Les pilules amères déposées dans ces petites boites en métal de ton or ornée d'une dentelle de filigrane avec solide fermoir... joli motif de mosaïque multicolore sur le dessus. Tellement jolie dans votre sac... une idée-cadeau sensationnelle! **2.50 2.75 2.95 3.75**

PORTE-BROSSES A DENTS EN CERAMIQUE... forme figurines, chatons ou couples amoureux pour deux brosses. **1.95** et **3.50**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Articles de toilette, rayon 42, au rez-de-chaussée



Accessoires pour table de toilette

Ornés d'une exquise tapisserie italienne! Eléments délicieusement féminins dans votre "sanctuaire" beauté... ou dans la chambre d'invités! Délicats motifs à fleurs dans les tons ..... ornés de métal ton or. La boîte à poudre **4.50** Le plateau **6.95** Boîte à bijoux **8.95** Miroir ovale ou carré **4.95**

Articles de toilette en jolie faïence

Tout-à-fait dans l'esprit bucolique italien. Le charme simple de ces jolies fleurs sauvages italiennes enjolive l'éclat de ces accessoires de faïence. Ils sont très décoratifs sur la table de la salle de bains. Choix de couleurs. Notre stock comprend :

La jarre à coton **4.50** et **8.95** Ensemble de toilette : **12.95** et **14.95** Boîte à poudre **4.50** Jarre à sel de bain : **7.50** Miroir à main **4.95** Existe aussi: figurine "jolie madame" contenant le coton dans les tons **6.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Articles de toilette, rayon 42, au rez-de-chaussée

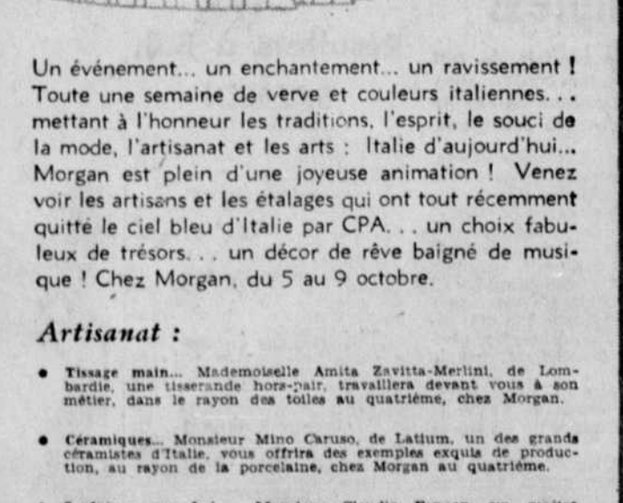


Un événement... un enchantement... un ravissement ! Toute une semaine de verve et couleurs italiennes... mettant à l'honneur les traditions, l'esprit, le souci de la mode, l'artisanat et les arts : Italie d'aujourd'hui... Morgan est plein d'une joyeuse animation ! Venez voir les artisans et les étalages qui ont tout récemment quitté le ciel bleu d'Italie par CPA... un choix fabuleux de trésors... un décor de rêve baigné de musique ! Chez Morgan, du 5 au 9 octobre.

Artisanat :

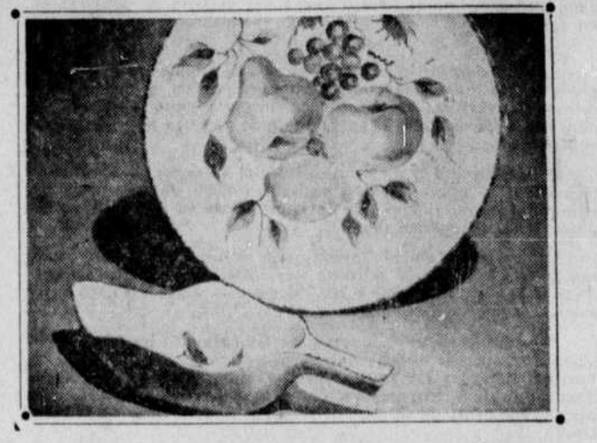
- **Tissage main**... Mademoiselle Amita Zavitta-Merlini, de Lombardie, une tisserande hors-pair, travaillera devant vous à son métier, dans le rayon des toiles au quatrième, chez Morgan.
- **Céramiques**... Monsieur Mino Caruso, de Latium, un des grands céramistes d'Italie, vous offrira des exemples exquis de production, au rayon de la porcelaine, chez Morgan au quatrième.
- **Sculpture sur bois**... Monsieur Claudio Fancon, un maître sculpteur, vous renseignera de façon concrète sur l'extraordinaire habileté des italiens dans cet art... au deuxième étage chez Morgan!
- **Stand CPA**... Vous serez reçu par la comtesse Marina Premoli qui se fera un plaisir de répondre à vos questions au sujet de l'Italie. Cinquième.
- **Défilés de Modes**... Pendant toute la semaine... mardi, 6 octobre et mercredi 7 octobre, des défilés d'importations italienne auront lieu à 2h.30 de l'après-midi au Salon de Couture, et à 3h.30 de l'après-midi au Salon des Chapeaux... jeudi et vendredi les 8 et 9 octobre à 2h.30 et 6h. au rayon "A la Sportive". A l'étage Mode au deuxième.
- **Cuisine Italienne**... Profitez de cette aventure merveilleuse... la cuisine italienne... essayez les escalopes de veau "marsala" et autres spécialités italiennes. Au Regency ou à l'Epicure, cinquième.

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE A ROME



Par Jet DC-8 Empress du Canadien Pacifique !

N'importe lequel de nos vendeurs ou vendeuses du magasin principal vous procurera des formulaires d'inscription pour le concours... vous les déposerez au Stand CPA, cinquière.



Merveilleusement pratiques et décoratifs pour votre intérieur... des idées-cadeaux exceptionnelles pour votre hotesse! D'Italie... un choix sensationnel de céramiques dont cuillères de service, plateaux, porte-bouteilles, plats à condiment... décorés main avec adorables motifs de fruits... très joliment disposés sur fonds blancs. **.50 à $10**

Cadeaux, rayon 40, au quatrième

sélection à Dorval, Rockland et Boulevard



Gales, pratiques et décoratives dans la chambre d'enfants... tirelires céramique d'Italie

Une façon merveilleuse d'apprendre l'économie aux enfants! Tirelires en céramique d'Italie. Choix de motifs enfantins : Canard, goret ou souris **3.49** Caniche ou clown **3.98** Lion **4.98** ou **7.98**

Papeterie, rayon 18, au rez-de-chaussée

Pour les amateurs de lecture. Liseuses en cuir de qualité travaillé-main d'Italie

Pratiques, d'apparence riche, entièrement lacées sur les côtés... trois motifs élégants, trois formats populaires... toutes en cuir travaillé à la main par des artisans italiens. Cuir : brun, havane, marron, vert ou rouge.

Environ	Décor uni en relief	Décor peint-main	Décor ton or en relief
9¼ po. x 13¼ po.	1.75	2.25	**2.50**
9½ po. x 14½ po.	2.00	2.50	**2.75**
10¼ po. x 15¾ po.	2.50	2.75	**3.00**

Commandes téléphoniques acceptées sur liseuses seulement

Papeterie, rayon 18, au rez-de-chaussée

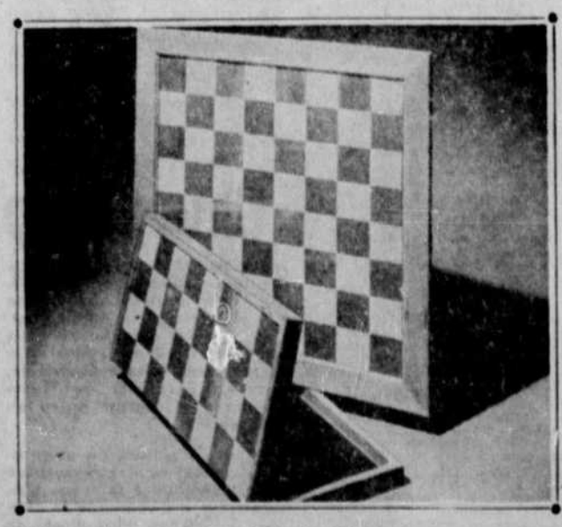


Pour hommes... pantoufles de voyage

Pantoufles de voyage dans un étui assorti... légères et pratiques pour le voyage ! Motif multicolore cachemire **5.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Articles de toilette, rayon 42, au rez-de-chaussée



Plateau échiquier ou jacquet-échiquier d'Italie...

Pour la salle de jeux... pour offrir en cadeaux aux amis! Contreplaqué vernis, robuste... choix de deux formats

A. Jacquet-échiquier pliant, intérieur tapis feutre, dimension ouvert 13½ po. x 12½ po., carrés 1 5/16 po.
B. Plateau échiquier, environ 15½ po. x 15½ po., avec carrés 1 5/16 po. **3.98** ch.

Commandes téléphoniques acceptées
Papeterie, rayon 18, au rez-de-chaussée